Edition finale

LE SOLEIL

Lisez l'annonce de LA COMPAGNIE PAQUET En page 5

54e ANNEE—No 234 EDITION QUOTIDIENNE QUEBEC, MERCREDI 2 OCTOBRE 1935 TIRAGE CERTIFIE PAR L'A. B. C. — PRIX : DEUX CENTINS

L'Italie envahit l'Ethiopie

JOSEPHINE BAKER ET LE DUCE

Le Vézinet, France, 2. (Traduit de l'A. P.) — Joséphine Baker, chanteuse et comédienne mulâtresse qui popularisa il y a trois ans, la chanson : "J'ai deux amours, mon pays et Paris", annonce qu'elle entre en campagne pour rallier à Mussolini le suffrage des noirs contre l'Ethiopie. Cette actrice américaine, mariée à l'Italien Pepito Abbatino, expose comme suit sa manière de voir : "Le Négus, dit-elle, est en réalité l'ennemi de la race noire, car il maintient l'esclavage, que Mussolini est résolu à extirper de l'Ethiopie. Si besoin en est, je suis prête à recruter une armée de nègres pour l'Italie".

Sans déclaration de guerre, l'armée italienne pénètre en Ethiopie pendant que le Duce convoque 10 millions de fascistes et fait de nouvelles menaces à l'Europe

Le gouvernement éthiopien annonce à la S. D. N. que les troupes italiennes sont entrées sur son territoire — Effervescence à Genève — Rome nie la nouvelle en disant que la frontière de l'Abyssinie est mal délimitée — Cependant, la légation italienne a quitté Addis-Abéba — Le conflit italo-éthiopien provoque une crise politique en France — Des dissensions.

PREMIER ENGAGEMENT DANS LA REGION DE DANAKIL

(D'après les dépêches de l'Ass'd Press de la Canadian Press et de l'agence Havas).

Grosses nouvelles d'Ethiopie aujourd'hui. Addis-Bbéba annonce sur la foi d'une information venue de Djibouti, tête de ligne du chemin de fer qui le relie à la côte, que les troupes italiennes ont pénétré en territoire éthiopien à l'ouest du mont Moussali, qui domine de 6,000 pieds une vaste étendue de territoire éthiopien, au point de rencontre des frontières de l'Erythrée (italienne), de la Somalie française et de l'Ethiopie. Ils y ont établi, annonce-t-on, des bases aériennes et militaires.

Cette information a paru suffisamment sûre pour que le Négus adresse au Conseil de la S. D. N. une note contenant ce passage:

"Nous portons à l'attention de la Ligue que l'Italie a organisé une base d'attaque de grande envergure dans la région au sud du mont Moussa Ali. Cette région étant près de la mer et facile d'accès par la Somalie (française), le Conseil de la S. D. N. pourrait, soit envoyer des observateurs sur place, soit faire confirmer par les autorités françaises de Somalie qu'il y a eu violation du territoire éthiopien."

UN DEMENTI

Tandis qu'à Genève la Ligue, mise en effervescence, annonce qu'elle publiera probablement avant la fin du jour le texte de la protestattion du Négus, le gouvernement italien nie que ses troupes aient envahi l'Ethiopie. Ces affirmations contradictoires sont peut-être rendues possibles par le fait que la frontière est mal délimitée aux confins de l'Ethiopie et des colonies italiennes, ainsi que l'expliquait à Rome ce matin une porte-parole du gouvernement.

Mais ces explications, quelle qu'en soit la plausibilité, ne signifient plus rien, car un fait d'importance capitale vien de se produire à Addis-Abéba : La légation italienne quitte cette ville.

En même temps, dans toute l'Italie, a eu lieu cet après-midi, la mobilisation, annoncée depuis quelque temps déjà, du parti fasciste, fort de dix millions de membres, auxquels les hauts parleurs ont apporté la voix de Mussolini.

Ce matin, en Italie, dix millions d'hommes, de femmes, d'enfants ont envahi les places publiques, au commandement fasciste, pour entendre, une fois de plus, Mussolini donner un dernier avertissement à l'Europe: "Si on entrave sa politique en Afrique orientale, la nation italienne usera de représailles contre tous les peuples qui lui sont hostiles". Cet ultimatum a lieu de faire trembler même celui qui le prononce.

En même temps, de la Somalie française, on mande que les troupes italiennes bougent. Elles ont occupé un saillant montagneux, à l'angle des frontières franco-italo-éthiopiennes. Sur un autre point, dit-on, une armée de plus de 60,000 hommes a envahi le territoire éthiopien. A Rome, on prétend que cette nouvelle est fausse. La confusion naît du fait que, selon les autorités italiennes, la ligne de démarcation entre l'Ethiopie et l'Erythrée n'a jamais été clairement tirée.

Le Négus ordonne aujourd'hui la mobilisation de ses troupes, fortes en nombre et en courage, mais inférieures par l'équipement et la discipline. Cet acte équivaut à une déclaration de guerre, prétendent les autorités italiennes, sans tenir compte que Mussolini a expédié 300,000 soldats en Afrique et qu'il a lui-même fixé au 10 octobre le commencement des hostilités militaires.

Ainsi les événements se précipitent sur le théâtre de la tragédie qui va mettre aux prises deux races de couleurs différentes. Londres est calme et prend ses précautions. Paris est nerveux. Le cabinet français est divisé sur le principe de l'application des sanctions à l'irrépressible Italie. L'Europe redoute une explosion, et la lecture des dépêches du jour marque les raisons de si graves appréhensions.

CRISE POLITIQUE

A cette heure de crise, qui nous ramène aux jours de 1914, on apprend de source autorisée qu'il y a dissensions au sein du cabinet Laval et une crise ministérielle est imminente à Paris.

C'EST LA GUERRE

Paris, 2. (Trad. de C. P.-Havas) — Le correspondant de "Paris-Soir" à Addis-Abéba mande à son journal qu'un engagement a eu lieu entre les troupes italiennes et les tribus de la région de Danakil, en Ethiopie, aujourd'hui.

Il précise que trois colonnes de troupes italiennes fortes de 20,000 hommes ont envahi la région de Moussa Ali, où elles se sont heurtées aux troupes irrégulières formées par les tribus du Danakil. De part et d'autre il y a eu des tués et des blessés. Le correspondant ajoute qu'aucune rencontre n'a encore eu lieu entre réguliers éthiopiens et soldats italiens.

EVACUATION

Addis-Abéba, 2. — La légation italienne a été évacuée aujourd'hui. Ses archives ont été portées à la gare tandis que le personnel allumait dans le jardin, un grand feu pour y brûler nombre de papiers et de documents. En prévision des raids aériens le Négus a ordonné aux hôtels, dans la capitale, de construire des abris à l'épreuve des bombes.

VERS ALEXANDRIE

Athènes, 2 (PA) — Cinq avions de bombardement anglais ont survolé Candia, en Crète, ce matin. Les avions filaient dans la direction d'Alexandrie.

LA MOBILISATION FASCISTE

Rome, 2, (Trad. de l'Ass'd Press). — Les millions de membres du parti fasciste, quittant d'urgence leurs occupations ou leur domicile, se sont rassemblés aujourd'hui dans 7,329 grandes, moyennes ou petites villes et villages pour entendre la parole de Mussolini à une heure grave dans l'histoire de l'Italie.

Au signal des sirènes, des cloches et des tambours dix millions d'hommes et de femmes se sont dirigés vers les points de rassemblement désignés d'avance. Les hommes ont endossé la chemise noire, qui est l'uniforme du parti, se sont présentés avec leur femme au quartier fasciste local, après quoi leur cortège s'est avancé, fanfare en tête, vers les places publiques, où les hauts parleurs qui devaient répercuter la voix du chef étaient déjà à leur place.

Ces foules marchaient en chantant "Giovinezza" (jeunesse), l'hymne fasciste. Partout l'activité cessa.

C'est aujourd'hui l'anniversaire du plébiscite de 1870, qui décida de l'union de toutes les parties de l'Italie en un seul royaume.

ETHIOPIE Pichette

Achille Starace, secrétaire général du parti, donna l'ordre officiel de la mobilisation — l'"Adunata" depuis longtemps attendue — à 3 h. 20 de l'après-midi. Il était alors 9 h. 20 du matin dans l'Est américain. Dix minutes plus tard le signal était donné. Chaque membre avait reçu d'avance les instructions nécessaires. On avait deux heures pour se rendre aux points de rassemblement. Le parti avait pris ses dispositions pour que, durant cet intervalle, la radio parlât dans les 7,329 villes et villages.

UNE SURPRISE

L'ordre de la mobilisation prit la plupart par surprise, comme le désirait d'ailleurs la Direction du parti, qui voulait se rendre compte de la promptitude avec laquelle les fascistes répondraient à l'appel du Duce. La réponse fut immédiate. Au signal donné des millions d'hommes quittèrent leur travail. Seuls les services publics continuèrent, mais au ralenti, une partie de leur personnel étant prise elle-même par la mobilisation.

Des choeurs de soldats entonnèrent les chants de marche fascistes. A la radio le son des fanfares alternait avec la voix des enfants chantant des refrains patriotiques. Plusieurs escadrilles de bombardiers survolèrent Rome à une faible hauteur.

Devant le palais de Venise, où Mussolini a son cabinet de travail, des centaines de carabiniers et d'agents de police assuraient le service d'ordre. Précaution significative, une garde de 300 soldats et agents de police entourait l'ambassade d'Angleterre, où elle formait un triple cordon protecteur.

MUSSOLINI PARLE

Quand les masses fascistes furent rassemblées devant les hauts parleurs Mussolini leur parla, disant qu'une heure solennelle allait sonner au cadran de l'Histoire. Quelques heures auparavant Hailé Sélassié avait pro-

(Suite à la page 17, 1ère col.)

MAIRE COMMUNISTE SUSPENDU

Paris, 2. (Traduit de l'A. P.) — Victor Dufour, maire communiste du faubourg parisien d'Argenteuil est suspendu de ses fonctions pour un mois parce qu'il a puni un pompier, coupable à ses yeux d'avoir arboré le tricolore un 14 juillet, date fixée pour une grande manifestation communiste ayant à sa tête le maire lui-même. On ne voyait que drapeaux rouges dans Argenteuil. Seul "faisait tache" le tricolore arboré par un brave pompier. Celui-ci fut destitué, transféré au service de la voirie et sommé de paraitre devant un conseil de discipline. Mais le préfet de Seine-et-Oise intervint alors et ce fut au tour du maire

L'hon. M. King dénonce les trucs de M. Bennett

EN GRAND DANGER

New-York, 2. (Trad. de l'A.P.) — Le rév. Gerald Smith, théoricien du partage de la richesse en Louisiane, a déclaré hier à plusieurs reporters de Manhattan que "six membres de son groupe étaient en grand danger d'être assassinés." Il est au nombre des six assure-t-il. Son voyage à New-York s'est accompli par la voie des airs. Quant au rôle que le "share-our-wealth" doit jouer dans les élections en 1936, M. Smith ne veut ou ne peut pas dire ce qu'il sera. "Nous avons perdu notre candidat à la présidence avec Huey Long", se contenta-t-il de dire.

PAS DE POLL SPECIAL POUR CES VOTEURS

Les marins, bûcherons, mineurs et pêcheurs pourront voter à l'endroit où ils seront le 14 octobre prochain, d'après les dispositions de la nouvelle loi électorale.

Ottawa, 2. (P. C.) — Contrairement à la coutume suivie dans le passé, et conformément aux dispositions de la nouvelle loi électorale, il n'y aura pas de bureau de votation spécial pour les mineurs, pêcheurs, bûcherons, et ces personnes pourront voter dans le comté où elles se trouveront au jour de la votation.

La nouvelle loi électorale permet, aux pêcheurs, bûcherons, mineurs, éloignés de leur domicile de se présenter au bureau de votation qui leur conviendra. Après le pointage des bulletins, l'officier rapporteur communiquera ce bulletin à un poll du comté où demeure le voteur, et ce bulletin sera crédité dans la division du votant.

Ces explications ont été fournies par M. Jules Castonguay, officier en charge de la prochaine élection. Toutefois, les épouses de ces voteurs qui ne sont pas engagées dans l'un des quatre métiers mentionnés ne pourront voter de la même manière. Ainsi, si un marin demeure toujours à bord de son navire qui est son domicile, sa femme ne pourra voter ailleurs qu'au poll de sa division. D'autre part, une femme qui est employée comme cuisinière dans le camp de son mari pourra votre à l'endroit qu'elle jugera à propos.

MORT TRAGIQUE

Rimouski, 2. (D.N.C.) — Un verdict de mort naturelle, causée par épuisement et syncope, a été rendu hier à l'enquête présidée par le Dr Raoul Bélanger, dans le cas de Joseph-Lucien Trudel dont le cadavre a été trouvé à Sacré-Coeur, dimanche matin. Le père de la victime a témoigné que son fils était en voyage de repos. La victime aurait aussi déclaré au Dr Bégin, de St-Fabien, dimanche dernier, qu'elle avait l'intention de s'enlever la vie, parce qu'elle sentait qu'elle perdait la raison. Le jeune homme s'enfuit de chez le Dr Bégin qui tenta, mais en vain, de le retenir. Il demanda alors de se faire conduire à Rimouski en automobile et, en cours de route, il sauta de la voiture en marche. Le chauffeur avisa la police mais ce n'est que le lendemain que l'on découvrit le cadavre sur la grève où le jeune homme s'était traîné et était tombé, épuisé par l'effort.

AUPRES DU "ROTTERDAM"

Key West, 2. — Le "Warbler", un remorqueur de sauvetage qui se tenait auprès du "Dixie" échoué au large de la Floride, a reçu l'ordre de se rendre auprès du "Rotterdam", de la ligne Holland-America, afin d'aider le remorqueur "Killerich" déjà rendu sur les lieux.

Le "Warbler" a quitté Key West hier après-midi.

SOMMAIRE

- 1ère page, nouvelles générales. 2e.
- feuilleton, nouvelles de Lévis. 3e, nouvelles générales. 4e, éditoriale. 5e.
- nouvelles diverses. 6e, échos mondains.
- nouvelles diverses. 12e et 13e, nouvel-
- 9e, nouvelles diverses. 10e, radio. 11e.
- les sportives, théâtres. 14e et 15e, an-
- nonces classées. 16e, finance. 17e.
- naissances, décès. 18e, nouvelles générales.

Parlant hier soir à Régina, le leader libéral déclare que "les réformes inaugurées par le gouvernement Bennett visent à des fins politiques et électorales et non pas à servir le peuple".

(D'après les dépêches de la Presse Canadienne). — L'hon. W.-L. Mackenzie-King a terminé sa campagne en Saskatchewan, hier soir. Ce soir, il parle à Winnipeg, Manitoba, et ce sera son dernier discours dans l'ouest Canadien. Il revient ensuite dans les provinces de l'est.

A Regina, hier soir, le chef libéral avait à ses côtés M. Walter Scott, un vétéran de la politique, qui fut le chef du premier gouvernement de la Saskatchewan, de 1905 à 1916. Le leader libéral parlait en faveur de son candidat, M. Donald McNiven, qui présenta son chef à l'auditoire. M. McNiven protesta contre les folles dépenses faites par le gouvernement Bennett pour la construction d'édifices publics à Regina. "Le peuple a besoin d'habitations", dit-il, "et non d'édifices publics embellis pour quelques fonctionnaires du gouvernement."

Quelques minutes plus tard, M. King devait dire : "Toutes les réformes inaugurées par le gouvernement Bennett visent à des fins politiques et surtout électorales et non pas à servir le peuple. Si M. Bennett avait été sincère dans ses projets de réforme, il les aurait présentées avant la dernière session du Parlement et ils les aurait mises à l'épreuve.

"Ces mesures furent bâties à la course pour répondre aux exigences d'une campagne électorale. M. Bennett ne s'est même pas préoccupé de se servir de ces mesures dans leur plénitude après qu'elles eurent été passées. L'une d'elles voulait la nomination d'un procureur public qui n'a pas encore été désigné. On dit qu'il

(Suite à la page 6, 2e col.)

FRAUDE CONSIDERABLE

New-York, 2, (Trad. de l'A. P.). — John Kemp, 51 ans, courtier d'assurances exerçant sa profession parmi les vedettes du théâtre et de l'écran, est en prison aujourd'hui sous l'accusation d'avoir méthodiquement dépouillé ses clients d'une somme globale de $250,000. Arrêté dans son bureau, hier, on l'a entendu déclarer : "Je suis dans la brume. Je vois danser des chiffres. Je ne sais pas comment cela fait au total." Mme Will Rogers, veuve du comédien mort récemment avec Wiley Post, passe pour être l'une de ses victimes On accuse Kemp d'avoir détourné à son profit la somme de $11,326.35, qui lui fut envoyée le 10 septembre comme prime pour l'assurance de Rogers. Il aurait également détourné le dividende de $1,524, payable à Mme Rogers. Parmi ses autres victimes on désigne : W.-C. Fields, $2,500 ; Donald Brian, $2,500; John Charles Thomas, $15,000 ; Vivienne Segal, $12,000 ; la ci-devant Betty Compton (Mme James J. Walker), $400 ; Willie Howard, $400 ; Bugs Baer, $1,500.

TERRIBLE DRAME

Plainfield, 2. (Trad. de l'A.P.) — Une foule en colère s'est rassemblée hier près de la maison criblée de balles où la dépouille mortelle de Mme Sophie Crempa, 41 ans, gisait encore sans sépulture après le combat dans lequel cette femme perdit la vie en résistant aux aides du shérif qui venaient sommer son mari pour outrage aux tribunaux. John Crempa, jr, 17 ans, est encore en prison pour cette affaire, et la foule réclamait son élargissement. Crempa père, protestant contre le passage sur sa terre d'une ligne de la Public Service Electric and Gas Company, sabotait cette ligne et résista aux agents de l'autorité quand ceux-ci voulurent le mettre à la raison.

EN DESACCORD

Paris, 2. (P. C.) — Les efforts de la France pour que le chemin de fer de Djibouti à Addis-Abéba soit considéré comme zone neutre n'ont pas beaucoup intéressé Mussolini ou Hailé Sélassié, a-t-on appris ici. L'Ethiopie a fait remarquer que la concession régissant cette voie ferrée donne au pays de Sélassié le droit de l'utiliser en temps de guerre.

Les officiels en charge du canal de Suez, ont affirmé d'autre part, que la neutralité de ce canal ne peut être annulée par une décision de la Ligue des Nations.

Bennett n'aime pas la critique de ses actes

Le leader conservateur prétend que ses adversaires diminuent la confiance en critiquant son administration — Il ne consentira jamais, dit-il, à rappeler l'article "98"— Un plaidoyer.

Montréal, 2. (P. C.) — "Les déclarations de nos adversaires politiques tendent à diminuer la confiance du public en l'avenir du pays et à cause de ce manque de confiance, il y a plus d'argent que jamais qui dort dans les banques", a déclaré ici hier soir le Très Honorable M. R.-B. Bennett, premier ministre du Canada, en ouvrant sa campagne dans la province de Québec.

"Je regrette, a ajouté le leader conservateur, de constater que la politique amène des Canadiens à amoindrir la valeur de leur propre pays qui a si bien maintenu son rang dans le monde au cours des années les plus difficiles que l'univers ait connues".

Référant à des remarques de ses adversaires politiques, M. Bennett a déclaré que M. Stevens se proposait d'utiliser "la presse à imprimer" pour les opérations de la Banque Centrale du Canada.

En réponse à M. King, le leader conservateur a ajouté alors : Il y a quelques soirs seulement, sur le littoral, il s'est mis la main sur le coeur pour déclarer qu'il était un radical. Je ne sais pas ce qu'il a voulu dire, mais un vote libéral sera un vote pour un leader qui se déclare lui-même radical.

Le premier ministre Bennett a ensuite parlé du rappel de l'article "98" tel que promis par les libéraux et il a déclaré que jamais son gouvernement ne consentirait au rappel de cet article. "Tous ceux qui sont respectueux de l'ordre ne craignent aucunement cet article dit-il et le geste de ceux qui crient plus fort pour le faire rappeler démontre la sagesse de ceux qui veulent le maintenir dans

(Suite à la page 8, 3e col.)

DES PRONOSTICS

Le correspondant de la "Gazette" à Ottawa vient de faire des pronostics sur l'issue de la présente campagne. Il écrit au sujet des chances de M. H.-H. Stevens dans l'Ouest Canadien : "Il semble maintenant clair que M. Stevens a été éliminé du nombre des facteurs politiques dans l'Ouest et que la place qu'il aurait pu avoir a été prise par le groupe du Crédit Social, qui a causé une surprise lundi en nommant 35 candidats dans l'Alberta et la Saskatchewan. Lundi prochain, avec les dernières mises en nominations, ce nombre sera porté à au moins 40. Il faut songer cependant qu'il ne s'agit plus d'une lutte provinciale, mais d'une élection fédérale. M. Aberhart est premier ministre de l'Alberta, mais il n'est pas premier ministre de la Saskatchewan et il ne peut lui promettre un dividende mensuel de $25 par personne. De plus, ni dans l'Alberta, ni dans la Saskatchewan ni ailleurs, il n'y aura de Crédit Social à Ottawa, et ses candidats ne peuvent faire semblable promesse monétaire pour s'attirer des votes. On ne croit pas que les candidats de M. Aberhart fasse beaucoup de progrès en dehors de leur petit champ de l'Alberta.

PACTE DE SUICIDE

Lake Charles, Louisiane, 2. (A.P.)— Claude Seals, 24 ans, et ladys Johnson, jeune divorcée de 20 ans, ont été trouvés morts sur un train de Beaumont—Bâton Rouge, dans la paroisse de Calsacieu, près de Starks, hier matin. On croit que cette double mort résulta d'un pacte de suicide. L'enquête de la police a établi que les deux jeunes gens avaient mis une grande quantité de poison dans des gobelets de papier et en avaient absorbé le contenu.

L'un et l'autre laissèrent des écrits, sur l'un desquels Seals menaçait de se tuer, mais engageait Miss Johnson à ne pas se donner la mort. Un billet laissé par cette dernière explique que Seals voulait l'épouser, mais s'en voyait empêché pour n'avoir pas obtenu le divorce de sa femme.

A LA RESCOUSSE

New-York, 2. (P. C.) — Le gérant général de la ligne Holland-America, M. Fred Weirdsma, a annoncé hier que le paquebot "Valendam" avait été dépêché au secours du "Rotterdam" échoué à Kingston, Jamaique. Les 450 passagers débarqués à Kingston seront ramenés à New-York par le "Valendam".

DOUBLE ASSASSINAT

Moffat, 2. (Trad. de l'A.P.) — Les autorités cherchent par tout le pays aujourd'hui l'auteur ou les auteurs du meurtre d'un couple dont les cadavres mutilés ont été trouvés dans un ravin près de ce village d'Ecosse. On demande aux postes de police et d'essence de faire rapport des automobiles ou personnes suspectes aperçues ces jours derniers. La police, qui se souvient de la découverte d'un cadavre dans une malle à Brighton, et aussi des jambes trouvées à Waterloo Station, Londres, voit dans ce nouveau crime une imitation des deux autres, restés impunis jusqu'à présent.

ANNULATION DES CONGES MILITAIRES

Plus de 800 officiers sont rappelés sous les drapeaux aux Indes — Suppression de toutes les permissions — Des troupes indiennes seront peut-être expédiées en Afrique orientale — Révolte en Peshawar.

Londres, 2 (PA) — On rapporte de Bombay que l'armée britannique aux Indes se prépare à toute éventualité. Personne n'a nié cette rumeur. On estime ces troupes à 60,000 hommes seulement. Dans les cercles officiels, on admet l'existence de la rumeur sans plus. Il appert que tout est prêt en vue d'un transport subit des troupes en Afrique orientale.

Les rumeurs de guerre vont leur train dans tous les pays et les dépêches se contredisent d'heure en heure, selon l'endroit d'où elles viennent. L'agence Havas, par exemple, annonce que des dispositions sont prises en vue d'une concentration des forces britanniques dans la province de Peshawar où les troubles auraient éclaté, dit-on.

Plusieurs régiments sont sous les armes. Ils ont reçu l'ordre de se tenir prêts à tout ordre qui pourrait leur être transmis. Les congés sont suspendus. On estime à 800 le nombre des officiers qui ont reçu l'ordre de retourner dans leurs quartiers. Le régiment d'infanterie légère, Somerset est parti de Bambay aujourd'hui pour une destination que l'on n'a pas révélée. Le gouvernement, a-t-on dit, a l'intention de faire voter une loi par laquelle les ordonnances d'urgences publiées, il y a plusieurs mois, seraient rendues permanentes. On se demande un peu partout ce qui va survenir. Toutes les chancelleries sont sur les dents et les consulats, les ambassades se tiennent constamment en relation avec leurs pays respectifs.

ARCHITECTE DECEDE

Vancouver, 2. (P. C.) — Quelques minutes après s'être affaissé hier dans les appartements de la Cour d'Echiquier, M. Charles F.-M. Duguid, architecte naval au département de la Marine à Ottawa a rendu le dernier soupir. Le célèbre architecte était allé à Vancouver pour le procès de J. Goughlin & Sons contre le gouvernement fédéral, une procédure mettant en jeu une somme de $200,000 en rapport avec la cancellation d'ordres de construction de vaisseaux, il y a de cela seize ans.

TEMPERATURE

Toronto, 2, (P. C.). — La tempête tropicale a traversé rapidement le nord-est en passant à l'est de Terre-Neuve mais en diminuant d'intensité et la pression est basse dans la vallée du bas St-Laurent. Une perturbation atmosphérique modérée passe rapidement au sud-est du lac Supérieur cependant que la pression est élevée en Alberta et dans les régions éloignées de l'ouest. Des averses sont tombées dans plusieurs districts à l'est du Manitoba mais il a fait généralement beau dans la Saskatchewan et l'Alberta.

Bas St-Laurent: partiellement nuageux et frais cette nuit et jeudi suivi d'averses avec vents de l'ouest aujourd'hui et vents du sud jeudi.

Le gouvernement a dû dépenser $7,000,000 pour les pauvres

LES BULGARES MENACES D'UNE GUERRE CIVILE

Sofia, 2 (Trad. de CP-Havas) — L'état de siège a été proclamé dans toute la Bulgarie aujourd'hui. La proclamation a été signée par le premier ministre André Toshev après l'arrestation de tous les personnages compromis dans une conspiration dirigée contre le gouvernement.

Le colonel Damian Velchev, leader du coup d'état de l'an dernier, a été arrêté à Dragoman, station de la frontière. Un conseil extraordinaire du cabinet a été convoqué, aussitôt connue cette arrestation. Le colonel, qui s'était enfui à l'étranger il y a plusieurs mois pour éviter la prison, voulut rentrer en Bulgarie après un séjour à Belgrade et fut arrêté à la frontière. Aussitôt le commandant de la garnison de Sofia alla chercher le prisonnier à Dragoman pour le ramener à Sofia.

Pierre Todorov, ancien ministre des finances, fut arrêté hier soir et remis en liberté. On s'attendait à ce qu'il fût arrêté de nouveau aujourd'hui. C'était l'un des principaux lieutenante de Velchev dans le coup d'état du 19 mai 1934.

KING A OTTAWA

Ottawa, 2.— (P. C.)— Le bureau national libéral annonce que l'Honorable William Lyon Mackenzie King terminera sa campagne électorale ici le 12 par un grand ralliement. M. King parlera dans plusieurs villes de l'Ontario et à Montréal avant de revenir ici.

OFFICIERS NIPPONS

Londres, 2. (P. A.) — Une dépêche venant d'Addis-Abeba annonce que 100 officiers japonais sont arrivés en Ethiopie pour prêter main forte à l'empereur Hailé Sélassié.

Le premier ministre Taschereau démontre aux médecins qui étaient venus lui demander de l'aide combien l'Assistance Publique coûte cher au gouvernement à l'heure actuelle — Conseils de M. David.

Le premier ministre de la province, l'honorable M. Taschereau, a répondu ce matin à une délégation très représentative de la profession médicale que le gouvernement fera une étude très approfondie des questions qu'elle était venue lui soumettre.

On sait que depuis quelques mois les médecins de Montréal se plaignent de ne pas être suffisamment rétribués pour les soins qu'ils accordent aux indigents traités dans les hôpitaux. Dans un long mémoire qu'il a lu aux ministres réunis autour de la table du conseil exécutif, le Dr J.-A. Lesage s'est fait le porte-parole de ses confrères et a demandé à M. Taschereau de trouver une solution à leurs problèmes.

Après avoir parlé du rôle éminemment social joué par les médecins dans la province de Québec, le premier ministre a dit: "Le problème que vous venez de soumettre est très grave. Vous admettrez que nous ne pouvons le résoudre ce matin. Vous nous parlez de la grande pitié dans laquelle se trouve la profession médicale actuellement. Vous n'êtes pas sans savoir qu'à cause de la dépression économique les autres professions libérales, avocats, architectes, notaires, comptables, etc., se trouvent dans une situation analogue. Nous voulons faire tout ce que nous pourrons pour aider votre profession.

Comme le Dr Lesage avait parlé très favorablement de la loi de l'Assistance publique dans son mémoire, le premier ministre dit à ce sujet : "Je suis heureux de voir que l'opinion publique s'est ralliée à notre loi de l'Assistance publique qui existe maintenant depuis 13 ans. Vous vous souvenez qu'à l'époque nous avons été en butte à bien des déboires, je n'ose pas dire des insultes. On parlait de la

(Suite à la page 17, 1ère col.)

RESULTATS DES ELECTIONS

Ottawa, 2. (P. C.) — "Les officiers rapporteurs devraient faire tout ce qu'ils peuvent pour aider la Presse Canadienne à obtenir les résultats exacts dans chaque division lors des élections fédérales du 14 octobre prochain", déclarait hier M. Jules Castonguay, rapporteur général des élections.

"Chaque officier rapporteur et particulièrement chaque sous-officier rapporteur et chaque commis devrait faire tout en son pouvoir pour fournir à la Presse Canadienne, aux journaux et à leurs correspondants attitrés, aussi à bonne heure que possible dans la soirée, les résultats précis du vote dans chaque "poll", ajouta-t-il.

M. Castonguay a fait observer que ces résultats sont propriété publique. "Chaque sous-officier-rapporteur, dit encore le directeur des élections, et chaque commis de "pool" aussi bien que tout agent de candidat devrait user de toute son influence pour transmettre ou faire transmettre les chiffres obtenus à la Presse Canadienne et à l'organisation de chacun des candidats dans le plus bref délai possible."

L'officier rapporteur général a transmis ces instructions à tous ses seconds, les priant de collaborer avec la Presse Canadienne et avec ses correspondants attitrés. Les officiers rapporteurs sont également priés de les suivre.

CARDIN NE CROIT PAS AUX CADEAUX DE SANTA CLAUS

Montréal, 2.— (D. N. C.)—"Au lieu d'ouvrir nos portes aux autres pays pour qu'ils nous ouvrent les leurs, M. Bennett a mis le cadenas et a forcé nos ouvriers à mendier leur pain. Changez de gouvernement. Les conditions ne peuvent être pires qu'elles l'ont été depuis 1930. Il n'y a aucune raison qui puisse justifier les électeurs à faire confiance encore une fois au Santa Claus qui s'est promené à travers le pays en 1930 en distribuant des promesses".

C'est en ces termes que s'exprimait, hier soir, devant plusieurs milliers d'auditeurs enthousiastes, l'hon. P.-J.-A. Cardin, ancien ministre de la Marine, parlant en faveur de M. Paul Mercier, candidat libéral dans Saint-Henri. Une magnifique ovation fut faite à l'ancien ministre lors de son arrivée dans la salle et son discours fut coupé, à maintes reprises, par les applaudisements prolongés de la foule.

L'ancien ministre parla de la politique générale du gouvernement actuel, s'attachant surtout à montrer les conséquences funestes de son ingérence dans les affaires privées, particulièrement à l'égard du blé, et de son attitude concernant le commerce extérieur qui a ruiné tant de petits.

M. Cardin termina son discours en faisant un appel au peuple de voter pour le parti libéral qui fera revenir au pays la prospérité et la joie.

ELLE S'AFFAISSE

Woodstock, Ont., 2. (P.C.)—Madame Elizebeth Tilford, accusée d'avoir tué son mari en lui faisant absorber une dose de poison, s'est affaissée en cour ce matin après que Me Arthur Bell avocat de la défense, eût terminé sa plaidoirie qui durait depuis quatre heures.

SPECIAUX en FOURRURE

Seal Hudson $125 à $189 — Rat Musqué $60 à $120

Seal Chapa $49 à $99

Ces manteaux sont faits sur mesures

REMODELAGES — Faites remodeler votre vieux manteau par un expert-tailleur qui lui redonnera le style nouveau, à très bas prix.

Grand choix de Garnitures pour manteaux de drap.

Demandez les coupons du "Soleil"

Henri POITRAS

Dessinateur sur la coupe Mitchell

70 DOLBEAU — TEL.: 6594

(Près des Franciscains)

NOUVELLES DE LEVIS

Notes personnelles

Mme J.-E. Bélanger, de Lauzon, ainsi que ses filles, Raymonde, Yolande et Madeleine, sont en voyage outre-frontière.

—M. Maurice Fortin, fils de M. et Mme L.-J. Fortin, de Lévis, qui était sérieusement malade à la résidence de ses parents, rue St-Thomas, va mieux et est maintenant convalescent.

—Mlle Irène Roberge, de Coleraine, était récemment en promenade chez des amis à Lévis et à Québec.

Le navire "Bervindlea" est arrivé à Lévis

Le navire "Bervindlea" est arrivé à Lévis avec un chargement de charbon mou venant de Sydney pour la compagnie des chemins de fer nationaux. Il est accosté au quai à eau profonde du gouvernement.

Les opérations du bureau des douanes et accises à Lévis

Les opérations du bureau des douanes et accises, à Lévis, au cours du mois de septembre dernier, ont été de $12,903.38.

Ils vont faire des études spéciales à Montréal

M. le Dr Larue, interne à l'Hôtel-Dieu de Lévis et M. le Dr Paul Racicot, de Lauzon, chirurgien à l'Hôtel-Dieu de Lévis, sont partis hier pour Montréal où ils vont faire des études spéciales à l'hôpital de la métropole.

M. le Dr Larue s'occupera de médecine générale et M. le Dr Racicot, de chirurgie. Ils passeront trois mois à l'Hôtel-Dieu de Montréal.

Au monastère du Précieux-Sang, à Lévis

Les exercices du mois du Rosaire auront lieu, en la chapelle du monastère du Précieux-Sang, rue St-Louis, à Lévis, à 5 heures 30 p.m., sur semaine et à 4 heures 30, le dimanche.

Hier matin, en la même chapelle, se sont ouverts les pieux exercices des Quarante-Heures. La clôture en sera faite demain matin, à 6 heures.

Clinique de puériculture demain à Bienville et Lauzon

Demain matin, de 9 h. 30 à 11 heures, au couvent de Bienville et demain après-midi, de 2 à 3 heures, à l'hôtel de ville de Lauzon et de 3 h. 30 à 4 heures, à l'école de la rue St-Joseph, à Lauzon, il y aura cliniques de puériculture pour les bébés et les préscolaires ainsi que séances d'immunisation contre la diphtérie.

Les mères de familles de ces deux paroisses voudront bien s'y rendre avec leurs jeunes enfants afin de les faire examiner gratuitement et recevoir les conseils nécessaires pou les tenir en bonne santé.

Assemblée de l'Union des chantiers maritimes de Lauzon ce soir

Une assemblée des officiers et membres de l'Union Nationale Catholique des chantiers maritimes sera tenue ce soir, à 8 h. 15, en la salle de l'hôtel de ville de Lauzon. On demande à tous les membres d'être présents à cette réunion vu que des questions importantes seront discutées, entre autres celle de l'adoption des règlements de l'Union.

Jeudi consacré à sainte Thérèse et jour de sa fête demain

Demain sera pour les paroissiens de Lévis le jeudi consacré à sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus. Demain également on terminera les exercices de la neuvaine préparatoire à la fête de la petite Carmélite qui est le 3 octobre. Toutes les messes, demain matin, en l'église Notre-Dame, seront chantées à son autel et demain soir, à 7 heures, des prières spéciales seront faites en son honneur. M. le curé Carrier donnera lecture demain soir d'une lettre de la soeur de sainte Thérèse qui se trouve Prieure du monastère de Lisieux. Les paroissiens de Lévis voudront bien assister très nombreux à ces pieux exercices et prier avec un grande confiance sainte Thérèse en son jour de fête afin qu'elle continue à accorder ses faveurs qui dépassent maintenant le nombre de 500. On voudra bien aussi faire le jeûne de dévotion en son honneur.

Confessions des fidèles demain

Demain après-midi et demain soir, dans les différentes paroisses de la rive sud, on entendra les confessions des fidèles pour la communion du premier vendredi du mois. A Lévis, on confessera demain après-midi, de 2 h. 30 à 5 heures et demain soir, après l'exercice en l'honneur de sainte Thérèse.

La démolition de l'ancien édifice des Chevaliers de Colomb, à Lévis

Des ouvriers travaillent présentement à la démolition de l'ancien édifice des Chevaliers de Colomb, rue Déziel, à Lévis, édifice acheté dernièrement de la cité de Lévis par M. Marius Lemieux, pour le prix de $600. M. Lemieux s'est engagé dans la soumission qu'il fit au conseil de démolir cette propriété pour le mois de mai prochain, alors que le terrain qui reste la propriété de la ville sera mis en vente. C'est une bâtisse en bois et brique assez vaste, contenant système de chauffage et des allées de quilles. Les travaux sous la direction de M. Lemieux sont poussés avec activité et tout indique que d'ici une couple de mois tout sera enlevé sur le terrain de la rue Déziel, en face de l'hôtel de ville de Lévis.

Fête de saint François d'Assise vendredi, jeûne des Tertiaires demain

Vendredi prochain sera le jour de fête de saint François d'Assise, fondateur de l'ordre des Franciscains et du Tiers-Ordre. Demain, veille de cette fête, sera pour tous les Tertiaires, un jour de jeûne.

L'ouverture du comité central libéral hier soir à Lévis

M. le Dr J.-Et. Dussault, candidat libéral du comté de Lévis, a fait hier soir, en la salle paroissiale de Bienville, l'ouverture officielle de son comité central, devant une salle comble et enthousiaste.

L'assemblée fut présidée conjointement par MM. le pro-maire Wilfrid Couture et P.-H.-P. Murphy, de Lauzon. Le premier orateur fut M. l'avocat Maurice Dussault. Il parla des promesses des conservateurs en 1930 et de ce qu'ils ont fait durant les cinq dernières années, soit rien. Le comté de Lévis a été l'un de ceux qui avalèrent la pilule de Bennett, mais on s'aperçut vite que l'on s'était trompé et tous les électeurs ne se laisseront pas berner cette fois-ci par ces nouvelels promesses. Il fait un pressant appel à tous les électeurs du comté pour voter le 14 octobre en faveur du candidat libéral, M. le Dr J.-Et. Dussault.

Le second orateur fut M. l'avocat Antoine Bourget. Il dit qu'il lui fait plaisir de venir parler en faveur de son bon ami, le Dr Dussault et défendre les principes du libéralisme. Il fait le bilan de ce que le comté de Lévis a eu depuis cinq ans des conservateurs, comparé avec ce qui avait été obtenu par M. le Dr Dussault, de 1925 à 1930, soit $4,500,500 de travaux contre $600,000 par M. le Dr Fortin. On sait que M. le Dr Dussault a doté St-Romuald d'un beau bureau de poste, Lévis d'un système de facteurs, Lauzon, de la construction d'un transbordeur de $2,000,000 qui donna de l'ouvrage jour et nuit pendant 18 mois. M. le Dr Dussault, dit M. Bourget, plaça des centaines de citoyens du comté à bord des bateaux du gouvernement qui en 1930 furent remplacés par des étrangers du comté. Il termine en disant que ceux qui ont souffert et manqué de travail depuis cinq ans doivent se rappeler que le 14 octobre prochain il faudra élire M. le Dr Dussault afin que la prospérité revienne dans le comté.

M. Jean-Marie Fortin, de St-Romuald, parla ensuite. Il dit venir de nouveau avec plaisir parler en faveur de son ami M. le Dr Dussault. Il parle de M. le Dr Fortin qui, élu en 1930, au lieu de travailler pour les gens de son comté passa son temps à voyager à Ottawa, afin de se faire nommer sénateur, sachant qu'il ne pourrait se faire réélire, vu les fausses promesses faites par son chef et lui-même en 1930. M. Fortin fait un appel à tous les citoyens du comté en faveur du Dr Dussault qui saura ramener la prospérité et le bonheur chez ses amis.

M. l'avocat Pierre de Guise dit quelques mots en faveur de son ami, M. le Dr Dussault qui, dit-il, est un homme du peuple, un fervent et vaillant défenseur du parti libéral et a représenté le comté de Lévis avec honneur à Ottawa. Il demande à tous les électeurs du comté de voter pour lui le 14 octobre prochain.

L'orateur suivant est M. J.-A. Gagnon. Il parle des différents candidats sur les rangs dans le comté de Lévis et dit que le dernier candidat, le major L.-J.-A. Carrier, n'a vécu que le temps des roses et est maintenant chose du passé. Il ajoute que M. le Dr Dussault saura ramener la prospérité dans le comté et saura prendre les intérêts de ses électeurs comme il l'a fait de 1925 à 1930.

M. l'avocat Maurice Lepage dit aussi quelques mots en faveur de la candidature de M. le Dr Dussault. Il rappela aux gens l'activité qui régna aux chantiers maritimes de Lauzon jusqu'en 1930 et depuis cinq ans ces chantiers sont presque fermés. Il fait de nouvel appel en faveur de M. le candidat Dussault et en l'élisant on verra le nouveau député continuer à donner du pain et du travail à la classe ouvrière.

M. l'avocat Eugène Marquis, de Québec, bien connu dans le comté de Lévis, est l'orateur suivant. Il dit que chaque fois qu'il est question de défendre sa province, son pays et sa race il lui est donné de venir rencontrer la population du comté de Lévis. Il ajoute que c'est avec grand plaisir qu'il vient parler en faveur de son bon ami, M. le Dr Dussault. Il parle des promesses de Bennett en 1930 et dit espérer que cette fois-ci le peuple ne se laissera pas prendre et que dans le comté de Lévis on votera pour le Dr Dussault qui est le seul candidat libéral. Il demande de mettre de côté tous les dissidents qui posent leur candidature à la dernière minute, car en les appuyant on travaillera contre ses intérêts. M. le Dr Dussault, dit M. Marquis saura vous représenter dignement à Ottawa comme il l'a fait de 1925 à 1930 et prendra vos intérêts. Vous devez en avoir assez en-

THE PRUDENTIAL ASSURANCE COMPANY LIMITED OF LONDON ENGLAND

AVERSÉ À SES ASSURÉS EN 1934 ENVIRON

$15.75 A LA SECONDE

$950.00 A LA MINUTE

$57,035.00 A L'HEURE

$456,270.00 AU JOUR

$2,746,410.00 A LA SEMAINE

$11,901,100.00 AU MOIS

$142,813,190.00 de JANV. à DEC.

Des chiffres aussi éloquents démontrent la confiance d'un nombre toujours plus grand d'assurés — et témoignent de la stabilité de la plus grande entreprise d'assurances de l'Empire britannique.

Vous recevrez sur demande tous renseignements sur la police Prudential qui répond à vos besoins.

Siège social au Canada, 465, rue Saint-Jean, Montréal, P.Q.

PAUL AUDET, B.A.,

Gérant de la succursale-vie à Québec

Edifice Price, Québec

VIE — INCENDIE — ACCIDENTS

UN TABLEAU REVELATEUR

Encore une semaine, du 30 septembre au 5 octobre, et tous les cultivateurs du district agronomique comprenant les comtés de Montmagny, L'Islet, Kamouraska et Témiscouata qui veulent faire quelque chose pour rénover leurs champs fatigués, réfractaires aux cultures de bons fourrages, auront appris ce qu'il leur faut faire pour mettre leurs fermes en état de mieux produire.

Les agriculteurs se sont beaucoup intéressés à la visite du camion-école dans leur paroisse respective. On peut dire cette fois que la science et la démonstration ont fait les trois quarts du chemin pour aller prêter main forte aux cultivateurs. Les promoteurs de cette campagne sur la chaux doivent être complimentés d'une initiative aussi importante et surtout très heureuse.

Nous avons publié la semaine dernière un rapport préliminaire sur le nombre global des analyses des sols faites à ce moment. Depuis, nous avons reçu d'autres renseignements plus détaillés, entre autres un tableau révélateur de l'état physique des sols dans chacune des paroisses qui avaient été visitées dans le temps.

Ceux qui ne se font pas une idée exacte du pourcentage de nos terres déficitaires en chaux, seront édifiés du rapport que nous publions ici indiquant la forte proportion sur chaque lot d'échantillons de sols ayant besoin d'être corrigés par de bons amendements calcaires variant de 2 à 2.5 tonnes par arpent.

Comté de Kamouraska

	Echantillons analysés	% terres acides
Ste-Anne	16	88 %
St-Onésime	15	80 %
Rivière-Ouelle	84	85.7%
St-Pacôme	34	70.6%
St-Denis	44	72.7%
Kamouraska	43	95.3%
Ste-Hélène	28	96.4%
St-Germain	18	88.8%
St-Joseph	69	98.6%
St-André	37	91.7%
St-Alexandre	3[illegible]	80.5%

Ces chiffres invitent à la réflexion ceux qui douteraient encore de la grande importance du problème.

La semaine prochaine, ce sera au tour des cultivateurs du comté de Montmagny à recevoir la visite du Camion sur la chaux. Nous ne croyons pas nécessaire de répeter ici l'itinéraire de cette dernière randonnée, mais il y a lieu d'espérer que les cultivateurs de Montmagny non moins exempts des difficultés qu'éprouvent les résidants de trois autres comtés visités depuis le 1 septembre, se rendront nombreux faire analyser les échantillons des sols qu'ils pourraient soupçonner de manquer de chaux.

Lorsque la chance vient frapper à notre porte on a tort de ne pas lui faire belle façon. Avoir l'avantage de se renseigner aussi facilement on peut appeler cela de la chance, et de la bonne.

•"Note ci-dessous" à ne pas oublier! ONGUENT Cuticura

● Pour chaleur, fatigue, douleur, cuisson des pieds, une légère application d'**Onguent Cuticura**, frictionné doucement, après les avoir baignés dans une bonne mousse d'eau chaude et de **Savon Cuticura**, soulage les muscles fatigués, fait grand bien à la peau, vous réconforte et vous repose.

SACRE-COEUR

Tag day

Tag-Day le 4 et 5 octobre organisé par la paroisse du Sacré-Coeur avec la permission des autorités au profit de l'église. Les jeunes filles qui désirent vendre des "tags" se présenter chez Mme E. Dupuis, 30 ave. Parent.

TENTATIVE DE MEURTRE

On a commencé hier en Cour des Sessions de la Paix l'enquête préliminaire de L. Bourré, accusé de meurtre sur une femme de cette ville. D'après les témoignages rendus à date, il appert que sa victime porte des marques de coups et d'horribles blessures. L'enquête se poursuit.

HOLT, RENFREW

Garçons!

Voici une VALEUR pour vous - - - - -

Complets

serge Fox bleu marine

- 1 culotte de golf
- 1 pantalon long

10.00

Nous croyons ne jamais avoir offert auparavant une valeur égale à celle-là. Au vrai, il nous a fallu des semaines de recherches et d'efforts pour y arriver.

Serge "Fox" bleu marine, la plus belle sur le marché... Veston, gilet, pantalon long et culotte de golf... le tout taillé aussi soigneusement que nos complets les plus exclusifs... au bas prix de $10.00. Grandeurs: 28 à 32.

Les mamans ne tarderont pas à saisir l'importance de cette valeur.

Paletots

pour garçons et jeunesses

Tweeds et cheviots anglais que nous pouvons recommander chaudement. Marines, bruns et gris. Styles des plus nouveaux. Des paletots dont les garçons seront enchantés. Grandeurs: 20 à 37.

7.50 à 27.50

Complets

serge bleu marine pour étudiants

- 2 pantalons longs

15.00

La même excellente qualité que la précédente... la même confection soignée... Veston, gilet et deux pantalons longs. Ce sont des complets remarquablement beaux à un prix remarquablement bas. Grandeurs: 30 à 36.

Rayon des jeunes — troisième étage

Holt, Renfrew & Company Limited

35 RUE BUADE

Quand votre enfant est fiévreux

QUAND votre enfant est fiévreux, la première mesure à prendre n'est pas tant de chercher à réduire la fièvre que d'en faire disparaitre la cause. La cause d'une fièvre simple est généralement une congestion quelque part, le plus souvent dans les organes digestifs.

Les Tablettes Baby's Own ont pour effet d'activer la secrétion de la bile dans le foie et la vésicule biliaire. Cette bile stimule ensuite l'activité digestive et intestinale, aidant ainsi à faire disparaitre la congestion. Il en résulte que la fièvre s'en va ensuite à son tour.

Il est beaucoup plus sensé de procéder ainsi que de faire prendre à l'enfant des remèdes pour couper la fièvre, remèdes qui ne s'attaquent pas à la cause du mal, mais ne font que le prolonger.

Achetez dès aujourd'hui une boite de Tablettes Baby's Own chez votre pharmacien et gardez-en toujours à la maison pour le traitement des malaises de l'enfance tels que fièvres simples, mauvaise digestion, constipation, diarrhée, troubles de dentition, croup et rhumes.

Vous obtiendrez sûrement d'aussi bons résultats que cette mère de Baptiste, Ontario, qui nous écrit ce qui suit: "J'ai dix enfants et, depuis près de 22 ans, j'ai toujours obtenu de merveilleux résultats des Tablettes Baby's Own. J'en ai constamment sous la main, et lorsqu'un de mes bébés était fiévreux, agité ou faisait ses dents, je lui donnais des Tablettes Baby's Own, ce qui le calmait et favorisait invariablement un sommeil reposant, sans aucun effet préjudiciable. Je n'ai jamais rien trouvé qui leur soit comparable comme laxatif, non seulement pour les bébés, mais aussi pour les enfants plus avancés en âge. Jamais, je n'ai passé de nuits blanches, grâce aux Tablettes Baby's Own."

Les Tablettes Baby's Own sont sûres, inoffensives et agréables à prendre, même pour les bébés les plus délicats. Et elles sont si peu coûteuses, qu'il y a économie à les donner aux enfants jusqu'à l'âge de 12 ans. Chaque boite est accompagnée du mode d'emploi, ainsi que d'un certificat de sécurité signé par une autorité. Votre pharmacien les tient.

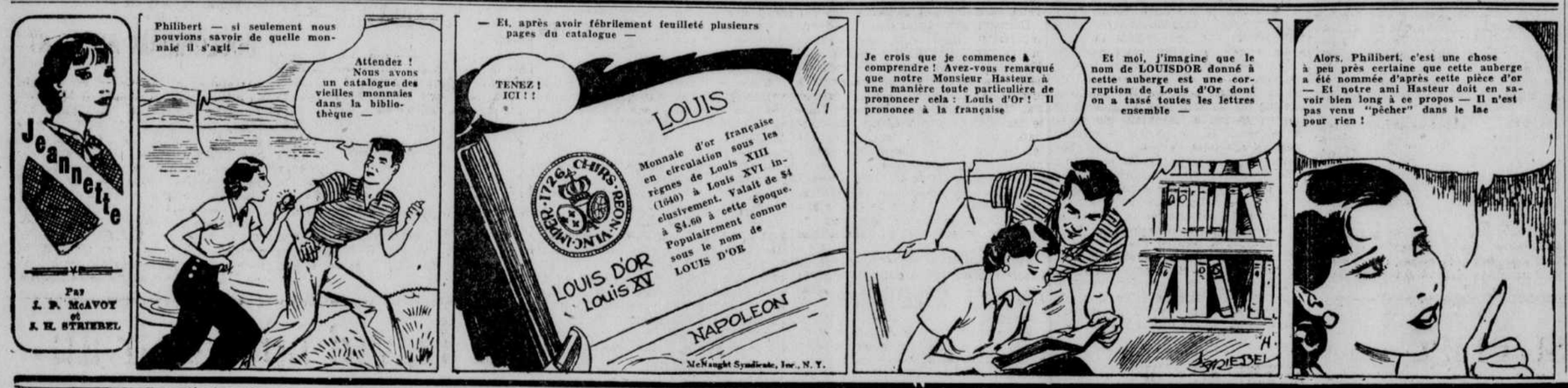

FEUILLETON DU "SOLEIL"

COUSINE YVETTE

par

MAX DU VEUZIT

No 8

Et, probablement, pris d'un besoin de la convaincre, je couvris de baisers sa petite menotte.

— Vous êtes fou ! fit-elle brusquement et d'une voix altérée, en se reculant.

Dans son mouvement de recul, elle fit tomber le tabouret de piano.

Au bruit, Mlle Katt s'éveilla en sursaut.

— Eh bien ! miss, votre colère n'est pas encore passée ?

— Parbleu, non ! Tout le monde s'est donné le mot pour me contrarier aujourd'hui !... Jusqu'à M. de Parrois qui se moque de moi ! Venez-vous, mademoiselle Katt ?

Et sans attendre celle-ci, qui pliait son ouvrage, elle sortit du pavillon avec une hâte fébrile.

Elle avait agi si vite que j'étais resté debout, subitement dégrisé.

L'Anglaise vit mon air abruti et se mit à rire.

— Miss vô étonne, monsieur de Parrois ?

— Un peu...

— C'est oune charmante enfant ! Moâ, qui la connais, l'aimais beaucoup. Vô l'aimerez beaucoup aussi, quand vô la connaitrez mieux.

Je bredouillai quelques paroles d'approbation sur les mérites de son élève, puis, craignant la loquacité de l'Anglaise, je sortis vivement.

J'étais profondément troublé, et ne comprenais rien à l'émoi qui m'avait poussé à couvrir de baisers la main de cette gamine....

En rentrant au château, je vis M. de Kervec qui se promenait de long en large, l'air fort agité.

— Yvette a encore fait des siennes ! me dit-il, en m'apercevant.

— Au sujet de sa leçon de piano ?

— Ah ! vous êtes au courant ?... Cette enfant est insupportable ! Sa maitresse vient de me signifier qu'elle ne lui continuerait plus ses leçoçns.

— Cette dame s'est peut-être fâchée un peu vite ; Yvette n'a sans doute pas tous les torts.

— En tout cas, je suis obligé de punir la coupable, et cela me coûte beaucoup. Nous allons en excursion en mer, aujourd'hui, et je vais être privé d'elle.

Il soupira et j'eus un sourire de le sentir si faible pour Yvette.

— Vous souriez, mon cher, continua-t-il ; si vous saviez comme cette enfant s'entend à tout ! C'est un vrai plaisir pour moi que de lui confier, sous ma surveillance, le commandement de mon yacht !

— Dans ce cas, ne la punissez pas.. Faites-le et pour vous et pour moi, qui aurais été heureux de constater son habileté en matière de navigation. Mlle Yvette doit, d'ailleurs, regretter déjà son manque de bonne volonté.

— Je le crois, fit-il, heureux de m'entendre défendre sa fille.

Il hésita...

— Soit, après tout ! Je lui ferai subir une forte mercuriale, et tout sera dit...

— o —

Après le déjeuner, pendant que nous nous dirigions vers la cale où le yacht de M. de Kervec était attaché, Yvette s'approcha de moi.

— Je n'ai pas de compliments à vous adresser, monsieur de Parrois ! me dit-elle.

— A quel sujet, mademoiselle ?

— Je ne vous avais par chargé de plaider ma cause auprès de mon père. Vous auriez pu vous en dispenser. J'ouvris des yeux étonnés.

— Je croyais vous faire plaisir, mademoiselle ; je regrette d'avoir si mal réussi.

— Vous aviez pourtant bien vu que je tenais à rester à la maison aujourd'hui.

— Aucunement ! Je ne pouvais supposer un pareil désir ... Au contraire ! Il me semblait que cette promenade en mer devait vous tenter.

— Dans un autre moment, je ne dis pas ; mais cet après-midi, j'avais des raisons pour vouloir garder la chambre.

Je la regardai avec surprise.

— Mon Dieu ! fit-elle, dépitée, ne me regardez pas ainsi ! On croirait que je suis une personne extraordinaire.

— C'est un peu l'effet que vous me faites.

— J'en suis extrêmement flattée, monsieur de Parrois ! Et puis-je savoir pourquoi vous me jugez ainsi ? N'ai-je pas le droit de rester à la maison si bon me semble ?

Elle paraissait très irritée et, pendant qu'elle parlait, son pied nerveux grattait les cailloux de l'allée et les envoyait rouler à quelques mètres.

— Il me semble que vous exagérez mes torts, mademoiselle. Vous me cherchez querelle. Je ne veux pas vous suivre sur ce terrain. J'ai eu tort de m'occuper, ce matin, de ce qui ne me regardait pas ; une autre fois, je serai plus réservé. En attendant, agréez toutes mes excuses de l'avoir fait.

Je m'éloignai d'elle, la laissant toute décontenancée de ma vive sortie.

Je rejoignis le groupe des dames et ne fis plus attention à elle. J'eus même soin d'être très empressé auprès d'une de ses meilleures amies, Claire Devaire, qui était aussi de la partie.

Au fond, j'étais furieux ! C'était la première fâcherie que j'avais avec Yvette et je trouvais absurde d'en être si affecté. Je me demandais comment, moi, un homme de trente ans, je pouvais attacher tant d'importance aux faits et gestes d'une gamine de dix-sept ans, véritablement très mal élevée.

Et cependant, j'étais si vexé que, dans mon for intérieur, je souhaitais la punir et me venger de son despotisme ; la punir en ne paraissant pas touché de notre brouille, et me venger en la traitant de quantité négligeable.

Si j'avais été plus logique avec moi-même, j'aurais trouvé ma manière d'agir encore plus absurde que tout le reste, car, tout l'après-midi, j'évitai de parler et de regarder Yvette et, pour bien lui dissimuler mon dépit, je me montrai d'une gaité folle.

Jamais je n'avais eu une verve aussi endiablée que ce jour-là et, grâce à mes nombreuses saillies, on rit ferme sur le pont du yacht.

Yvette, seule, resta sombre ; elle ne se mêla que très peu à notre groupe et, silencieusement, elle alla s'accouder sur le rebord du bateau.

Inconséquence du coeur humain, plus je la voyais triste, plus ma bonne humeur apparente augmentait.

Plusieurs fois, M. de Kervec appela la jeune fille pour lui faire exécuter quelques petites manoeuvres ; mais chaque fois celle-ci secoua la tête, disant :

— Non, père ! Je n'ai pas d'entrain, aujourd'hui. Je ferais un triste matelot.

— Et moi qui ai promis à M. de Parrois de lui montrer tes talents !

— Ce sera pour une autre fois, mon papa.

De nouveau, elle s'abimait dans sa rêverie, les yeux au loin.

On servit une légère collation, composée de viandes froides et de gâteaux, et Clotilde appela sa jeune soeur pour l'aider.

Gracieuse, avec un sourire adorable, car elle savait, malgré tout, se rendre aimable et faire plaisir, ma petite cousine tendit à chacun l'assiette de gâteaux.

Quand elle me la présenta, je sentis ses yeux rivés sur les miens, mais je me gardai bien de répondre à son regard et, tout en me servant, je continuai de parler avec Mlle Claire Devaire.

Le soir, j'observai la même façon d'être vis-à-vis d'elle ; je tenais à lui donner une bonne leçon... Une leçon de quoi ? Je ne sais pas trop ! Mais sa désapprobation m'avait été désagréable. J'avais agi pour lui faire plaisir et, paf ! Mademoiselle trouvait que je m'étais occupé de ce qui ne me regardait pas !

Cette insupportable gamine oubliait réellement que j'étais l'hôte de son père... un hôte très orgueilleux de ses prérogatives !... Elle me traitait comme un gamin de son âge !.. J'en avais assez d'être un jouet dans ses petites mains !... Bref, un tas de mauvaises raisons que je ressassais pour bien étayer ma colère et lui faire sentir qu'elle devait avoir des égards pour moi...

Aujourd'hui, je trouve ridicule mon attitude de ce jour-là et, pourtant, je t'assure qu'alors j'étais sérieusement fâché contre elle.

La soirée se termina par des danses. Naturellement, je n'allai pas inviter Yvette, mais celle-ci vint vers moi au moment où je reconduisais à sa place une de ses soeurs. Elle me dit :

— Je vous ai gardé la prochaine valse, monsieur de Parrois.

J'eus envie d'abord de prétexter un engagement avec une autre danseuse mais je pris en pitié son air suppliant.

— Je vous remercie, mademoiselle; j'allais vous la demander.

Un éclair de joie brilla dans ses yeux.

Quand le piano, au son duquel on dansait, préluda la valse retenue par Yvette, j'allai chercher celle-ci.

Nous dansâmes silencieusement pendant la première partie. Et, de nouveau, je me trouvai absurde d'être si ému en la sentant dans mes bras.

— Savez-vous pourquoi, monsieur de Parrois, j'aurais tant voulu rester ici, tantôt ? me dit-elle enfin.

— Cela ne m'intéresse pas, mademoiselle.

— Méchant ! fit-elle, pendant que ses yeux se remplissaient de larmes. Je vous le dirai quand même. C'était pour avancer la petite layette dont je vous ai parlé... Vous voyez bien que ce n'était pas mal.

Je me tus, ne sachant quoi dire devant une si touchante excuse.

— Croyez-vous que sans cela, ce matin, je vous aurais refusé d'aller m'excuser auprès de ma maitresse de piano comme vous me le demandiez pour... vous faire plaisir.

Elle appuya sur le "vous" avec intention.

— Je ne me souviens pas que vous ayez pris ce dernier prétexte pour me le refuser, répliquai-je, un peu féroce devant une si facile capitulation.

— Parce que je n'aime pas à paraitre meilleure que je le suis. Et c'est fini maintenant ?...

— Quoi donc ?

— Notre brouille ?

— Mais, mademoiselle, il me semble que votre confidence de ce soir n'a en rien atténué mes torts envers vous.

— Comme les hommes sont orgueilleux ! murmura-t-elle. Vous revenez encore là-dessus ! Va-t-il me falloir vous faire d'autres excuses ?

— Oh ! C'est inutile !... Je vous affirme que je n'ai pas attaché d'importance à cet incident... Sur le moment, je fus navré de vous avoir déplu, puis en pensant que je n'avais agi que dans un but amical et pour votre bien, mes remords s'atténuèrent.

Elle ne répondit rien et nous achevâmes silencieusement la valse.

Pendant deux ou trois jours, il résulta de cette petite altercation un peu de froid entre nous.

J'étais plus cérémonieux avec ma jeune cousine, et elle montrait beaucoup plus de réserve avec moi. Cela aurait pu durer longtemps sans son caractère prime-sautier qui la poussa à me taquiner à nouveau.

— o —

Un après-midi qu'il pleuvait et que ces dames — la mère et les filles — étaient allées assister à la réunion préparatoire d'une fête de charité, je restai seul au château, M. de Kervec étant sorti de son côté, pour remplir je ne sais quels devoirs, à la mairie de Dinard.

Je m'étais installé, bien douillettement, au fond d'une bergère d'osier placée sur la terrasse, à l'abri de la pluie.

Décidé de ne pas bouger d'une semelle par ce mauvais temps, je me proposais tout simplement de passer mon après-midi à lire.

Quand ces dames s'éloignèrent, Yvette — qui a toujours de gentilles attentions pour les hôtes du château et principalement pour moi, je le reconnais malgré nos coutumières disputes — Yvette, dis-je, m'apporta les journaux de Paris. Ceux-ci étaient encerclés de leurs bandes, personne ne les ayant encore ouverts.

— Ne vous ennuyez pas trop en notre absence, mon cousin, me jeta-t-elle avec un bon sourire d'encouragement.

(à suivre)

Le TIRAGE du "Soleil" *quotidien dépasse, dans la ville comme dans la campagne, celui de TOUS les autres journaux français et anglais du soir et du matin réunis.*

LE SOLEIL

Le sentiment n'y fait rien
Si vous annoncez dans le journal qui est lu, vos marchandises se vendront.
A Québec, tout le monde lit "Le SOLEIL", il va de soi que vous devez y annoncer ce que vous avez à vendre.

54e ANNEE—No 234 QUEBEC, MERCREDI 2 OCTOBRE 1935 EDITION QUOTIDIENNE — PRIX : DEUX CENTINS

LA LUTTE POLITIQUE

MacKENZIE KING

Le bureau national du parti libéral à Ottawa annonce que le chef du parti tiendra des assemblées dans Ontario durant les derniers jours de la campagne électorale. Le T. H. M. King parlera demain soir, le 3 octobre, à Port Arthur, le 5 à Barrie, le 7 à Windsor, le 8 à Toronto, le 9 à Ste-Catherines, le 10 à Brockville et le 11 le chef libéral viendra dans la province de Québec tenir une assemblée à Montréal.

M. LAPOINTE A MONTREAL

L'ancien ministre de la Justice dans le cabinet King, l'honorable Ernest Lapointe, tiendra une grande assemblée demain soir à Montréal avec les principaux candidats libéraux de la métropole. Plusieurs discours seront prononcés et celui de M. Lapointe sera irradié de 10 h. à 11 h. par le poste CKAC.

En revenant à Québec, l'hon. M. Lapointe arrêtera à Shawinigan Falls pour y tenir, vendredi, une grande assemblée régionale en faveur du candidat libéral dans la division de Grand'-Mère.

A ST-SAUVEUR

La fin de semaine sera fort active dans le comté de Quebec-Ouest où M. Charles Parent défend la cause libérale. Vendredi soir, l'honorable Fernand Rinfret, ancien secrétaire d'état du Canada, parlera à une grande assemblée au Patronage Laval et, dimanche soir, l'honorable Lucien Cannon parlera à Saint-Malo en faveur de la candidature de M. Parent. Dans l'après-midi, M. Cannon parlera à Ste-Germaine de Dorchester et l'on se demande si M. Onésime Gagnon relèvera le défi que l'ancien solliciteur général du Canada lui a lancé.

CARDIN A QUEBEC

L'honorable P.-J.-A. Cardin, ancien ministre de la Marine dans le cabinet King, viendra à Québec mercredi prochain, le 9 courant, pour adresser la parole au cours d'une grande assemblée à l'Aréna, dans la division électorale de M. Charles Parent.

L'HON. L. CANNON

L'ancien solliciteur général tient ce soir une grande assemblée libérale à La Tuque dans le comté de Laflèche-St-Maurice. Plusieurs chefs politiques de la région participeront à cette réunion.

UNE LETTRE DE M. GERARD LACROIX

M. Gérard Lacroix, avocat, vient d'adresser à M. Wilfrid Lacroix, architecte candidat libéral officiel dans Québec-Montmorency une lettre dans laquelle il dément les affirmations fausses à l'effet que M. Wilfrid Lacroix aurait souscrit de l'argent pour aider les conservateurs à battre

(Suite à la page 9, 2e col.)

L'HISTOIRE ELECTORALE

Le "Soleil" croit intéresser ses lecteurs en publiant ci-dessous un précis de l'histoire électorale des comtés fédéraux de la province de Québec :

HOCHELAGA

En 1867, l'hon. Antoine-Aimé Dorion, libéral, est élu par 23 voix de majorité. — M. Dorion fut ministre de la Justice dans le ministère Mackenzie en 1874; nommé juge le 1er juin 1874.— Il était alors député de Napierreville.

En 1872, l'hon. Louis Beaubien, cons. est élu par 518 voix de majorité.

En 1874, Alphonse Desjardins, cons. est élu par acclamation; réélu en 1878 par 687 voix de majorité; en 1882 par acclamation; en 1887, par 202 voix de majorité.— Nommé sénateur pour la division de Lorimier le 1er octobre 1892.

A l'élection partielle du 21 octobre, le Dr S. Lachapelle, cons. est élu par acclamation, et battu en 1896 par J.-A.-C. Madore, libéral qui eut 506 voix de majorité.

M. Madore fut réélu en 1900 par 6050 voix de majorité contre le Dr Lachapelle. — Nommé juge le 5 décembre 1903.

A l'élection partielle de février 1904, L.-A.-A. Rivet, libéral, est élu par 98 voix de majorité contre A.-A. Bernard, cons.; réélu en 1904 par 593 voix de majorité contre le même adversaire; en 1908 par 1850 voix de majorité contre Louis Coderre, cons.; puis battu en 1911 par L. Coderre qui eut 1373 voix de majorité.

Nommé ministre (Secrétaire d'Etat) dans le ministère Borden le 29 octobre 1912, l'hon. Louis Coderre est réélu par 2373 voix de majorité contre Léopold Doyon, nationaliste. — Nommé juge en 1915.

Aa l'élection partielle du 8 octobre 1915, l'hon. E.-L. Patenaude est élu par acclamation.

En 1917, L.-E. Lesage, libéral, est élu par plus de 9,000 voix de majorité contre Gédéon Martel, ouvrier et C Dignard, indépendant.

En 1921, Ed.-Chs. St-Père, libéral, est élu par 17.829 voix de majorité contre J.-R.-L. Ayotte. — M. St-Père est également réélu aux élections générales de 1925, 1926 et 1930.

HUNTINGDON

En 1867, l'hon. John Rose,

(Suite à la page 9, 3e col.)

INDEPENDANCE GARANTIE

Vienne, 2. (Trad. de CP-Havas) — Les journaux de cette ville conviennent que l'indépendance autrichienne est suffisamment garantie dans la lettre par laquelle sir Samuel Hoare a répondu aux questions du gouvernement français touchant la sécurité collective en Europe. "Cette réponse est d'un caractère général, dit l'officieux "Reichspost"; elle ne fait mention d'aucun cas particulier. Mais l'Angleterre n'en est que plus liée par un document qui ne prévoit aucune exception. Il semble qu'elle veuille assumer d'autant plus d'obligations en Europe que la France sera prête à seconder sa politique africaine".

Des ouvriers se disent en faveur des taximètres

MORT SUBITE

Une jeune fille, mademoiselle Felixine Boissinot, employée dans la famille de M. Labrecque 242, rue Fraser, est morte subitement vers 5 heures, hier après-midi, sur la Grande-Allée. Ses restes mortels ont été transportés à la morgue. Tous renseignements concernant la défunte seront reçus à la morgue Moisan, rue Saint-Joseph.

REUNION DES EMPLOYES DE RESTAURANTS

Les employés d'hôtels et de restaurants se sont réunis hier aux quartiers généraux des Unions Internationales — Bienfaits de l'unionisme.

Les employés d'hôtels et de restaurants, hommes et femmes, se sont réunis nombreux, hier soir aux quartiers généraux des Unions Internationales. Cette assemblée était sous la présidence de M. Emile Légaré qui a tenu à les féliciter d'être venus en aussi grand nombre. Le premier orateur fut M. Louis Larose qui expliqua à l'assistance ce qu'est l'organisation ouvrière le but des unions internationales et déclara que le moment était venu pour les employés d'hôtels et de restaurants de rejoindre leur union déjà formée afin d'augmenter son influence. Il leur donna d'excellents conseils et insista sur la nécessité de l'organisation ouvrière comme moyen de les protéger.

Invité à prendre la parole M. Jos Matte félicita les dames et jeunes filles d'être accourues en aussi grand nombre à l'appel des organisateurs de cette assemblée. Il fit remarquer que les conditions de salaires et de travail de cette catégorie d'employés étaient mauvaises et bien inférieures à celles dont jouissent les employés d'hôtel et des restaurants d'Ottawa, de Toronto et autres villes importantes. Il déclara que cet état de chose provenait du fait que dans la province de Québec ils n'étaient pas organisés. L'orateur expliqua le résultat de la conférence tenue à Montréal sous les auspices de la Commission du Salaire minimum et qui fera bientôt l'objet d'une ordonnance. Il invita chaleureusement tous les auditeurs à faire partie de l'Union des Employés d'hôtels et de restaurants déjà formée à Québec et qui comprend les cuisiniers, les filles de chambres, les filles de tables, de cuisines, enfin tous les employés d'hôtels.

(Suite à la page 11, 6e col.)

LE PARC NATIONAL

On estime que 25,000 automobiles ont transporté, au cours de la belle saison, plus de 150,000 visiteurs dans les différentes sections du Parc National des Laurentides, cette riche réserve forestière administrée par le gouvernement provincial. Ces statistiques démontrent comment s'accroit d'année en année la popularité de cette immense réserve qui est considérée comme le paradis des pêcheurs dans la province de Québec. La saison de pêche qui vient de prendre fin avec les derniers jours de septembre, a été excellente cette année dans le Parc National des Laurentides.

Le Conseil Général des Syndicats Catholiques s'est prononcé hier en faveur du taximètre obligatoire pour tous les taxis — Le salaire des chauffeurs.

Considérant que sans règlementation les chauffeurs de taxis ne pourront toucher des salaires raisonnables et qu'il ne peut y avoir de règlementation sans l'imposition obligatoire des taximètres, le Conseil Général des Syndicats Catholiques de Québec s'est prononcé, hier soir, en faveur du taximètre obligatoire pour tous les taxis. Ces taximètres devraient être scellés et sous contrôle des inspecteurs de la ville ou du gouvernement afin que le public soit protégé contre certains abus qui se sont commis dans le passé.

Cette question fut soulevée à la suite du rapport de l'exécutif annonçant qu'une délégation de chauffeurs de taxis désirait que le Conseil Général appuie cette suggestion. On a révélé que les chauffeurs de taxis gagnent si peu actuellement qu'ils sont obligés de se mettre sur les secours directs pour vivre. Ceux qui reçoivent les salaires les plus élevés ne touchent paraît-il que $12 à $13 par semaine pour 84 heures d'ouvrage et ils sont obligés de travailler le dimanche pour rien. Les compagnies de taxis elles-mêmes demandent que l'on impose des taximètres scellés par le gouvernement ou par la ville. De cette façon les chauffeurs ne pourront pas jouer avec les taximètres et les clients seront certains de payer pour le trajet qu'ils ont fait. La course à prix fixes n'est pas juste pour ceux qui ne font que quelques arpents. La règlementation est le meilleur moyen d'arrêter la concurrence ruineuse et d'assurer des salaires raisonnables aux chauffeurs de taxis comme aux ouvriers en général et cette règlementation, en ce qui concerne les taxis, ne peut se faire si on n'impose pas les taximètres. Le secrétaire du Conseil a été chargé

(Suite à la page 10, 5e col.)

PROGRES DE LA CONSTRUCTION DANS QUEBEC

La construction a fait un bond à Québec durant le mois de septembre 1935 et M. R. Bellcau, comptable du département des permis, a enregistré 50 demandes pour une valeur de $168,454. soit près de $12,.000. de plus que dans le mois correspondant de l'an dernier. C'est le quartier Champlain qui a remporté la palme cette année en septembre avec 7 permis valant $72,455. et les quartiers Montcalm et St-Roch viennent ensuite avec une valeur de $38,450. et de $32,535. Les trois quartiers où il y a le moins eu de constructions nouvelles en septembre sont St-Jean Baptiste, St-Sauveur et Limoilou.

Durant les neuf premiers mois de l'année 1935, 362 permis ont été enregistrés pour une valeur de $1,524,-200., contre 419 permis valant $329,-589., au cours de la période correspondante de l'an dernier. Voici les statistiques officielles du département des travaux publics pour le mois dernier :

Quartier	Nombre de permis	Valeur
Champlain	7	$72,455.00
St-Jean Baptiste	10	7,324.00
Montcalm	7	38,450.00
St-Sauveur	13	6,222.00
St-Roch	7	32,535.00
Limoilou	6	11,468.00
Total	50	$168,454.00
Septembre 1934	42	45,518.00
Neuf premiers mois 35-362		$1,524,200.00
Neuf premiers mois 34-419		329,589.00

L'Université Laval continue sa marche ascendante vers l'avenir

La séance inaugurale de l'année académique qui a eu lieu hier soir à l'Université Laval a été une belle démonstration du progrès accompli par notre grande institution d'enseignement—Le recteur, Mgr Camille Roy préside.

"Si l'on veut être de l'élite des jeunes qui étudient, qui réfléchissent, qui savent, que l'on mette à son programme de travail, non seulement la science technique et professionnelle que l'on est venu chercher à l'Université, mais une culture générale, surtout philosophique, qui sera la base solide de toutes les ambitions intellectuelles, et de toutes les constructions d'idées que l'on voudra élever au profit de la société." Telles sont les paroles qu'adressait Mgr Camille Roy, P.A., V.G., aux étudiants hier soir, commentant la création de la Faculté de Philosophie à l'issue de la séance inaugurale de l'année académique. Mgr le Recteur avait à ses côtés Son Excellence Mgr F.-X. Ross, évêque du diocèse de Gaspé, et M. le professeur Emile Sergent, de la Faculté de Médecine de Paris. Tous les professeurs, titulaires, agrégés ou chargés de cours, avaient pris place sur la scène de la salle des Promotions. On remarquait Mgr L.-A. Paquet, P.A., V.G.H., doyen de la Faculté de Théologie, M. le chanoine Arthur Robert, doyen de la Faculté de Philosophie; Mgr François Pelletier, P.A., doyen de la Faculté des Arts; M. le docteur P.-C. Dagneau, doyen de la Faculté de Médecine; M. le juge Ferdinand Roy, doyen de la Faculté de Droit; M. l'abbé Honorius Bois, directeur de l'Ecole Supérieure d'Agriculture; et M. l'abbé Arthur Maheux, secrétaire général de l'Université. Les étudiants et quelques invités remplissaient la salle.

Les doyens des diverses facultés ont tour à tour fait le bilan des activités de leur faculté respective au cours de la dernière année et ils ont commenté devant leur auditoire distingué les principales initiatives et la vie essentielle de chacune. M. l'abbé Honorius Bois, directeur de l'Ecole Supérieure d'Agriculture de Ste-

(Suite à la page 11 1ère col.)

UNE NOYADE

North Bay, Ont., 2. — Fernand Letarte, âgé de huit ans, et dont les parents demeurent à La Sarre, Qué., a été tué hier quand l'automobile qu'il occupait a plongé dans un fossé, sur le boulevard Ferguson, à trente milles d'ici. Les parents de l'enfant, ainsi que ses quatre frères et soeurs s'en sont tirés idemnes.

M. PERRAULT PARLE DANS SA DIVISION

Le Ministre de la Voirie et des Mines adresse la parole au cours d'une assemblée contradictoire entre trois candidats dans le comté de Drummond-Arthabaska.

Ste-Clothilde de Horton, 2. (Spéciale). — L'honorable Joseph - Edouard Perrault, ministre de la Voirie et des Mines, a adressé la parole ici hier en faveur de M. Wilfrid Girouard, candidat libéral, au cours d'une assemblée contradictoire entre les trois candidats en lice dans Drummond-Arthabaska.

"Personne ne peut nier, a déclaré M. Perrault, que l'administration conservatrice, malgré le travail que s'est imposé M. Bennett, a été une faillite complète. Depuis cinq ans, les cultivateurs n'ont eu surtout que les marchés qui leur étaient offerts par le ministre de l'Agriculture de la province de Québec, mon estimé collègue, l'honorable Adélard Godbout. Comme le disait M. Hepburn à Québec, le Canada n'aura de marchés pour ses produits que lorsque le parti libéral aura redonné au pays la politique qui lui convient".

Plus loin, au cours de ses remarques, le Ministre de la Voirie et des Mines ajoutait: "Ce n'est pas le procès de M. King que nous devons faire en ce moment. Le peuple veut juger l'administration de M. Bennett. Quand M. King était le premier ministre du Canada, le pays était prospère. Voilà pourquoi l'électorat qui n'a pas besoin de longs discours pour comprendre cela, veut ramener le chef libéral au pouvoir."

Le ministre de la Voirie a fait ces remarques au cours d'une assemblée contradictoire qui mettait en présence, M. Wilfrid Girouard, candidat libéral, M. Roland Provencher candidat conservateur, et M. Lalumière candidat steveniste. Le candidat conservateur était accompagné de M. Joseph Ma-

(Suite à la page 11, 8e col.)

LES JEUX DE HASARD A LA COUR D'APPEL

Les jeux de quilles et de billard, et en certains cas le patinage, peuvent être assimilés à des jeux de hasard, a prétendu hier en Cour d'Appel Me Pierre de Varennes, qui voulait faire casser la sentence imposée par la Cour des Sessions de la Paix à Robert Darveau, trouvé coupable d'avoir tenu une maison de jeux parce qu'on y avait trouvé des "slot machines".

Ces machines, a dit M. de Varennes, requièrent de l'habileté et les pièces de cinq sous qu'elles donnent quelquefois ne sont pas un gain mais une invitation à l'amateur de jouer de nouveau. Si de pareils jeux sont illégaux, a ajouté l'avocat, il faut déclarer illégal et criminel de tenir une salle de billard ou de quilles, puisqu'il faut payer pour jouer à ces endroits. Et il est de même criminel aux propriétaires de patinoires de permettre au meilleur patineur, après concours de continuer à patiner gratuitement.

Sir Mathias Tellier, avant de laisser Me Valmore Bienvenue répondre pour la Couronne à ces arguments a implicitement exprimé l'avis que ces opinions de M. de Varennes ne peuvent être acceptées par la Cour d'Appel.

ASSEMBLEES DU NOTAIRE VERVILLE

Le candidat libéral dans la division de Lotbinière, M. J.-A. Verville, tiendra plusieurs assemblées dans son comté d'ici quelques jours. Le candidat libéral sera accompagné de l'honorable J.-N. Francoeur, ministre des Travaux Publics, de la Chasse et des Pêcheries, et de plusieurs orateurs distingués.

Voici la liste de ces assemblées de M. Verville :

Jeudi le 3 octobre, à 2 h. 30, à St-Lambert.

Jeudi le 3 octobre, à 7 h. 30, à Ste-Etienne.

Dimanche le 6 octobre, après la messe paroissiale, à St-Louis de Lotbinière.

Dimanche, à 2 h. 30 p. m. à Ste-Emilie.

Dimanche, à 7 h. 30, à Deschaillons.

UN HIVER HATIF

Harrisburg, Pa., 2 — On annonce chez les devins et tous ceux qui professent une connaissance considérable des saisons que l'hiver sera hâtif et rigoureux. A Quarryville que l'on surnomme la capitale des blaireaux (un des criteria de la rigueur des hivers aux Etats-Unis), on déclare que l'hiver sera extrêmement rigoureux. Le verdict de Quarryville étant considéré depuis nombre d'années comme le plus juste, tous les devins ont opiné dans ce sens.

LE REVENU NATIONAL

Ottawa, 2. (P. C.) — L'impot sur le revenu a rapporté la somme de $2,-479,000. durant le mois de septembre 1935. C'est une augmentation de $381,111. sur le mois correspondant de l'an dernier. La rentrée de l'impôt sur le revenu durant les six derniers mois a rapporté la somme de $63,-767,436.

LA VILLE SE DEFEND A LA COUR D'APPEL

Me J.-E. Chapleau veut faire sanctionner ce principe qu'on ne peut obtenir des dommages de la ville sans lui avoir donné un avis préalable, avant la période pour laquelle on intentera une action.

Me J.-E. Chapleau, chef du contentieux municipal, a soulevé une question juridique très intéressante, hier, en Cour d'Appel. Comme le "Soleil" l'a déjà annoncé, la ville en appelle d'un jugement de l'honorable Roméo Langlais, de la Cour Supérieure, la condamnant à payer $100 de dommages à M. Ludger Boucher, de la 9e Avenue, à Limoilou. Me Chapleau prétend que le jugement en première instance doit être renversé parce que la Cour a accordé une indemnité au demandeur pour cinq mois de dommages, alors que suivant la Charte il ne pouvait réclamer que pour la période s'écoulant entre la date de son avis officiel à la ville et la date de l'inscription de son action. Conséquemment, la Cour Supérieure, d'après Me Chapleau, aurait dû accorder une indemnité au demandeur seulement pour un mois, plus précisément du 11 juillet au 30 août.

L'action avait été intentée par Me J.-A. Nadeau, pour le demandeur, parce que celui-ci souffre du voisinage de l'écurie municipale, 9e Rue, à Limoilou ; il se plaignait en Cour Supérieure, des odeurs nauséabondes, des mouches et du bruit des chevaux la nuit. Cette écurie est sise sur l'emplacement d'un ancien poste de police. Le 11 juillet 1934, M. Boucher donnait avis à la ville de faire cesser tous ces inconvénients et, le 30 août, il intentait son action en dommages, réclamant $500. L'action avait été contestée par la défenderesse, qui avait fait valoir en première instance la nécessité d'une écurie municipale, et le fait qu'elle est la mieux tenue du genre.

(Suite à la page 5, 2e col.)

LA PAROISSE DE SCOTT EST DANS LE DEUIL

Saint-Maxime de Scott, 2. (D. N. C.) — La mort vient de frapper l'une des familles les plus avantageusement connues de notre région. C'est avec regret que nous annonçons la disparition de madame Magloire Moreau, née Delvina Leclerc, décédée ici, à l'âge de 74 ans, après une longue maladie qui l'avait obligée en ces derniers neuf jours à garder la chambre.

Madame Moreau était une de ces vaillantes canadiennes qui se dévouent pendant toute leur vie à l'éducation et à la direction de leur famille. Intrépide, toujours prête à se sacrifier pour les siens, elle manifesta toujours une foi profonde en Dieu et dans la Providence. Depuis 16 ans, elle avait perdu son époux et s'était trouvée à la tête d'une nombreuse famille pour laquelle elle se dévoua constamment. Energique, droite, généreuse et pieuse, elle conserva jusqu'à sa dernière heure une dévotion fervente et remit généreusement son âme à Dieu, après avoir offert le sacrifice de sa vie pour le bonheur de ses enfants. Sa mort comme sa vie fit l'admiration de tous.

Madame Moreau laisse pour déplorer sa perte, M. l'abbé Domicile Mo-

(Suite à la page 6 3e col.)

PREVENU CAPTURE SANS DIFFICULTE

Les détectives municipaux recevaient récemment un message de la police montréalaise leur demandant de retrouver à Québec un individu du nom de Rosen recherché pour escroquerie. Le détective Tanguay fut chargé par le lieutenant détective Lauréat Lacasse de retrouver Rosen et il eût tôt fait de localiser l'homme dans une maison de la rue St-Jean. Se voyant pris au gite, Rosen ne fit aucune résistance et il suivit le détective au poste. Le détective Buisson, de Montréal, est parti hier soir pour la métropole avec le prisonnier.

NOUVEAU CROISEUR

Brest, France, 2. (P. A.) — Le premier des quatre cuirassés mis en chantier par la France, le "Dunkerque" a été lancé aujourd'hui. C'est le plus gros navire de guerre construit par la France depuis la guerre.

A GIBRALTAR

Gibraltar, 2 (PA) — Le vapeur "Kaiser-I-Hind" est arrivé ici hier ayant à son bord trois fameux aviateurs anglais et le maréchal de l'air, sir Robert Brooke-Popham, commandant en chef des forces aériennes de défense de la Grande-Bretagne.

LE CYCLONE AU CANADA

Halifax, 2. (Trad. de la C.P.)—Le cyclone qui, après avoir causé 64 pertes de vie et des dégâts estimés à $5 millions dans les îles du sud continue à se déplacer en direction du nord-est, menace maintenant les parages néo-écossais. Mais les météorologistes ont prévenu à temps les navigateurs, et on croit que les chalutiers et goélettes de pêche — canadiens, américains, terre-neuviens, espagnols, français et portugais — iront se mettre à l'abri sur la côte méridionale de Terre-Neuve. La tempête a traversé hier soir la route généralement suivie par les navires mais ceux-ci s'en étaient éloignés à une distance respectueuse.

Les départs de colons remis à l'an prochain

La saison est actuellement trop avancée pour que les colons puissent avantageusement s'installer dans les régions nouvelles — L'oeuvre de M. Vautrin.

Il n'y aura plus de départ de colons pour les régions nouvelles de la province cette année-ci, parce que la saison est trop avancée. Hier, l'honorable Irenée Vautrin a demandé à ses officiers de ne plus organiser de départs. Toutefois, les femmes et les enfants de colons continueront à aller rejoindre leurs chefs sous la protection d'un officier du ministère et d'une garde-malade. Nous disions hier que treize familles partiront de Québec vendredi soir pour aller à Clericy, en Abitibi.

L'honorable I. Vautrin, avec le concours de ses dévoué employés et des sociétés diocésaines de colonisation, a accompli un travail de géant depuis que la Législature a adopté son plan national de Colonisation, au mois de mai dernier. Les plus optimistes s'attendaient alors que l'on pourraient peut-être placer 3,000 colons au cours de l'été. Plus de 4,000 ont été établis, exactement 4,092. C'est un succès qui fait honneur au dévouement et à l'intelligent travail du ministre.

Le diocèse de Québec a fourni le plus fort contingent de pionniers, soit 876. Ces colons forment quatre paroisses en Abitibi, dont celle de Clericy, qui est sortie de terre comme par enchantement au cours des derniers mois, et qui est la plus importante.

La semaine dernière, 114 colons ont été établis isolément pour combler des vides à certains endroits. Ils auront été les derniers à partir cette année. Actuellement, une cinquantaine de familles de colons sont rendues en Abitibi. M. l'abbé Jean Bergeron, missionnaire colonisateur, qui accompagnait le dernier groupe, nous a dit que le voyage s'est accompli très heureusement pour les femmes et les en-

(Suite à la page 5 1ère col.)

LES ARGUMENTS DE Me PERRAULT DEVANT LA COUR

Les juges de la Cour d'Appel ont terminé hier, sous la présidence de Sir Mathias Tellier, l'audition des arguments de Me Antonio Perrault, sur la loi du dimanche. Comme l'ont vu hier les lecteurs du "Soleil", cet question est soumise à la Cour d'Appel par le procureur-général. L'honorable L.-A. Taschereau veut connaître l'opinion de ce tribunal sur la question de savoir s'il est loisible à l'Assemblée législative d'abroger l'article 7 de la loi du dimanche, qui permet en ce jour aux Juifs de travailler s'ils observent le sabbat.

La question juridique qui se pose est celle-ci: Etant donné que le Parlement fédéral a incorporé cet article à sa propre loi du dimanche, et que seul le Parlement fédéral peut légiférer en matière criminelle, l'Assemblée législative peut-elle l'abroger et, par le fait même, interdire aux Juifs de travailler le dimanche quand ils observeront le Sabbat, et décréter offense criminelle toute infraction à la loi générale du dimanche?

Me Antonio Perrault a soutenu l'affirmative, et Me E.-L. Beaulieu la négative. La Cour d'Appel a pris le problème en délibéré.

FETE AGRICOLE

Granby, 2.—Une fête de jeunes agriculteurs avait lieu hier ici. Le principal orateur fut l'honorable Adélard Godbout, B. S. A., ministre de l'Agriculture dans le cabinet Taschereau, qui se fit longuement applaudir dans un intéressant discours où il passa en revue les grandes questions agricoles et souligna l'oeuvre du gouvernement de Québec.

DUPRE PARLE A AMQUI ET A RIMOUSKI

Le solliciteur général appuie les candidatures du notaire Henri Larue et de M. René Asselin — Il parle de la guerre et des tarifs et prétend que les conservateurs nous ont donné des billets de banque bilingues.

L'honorable Maurice Dupré, solliciteur général, a parlé hier après-midi à Amqui en faveur de la candidature du notaire Henri Larue et hier soir à Rimouski pour favoriser le candidat conservateur, M. René Asselin, avocat.

MM. Antoine Rivard, C.R., et Paul-Emile Gagnon, avocats, accompagnaient le ministre et ont adressé la parole aux auditoires. L'honorable Maurice Dupré a reproché au chef libéral, M. King, de dire au peuple que les bas tarifs sont la source de la prospérité d'un pays. M. King aurait aussi, d'après le solliciteur général, prôné les tarifs élevés pour l'est du Canada et les tarifs mitigés pour l'ouest du pays.

M. Dupré reproche aux libéraux de n'avoir pas donné les billets de banque bilingues aux Canadiens et prétend que le gouvernement conservateur a pris la responsabilité de le faire. Au sujet de la participation du Canada à la guerre, le solliciteur général a déclaré que l'affirmation du premier ministre que le Canada n'entrera en guerre que lorsque ses intérêts seront directement concernés a rassuré la population.

M. René Asselin a déclaré à l'auditoire qu'il veut marcher sur les traces de son père qui a représenté le comté de Rimouski à la Chambre et il a promis de travailler à développer le comté. D'autres discours furent prononcés par MM. Antoine Rivard, C.-E. Dubé, Paul-Emile Gagnon et Alphonse Gagnon. Aujourd'hui, M. Dupré parle à St-Pascal.

DOULOUREUX ACCIDENT

Grand'Mère, (DNC) — En battant au moulin pour le compte de M. Henri Bourassa, cultivateur du rang St-Louis, près de Grand'Mère, Hervé Michelin, de cette ville, s'est fait arracher la main droite et l'avant-bras dans l'engrenage de la batteuse. Le docteur Simard mandé en hâte sur les lieux lui prodigua les soins d'urgence puis transporta le blessé à l'hôpital Laurentide de cette ville où il fut opéré par le docteur Hooper, qui dut lui amputer le bras à environ trois pouces en bas du coude. L'accident est survenu, hier soir, vers six heures et demie.

Mistassini est érigé en Abbaye par Citeaux

Le chapitre général de l'Ordre accorde cette faveur au T. R. P. Dom Pacôme, abbé d'Oka — L'abbaye compte 70 religieux dont 22 prêtres.

Un courrier de France nou apporte aujourd'hui la nouvelle que le monastère des RR. PP. Trappistes, à Mistassini, Lac St-Jean, ancien prieuré, vient d'être érigé en abbaye. Le Chapitre Général de l'Ordre des Cisterciens de la Stricte Observance (Trappistes) s'est tenu à Citeaux, près de Dijon (France), du 12 au 18 septembre dernier. Il réunissait les Abbés, Prieurs Titulaires et Supérieurs des 59 Trappes de religieux et représentant les 25 Trappes de religieuses, répandues par le monde — soit un personnel de 3,661 trappistes et 1361 trappistines.

Dans la séance du 14 septembre, le T. R. P. Dom Pacôme Abbé de La Trappe d'Oka, fit la demande de l'érection en Abbaye du Monastère de Mistassini, dont il est le Visiteur, et pour lequel il ne cesse de prodiguer son dévouement.

La Vénérable Assemblée donna un vote favorable, et c'est ainsi qu'est devenu Abbaye le monastère qui n'était jusqu'ici que Prieuré.

Dans un avenir qui n'est pas en-

(Suite à la page 8, 4e col.)

UN INCENDIE

Causapscal, 2 (DNC) — Un incendie a détruit de fond en comble, hier, la résidence de M. Elz. F. Lepage, cultivateur de Ste-Florence. M. Lepage ainsi qu'un de ses fils reçurent d'assez graves brûlures à la figure et aux mains. Le docteur J. Frenette de Causapscal leur prodigua les premiers soins quoique leur vie n'est pas en danger. On conduisit les blessés de suite à l'hôpital de Campbellton. La maison ainsi que tout le mobilier furent détruits par les flammes. On dit que les dommages qui s'élèveraient à au-delà de $5,000 seraient partiellement couverts par les assurances. On attribue la cause de l'incendie à un receptacle contenant de la gazoline qui aurait fait explosion.

NOUVEAUX CANDIDATS

Montréal, 2 (P. C.) — M. Jacques Cartier, organisateur en chef du Parti de la Restauration dans la province de Québec, a annoncé hier quatre nouvelles candidatures stevenistes.

Les nouveaux candidats sont Elie Lalumière, candidat dans Drummond-Arthabaska ; J.-B. Reid, candidat dans Stanstead ; Albert Lacombe, candidat dans Vaudreuil, Soulanges; et John Wolfenden, candidat dans Ste-Anne.

UN CONTRAT

Hull, Qué., 2 (P. C.) — Le maire Théo Lambert, de cette ville, et M. Arthur Farley, d'Ottawa, ont obtenu hier conjointement le contrat pour la construction d'une école élémentaire à Gatineau Mills à environ six milles d'ici. Le total de cette soumission acceptée est de $72,600. Le gouvernement provincial paiera $25,000 en octroi sur cette école, l'International Paper, $12,500 et la commission scolaire de la localité paiera la balance de la somme exigée. Cette maison d'enseignement sera dirigée par les Frères de l'Instruction Chrétienne de Laprairie, Québec.

FORTE RECLAMATION

Montréal, 2 (P. C.) — L'honorable juge en chef R.-A.-E. Greenshields, de la Cour Supérieure, a été appelé à entendre hier la cause de la jeune Eileen Mackay, dont les parents réclament $65,000 de l'Université McGill, à Montréal.

L'avocat de la jeune Mackay a déclaré qu'elle avait été atteinte par une balle en regardant une joute de cricket, et que depuis ce temps-là elle souffrait de la perte de certaines facultés.

M. David fait venir au pays un grand artiste

André Fréchet, un des maîtres de l'art décoratif contemporain, ancien directeur de l'Ecole Boulle, va venir donner une série de cours.

Paris, 2 (P.C.-Havas) — Le 15 octobre prochain, s'embarquera pour le Canada où il doit donner une série de conférences sous les auspices de l'Institut scientifique franco-canadien de Montréal, un des maitres de l'art décoratif contemporain : André Fréchet, ancien directeur de l'Ecole Boulle. Dans son atelier d'Auteuil dont il conçut lui-même le mobilier sobre et la décoration rustique, Fréchet voulut bien confier au représentant d'Havas sa joie d'avoir l'occasion d'élargir l'enseignement dans les limites de l'empire spirituel de France.

"J'acceptai l'invitation flatteuse d'Athanase David et de Frigon, nous déclara-t-il notamment, moins à cause de la compétence que je puis m'attribuer que pour satisfaire mon vieux désir de visiter la terre canadienne. Cela ne sera pas la première fois que j'aurai l'occasion d'enseigner mon art: Pendant de nombreuses années je fus professeur à l'Ecole des Beaux-Arts de Nantes, puis pendant quinze ans directeur de l'Ecole Boulle. On sait que cette institution fut fondée à la

(Suite à la page 8, 3e col.)

Fais ce que dois

LE SOLEIL

Organe du parti libéral

Henri Gagnon, *président* J.-E. Barnard, *rédacteur-en-chef*

QUEBEC, 2 OCTOBRE 1935

L'intérim et la politique

Le parlement fédéral est dissous. Nous sommes en pleine campagne électorale. Le gouvernement continue d'administrer les affaires publiques, selon la loi, mais son terme d'office de cinq ans est expiré depuis plusieurs semaines. C'est-à-dire qu'il n'a plus le droit d'initiative, même s'il lui reste à remplir une gestion d'affaires. De plus, de par des circonstances accidentelles, depuis le départ du Gouverneur et en attendant l'arrivée de son successeur, un vice-roi intérimaire exerce actuellement les prérogatives de cette haute fonction à Ottawa.

Cependant, nous voyons que le premier ministre entend faire des nominations prochaines, accorder des contrats pour des millions de dollars, signer un traité de commerce avec le pays voisin. Sans doute, s'il outrepasse en ceci son autorité constitutionnelle le Gouverneur intérimaire (le Juge-en-Chef du Canada), saura-t-il refuser au premier ministre les signatures nécessaires aux actes proposés. Mais un tel conflit serait extrêmement désagréable pour les personnages en cause. Après les élections, nos législateurs feraient bien d'étudier le point de droit que présente cette situation exceptionnelle : Après l'expiration du Parlement, et en attendant l'élection d'une nouvelle députation, quelle latitude politique reste-t-il au cabinet fédéral ?

Si la conduite actuelle du premier ministre est dans l'ordre, il pourrait donc, au moins jusqu'à la veille du scrutin, nommer des magistrats, des sénateurs, de hauts fonctionnaires, ou encore engager le pays par traité dans une politique économique non ratifiée par le Parlement, sinon disposer des crédits qui n'ont pas été employés avant cette heure tardive. Cela nous paraît plutôt arbitraire et dangereux. Nous constatons, à l'audition des discours et à la lecture des journaux, qu'il existe une présomption que le cabinet sortant a outrepassé ses pouvoirs dans la nomination de certains bureaucrates en vue. Pourtant, ces nominations ont été faites ou annoncées avant la dissolution. Si l'on a raison d'objecter à ces actes, que penser de la validité de ceux que le premier ministre se propose d'accomplir dans le cours de la semaine prochaine, quelques heures avant le jour du scrutin ?

La visite de M. Bennett

L'honorable R.-B. Bennett consacre quelques jours à visiter la province de Québec, en qualité de chef du parti conservateur. Il a parlé à Montréal hier, devant une grande assemblée. Lundi soir prochain, il viendra porter la parole aux électeurs de Québec. Dans l'intervalle, le leader tory se montrera hâtivement sur plusieurs points où sa présence est requise par des candidats. C'est la première fois que M. Bennett reprend personnellement contact avec nos populations depuis 1930, du moins en sa qualité d'homme politique. Et il ne doit pas s'illusionner sur le sort que lui réserve l'électorat canadien-français.

Cependant, à tous points de vue, M. Bennett a le droit de se faire entendre où bon lui semble, et il mérite d'être écouté avec courtoisie. Sa fonction, son âge, l'état de sa santé, le ton même de ses discours — il a bien changé en ces derniers temps, — tout nous fait un devoir de lui accorder une réception dont il n'ait pas à se plaindre. A ce point de vue, la métropole a donné l'exemple. Dans la même enceinte où tant de discours communistes et révolutionnaires ont été prononcés naguère, le leader conservateur a longuement parlé sans qu'il ne se produisit de manifestations hostiles contre lui. Dans une circonstance comme celle-là, il convenait que les adversaires du premier ministre laissassent le champ à ses amis, à ses partisans, à ceux qui voulaient l'écouter. La même règle de discrétion sera certainement suivie à Québec, lundi soir prochain.

Dans les assemblées tumultueuses de l'Ouest, ce sont les éléments communistes ou des individus exaspérés qui ont essayé d'empêcher M. Bennett de se faire entendre. Chez nous, il n'y a pas de communistes, en dépit de la propagande sourdement menée par les suppôts de la révolution sociale. Mais il y a beaucoup de gens qui ont eu à souffrir pendant ces dernières années et qui ont raison de reprocher au chef tory de les avoir cruellement trompés. Ils savent, cependant, qu'ils n'ont pas le droit de troubler l'ordre d'une assemblée publique pour se venger de leur désillusion. Ils attendront le jour du scrutin pour contribuer à la défaite de M. Bennett. Et s'il en était parmi eux qui croient ne pouvoir pas contenir leur hostilité dans les bornes des convenances, il serait bon de leur rappeler que leur place n'est pas dans les réunions électorales où le principe de la liberté de parole doit prévaloir.

Jusqu'ici, à Québec et dans la région, la campagne électorale n'a pas donné lieu à des désordres. C'est la plus paisible que nous ayons vue depuis les beaux jours de Sir Wilfrid Laurier. Souhaitons, pour la bonne renommée de nos populations, qu'il en soit ainsi jusqu'au soir du scrutin.

L'exemple de l'Angleterre et de la France

Ces grands pays, qui furent longtemps au centre des courants commerciaux, commandant le monde par la qualité et l'importance de leurs techniques industrielles, récupéreront leur royauté économique plus vite que les Etats-Unis, auxquels il manque le ressort des peuples cultivés et traditionalistes. M. Laval a trouvé que le moyen de plus sûr de rétablir l'équilibre, c'était l'économie : il a réduit le coût de la vie, comprimé les dépenses du gouvernement, jeté les bases d'un budget équilibré. L'Angleterre a suivi la même voie. D'abord l'assainissement des finances publiques. L'exercice 1930-1931 s'était soldé par un déficit de 23 millions de livres sterling, et, nous dit le rédacteur de *Je suis Partout* qui cite ces chiffres, "on entendait prononcer l'éloge funèbre de la suprématie financière anglaise". Mais en quatre ans, l'Angleterre s'est redressée en flèche. Le budget de 1931-1932 enregistra un excellent de 364 mille livres sterling ; celui de 1933-1934 se solda par un excédent de 34 millions ; celui de 1934-1935 par un excédent de 7 millions ½. Les recettes avaient fléchi de 53 millions de livres, mais le gouvernement comprima quand même les dépenses à concurrence de 84 millions. Puis il porta tous ses efforts sur la dette et, par une série de conversions bien dirigées, il la ramena en trois ans de 369 millions à 231 millions. Le résultat de cette politique a été d'abaisser le loyer de l'argent et de stimuler les émission insdustrielles et commerciales sur le marché financier. Dans tous les domaines, la situation s'est améliorée en dépit de la crise et à un rythme étonnant. L'indice de l'activité industrielle, qui était de 100 en 1928, est passé à 110 au cours des derniers mois. L'effectif des chômeurs permanents a diminué de 6%, celui des chômeurs saisonniers de 52%. Et l'Angleterre poursuit avec méthode sa politique d'assainissement.

Quelle différence avec le Canada ! Notre dette s'alourdit, nos impôts s'aggravent, nos recettes douanières fléchissent, l'activité industrielle se resserre sous l'étreinte des tarifs ; le nombre des chômeurs reste le même, le coût du "dole" s'accroit tous les jours, les déficits budgétaires s'accumulent ; les chemins de fer fonctionnent à perte et des trains vides circulent de l'Est à l'Ouest en attendant la reprise du trafic commercial ! C'est là que l'on voit toute l'impuissance des financiers improvisés à nous sortir de l'ornière. L'exemple de la France et de l'Angleterre devrait ouvrir les yeux de nos gouvernants, leur montrer le danger du gaspillage et de la spéculation. Ce qu'il nous faut à l'heure actuelle, c'est une politique tranquille et ferme, une politique d'économie, une politique de dégrèvement. M. King semble prêt à nous la donner.

SOLARIUM GRATUIT

Rayons tamisés

M. Bourassa vit d'exceptions.

On peut changer de parti pris.

Toute mobilisation a son mobile.

M. Bennett passe en coup de vent.

L'électorat ne veut pas d'huile de castor.

La langue française crie vengeance.

La race noire connait le péril blanc.

La main de fer se cache sous un gant de velours.

La bonhomie ne nuit pas à l'orateur populaire.

Détroit entend collectionner les championnats.

Une femme ne montre rien sans intention cachée.

Faites-vous un devoir de charité de payer vos dettes.

En temps de campagne électorale, la vertu pratique l'ostentation.

Pour sauver sa face, combien un chef a-t-il le droit d'immoler de têtes ?

Pour vivre

Un jeune mendiant américain raconte comment il a trouvé moyen de vivre sans travailler. On sait que chaque ville importante des Etats-Unis possède une vingtaine d'églises représentant des cultes différents. Notre mendiant s'adresse à chacune de ces églises et demande à se convertir, moyennant quoi le pasteur lui donne une collation. En s'adressant ainsi à une église par jour, il est nourri gratuitement pendant près d'un mois. Et quand il a fait le tour de toutes les confessions, il change de ville.

Voilà un procédé de lutte contre la crise qui n'aurait guère de succès en France.

La Croix Rouge

On vient de rapporter d'Addis-Abéba les statuts de la nouvelle **Croix-Rouge éthiopienne**, qui ont été édités dans la capitale du négus à la date du 8 juillet dernier.

Ces statuts sont à la fois en langue amharic et en français.

Non que le français soit en Abyssinie la langue officielle, mais la Croix-Rouge éthiopienne fait partie de la Croix-Rouge internationale qui utilise la langue française, puisqu'elle a son siège à Genève.

On se souvient qu'elle fut fondée après la bataille de Solférino en 1862. Apprenant que 40,000 blessés français, italiens et autrichiens avaient été laissés sans soins, un médecin genevois, le docteur Henri Dunant, s'émut et lança, sous forme de tract, un éloquent appel au monde civilisé. Il fut écouté. Deux ans, après, la Croix-Rouge internationale était créée.

Feuilles volantes

Remède de bonne femme a guéri plus d'un bonhomme.

La grève des mineurs américains a des conséquences majeures.

Certains orateurs en herbe ressemblent à de petits foins fous.

Par exception, on peut guérir de la vanité en s'exposant au ridicule.

Les "campagnards" politiques se recrutent, pour la plupart, dans les villes.

Avec les mêmes mots, les discoureurs ne produisent pas tous les mêmes effets.

Les journalistes fournissent les arguments; les orateurs politiques les recueillent et les répètent.

Beaucoup de connaissances ne servent qu'à rendre malheureux celui qui les possède orgueilleusement.

Tant de gens sont faits sur le même patron, qu'on perdrait son temps à essayer de numéroter la série.

Avant d'accuser celui-ci ou celui-là de n'être pas maître de ses mouvements, examinez bien si, trop libre des vôtres, vous n'avez pas quelquefois vous-même l'air d'un pantin ou d'une girouette.

TRISTAN

(La Tribune)

STEVENS DEMASQUÉ

– 3 –

M. Stevens et les grosses corporations

En examinant avec attention les déclarations faites par M. Harry Stevens dans le passé on vient facilement à la conclusion que sa conversion soudaine à une politique de réformes n'est qu'une manifestation flagrante d'opportunisme politique en une période d'incertitude économique. En certains endroits la bonne foi des gens a pu être surprise par ses belles paroles, dans l'ignorance de ses antécédents. On l'a même accueilli comme l'homme dont le courage à attaquer les "gros intérêts", contribuerait à assainir la vie publique et à l'éloigner des déplorables influences de la haute finance. Tous ceux qui ont pu ainsi être pris par surprise feront bien de mettre en regard la conduite passée de M. Stevens et ses candides affirmations d'aujourd'hui.

Alors que M. MacKenzie King, M. Lapointe et tous les leaders libéraux ont introduit et supporté des mesures qui étaient de nature à aider la masse de la population, M. Stevens, à la Chambre, s'élevait en défenseur indigné des trusts qu'on attaquait.

Voyons aujourd'hui quelques-unes de ses attitudes à ce sujet:

Une des pratiques condamnables des financiers a consisté à "souffler" la valeur réelle des actions d'une compagnie, ce qu'on appelle "Mouiller le stock", c'est-à-dire distribuer gratuitement ou à taux ridicule l'actif d'une compagnie afin de maintenir une capitalisation surélevée dont bénéficient les promoteurs et pour laquelle en dernier lieu le consommateur paye. A la session de 1922 certains députés de l'ouest s'élevèrent à plusieurs reprises contre cet état de choses et cherchaient les méthodes pratiques pour éviter ces abus. Le 8 juin 1922, M. Stevens leur répondait par les paroles suivantes:

"Comme auditeur et comptable, il a été de ma besogne, nombre de fois, de liquider des compagnies et de vérifier leurs livres . . . Il y a comparativement peu d'institutions qui aient une capitalisation soufflée ou du "watered stock". Voilà une prétention qu'aiment à répandre mon honorable ami et ceux qui comme lui cherchent à remuer les passions du peuple qui est moins bien informé qu'ils ne le sont eux. Elle est de 90 pour cent fausse, et ici et là, 10 pour cent exacte.

Mr WARNER: L'honorable député parle de stock mouillé (watered). Je voudrais savoir s'il considère que l'on devrait protéger la pratique de surcapitalisation et de "watered stock", et exactement ce qu'il considère du capital "mouillé indûment".

Mr STEVENS : Si les honorables députés doivent avoir une réponse, je dirai ceci : *les honorables députés n'ont pas le droit de se lever dans cette Chambre et de montrer au peuple qu'il puisse y avoir surcapitalisation ou "mouillage" de capitaux indûment, dûment, ou de toute autre manière.*"

(Hansard, 1922, Vol. III, page 2653)

Donc en 1922, ce n'était pas bien d'attaquer les pratiques irrégulières de certaines compagnies, d'après M. Stevens, qui aujourd'hui promet des réformes à ce sujet.

Depuis sa conversion, M. Stevens fait mine de croire, comme l'ont toujours cru les libéraux, qu'il faut par des taxes appropriées limiter les profits excessifs des corporations qui sont exposées à exploiter le peuple. Cependant le 8 juin 1922, M. Stevens disait à la Chambre :

"Pourquoi représenter éternellement le manufacturier comme un horrible fripon qui cherche à enlever à ses compatriotes ce qui ne lui appartient pas. Voilà l'image que tracent de lui à peu près tous les députés de cette Chambre. J'ai fait le tour du Canada et vu la majorité de ses villes et villages . . . Maintenant, permettez-moi de demander aux honorables membres de cette Chambre s'il est sage, *si c'est une bonne politique économique de voir une organisation qui fait un profit de 7 pour cent, donner le supplément à l'état ? L'état fera-t-il meilleur usage de cet argent que l'individuel* qui en est le maître et le place dans l'évolution de son propre commerce ? Allez en Ontario et dans Québec, allez dans les plus vieilles provinces du Dominion, et vous trouverez partout des institutions qui existent depuis deux, trois, et quatre générations — elles sont la colonne vertébrale même de la vie industrielle du pays.

"Mes honorables amis savent-ils que le nombre moyen d'employés dans les industries du pays n'est que de dix-huit, et qu'aux Etats-Unis la moyenne est de cinquante ? Allons donc, les grosses corporations sont l'exception, à peine en trouve-t-on une ici et là ; le grand volume des industries manufacturières du Canada consiste en petites institutions contrôlées par quelques-uns des meilleurs citoyens du pays qui servent leur nation d'une manière excellente et admirable."

Donc le même M. Stevens qui aujourd'hui proclame qu'il est le seul chef capable de donner au pays des réformes qui limiteront les profits excessifs des grosses corporations se faisait en 1922 leur défenseurs et affirmait qu'il n'y avait que très peu de combines nuisibles au pays.

La sincérité d'un homme se juge par l'ensemble de son oeuvre et non pas par des déclarations opportunistes à la veille d'une élection.

Un vote pour un candidat Stevens est un vote *Conservateur* et un vote contre l'établissement d'un gouvernement stable et fort qui seul peut ramener le pays à de meilleures conditions.

Demain : M. Stevens et l'impôt.

LE VERITABLE M. BENNETT

Dans son rôle de réorganisateur radical et d'instigateur de vagues projets de "réformes", M. Bennett fait réellement figure pathétique pour ceux qui connaissent bien son passé— non pas son passé lointain, mais son très récent passé. En janvier, 1934, ce qui n'est pas encore très loin, M. Bennett tonna avec véhémence contre les politiques révolutionnairement radicales des libéraux. Le parti libéral est aujourd'hui absolument le même qu'en janvier, 1934 ; et pourtant, M. Bennett, qui dans le temps, considérait le parti libéral comme une menace à la stabilité des institutions canadiennes, le décrit maintenant comme une organisation fossilisée, ultra-conservatrice. M. Bennett était beaucoup plus à son aise dans son premier rôle, car, alors, il disait ce qu'il croyait et pensait sincèrement ; tandis que le supposé radicalisme d'aujourd'hui est purement oratoire et une manoeuvre d'élections.

Nous nous proposons de citer dans cet article quelques extraits des déclarations de M. Bennett, pendant ces trois dernières années, et nous laisserons ensuite le public établir quelle valeur il doit attacher aux attaques de M. Bennett contre les libéraux.

Notre premier exhibit est un extrait d'une entrevue avec M. Woodsworth par R. E. Knowles, qui parut dans le **Toronto Star**, le 29 novembre, 1933. M. Woodsworth y dit:

"Le Premier Ministre veut absolument que le Socialisme et le Communisme soient une seule et même chose. M. Bennett, cependant, sait très bien que les deux ne se ressemblent pas. Pourtant il persiste dans cette forme d'attaque. Il accuse constamment les libéraux de "flirter" avec les gens "de la gauche".

— "N'a-t-il pas classé M. King comme tel ?" demandai-je.

— "Par implication. Vous souvenez-vous que l'an dernier il a dit à la Chambre que quand le député de Winnipeg Centre parlait, M. King "se rapprochait un peu afin de ne pas perdre l'une de "ces perles de sagesse ?" Il a aussi lancé le même trait à l'honorable Vincent Massey".

Les observations auxquelles M. Woodsworth réfère furent faites par M. Bennett dons son discours sur le budget, le 26 avril, 1932. Elles sonnent sûrement curieusement en contraste avec ses fulminations d'aujourd'hui. M. Bennett a dit :

"Il s'est passé quelque chose de remarquable, cet après-midi, et ces derniers jours, et les membres de la Chambre ont dû être fortement intéressés. Il a été suggéré qu'en ces jours de méfiance et de malaise nous aurions dû établir au pays ce que mon très honorable collègue appelle une administration du travail. Quand j'ai eu la surprise l'autre jour de voir mon très honorable collègue (M. King) se rapprocher de la droite pour mieux écouter les observations de l'honorable député de Winnipeg Centre (M. Woodsworth) ; quand j'ai vu l'honorable député de Vancouver Centre (M. Mackenzie) s'avancer en avant et vers la droite pour ne pas perdre une miette de cette éloquence magique, et quand j'ai vu le leader libéral d'Ontario, l'honorable député de West Elgin (M. Hepburn), venir plus près ramasser ces perles de sagesse, je n'ai pas pu m'empêcher de penser qu'ils disaient à l'honorable député de Winnipeg Centre, par leurs actions, si non en paroles : "Souviens-toi de moi quand tu rentreras dans ton royaume". Je suis certain que l'honorable député de Winnipeg Centre fut flatté et reconnaissant de telles marques d'attention à son éloquence. Mais, je réalise qu'après tout il doit y avoir une raison derrière tout cela et j'ai alors étudié le problème avec grand soin pour trouver que pendant les dernières semaines le grand parti libéral s'était soudainement épanoui sous un nouvel organisateur".

Là-dessus, M. Bennett déclancha une attaque contre Vincent Massey qu'il accuse d'avoir lancé un programme de reconstruction sociale étendu. Le programme auquel réfère M. Bennett est celui de la Ligue de Reconstruction, une organisation socialisté affiliée à la C. C. F. ; mais, il lui plaisait, à ce moment, de représenter la chose comme une activité destructrice des libéraux.

Nous citons encore M. Bennett :

"Je recommande cette nouvelle déclaration à la considération de la Chambre parce qu'elle indique ce changement que nous attendions tous, c'est-à-dire, un effort pour prendre avantage de ce qui peut être décrit comme l'instabilité et le désarroi résultant de la présente situation économique, et pour capitaliser cette circonstance dans un intérêt de parti par une attaque indirecte de l'établissement d'une reconstruction sociale".

Dans un autre discours prononcé à Toronto, M. Bennett se montra très philosophe sur l'existence de la pauvreté. "Souvenez-vous", disait-il, "des mots de Jesus de Nazareth : "Nous aurons toujours de la pauvreté autour de nous". "Dix-neuf siècles ont passé, mais les choses n'ont pas changé". Dans ce même discours, il accusa spécifiquement les libéraux de partager les vues de la C. C. F. et de supporter leurs programmes. Nous citons ses mots :

"S'il y a des libéraux qui entendent "ma voix, vous vous éloignerez de ce "parti parce que ce n'est plus un parti "mais plutôt un assemblage de gens "conduit par les C. C. F. Pourquoi ? "Parce que ces gens cherchent à ca"pitaliser le malaise qui existe".

M. Bennett alla jusqu'à déclarer qu'il y avait un moyen bien simple de disposer des projets radicaux : "Et nous demandons à tout homme et toute femme d'écraser sans pitié tous les mouvements de ce genre."

Voilà les mots de l'authentique M. Bennett !

Les temps ont passé. En janvier 1934, M. Bennett posait encore à l'homme fort qui défend la citadelle du conservatisme et des traditions contre toutes suggestions de changement. A Vancouver, le 16 janvier 1934, il ne manifestait pas cette ardente sympathie pour les infortunés qui inspire maintenant toutes ses harangues. "Où est allé ce courage des pionniers qui ont labouré notre sol, découvert nos forêts ?" demanda-t-il à son auditoire de Vancouver. "Allaient-ils s'adresser au gouvernement quand ils avaient besoin de quelque chose ? Ils ne demandèrent jamais aux gouvernements de prendre

(Suite à la page 5, 1ère col.)

IL FAUT LE JETER AUX FERRAILLES

L'automobile trop usagée de M. Bennett ne peut plus trainer sa charge, en dépit des efforts tentés par les lieutenants du chef tory.—(Vignette reproduite du "Canada").

CHRONIQUE OUVRIERE

Salaires minima

On n'entend pas beaucoup parler de la loi prescrivant des salaires minima adoptée par le gouvernement fédéral à la dernière session. La dernière clause de cette législation embrouillée dit: "Le premier paragraphe de l'article quatre de la présente loi et l'article cinq de la présente loi ne seront pas mis en vigueur avant d'avoir fait l'objet d'une proclamation du gouverneur en conseil. Quand cette proclamation viendra-t-elle? C'est le secret des dieux. Dans tous les cas voici ce que dit le premier paragraphe de l'article quatre:

4 (1) Sur la recommandation du Ministre, le gouverneur en conseil peut instituer des méthodes permettant de fixer des taux minima de salaires pour les travailleurs employés dans les industries assujettissables, et par règlement assurer l'application de ces méthodes pour le ministre ou sous son autorité. Toutefois, les employeurs et travailleurs intéressés devront participer à l'application des méthodes, sous la forme et dans la mesure que le gouverneur en conseil pourra déterminer par règlement, mais dans tous les cas en nombre égal et sur un pied d'égalité.

L'article 5 se lit comme suit: (1) Sur la recommandation du ministre (après une consultation du Ministre ou une consultation que le Ministre aura fait prendre, comme la convention l'exige), le gouverneur en conseil peut décider, et déclarer par règlement, quelles industries ou parties d'industries sont des industries assujettissables auxquelles doivent s'appliquer les méthodes de fixation des salaires minima visées par l'article quatre de la présente loi.

(2) Ces méthodes devront s'appliqeur seulement aux industries assujettissables, et elles ne s'appliqueront à aucune industrie assujettissable en particulier avant que le Ministre ait pris une consultation ou fait prendre une consultation comme l'exige la Convention (convention de l'O. I. T.) et qu'il ait décidé et déclarer par règlement de son ministère le caractère et la forme des méthodes, telles qu'elles devront s'appliquer à cette industrie particulière, ainsi que le mode à suivre dans leur application." Les salaires minima fédéraux, comme on le voit, ne sont pas prêts d'être en vigueur et les ouvriers qui touchent des salaires de famine ont le temps de crever de faim. Heureusement que les gouvernements provinciaux, ceux de Québec et d'Ontario, entre autres, ont agi avec plus de célérité pour mettre fin aux salaires ridicules par la loi de l'extension juridique en vigueur depuis plus de deux ans dans notre province et en Ontario par la loi des critères industriels. C'est encore une mesure d'urgence latente qui restera longtemps à l'état rudimentaire.

Assemblées

Au Secrétariat

CE SOIR: L'Union Protectrice des travailleurs en chaussures, section des monteurs et des tailleurs. L'Union Catholique des employés de gros. Le Syndicat National des plâtriers de Québec, Inc. La Fraternité des plombiers électriciens de Québec, Inc.

DEMAIN: Le Syndicat National Catholique des briqueteurs maçons de Québec, Inc. L'Union des tanneurs corroyeurs.

Nap. Jacques
MERCERIE ET HARDES FAITES

Chapeaux BROCK

Le génie d'un dessinateur ingénieux, le velouté d'un feutre fin, les doigts agiles de chapeliers experts . . . voilà les raisons qui militent en faveur du Brock comme le meilleur chapeau à $5 au Canada. La chose est facile à comprendre . . . mais des plus difficile à imiter !

$5

LES TROIS JOURNÉES DE CHEZ NOUS

N'oubliez pas de réclamer les coupons du "Soleil" en faisant vos achats ici.

128-132, St-Joseph

Dans le calme

M. Marconi, le célèbre savant italien, aurait découvert, aux dernières nouvelles, un moyen d'arrêter les avions en plein vol... et il a annoncé son intention de s'engager pour la campagne de l'Erythrée.

En attendant, le prodigieux inventeur poursuit des expériences destinées à mettre au point sa dernière découverte.

Et il les poursuit — comme il le fait déjà depuis quelques années — sur son yacht à bord duquel sont installés deux laboratoires.

Loin du bruit, il faut à M. Marconi le grand large pour arracher de nouveaux secrets à la nature.

Bourse du Travail

CE SOIR: La Fraternité des tailleurs de cuir de Québec.

Salle Club des Marchands

CE SOIR: La Fraternité Unie des charpentiers menuisiers d'Amérique, local 730.

INVENTIONS

Protégées en tous pays
Demandez le manuel traitant de Brevets, marques de commerce, etc.
MARION & MARION
Fondée en 1892
Bureau chef: 1260 rue Université, Montréal
Succursale: 72½ rue St-Pierre, Québec

Avis à nos Abonnés

M. Fernand Jolicoeur, 76, rue Walnut, de Manchester N.-H., est autorisé à faire la sollicitation des abonnements au "Soleil" dans les Etats de la Nouvelle-Angleterre, et d'en percevoir le prix.

Les abonnés sont priés d'exiger un reçu officiel du "Soleil" sur paiement de leur abonnement.

LE "SOLEIL" LTEE

Le Comité Central Libéral

(District de Québec)

est maintenant ouvert

72 Côte de la Montagne — Tél. : 2-7071

OUVERTURE DES ECOLES GRATUITES DU SOIR

Lundi, le 7 octobre prochain, à 7 h. 30 p.m., les écoles gratuites du soir s'ouvriront comme suit :

POUR LES HOMMES ET LES JEUNES GENS

Ecole Saint-Jean-Baptiste, 492 rue St-Jean; Ecole Montcalm, 47 rue Marquette; Ecole St-Roch, 236 rue St-François, Ecole Modèle de St-Sauveur, coin des rues St-Luc et Montcalm; Académie St-Malo, 4 rue Aqueduc; Ecole Notre-Dame de Grâce, 814 rue Arago; Ecole St-Joseph, 202 rue Montmagny; Ecole St-Charles, Limoilou; Ecole des Frères, St-François d'Assise; Ecole St-Pascal de Maizerets, 267 de la Canardière; Ecole des Frères de Stadacona, rue Desmeules; Ecole de St-Fidèle, 12ème Rue.

POUR LES DAMES ET LES JEUNES FILLES

Ecole Durocher, 130 rue Kirouac; Ecole de l'Immaculée Conception, 161 rue Mazenod; Ecole de l'Ange-Gardien, 115 rue Carillon; RR. SS. Franciscaines, 205 Marie de l'Incarnation; Académie Ste-Marie, 60 St-Augustin; Académie St-Jean-Baptiste, 505 rue St-Jean; Académie Notre-Dame du Chemin, 221 rue Crémazie; Couvent St-François d'Assise, 836, 1ère Avenue; Couvent de Stadacona, 13 rue de l'Acadie; Couvent du St-Esprit, 2ième Avenue.

Les personnes qui désirent s'inscrire n'ont qu'à se présenter à l'une de ces écoles de 7 h. 30 à 9 h. du soir, les lundi, mercredi et vendredi de chaque semaine.

B.-O. FILTEAU, DIRECTEUR
TELEPHONE : 7988

LE VERITABLE M. BENNETT

(Suite de la page 4)

soin de leurs impotents".

Voilà comment s'exprimait l'authentique M. Bennett !

En revenant de Vancouver, M. Bennett fit un stage à Toronto, et dans cette ville même, le 22 janvier, il apparut encore comme le défenseur rigide de l'état de choses existant contre ceux qui voudraient, s'ils l'osaient, mettre la main sur l'ordre sacré établi. Et le public aimerait-il à savoir qui sont les ennemis de l'ordre public, les révolutionnaires, les semeurs de discorde auxquels il croyait de son devoir de lancer un avertissement et un défi ? Nous allons confier le secret aux lecteurs. Ces mécréants, c'était les libéraux. Son discours, en cette occasion, était prononcé devant les jeunes conservateurs d'Ontario ; il s'y employa à inciter ces jeunes gens à s'organiser pour infliger la défaite aux libéraux révolutionnaires, quand l'élection viendrait. Dans cette allocution, il disait :

"Pendant que les Conservateurs luttaient courageusement pour empêcher le navire de sombrer, que trouvons-nous chez l'équipage libéral ? Nous les voyons capitaliser le malaise général, semer la méfiance, s'efforcer de détruire la confiance du peuple en prêchant des doctrines étranges et en invoquant des dieux encore plus étranges. Ils ont entrepris une campagne de critique acerbe, sans relâche, injuste, fondamentalement dirigée contre nos institutions premières et les fondations sur lesquelles elles sont édifiées . . . A chaque occasion qui se présente, ils avancent quelque nouvelle théorie qu'ils font miroiter aux yeux du peuple. Mais il n'y a qu'une illusion réelle et c'est la besogne de construction".

Voilà comment s'exprimait M. Bennett !

Deux semaines plus tard, il était de retour à Toronto. Il prit à nouveau ses airs de champion pour déclarer devant la Chambre de Commerce :

"Je sais que vous vous demandez: est-il possible de faire quelque progrès satisfaisant à moins que vous ne fassiez quelque chose de sensationnel qui frappera l'imagination des gens'? J'aimerais vous promettre un geste sensationnel qui vous ferait crier "Hourra !"; mais, Messieurs, vous en avez trop jeté de ces cris il y a quelques années, oubliant qu'un beau jour les comptes auraient à être payés".

Ainsi parlait l'authentique M. Bennett !

Nous demandons au public de juger les remarques présentes de M. Bennett sur le parti libéral à la lumière de ce qu'il disait d'eux, avec toute la responsabilité qui est attachée ou devrait être attachée à la personne du Premier Ministre, il y a deux ou trois ans.

S'il dit aujourd'hui la vérité sur les libéraux, alors il mentait effrontement il y a deux ou trois ans.

S'il disait la vérité à cete époque, il est coupable de grossière diffamation dans les remarques qu'il fait aujourd'hui au moment où le peuple va aller au scrutin.

Ces contrastes sont toutefois révélateurs et encourageants, parce qu'ils démontrent que, même si ses discours varient, lui, M. Bennett, ne change pas. **Il reste toujours partisan inébranlable de M. Bennett; et, quand l'occasion s'en présente, il donne des points de vue, il fait des promesses, il lance des dénonciations qui sont prévues pour l'avancement des intérêts de M. Bennett, à ce moment particulier.** Nulle de ces activités n'a la relation nécessaire aux faits ou aux principes; elles sont jugées en relation à une seule chose: apparteront-elles un verdict du jury en faveur de M. Bennett ?

Mais le véritable M. Bennett a parlé en 1932, 1933 et 1934.

S'il parle comme il parle aujourd'hui, ce n'est que parce qu'il espère et croit ainsi atteindre encore la position d'où il pourra énoncer les sentiments d'il y a deux ans et de leur donner même plus d'efficacité.

(Winnipeg Free Press—17 Septembre)

20 HEURES D'ALGER A MARSEILLE

Le nouveau paquebot "Ville d'Oran" qui vient d'être lancé abrégera la longueur du voyage entre ces deux villes — Les caractéristiques du nouveau navire semblable à la "Ville d'Alger".

Paris, 2 (C. P. et Havas) — La traversée de Marseille à Alger s'effectuera désormais en moins de vingt heures. C'est en effet, dimanche prochain que sera lancé le paquebot rapide "La Ville d'Oran" du même type que "La Ville d'Alger" récemment mis en service, mais légèrement plus rapide. Les caractéristiques principales de ce navire sont : longueur hors tout 147,60 mètres ; largeur, 19,20 mètres ; creux sur quille 12,70 mètres; tonnage brut 10,200 tonnes ; déplacement en charge 8.820 tonnes.

Les aménagements sont prévus pour le transport de 2,000 passagers de première classe, 212 de deuxième, 172 de troisième et 400 de quatrième. Le personnel comprend un Etat-major de 16 personnes, un personnel civil de 81, un équipage de 47. L'appareil de propulsion se composera de deux groupes de turbines entraînant chacun une ligne d'arbres par l'intermédiaire d'engrenages à simple réduction. La puissance prévue sera de 18,000 chevaux à 200 tours à la minute, et une vitesse en service de 21 noeuds environ, avec un maximum de 23 noeuds. L'appareil d'évaporation se composera de quatre chaudières chauffant au mazout. Le navire est protégé contre les accidents de navigation par un double fond continu de l'avant à l'arrière. Pour combattre l'incendie, on a prévu l'installation, au plafond de chaque cabine, d'un jet d'eau provenant du pont situé au-dessus. Un appareil de détection électrique placé dans la timonerie signalera tout commencement d'incendie dans les cales et les entreponts. Un tuyautage d'extinction à l'anhydrite carbonique desservira les cales de marchandises, les soutes et les magasins.

OBSEQUES DE Mme R. MEUNIER

Un émouvant hommage a été rendu le 25 septembre, en l'église paroissiale de Bromptonville, à la mémoire de Mme René Meunier, décédée à Québec au début de la semaine dernière. La défunte, née Edwidge Touzel, appartenait à l'une des familles les plus avantageusement connues de la région du Saguenay. La mort est venue la ravir à l'affection des siens dans la vingt-quatrième année de son âge. Pendant sa maladie, qui dura plusieurs mois, elle a donné à tous l'exemple de la résignation la plus parfaite et d'une patience admirable. A l'occasion de son décès et de ses funérailles, les siens ont reçu de nombreuses marques de sympathie de toutes sortes. En effet une foule considérable de parents et d'amis a tenu à s'associer à la famille dans son deuil et à participer à l'ultime témoignage rendu à la mémoire de la femme de bien dont on déplorait la perte.

Un long cortège a accompagné la dépouille mortelle jusqu'à l'église et l'assitance au service funèbre fut très considérable. Le temple paroissial était paré de ses plus riches tentures de deuil et rempli de fidèles. M. le chanoine Larocque a présidé la levée du corps et a aussi chanté le service, assisté de MM. les abbés Mencies et Bilodeau qui agissaient comme diacre et sous-diacre. La chorale paroissiale a rendu avec brio une messe des morts harmonisée.

Les porteurs du corps furent MM. Laurent Grégoire, Josaphat Giroux, Adrien Goyette, Anatole Parent, Johnny Martel et Joseph Tremblay.

Lui survivent, son epoux, M. René Meunier, inspecteur au département des Terres et Forêts dans le comté de Saguenay; sa mère, Mme Vve Thomas Touzel, de Shildrake : trois soeurs: Mme Vve Jean Thomas, Mme A. Richard, de Québec, ainsi que Mme M. Girard, de Shildrake, comté de Saguenay; cinq frères: MM. Magloire, Ernest et Philippe Touzel, de Shildrake; MM. Roland et W. Touzel, de Québec; ses beaux-frères et belles-soeurs: MM. et Mmes Eugène Meunier, de Bromptonvile, Stanislas Levêtre, de Windsor Mill, ainsi que plusieurs neveux et nièces.

Le "Soleil" prie la famille si cruellement atteinte d'agréer l'expression de ses très vives condoléances.

Les départs de colons remis à l'an prochain

(Suite de la page 3)

fants et que les colons ont reçu leur famile avec effusion.

A part les treize familles qui partiront vendredi de Québec, 41 familles partiront des Trois-Rivières le 8 octobre, par train spécial, et le 9, un groupe partira de Québec pour Macamic.

Voici maintenant comment les colons ont été établis par les différentes sociétés diocésaines de la province:

	Non Groupés	groupés
Charlevoix-Sag	165	
Chicoutimi	150	19
Gaspé	267	29
Haileybury	143	312
Joliette	75	1
Mont-Laurier	46	3
Montréal	641	16
Nicolet	143	13
Ottawa	106	2
Québec	662	209
Rimouski	470	56
St-Hyacinthe	58	5
Saint-Jean	32	
Sherbrooke	114	27
Trois-Rivières	162	9
Valleyfield	62	
Cantons de l'Est	5	
Protestants, Montréal	71	
Protestants, Québec	18	

Soulagement Sûr et Rapide au RHUMATISME

La douleur cesse. Le soulagement se produit dès que les poisons causant le rhumatisme sont chassés par les T82F

LE TRC CAPSULES ANTI-RHUMATISMALES TEMPLETON

50c. et $1 chez tous les pharmaciens

PRIX DE L'ABONNEMENT AU SOLEIL

A la campagne	$4.00
Ville de Québec et Lévis seulement: une année d'avance	$5.00
Ville de Québec et Lévis seulement: par mois	$0.50
Aux Etats-Unis	$4.00
En Europe	$10.00

La Ville se défend à la Cour d'Appel

(Suite de la page 3)

Tous arguments considérés, le juge Langlais avait accordé au demandeur $100 au lieu des $500 qu'il réclamait. Et dans son jugement, le savant magistrat avait déclaré que l'avis prescrit par la Charte avant d'intenter une action à la ville n'est de rigueur qu'en cas d'accident, pour permettre à l'intimée de constater les faits dont on se plaint, pour n'être pas exploitée.

Me J.-A. Chapleau veut faire renverser ce jugement à cause de cette opinion du juge Langlais, et pour faire reconnaitre le principe qu'un avis officiel, une mise en demeure, doit précéder, selon le cas, de 15 jours ou de trois semaines, toute réclamation judiciaire à la ville.

Me J.-A. Nadeau occupe pour le demandeur intimé, tout comme en première instance.

ST-SAUVEUR

Confessions

Demain, veille du premier vendredi du mois, il y aura séances de confessions dans l'après-midi à 3 heures et le soir, après l'office du mois du Rosaire.

Heure sainte

Une heure sainte sera prêchée demain soir de onze heures à minuit, à l'église paroissiale, pour les hommes et les jeunes gens. Le chant sera exécuté par le chœur St-Louis et à minuit, la Ste-Communion sera distribuée. Tous les messieurs sont spécialement invités à assister à cette heure sainte, de la veille du premier vendredi du mois.

Service d'Union de Prières

Demain matin, à 7 h. 45, sera chanté, à l'église paroissiale, le service d'Union de Prières de dame veuve Louis Laroche.

Grand'messes, demain

A l'église paroissiale: 5 h. 30, 6 h. 15 et 7 h. 15, pour les âmes.

ST-LEONARD (N.-B.)

Mariage

Le 2 septembre, M. Jimmy Ruest conduisait à l'autel Mlle Marthe Mazerolle. Le révd P. Martin a bénit le mariage.

—Ces jours derniers le révd P. Martin a béni le mariage de M. Alphonse Simon à Mlle Mathé Ruest.

Nos meilleurs vœux aux nouveaux époux.

Naissance

M. et Mme Albert Martin annoncent la naissance d'un fils, baptisé sous les prénoms de Joseph-Gilles. Parrain, M. Roméo Michaud. Marraine, Mlle Yvonne Martin.

—M. et Mme Fred-B. Violette, une fille, baptisée sous les prénoms de Marie-Aurore-Rose. Parrain et marraine, M. et Mme Denis Caron.

—M. et Mme Emile Nadeau, une fille, baptisée sous les prénoms de Marie-Colette. Parrain et marraine, M. et Mme Rodolphe Rivard.

—M. et Mme Adjutor Lapointe, une fille, baptisée Marie-Claudette. Parrain et marraine, M. et Mme Jos. Corriveau, de Van Buren, Me.

Confirmation

Vendredi dernier, Mgr Chiasson de Chatham, a confirmé 325 enfants.

JACQUES-CARTIER

Clôture du Triduum

Ce soir, à 7 h. 30, en l'église paroissiale, aura lieu la clôture du Triduum de l'Apostolat de la Prière. Le prédicateur sera le R. Père Primeau, S.J. Tous les fidèles qui le peuvent se feront sûrement un devoir d'assister à cette cérémonie.

Mariage

Samedi matin, à 9 h. 30, sera célébré en l'église paroissiale, le mariage de M. Omer-Olivier Ferent à Mlle Simonne Arsenault.

Messes recommandées

Jeudi: à 6 h. 30, sera chanté le service de l'Union de Prières de Mlle Caroline Alaray; à 7 h. 15, grand'messe pour le repos de l'âme de feu Napoléon Deslongchamps; à 8 heures, pour le repos de l'âme de feu Medérie Duchesne.

Vendredi: à 6 h. 30, pour les âmes du purgatoire; à 7 h. 15, messe de réparation; à 8 heures, pour le repos de l'âme de feu Robert Drouin.

Samedi: à 7 h. 15, pour le repos de l'âme de feu Robert Drouin; à 8 heures, pour le repos de l'âme de Mme A.-Z. Gagnon.

Sur l'eau et dans le port

(Suite de la dernière page)

Droit d'importation $64.628.08 (58,691.44), augmentation de $5,936.64. Taxe de vente sur les importations $22,701.97 ($14,424.77), augmentation de $8,277.20. Taxe d'accise sur importations : $11,108.06 ($14,313.14), diminution de $3,205.08. Total pour les importations, $98,438.11 ($87,429.35), augmentation de $11,008.76.

Taxe domestique d'accise, $130.467.24 ($117,880.28), augmentation de $12,586.96. Droit d'accise, $131,826.20 ($153,132.72), diminution de $21,306.52. Divers, $730.87 ($1,337.34), diminution de $606.47.

Grand total, $361,462.42 ($359,779.69), augmentation de $1,682.73.

LE "MONTCALM" ATTENDU DEMAIN, A 4 HEURES

Le "Montcalm", du Pacifique Canadien, est attendu dans le havre local à 4 heures, demain matin. Ce vaisseau porte 238 passagers ; il est commandé par le capitaine W.-G. Buskwood, R. D. R. N. R. On remarque parmi les principaux passagers le Dr Pavlasek, de Montréal, consul-général de Tchéco-Slovaquie, revenant d'une visite à Prague ; A. Adrews, gérans de l'Union Steamships Line de la Nouvelle-Zélande et madame F.-J. Ney, de Toronto.

SUR LE "RICHMOND"

Au nombre des passagers du "Richmond" attendu en fin de semaine, on remarque M. A.-S. Wade, représentant de l'Okanagan Fruit Packers, madame J.-H. Pangman, de Montréal, etc.

LA "VILLE D'ALGER" ETABLIT UN RECORD

La compagnie de construction maritime de Penhoet, des chantiers de St-Nazaire, France, vient de lancer un autre navire du type de celui de la "Normandie" qu'elle avait l'honneur de remettre à ses propriétaires l'an dernier, mais évidemment beaucoup plus petit. Cette nouvelle unité a été construite pour le compte de la Ligne Française et a été baptisée "Ville d'Alger" ; elle fera le service de traversée entre Marseilles et Alger. Dès son voyage inintial, ce vaisseau a établi un record, baissant de deux heures le record précédemment établi. Il mesure un neuvième de la grandeur de la "Normandie" mais cependant peut accommoder 1,014 passagers. Son tonnage est de 8.820 et sa longueur de 478 pieds. Tout comme la "Normandie" cette unité fait grandement honneur à ses constructeurs

Aidez vos reins

Evitez les drogues drastiques

Il y a dans vos reins 9 millions de tubes ou filtres minuscules que peuvent menacer la négligence ou les drogues violentes, irritantes. Soyez prudent. Si les désordres des reins ou de la vessie vous font lever la nuit, souffrir de nervosité, perte d'énergie, mal de jambes, rhumatisme, étourdissement, cernes sous les yeux, névralgie, acidité, brûlement, cuisson ou démangeaison, vous n'avez pas besoin de courir de risques. Tous les pharmaciens ont maintenant le traitement moderne le plus avancé pour ces troubles — une prescription de médecin appelée Cystex (Siss-Tex), sûre et inoffensive, qui agit vite. En 48 heures elle vous procure une sensation de vitalité nouvelle et dans l'espace d'une semaine elle vous fait sentir des années plus jeune, sans quoi on vous rembourse votre argent sur retour du carton vide. Cystex ne coûte que 3c la dose chez les pharmaciens. L'entente de remboursement vous protège

LES GOELETTES

S. S. Sable I, prendra mdses aujourd'hui au hangar 14, pour la côte nord de Sept-Isles, jusqu'à Blanc Sablon. Départ ce soir, tél.: 2-2041, 2-5231.

J.-M. Dumont, agent.

S. S. Cap Gaspé prendra mdses aujourd'hui au hangar 14 pour la côte sud de Mechin jusqu'à Gaspé départ jeudi soir, tél.: 2-2041, 2-5231.

J.-M. Dumont, agent.

S. S. Gaspé County prendra mdses aujourd'hui au hangar 21 pour la côte sud de Rivière-aux-Renards, jusqu'à Gaspé, la Baie des Chaleurs, jusqu'à St-Omer et aussi pour Dalhousie, Campbellton et Bathurst. Départ à midi, tél.: 2-8715.

Paul Brochu, agent.

Capt. Jos. Gagné pour Malbaie Pt-au-Pic, St-Fidèle, goélette J. Lapointe, mdses mercredi, départ ce soir, quai R 5.

Capt. F. Belley pour St-Siméon, goélette A. Bouchard, mdses mercredi, départ ce soir, quai R 5.

Capt. Art. Michaud pour Trois-Pistoles, St-Simon, goélette Reine du N., mdses mercredi, départ ce soir, quai R 4.

Capt. H. Boudreau pour Anse St-Jean, Pt-Saguenay, Bagotville, Chicoutimi, goélette H.A.B., mdses mercredi, départ ce soir, quai R 4.

Capt. Arm. Dufour pour Malbaie, St-Fidèle, Pt-au-Pic, goélette St-Fidèle T., mdses mercredi, départ ce soir, quai R 4

Capt. V. Duchaine pour St-Irénée, goélette St-Miche T. mdses mercredi départ ce soir, quai R 1.

Capt. Ls Boivin pour Rimouski, Matane, Ste-Flavie, Mont-Joli, Mechin, Cap-Chat, goélette Lancing, mdses mercredi, départ ce soir, quai R 1.

Capt. J.-B. Desrosiers pour Riv.-Blanche, Matane, St-Luc, Métis et Price, goélette St-Ulric, mdses mercredi, départ ce soir, quai R 1.

Capt. P.-E. Tremblay pour Bersimis, Riv.-aux-Outardes, Riv.-aux-Vasses, Pt-Lebel, goélette Ragueneau, mdses mercredi, départ XXX hangar 19.

Capt. Chs Dessylva pour Malbaie, Pt-au-Pic, St-Fidèle, goélette Gilly, mdses mercredi, départ jeudi, hangar 21.

Cap. F. Hovington pour Bergeronne, Sault-au-Mouton, Escoumain, St-Paul du Nord, Tadousac, goélette Harline, mdses mercredi, départ XXX, hangar Vereault.

Capt. U. Bouchard pour Sault-au-Mouton, St-Siméon, Port-au-Persil, goélette Eboulement, mdses mercredi, départ à midi, Ponton Douane.

LA MAREE

La marée sera haute à 8.42 a.m. et 8.47 p.m.

JOURNÉE DES ENFANTS JEUDI

Aux plus Grands Magasins de Québec

LA COMPAGNIE PAQUET LIMITÉE

CHEZ PAQUET --- LA MODE A UNE ATTENTION TOUTE SPECIALE POUR LES JEUNES

MANTEAUX

Pour Fillettes

Chics manteaux — le tout dernier cri — tissus divers, très beau choix de couleurs nouvelles. — Joliment garnis de fourrure. — Aussi manchon et chapeau pour appareiller. Tailles : 7 à 10 ans. PRIX, les trois pièces **$9.50**

MANTEAUX

1 à 3 pièces pour enfants

Duvet de chameau. — Drap couverte — Corderoy. — Très beau choix de teintes. — Tailles : 2 à 4 ans. Valeurs régulières de $5.50. TRES SPECIAL **$3.95**

--- ROBES ---

Robes en crêpe de belle qualité — couleurs assorties — jolis styles — manches courtes.—Tailles : 8 à 10 ans.—Valeurs régulières de $2.50 à $3.50.—TRES SPECIAL **$1.59**

Robes blanches, manches longues. — Tailles : 8 à 10 ans. — PRIX DE SOLDE **59c**

--- Salon de Confection pour Dames ---

SOULIERS

A PRIX SPECIAUX

Pour Enfants

SOULIERS en cuir verni, à lanière, semelles fortes avec coussin. — 2 à 5 .... **49c**

SOULIERS, à lacets, en veau ou cuir verni — construction très forte — semelles en cuir cousues "Stitchdown".—Talons de caoutchouc. 8 à 10½ **99c**

CLAQUES

Claques noires, unies, très bonne qualité, 4 à 10½, pour enfants. **54c**

Chics Vêtements pour Garçons

COMPLETS

Trois pièces, à simple ou double croisure — un pantalon droit et un golf — en serge bleu marine toute laine. — Confection soignée et belle apparence. — Tailles : 24 à 28 .... **$6.50**

PALETOS

Paletots de qualité pesante, en en beau tweed de laine, doublure en flanelle de fantaisie — Double croisure — demi-ceinture et plis. — En **gris-foncé, gris-moyen,** ou **brun.** — Tailles : 24 x 29 .... **$7.50 et $8.00**

COUPE-VENT

En drap couverte bleu marine ou rouge-vin, manches "raglan" à boutons ou avec fermoir éclair (zipper) — 2 poches renforcées de cuir. Confortables et chauds. Tailles : 26 à 36 .... **$2.95 et $3.95**

CHOIX MAGNIFIQUE

de petits complets en laine ou jersey de laine — aussi en velours — Très beau choix de couleurs, pour garçonnets de 2 à 6 ans .... **98c à $2.49**

POUR LES PETITS ET PETITES

-- Au rayon de la Lingerie --

MANTEAUX

1 à 3 ans

MANTEAUX, jambières et bonnet en chinchilla de première qualité — d'aucuns garnis de fourrure blanche. Teintes : **Bleu, vert, rose, blanc.** Prix **$6.49** à **$9.49**

MANTEAUX, jambières et bonnet, en couverte épaisse et soyeuse — deux styles superbes. En **bleu, pêche, noir.** Prix **$5.25** et **$5.49**

6 mois à 2 ans

MANTEAUX en Llama blanc, très belle imitation de fourrure — doublure chaude **$3.75** et **$4.00**

JAMBIERES en Llama blanc pour convenir. Prix **$1.75** et **$2.00**

BONNETS en Llama blanc pour convenir. Prix **79c** et **$1.25**

BONNETS et CHAPEAUX

BONNETS en angora, en blanc et en couleurs, pour bébés **$1.50, $1.75** à **$2.75**

CHAPEAUX en angora français, en blanc et en couleurs, pour bébés. **$2.75** et **$3.95**

BERETS en angora français, blanc, première qualité **$3.50**

ROBES

ROBES et bouffants, en crêpe de laine, flanelle, jersey, velours, choix magnifique de styles. Toutes les teintes. — Tailles : 1 à 7 ans. **98c** à **$2.98**

ROBES et bouffants en tricot de laine "REGENT" et autres. En **rouge, vert, bleu marine, jaune.** Tailles 2 à 7 ans. **$2.75** à **$7.49**

ROBES en velours, tweed de laine, jersey et crêpe de laine, styles ravissants. Teintes : **marine, brun, vert, rouge, bleu,** pour grandes fillettes. Tailles 7 à 14X .... **$1.75** à **$4.75**

CHANDAILS

CHANDAILS en laine, styles les plus nouveaux — bonne pesanteur — très belle variété de couleurs nouvelles. Tailles 2 à 14 ans .... **79c, 98c,** à **$2.98**

KIMONOS

KIMONOS en édredon de qualité pesante. Très beau choix de couleurs. Tailles : 2 à 6 ans. Prix **$1.10**

GANTS POUR ENFANTS

GANTS de laine, en **beige, gris, noir, rouge, Marine.** Pointures 1 à 7 .... **49c, 75c, 98c**

GANTS de chamoisette, simples ou doubles, couleurs assorties .... **49c** et plus

GANTS cape, en brun ou beige, un bouton pression, 00 à 2 .... **79c**

GANTS cape, en tan ou brun, un bouton pression. 3 à 7 .... **90c**

GANTS cape, style "slip-on" en brun ou beige. 3 à 7 .... **95c**

SOUS-VETEMENTS

Pour Garçons

Marque **"Turnbull"** ou **"Stanfield"** — laine naturelle, style 2 pièces — tailles 24 à 34. Le vêtement .... **$1.25** et **$1.35**

Style combinaison — Taille 24 à 34 .... **$2.00**

COTON OUATE, 2 pièces — 24 à 34. Le vêtement **50c**

Style combinaison — 24 à 34 .... **90c**

MERINO — 2 pièces — 24 à 34. Le vêtement **60c**

Style combinaison, 24 à 34 .... **$1.00**

GANTS POUR GARCONS

GANTS de chevreau tan. Pointures 00 à 7 .... **90c**

GANTS de chamo-suède, en gris ou brun. Pointures 3 à 8 .... **50c**

GANTS de chevreau tan. Pointures 7 à 8½ **$1.00**

Echos mondains

Sir Mathias Tellier, juge en chef de la Cour d'Appel, et les honorables juges W.-L. Bond et Gregor Barclay, de Montréal, sont descendus au Château Frontenac.

— o —

Madame J.-D. Brousseau, Grande-Allée, reçoit, ce midi, à déjeuner, en l'honneur de lady Taschereau, d'Ottawa, qui est présentement l'hôte de madame L.-A. Taschereau. Madame E.-L. Patenaude, châtelaine de Spencerwood rehausse cette réception de sa présence.

— o —

M. et madame Robert Taschereau, Château Saint-Louis, sont revenus d'un bref séjour à Montréal.

Le docteur et madame Albert Paquet ont reçu à déjeuner, hier midi, à leur résidence de la rue d'Auteuil, en l'honneur du professeur et de madame Emile Sergent de Paris.

— o —

Au mariage de mademoiselle Marguerite Bastien avec M. Edouard Taschereau, qui sera béni samedi prochain, à dix heures, en l'église Saint-Patrice, de la Grande-Allée, madame Bruce Taylor, soeur de la mariée, agira comme dame d'honneur. Les demoiselles d'honneur seront mesdemoiselles Ethel Dinan, Jacqueline Caron, Réjane et Ruth Bastien. M. Derry Rae, de Montréal, sera le garçon d'honneur de M. Taschereau. Placeront les invités: MM. Robert Bastien, le docteur de Montarville Taschereau, d'Ottawa, Wilfred Clarke, J. Decosse et Shirley Woods, d'Ottawa.

— o —

M. et madame C.-V. Darveau et mademoiselle Jacqueline Darveau sont de retour d'une courte villégiature dans les Laurentides.

o

Mademoiselle Frances Ross offre, ce midi, un déjeuner, à sa résidence, "Highlands", chemin St-Louis, en l'honneur de mademoiselle Sally Hay, dont le mariage sera béni prochainement.

M. et madame Pierre-F. Casgrain, de Montréal, sont de passage dans la vieille capitale.

— o —

M. et madame Armand Viau ont reçu, dimanche dernier, en l'honneur de M. et de madame Paul Beaumann, de Bruxelles.

o —

M. Victor Châteauvert est en voyage d'affaires à New-York.

M. et madame Ernest Dussault sont en voyage à New-York.

— o —

Une exposition de modes pour fins charitables sera tenue vendredi après-midi, le 4 octobre, à 3 heures, chez Kerhulu, côte de la Fabrique. Agiront comme mannequins: mesdames Olive Mann, Ernest Gauvreau, D. Barlow, J. O'Halloran, J.-M. Elliott et Gordon Pfeiffer; mesdemoiselles Colette Beaudry, Babs Staveley, Françoise Hamel, Jacqueline Morency, Betty Russell, Barbara Russell, Una Power, Gabrielle Martin, Milicent Price, Sheila Price, Yvette Landry, Joan Oliver, Betty Turner et l'invitée d'honneur mademoiselle Margaret Tomlinson.

— o

Mademoiselle Claire Malouin passe quelques jours en ville et elle est l'invitée de mademoiselle Marguerite Malouin.

— o —

Mademoiselle Joan Neal recevra à d'heure du thé, aujourd'hui, au Château Frontenac, en l'honneur de mademoiselle Sally Hay, à l'occasion de son prochain mariage.

o

Madame Emilien Gadbois retournera, cette semaine, dans la métropole, après avoir été pendant quelque temps, l'hôte de M. et de madame Pierre de Guise, de cette ville.

— o —

Madame J.-A. Hanrahan et mademoiselle Betty Hanrahan, sont parties, hier, pour Boston où elles visiteront M. Austin Hanrahan.

(Suite à la page 8, 1ère col.)

L'hon. M. King dénonce les trucs de Bennett

(Suite de la 1ère page)

sera nommé dans quelques jours, une semaine avant l'élection. Ce procureur public n'aura pas même le temps d'enlever son paletot.

"Nous avons trop subi le talon de fer dans nos affaires domestiques et étrangères. Notre pays a été terrorisé en ces cinq dernières années.

"Dans le domaine des affaires étrangères, le gouvernement a voulu dynamiter sa route. La perte du marché japonais pour les marchandises canadiennes est l'un des résultats de cette politique trop radicale. Le parti libéral veut une politique de coopération et de conciliation dans nos rapports avec les autres nations, de même qu'en considérant le chômage et nos autres problèmes domestiques, il observera une politique humaine qui tiendra compte des sentiments et des personnalités des individus.

"La présente élection signifiera beaucoup pour le Canada au cours des cinq années à venir. Comme résultat de cette élection, le peuple verra son sort s'améliorer ou empirer. Il s'agit de choisir entre les deux vieux partis. Aucun des nouveaux partis ne pourrait former un gouvernement."

M. King fit allusion au parti du Crédit Social : "Permettez-moi de dire à mes amis du Crédit Social : il existe un vieux proverbe que vous savez et qui est ainsi conçu : "Ne mettez pas tous vos oeufs dans le même panier". Vous avez obtenu un plein panier d'oeufs du Crédit Social en Alberta, et vous ne savez pas encore s'ils sont bons ou non. On vous a déjà dit qu'il vous faudra attendre 18 mois pour le savoir, et vous n'ignorez pas ce qu'il advient d'un oeuf que vous gardez pendant 18 mois. Ne feriez-vous pas mieux de garder les oeufs de l'Alberta dans un panier et d'avoir un autre panier pour les affaires fédérales, un panier qui vous servira si l'autre n'y parvient pas?"

Le leader libéral termina son discours en reprochant à M. Bennett de crier partout qu'il a dépensé $150,000,000 pour les producteurs de blé. "M. Bennett est bien riche", dit M. King, "mais il n'a pas pris ces $150,000,000 dans sa poche. Sa politique du blé, c'est le Parlement fédéral qui l'a votée, et, sans les libéraux, il n'aurait jamais fixé un prix minimum pour la vente de cette céréale."

RECENT MARIAGE A BREAKEYVILLE

Photographie prise à l'occasion du mariage de M. et Mme ARTHUR LANGLOIS (Marie-Claire Paradis) à Breakeyville. De gauche à droite : M. Ferdinand Langlois et Mlle Jeannette Reimneitz, garçon et fille d'honneur; M. Arthur Langlois, Mme Langlois ; Mlle Florence Reimneitz et M. Maurice Langlois, garçon et fille d'honneur ; bouquetière, Louisette Reimneitz.

La paroisse de Scott est dans le deuil

(Suite de la page 3)

reau, vicaire à Saint-Jean-Baptiste de Québec, le Dr F.-P. Moreau, de Hoey, Saskatchewan, M. J.-P. Moreau, agent d'assurances, de Québec, M. J.-S. Moreau, agent d'assurance de Saint-Gervais de Bellechasse, mademoiselle Adélia Moreau, institutrice à l'Académie Moreau, à Saint-Maxime de Scott, M. Charles Moreau, de Saint-Maxime, et M. Jean Moreau, de Montréal. Lui survivent également 21 petits-enfants, dont M. Louis Moreau et le notaire Jean-Conrad Moreau. Madame Moreau laisse aussi trois frères : MM. Pierre, François et Domicile Leclerc; deux soeurs, Mesdames François Chabot, de Saint-Patrice de Beaurivage, et Léon Buteau, de Saint-Lambert de Lévis.

Les funérailles de feu madame Moreau auront lieu vendredi à Saint-Maxime de Scott, à 10 heures. Départ de la maison mortuaire chez mademoiselle Moreau, à l'Académie Moreau, à 9 heures 45.

Le "Soleil", prie l'abbé Domicile Moreau, M. J.-S. Moreau et tous les membres de la famille en deuil d'agréer l'expresion de ses plus vives et de ses chaleureuses sympathies.

UNE INDUSTRIE DU FROMAGE A QUEBEC

La Laiterie Champlain Ltée ajoute à ses produits la fabrication d'un fromage fameux, le

ALPINO

Il nous fait plaisir d'annoncer aux amateurs de bon fromage que la Laiterie Champlain Limitée, 180 Dorchester, vient d'ajouter à ses populaires produits laitiers, celui du fromage.

Mais elle ne se lance pas dans ce domaine à la légère, et pour assurer à son produit, dès le début, toute la qualité qui lui sera indispensable, s'il veut conquérir la faveur du consommateur québecois, elle s'est pourvue d'un outillage complet et tout à fait moderne. Ce fromage, nommons-le tout de suite, est l'ALPINO, fabriqué en deux catégories pour adonner au goût de chacun: l'Alpino, genre suisse gruyère et l'Alpino 'plain'.

La fabrication de l'ALPINO est effectuée sous la haute surveillance d'un expert-chimiste, M. Jules Albright, qui possède d'ailleurs de longues années d'expérience dans le domaine des produits laitiers en général.

Disons, enfin que ces deux catégories du fromage ALPINO sont en vente d'ores et déjà dans toutes les principales épiceries de la ville.

Comme cette industrie est la seule du genre à Québec, il va sans dire que toute famille québecoise devrait se faire un devoir de lui donner la préférence, qualité pour qualité.

BELLE ASSEMBLEE DU Dr DUSSAULT

Une enthousiaste assemblée avait lieu hier à Bienville en faveur de la candidature du Dr Etienne Dussault qui brigue les suffrages dans le comté de Lévis. Plusieurs orateurs adressèrent la parole et se firent chaleureusement applaudir par les quelque 1500 personnes qui se trouvaient là. La politique du gouvernement Bennett, l'incompétence de ses collègues, la négligence des chefs conservateurs du district de Québec, l'inefficacité de leur gestion firent l'objet des discours des MM. Eugène Marquis, Maurice Dussault, Antoine Bourget, Pierre de Guise, Amédée Gagnon, Jean-Marie Fortin et Maurice Lepage. M. Marquis fit une charge à fond contre la politique de M. Bennett et condamna les chefs conservateurs du district.

DEUX ASSEMBLEES DE M. W. LACROIX

M. Wilfrid Lacroix a tenu deux grandes assemblées hier soir, la première à Saint-Jean de l'Ile, la seconde à Saint-François. Le maire de St-Jean, M. Arthur Paquet, présidait la première, et le maire de Saint-François, M. Auguste Lemelin, la seconde.

M. Lacroix a fait un exposé de la situation économique du Canada à l'heure actuelle et se fit longuement applaudir de même que Me Jacques Casgrain qui traita de l'incompétence des administrateurs actuels de notre pays. Me Casgrain fit un tableau vivant des piètres résultats de la politique Bennettiste et se fit chaleureusement applaudir à plusieurs reprises.

Les autres orateurs étaient MM. J.-A. Nadeau, C. R., Jean Lesage, Michel Dussault et Gerald Coote, tous membres du Barreu de Québec.

ELECTRICIENS LICENCIES

Une grande assemblée des électriciens licenciés de Québec aura lieu demain soir aux quartiers généraux des Unions Internationales, 356 boulevard Charest, Club des Marchands. Cette assemblée qui sera très intéressante, sera sous les auspices de l'Association des électriciens licenciés de Québec.

Celui qui est fatigué peut ronfler sur un lit aussi dur que la pierre, tandis que le paresseux oisif trouve dur l'oreiller de duvet.

SHAWINIGAN

Règlement d'emprunt

Le conseil de ville, à sa dernière séance régulière, a passé et adopté à l'unanimité deux règlements d'emprunt, l'un portant le numéro 377, au montant de $83,000.00 et l'autre portant le numéro 378, au montant de $8,896.89.

Ces deux règlements d'emprunt seront soumis à l'approbation des propriétaires fonciers les lundi et mardi, 7 et 8 octobre prochain, et un bureau de votation sera, à cette fin ouvert à l'hôtel de ville, de 8 heures du matin à 5 heures du soir.

Un troisième règlement d'emprunt, au montant de $64,100.00 a également été adopté par nos édiles. Cette somme sera employée à consolider la contribution de la cité pour secours direct jusqu'au 30 juin 1935. Ce règlement ne sera pas soumis aux propriétaires attendu que cette ormalité n'est pas nécessaire en vertu de la loi de l'aide au chômage.

Un enfant à la jambe fracturée

Un garçonnet d'environ 5 ans et demi, Albert Lamanna, enfant de M. et Mme Jim Lamanna, de la 2e rue, a été, hier midi, victime d'un douloureux accident alors qu'il a eu une jambe fracturée par une pièce d'un concasseur que la ville utilise de ce temps-ci pour faire des trottoirs sur la 2e rue.

A plusieurs reprises déjà, le contremaitre de la ville en charge de ces travaux de réfection, M. Joseph Prévost, avait défendu aux enfants de s'approcher du concasseur et cette défense était assez bien observée aussi longtemps que les hommes de la corporation étaient sur les lieux. Mais profitant de l'absence de ces derniers, pendant l'heure du dîner, un groupe de petits garçons se mit à jouer autour du concasseur; l'un d'eux dut toucher à une pièce de la machine car tout-à-coup la cuvette destinée à recevoir la pierre tomba jusqu'au sol et fractura la jambe du jeune Lamanna qui se tenait tout près. La petite victime fut immédiatement transportée chez elle où on lui donna les soins nécessaires. Son état ne suscite pas d'inquiétude pour le moment.

En cour de magistrat

Un nommé Philippe Couture, des Trois-Rivières, a été dernièrement condamné à $10.00 d'amende et les frais ou 30 jours de prison pour avoir conduit un véhicule-automobile ne portant pas de plaques d'enregistrement.

Mtre L.-A. Talbot, de cette ville, représentait la couronne.

Extension de temps pour taxes

Une vingtaine de nos concitoyens se sont dernièrement adressés à Son Honneur le magistrat F.-X. Lacoursière pour obtenir une extension de temps pour le paiement de leurs taxes municipales et scolaires. Son Honneur le magistrat a fait droit à toutes les requêtes qui lui ont été présentées.

CONFERENCE

Une causerie intime sera donnée au salon " LIVERNOIS " jeudi l'après-midi à 3 hrs par Madame DOHERTY, démonstratrice des fameuses

ceintures "AIRWAY"

Sujet : "Santé", "Confort", "Beauté".

Il y aura au cours de cette causerie, démonstration et ajustement des ceintures médicales.

Prix d'assistance
un corset Airway d'une valeur de $7.50

J.-E. LIVERNOIS Ltée
RUE ST-JEAN, QUEBEC Tél. : 2-5214

EN FRANCE

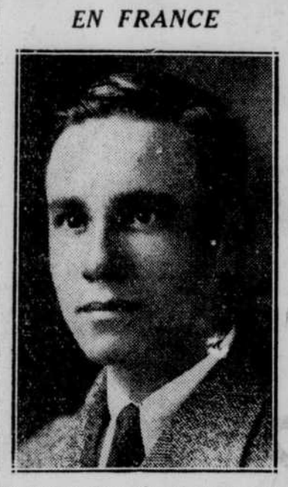

M. Jacques Beaulieu, de L'Isle Verte, est parti le 27 septembre dernier, pour Fonigombaud, diocèse de Bourges, France, où il terminera ses études préparatoires au sacerdoce.

Professionnels

TELEPHONE 2-8023
JEAN TURGEON
AVOCAT
No 81 rue St-PIERRE, QUEBEC

Tél. Bur.: 4-3180 Rés.: 3-2270
Dr RENE ROY
Ex-Interne du Forsyth, Boston
Chirurgien - Dentiste
292 ST-JEAN, QUEBEC

Tél.: rés. 3-0426
Dr Jean Bouchard
Médecin-Chirurgien
Bureau: 443 St-Jean, Tél.: 4-2840

Dentistes
Houle & Laforest
Heures de Bureau 9 hrs a.m. à 6 hrs p.m.
76 rue St-Joseph — Tél.: 4-4841

LES TROIS JOURNEES DE CHEZ-NOUS

Faites vos achats chez

T.-D. DUBUC
214-216 rue SAINT-JEAN

durant ces
"Trois Journées de chez nous"
JEUDI, VENDREDI, SAMEDI

N'oubliez pas que plus vous achèterez, plus vous obtiendrez des coupons qui vous donnent droit au grand Concours du "Soleil".

Chaque dollar d'achat vous donne droit à un coupon

Demandez vos
COUPONS DU "SOLEIL"

Pour plus amples détails, voyez nos vitrines.

En participant au Concours des 3, 4 et 5 octobre...
-- vous pouvez faire vos Achats d'Automne!

ET COURIR LA CHANCE D'UN ACHAT GRATUIT DURANT CES 3 JOURS EN PLUS DE BENEFICIER DES PRIX DE FAVEUR

Nouveaux Manteaux

Au-delà de 350 luxueux Manteaux d'Automne et d'hiver, garnis de riches fourrures faits dans les plus soyeux tissus importés.

Les modèles sont tout simplement ravissants et d'une attraction toute spéciale, dans toutes les nouvelles teintes d'automne et marquées à des prix de faveurs pour ces (3) jours de vente.

9.95 13.95 16.95 19.95 et 26.95

500 ROBES VENANT DE NOUS ARRIVER...

500 Robes fraiches et pimpantes venant d'être reçues dans une grande variété de styles les plus populaires et confectionnées des derniers tissus en vogue, tel que crêpe de laine et laine et soie, nouveau tricot de laine velours et soie chiffon, crêpe cloqué, jersey de laine fantaisie, etc., etc. Ne manquez pas de les voir. Il y a un tout renouveau dans les styles et les prix modiques vous intéresseront.

2.99 5.95 12.95 et 13.95

Messieurs!

Vous avez l'ambition sans doute lorsque vous portez un Complet ou Paletot d'être bien mis et d'être assuré d'une élégance parfaite. Bien ! Venez consulter notre Chef de Rayon M. JULIEN pour une confection et un style qui convient à votre corpulence.

Vous aurez un choix de
300 PALETOTS
et autant de
COMPLETS

de nouveaux styles et de nouveaux tissus Anglais, vous donnant l'assurance du confort et de la satisfaction d'un vêtement fait pour vous. Coupe spéciale pour jeunes gens et hommes d'affaires. Prix variant de

12.95 à 39.50

Paletots de garçons de 5 à 10 ans, de ..... 4.95 à 8.95

Paletots de grands garçons de 12 à 16 ans ..... 7.95 à 14.95

Aubaine Spéciale...

Venez vous procurer vos étoffes à la verge durant cette vente.

5000 VERGES

Au choix, soit pour robes, costumes ou Manteaux d'hiver. Une collection énorme de tout genre de lainage et textures imaginables. Prix variant de.....

.39 à 3.50 la verge

LES TROIS JOURNEES DE CHEZ-NOUS

S. V. P. DEMANDEZ VOS COUPONS

pour le Concours durant ces Trois Journées de chez Nous pour participer aux nombreux prix offerts.

JOS. THIVIERGE Ltée
135 RUE ST-JOSEPH TEL: 3-0019

LES TROIS JOURNEES DE CHEZ-NOUS

"Stoppez" au Syndicat

Faites-en un mouvement d'ensemble!

Achetez à profusion durant ces 3 jours et bénéficiez du concours organisé par ce journal. Plus vous achetez, plus vous accumulez vos chances de gagner l'un des nombreux prix. Réclamez un bulletin de concours pour chaque dollar d'achat.

En fait de lainages... rien de mieux

D'abord le jersey uni ou le tissu de laine poilu, genre poil de lapin. Style à manches longues, de genre tailleur, avec jolies garnitures de velours de teintes contrastantes. Nuances très nouvelles.

Tailles: 14 à 44.

2.98

Etoffe de laine "Barrymore"

ainsi que tweed de fantaisie dans une très grande variété de styles et de nuances. Le choix est plus que merveilleux, il est embarrassant. Choisissez à votre aise, il y a le modèle que vous convoitez depuis longtemps.

Tailles: 14 à 38.

4.98

3e Etage — Syndicat.

Paletots d'Automne

à grande réduction, pour garçons

Le solde de notre assortiment que nous vendions en tout temps $10.95. Tweeds bruns, drab et gris, de style balmaccan, avec boutons de cuir, raglan et polo avec ceinture circulaire.

7.95

Tailles: 28 à 36.

Paletots d'hiver

de bon molleton, tweed et drap laineux, gris fer, gris bleu, bleu marine, brun foncé et moyen, de teintes unies ou de fantaisie. Style raglan ou polo avec ceinture circulaire, tube et grenadier avec pli creux et martingale au dos.

12.50

Tailles : 28 à 36.

Pour les plus jeunes, bons paletots d'hiver, en drap polo ou couverte, dans le gris foncé et moyen, brun et bleu marine. Modèle raglan et polo avec ceinture circulaire ou grenadier avec martingale et pli creux. Doublure de laine drab et haut de satin.

5.95

Tailles : 23 à 28.

Ensembles 3 pièces pour enfants de 2 à 7 ans--

Comprenant le paletot, les pantalons-guêtres et le bonnet-aviateur. Confection de choix dans un drap couverte, ratine ou chinchilla. Bleu poudre, bleu royal, rouge, vert, drab et brun.

5.95 à 9.95

Complet 2 pièces

pour enfant de 2 à 6 ans, comprenant le pantalon de velours brun et bleu marine avec chemisette blanche ou drab. Coupe Manhattan et Goosey Gander. **1.49**

Le même style, les mêmes marques, mais avec pantalon de velours de soie et chemisette de broadcloth fini soie. 2 à 6 ans. **1.95**

Une meilleure qualité encore. Pantalon de velours de soie et la chemisette "peau d'ange". Aussi le style tout de flanelle ou velours. 2 à 6 ans. **2.95**

Complet de corduroy de fantaisie, en brun, bleu et vert. Style 2 pièces, combiné avec ceinture. 2 à 6 ans. **2.25**

2e Etage — Annexe St-Joseph.

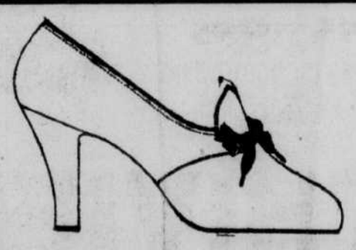

La pleine harmonie des couleurs

La forme "pump"

en faille ou satin blanc ;

un chic soulier teint de la couleur que vous désirez, pour le prix de

1.99

Souliers à talons hauts et recouverts. Apportez-nous un échantillon de la couleur de votre robe, et nous vous garantissons les souliers de même teinte. Choisissez, nous avons toute la gamme complète.

Pointures : 2½ à 7.

Sous-Sol — Syndicat.

Une fois de plus, la confection masculine du Syndicat se révèle

aguichante et à prix dérisoire--

Paletots d'Automne à 9.95

Valeurs de $13.50

Tweeds canadiens de belle qualité, dans le brun, gris fer, et drab. Styles raglan, balmaccan, ajusté et slip-on. L'occasion n'est pas à dédaigner de réaliser plusieurs dollars d'économie. Nous vous conseillons de ne pas différer votre achat.

2e Etage — Syndicat.

L'élégance se manifeste grandement dans la confection pour fillettes

Manteau très chic,

en étoffe de laine, imitation d'astrakan, bleu marine, vert, rouge, brun et bleu moyen.

Sans fourrure :		Garni de fourrures :
7 à 10 ans :	12½ à 14½	12 à 14X
7.95	**12.95**	**12.95**

Manteaux de drap vert, bleu, brun, rouge vin, garnis luxueusement de mouton gris, loup et opossum américain. Genre tailleur, très élégant et de coupe absolument parfaite à tous points de vue. **8.95**

Tailles: 7 à 14X.

Robes de Jersey pour fillettes

1.98

Style de robe très nouveau qui plaira sûrement aux jeunes coquettes. Garnitures très variées de tweed de fantaisie. Vous ne devriez pas manquer de venir voir cette superbe collection.

Grandeurs : 8 à 14.

3e Etage — Annexe de la Couronne.

Laine et soie rivalisent d'élégance--

5.98

Crêpe uni, crêpe de laine léger ou tissu de laine poilu (genre poil de lapin). La variété des styles est surprenante et aura tôt fait de conquérir vos goûts.

Tailles : 14 à 38; 38 à 46

Style tailleur Crêpe uni-

dans une façon très riche. Les garnitures de satin, velours, imprimé, métallique, ou boutons de nacre, le feront aimer de suite. D'un simple coup d'oeil, vous choisirez le style à votre convenance.

Tailles: 14 à 44.

2.98 3.98

3e Etage — Syndicat.

Aux Grands Magasins à Rayons du

SYNDICAT de QUEBEC LTEE

Echos mondains

(Suite de la page 6)

Le docteur Antonio Landry est de retour de Mont-Joli où il a passé quelques jours chez sa mère, madame A.-C. Landry.

— o —

Mademoiselle Mariette Desrosiers est de retour de Montréal où elle a passé quelque temps chez sa grand'mère, madame Gustave Hamel.

— o —

M. et madame Adalbert Landry font un court séjour à Montréal.

— o —

Mademoiselle Hazel Ross est partie pour l'Angleterre, vendredi dernier.

— o —

M. et madame Jack Blair, de Montréal, étaient de passage à Québec, hier, et logeaient au Château Frontenac.

— o —

Mesdemoiselles Robitaille, de la rue Saint-Jean, sont de retour de la campagne.

— o —

Le docteur et madame Léonide Reid et leur famille sont de retour du Moulin des Mères où ils ont passé l'été sur leur ferme.

— o —

Mesdemoiselles Marguerite, Cécile et Thérèse Brassard, de Roberval, accompagnées de mademoiselle Marcelle Bergeron et de mademoiselle Gabrielle Gagnon, sont de retour du Mont St-Yves où elles furent les invitées de mademoiselles Marie Boily.

— o —

Madame N.-E. Papillon a reçu, ces jours derniers, en l'honneur de M. et de madame C.-A. Godin, de Chicoutimi.

— o —

Samedi, le 5 octobre, à Saint-Patrice de la Rivière-du-Loup, sera béni le mariage de mademoiselle Gilberte Plourde, fille de M. Arthur Plourde, et de madame Plourde, décédée, avec M. J.-Vincent Morin, fils de M. David Morin, décédé, et de madame Morin. Les nouveaux mariés feront leur voyage de noces dans le sud des Etats-Unis.

— o —

Madame J.-B. Leclerc, ainsi que sa fille Anna, de St-Boniface, Manitoba, sont en promenade à Québec, les hôtes de M. et de madame Théodore Rouleau, de l'avenue Cartier. Elles s'en retourneront en arrêtant à Victoriaville, Montréal, Ottawa et Toronto.

— o —

Madame J.-E. Gravel annonce les fiançailles de sa fille Germaine à M. René Blais, Ingénieur Forestier.

— o —

M. et madame Dorothé Roberge, née Marguerite Bolduc font part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils, né le 23 septembre et baptisé le même jour sous les prénoms de Joseph-Wilfrid-Dorothé-Jacques. Parrain et marraine M. et madame Wilfrid Bolduc grand-parents de l'enfant. Porteuse mademoiselle Bernadette Bolduc, tante de l'enfant.

NOCES D'ARGENT DE M. ET Mme ALF. LEFEBVRE

Dimanche, le 15 septembre courant, se réunissaient à la demeure de M. et Mme Alfred Lefebvre, entrepreneur maçon, de Beauport, tous leurs parents, à l'occasion de leurs noces d'argent. Qu'elle ne fut pas la surprise de M. et Mme Lefebvre, en arrivant à leur domicile, de se trouver en présence de tous leurs parents réunis pour célébrer dignement et comme il convient ce joyeux anniversaire ! Une magnifique adresse fut lue aux jubilaires par M. Louis-Philippe Lefebvre, leur fils, et un cadeau leur fut offert en une magnifique coutellerie, une gerbe de fleurs fut offerte à Mme Lefebvre, par Mlle Claudette Pouliot. M. Lefebvre quoique bien ému, remercia de grand coeur les parents réunis et leur dit qu'il garderait un souvenir ineffaçable de cette marque d'estime, d'amitié et de reconnaissance. M. le curé Isaïe Galarneau, de Beauport, était à la fête pour présenter ses meilleurs souhaits aux heureux jubilaires. Il y eu ensuite partie de cartes et banquet de circonstance. Tous se sont séparés en présentant à M. et Mme Lefebvre leurs meilleurs souhaits, en se promettant de revenir encore plus nombreux, pour célébrer leurs noces d'or.

LE GRAND DUCHE DE LUXEMBOURG

Nous recevons avec les compliments de M. Metty Koetz, consul de Belgique et de Luxembourg, un exemplaire d'une intéressante brochure intitulée: Le Grand Duché de Luxembourg". Cette brochure contient des renseignements précieux et fort intéressants sur ce pays et c'est avec profit qu'on en fait la lecture. Elle est bien présentée et d'une toilette attrayante. Elle est en vente chez M. H. Charlottin, 80 rue Scott au prix de $1.50.

Mlles Lavoie
344 rue St-Jean
vous invitent, mesdames, à venir voir leurs dernières nouveautés d'automne
Demandez vos coupons du "Soleil"
et essayez votre chance sur les $300 offerts en prix dans ce concours.

UN BREVET

Mlle FERNANDE BOUCHARD, de St-Urbain, comté de Charlevoix, vient d'obtenir avec la note "distinction" son brevet d'enseignement.

Bennett n'aime pas la critique de ses actes

(Suite de la 1ère page)

les statuts du Dominion".

L'orateur fit remarquer qu'il ne désirait pas effrayer ou amuser le public, mais qu'il voulait avertir la population que le communisme est une menace réelle pour les institutions établies en Canada, tout spécialement de la part de ceux qui parcourent le pays pour induire la jeunesse en erreur et décourager les populations.

A ce moment, M. Bennett a blâmé ceux qui attaquent les institutions bancaires et les gens riches. "Les riches ont leurs droits tout aussi bien que les pauvres, a-t-il déclaré, et ce ne sont pas seulement les riches, mais encore les veuves et les orphelins qui peuvent compter sur l'argent déposé dans les banques. Malgré tout ceci, nous avons encore des gens qui parcourent le pays en prêchant des doctrines de haine, d'envie et de manque à la charité, pour diminuer la confiance du peuple de ce pays. Quand j'entends ceci, j'ai conscience que nous nous en allons à la ruine."

M. Bennett parlera ce soir à Sherbrooke, et il se rendra ensuite dans les Provinces Maritimes.

M. David fait venir au pays, un grand artiste

(Suite de la page 3)

fin du siècle dernier par le ministère de l'Instruction publique en vue de former de bons artisans du meuble. Selon moi être bon artisan implique à la fois être bon ouvrier et avoir une âme d'artiste. Aussi avec la collaboration de mon maître Frantz Jourdain que nous pleurons aujourd'hui, je m'appliquai à inculquer à mes élèves l'amour des styles anciens et celui de la culture classique tout en leur apprenant à exécuter les travaux modernes. Par nos soins les reproductions des plus beaux mobiliers du Louvre furent disposées dans les ateliers de l'Ecole. Avant de donner libre cours à leur tempérament, les jeunes gens apprirent ainsi à répliquer les styles sans les adapter. C'est ainsi que j'eus la joie de voir débuter chaque année au salon d'automne les plus doués de mes élèves qui — entrés à l'Ecole Boulle pour devenir de simples ébénistes — étaient déjà de vrais artistes avant d'en être sortis.

"Mais je suis décorateur, peintre et illustrateur avant d'être professeur Pour la série de cours que je me dispose à donner au Canada, j'ai choisi les titres correspondant à chacun des thèmes décoratifs dont se composent 40 ensembles que j'ai exécutés au cours de ma carrière: la chaise, le coffre, la table le lit, l'habitation, la chambre à coucher, le salon. Pour terminer je ferai deux leçons historiques sur l'évolution de l'art décoratif moderne de 1900 à 1925 et de 1925 à 1935. Enfin je traiterai devant les techniciens les sujets les plus vastes et les plus hermétiques à la fois: "Les sources de l'ornement et de l'imagination, la fleur dans les styles français et étrangers, la géométrie dans les styles français et étrangers, l'analyse comparée des matériaux de la construction et du décor dans les oeuvres du mobilier, l'analyse documentaire c'est-à-dire l'étude et l'utilisation des documents pour la composition. Mon cours sera illustré d'un bout à l'autre. En effet j'ai pu obtenir que la ville de Paris me confie une série de documents — répliques d'anciens dessins, moulages décoratifs, voire quatre ou cinq cent vues positives nouvelles dues à nos meilleurs décorateurs actuels, Rollin Dominique, Montagnac et Dufrene — que je présenterai à mes auditeurs canadiens en vue de leur faire mieux comprendre les tendances générales de la décoration moderne.

"Je ne songe nullement à dissimuler que mes cours entraîneront à cette conclusion: tout en ayant horreur du style pompier, je suis et je reste dans la tradition classique. Nous vîmes surgir au cours des dernières années une série de styles éphémères que l'exploitation industrielle ne tarda pas à dégrader: c'est ainsi que l'utilisation du tube d'acier dans la décoration ne doit pas être exclue en principe. Mais quand elle est systématisée par les décorateurs sans autre raison valable que d'assurer l'écoulement des stocks des métallurgistes, elle cesse d'être un art pour devenir un procédé. "J'espère convaincre mes auditeurs canadiens si fidèles aux vieilles et saines traditions que la connaissance des styles anciens est l'alphabet de l'artiste décorateur. Il faut une base solide pour bâtir du nouveau et c'est en se pénétrant de l'excellence des vieilles techniques qu'on fera le plus sûrement triompher la triple ambition de l'art décoratif du vingtième siècle: simplicité, espace, lumière".

J.-E. LIVERNOIS Limitée
TELEPHONE 2-5214 — PIONNIERS DES BAS PRIX — LIVRAISON RAPIDE

VENTE à $1.00

débutant avec le concours du "SOLEIL" pour se CONTINUER jusqu'au 5 OCTOBRE

Profitez de ces trois jours de vente pour venir vous procurer des COUPONS. Car n'oubliez pas que pour chaque $1.00 d'achat nous vous donnons un coupon vous permettant de participer au grand concours de $300 en prix. Venez donc dès aujourd'hui, si possible.

Demandez vos COUPONS DU "SOLEIL"

1 **RASOIR** Gillett, 5 lames et 1 blaireau, le tout — $1.00
3 boites **POUDRE** à bébés et 1 poudre après le bain, le tout — $1.00
1 **SAC A GLACE** et 1 sac à eau chaude, les deux — $1.00
5 bouteilles **EAU DE VICHY** Jeanne-d'Arc, pour — $1.00
POUDRE à toilette "Evening in Paris", avec parfum et crayon à lèvres, les 3 pr — $1.00
1 boite 1 douzaine **SAVONS DE BAIN** Chéramy — $1.00
SEL A BAIN, Houbigant — $1.00
1 bout. **SIROP** hypophosphite et 1 bout. **LAIT MAGNESIE,** les 2 pour — $1.00
1 bout. ¼ oz **PARFUM** Quelques Fleurs, Houbigant, $1.25 pour — $1.00

N'oubliez pas que Mme Doherty, la démonstratrice des corsets **AIRWAY** est à votre disposition toute la semaine à nos bureaux, rue St-Jean.

Les commandes de malle reçoivent toute notre attention et sont expédiées le même jour.

CANADIENS DISPARUS

Montréal, 2.— (P. C.)—Sept canadiens sont disparus avec le "Joseph Medill", vaisseau des lacs qui aurait dû arriver ici il y a déjà un certain temps. Ce navire était parti de Newcastle en septembre dernier pour traverser l'Atlantique. Il appartenait à l'Ontario Pulp & Paper Company et devait servir au transport du papier à journal sur les grands lacs et le St-Laurent.

Parmi les disparus, on mentionne le capitaine J. Mackintosh, de St-Catherines, Ont. ; Sinclair Robertson, de Grimsby, Ont, matelot ; L. Vipond, de St-Catharines, Ont., représentant des propriétaires ; T.-O. Rangdale, de Church Point, Digby, N.-E., premier officier ; C.-G. Lieuwen, d'Halifax, second officier ; James Halliday, de Vancouver, matelot, et Joseph Harrison, de St-Jean L'Evangéliste, Qué., matelot.

RUMEURS NIEES

Vienne, 2.—(P.A.)—Le ministère autrichien des affaires étrangères nie les rumeurs voulant que le ministre allemand à Vienne, Franz von Papen, ait offert un pacte de non-agression à l'Autriche et déclare que ce sont de ridicules imaginations. Un porte-parole du département a déclaré qu'il s'agissait d'une rumeur sans fondement née en France et recueillie en Tchécoslovaquie. La légation allemande a nié la chose de son côté. Il n'en a jamais été question, dit-on. Von Papen était à Tannenberg, où il assistait à une manifestation en mémoire de l'ancien président Paul von Hindenburg, d'Allemage.

TOUJOURS ECHOUE

Kingston, Jamaïque, 2. (Trad. d'un câble de la C. P.)—Des ports du sud les remorqueurs accourent aujourd'hui pour tenter de renflouer le "Rotterdam", paquebot de 24,000 tonnes échoué sur les récifs de Morant Cays, une soixantaine de milles au sud-est de Kingston. Des brèches sont cuvertes dans quatre de ses compartiments et les experts nautiques de Kingston estiment que le navire serait menacé de destruction, si une tempête déchaînait les vagues contre lui. La mer est calme présentement. Ayant échoué dans la tentative de renflouement, le "Killerig", navire sauveteur de Kingston, attendait ce matin l'arrivée du puissant remorqueur "Indus". Un autre, le "Warbler", parti hier de Key West, arrivera ce soir ou jeudi. Quant aux passagers débarqués à Kingston, ils doivent repartir pour New-York dimanche sur le "Volendam", de la ligne Hollande - Amérique. Fred Weirdsma, représentant de celle-ci à New-York, est parti pour Kingston en avion.

DANS LEVIS

M. L.-J.-A. Carrier, candidat libéral indépendant dans le comté de Lévis, déclare que malgré les rumeurs qui ont circulé hier au sujet de sa retraite, il est encore sur les rangs.

CONTRE LE CANCER

Montréal, 2.— (P. C.)— Ce produit de la protéine employé par le Dr Hendry Connell pour le traitement du cancer et son action sur l'organisme humain sont décrits aujourd'hui dans le journal de l'Association médicale canadienne par ce médecin de Kingston qui n'a que 40 ans. Depuis qu'il a communiqué cette nouvelle au public en juillet dernier, alors qu'il révélait sa nouvelle méthode de désagréger les tumeurs cancéreuses, le Dr Connell a abandonné la pratique de la médecine et s'est voué au perfectionnement de sa cure, de son système.

EN FONCTIONS

Ottawa, 2. (P. C.) — On a annoncé hier que la Commission du Tarif a pris charge des devoirs de la Commission fédérale du Commerce et de l'Industrie. Le changement n'offrait rien d'extraordinaire, vu que les membres du premier bureau constituaient une cour investie des grands pouvoirs pour la direction des affaires au Canada.

Pour PLUS D'ÉNERGIE *buvez le* CREAM PORTER BOSWELL

DANS PONTIAC

Campbell's Bay, 2. (Spéciale)—Une assemblée fort animée a suivi lundi dernier la mise en nomination des quatre candidats dans le comté de Pontiac. La réunion a eu lieu à la salle Mousseau en présence d'une foule joyeuse, bien qu'elle ait duré plus de trois heures, les électeurs n'ont pas quitté leur poste avant d'avoir entendu le dernier orateur au programme de l'assemblée.

Les principaux orateurs de cette assemblée contradictoire ont été MM. Raoul Mercier, O.-E. Culbert, qui appuyaient M. J.-Edouard Piché ; MM. Georges Cromp et Charles Bélec, ainsi que le docteur McNally, appuyèrent M. Raymond, le candidat indépendant ; tandis que MM. A.-H. Clément et Donat Laguerrier, ont parlé en faveur du candidat steveniste, M. Lapointe.

Tous les candidats ont adressé successivement la parole.

CAUSE DES LIQUEURS

Le juge en chef Hugues Fortier, de la Cour des Sessions de la Paix, a entendu ce matin une cause de la Commission des Liqueurs, vs Josaphat Morissette, accusé de vente illégale d'alcool, et a remis son jugement à demain. Mtre Fernand Choquette occupait pour la poursuite et Mtre Antonio Laplante pour la défense.

L'ADORATION PERPETUELLE

Les membres de l'Adoration Perpétuelle voudront bien se rappeler que la réunion mensuelle aura lieu jeudi soir, à 8 heures, au sanctuaire. Le sermon de circonstance sera prononcé par M. l'abbé St-Georges Bergeron du Séminaire de Québec.

On est prié d'assister en grand nombre à cette réunion.

Sans économie, la misère entre à brassées et s'en va à pincées.

"NETTOYEZ" BIEN LE REIN

Le rein a souvent besoin d'être nettoyé, au même titre que la maison. En santé il a pour fonction normale de filtrer les impuretés hors du sang. Qu'il faillisse, les poisons s'accumulent et c'est la maladie. Les Pilules Dodd aident rétablir l'action normale du rein: nettoyer le courant du sang. Ne négligez pas votre rein. Prenez les Pilules Dodd. 113-F

Pilules Dodd pour le Rein

Club de Tennis Anglo
Souper-danse
au
CHATEAU-FRONTENAC
vendredi 4 octobre à 10 h. p. m.
Orchestre de danse du Château
BILLETS : **$1.50** chacun, souper compris

***Du nouveau* à Québec**
Rendez-vous voir notre nouveau **moulin à Café.**
Le plus perfectionné et le seul du genre à Québec.

Nous participons aux 3 Journées de Chez Nous
organisée par Le "Soleil". Arrêtez vous procurer autant de coupons que vous voudrez en achetant votre Café ici.
Livraison par toute la ville
SPECIAL pour 3 Jours $1
Nous offrons 3 LBS de CAFE fraîchement moulu à
LA MAISON du CAFE Enr.
531, St-Jean, Tél.: 4-4427

L. BOUCHARD
750-760 RUE ST-VALLIER, ST-SAUVEUR, TEL: 8435
Pendant ces "Trois Journées de Chez Nous", nous avons à votre disposition des prix qui sont réellement très avantageux. Demandez les Coupons du "Soleil"

BAS

BAS cachemire et soie dans toutes les teintes pour dames. Spécial. — **29c**

BAS en cachemire de laine, marques London, Penman's et autres pour dames — **39c 59c 79c**

BAS golf de couleurs assorties pour garçons — **30c 39c 49c**

BAS de travail de toutes sortes pour hommes — **15c 19c 39c**

CHANDAILS

CHANDAILS (Sweaters) en tricot de fantaisie, couleurs variées pour garçons — **59c 75c 98c**

ROBES DE MAISON

ROBES de maison en Broadcloth de fantaisie pour dames. Spécial — **59c**

SOUS-VETEMENTS

CAMISOLES de laine, avec bretelles larges ou étroites, et manches courtes, marques Lennard, Watson et Moodie, pour dames. Spécial — **79c 89c 1.10**

COUVERTES DE LAINE

COUVERTES de laine blanche avec bordure rose ou bleue, grandeurs: 60 x 80. Valeur de $3.00. Spécial — **2.19**

COUVERTES de laine de couleur unie, rose, bleu-pâle, jaune, vert-pâle, grandeurs: 60 x 80. Valeur de $6.00, pour — **4.50**

CHEMISES

CHEMISES négligées de couleurs unies et de fantaisie avec deux collets, pour hommes — **69c 89c 1.00**

CHEMISES de travail en duck bleu marine ou kaki, dans toutes les grandeurs pour hommes — **39c 49c 59c**

VISITEZ NOS COMPTOIRS D'OCCASIONS

Mistassini est érigé en abbaye par Citeaux

(Suite de la page 3)

core déterminé, il y aura élection et bénédiction du premier Abbé de Mistassini; cérémonies qui coïncideront probablement avec la Consécration de l'Eglise, en voie de construction.

L'Ababye de N.-D. de Mistassini fut fondée le 4 novembre 1892, sur les instances réitérées de l'autorité tant civile que religieuse, de la province de Québec, par les soins de Dom Antoine, premier Abbé de La Trappe d'Oka, et par des religieux venus de ce monastère.

La maison est devenue Prieuré en 1904. Elle a été gouvernée, de 1901 à 1913, par le T. R. P. Dom Pacôme, actuellement Abbé de La Trappe d'Oka. Elle lui doit son organisation. Il est tout juste qu'il en voit le couronnement.

L'Abbaye de Mistassini compte aujourd'hui un personnel de 70 religieux dont 22 prêtres. Elle possède, comme toutes les Trappes "sui juris" son double noviciat pour choristes et convers, ainsi que ses classes de philosophie et de théologie pour les jeunes religieux. En 1913, elle inaugurait un Juvénat en vue de son recrutement. Il compte actuellement une vingtaine de juvénistes qui se destinent à la vie de La Trappe, et à qui sont enseignées les matières du cours classiques avant l'admission au Noviciat.

Comme toutes les Trappes aussi. Mistassini se fait remarquer par le développement de la science agricole pratique. On se réjouira de l'érection de la nouvelle Abbaye, qui marque un nouveau progrès de la vie religieuse et contemplative au Canada.

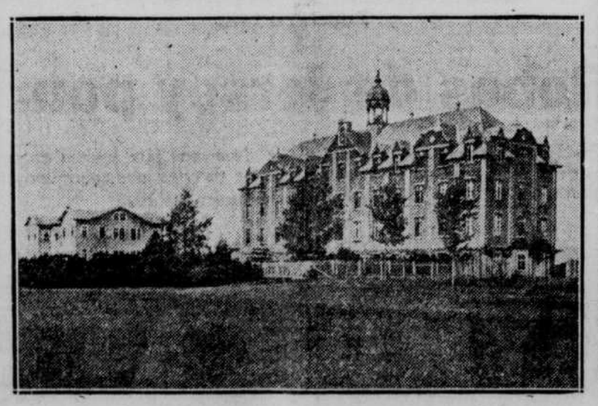

L'ABBAYE DE MISTASSINI

GRANDE VENTE DE 3 JOURS

UNE REELLE VALEUR POUR DAMES ET JEUNES FILLES

Que pensez-vous de ce soulier en bon cuir, nouveau style pour l'automne ? Semelles solides et talons de caoutchouc. Ce soulier donnera le confort parfait.
Pointures : 3 à 7.
Notre prix spécial 1.45

2 AUTRES ITEM ci-dessous, vous donneront une idée de nos aubaines durant cette vente

Claques en gomme pour hommes

Durant les journées pluvieuses de l'automne, vous trouverez économique et confortable, une paire de ces grosses claques rouges en pure gomme.
Pointures : 6 à 11
Que pensez-vous de notre prix ?
1.89

Chaussures noires pour garçons

Bottines en cuir solide pour garçons. — Style Blucher ou Balmoral. — Bonnes semelles de cuir ou de caoutchouc, et talons de caoutchouc.
Pointures : 11 à 2.
En vente au prix modique de — **1.45**

Commandes par malle : — Nous remplirons toute commande par la malle, pourvu qu'elle soit accompagnée d'un chèque accepté payable au pair ou d'un bon de poste. Nos prix étant coupés au plus bas, il nous est impossible de payer le coût du transport. Veuillez donc adresser vos commandes à 266 St-Joseph, ou 742 St-Vallier, Québec et y inclure 15 centins par article pour frais de malle.

33 Magasins

LA MAISON **J.B. Lefebvre** Limitée
MONTREAL SHOE STORES

Montréal, Verdun, Lachine, Québec, Ottawa, Trois-Rivières, Granby, Valleyfield, Shawinigan-Falls, St-Hyacinthe, Drummondville, Sherbrooke et Chicoutimi.

266 rue St-Joseph, Québec
Tél: 5600

742 rue St-Vallier, Québec
Tél: 3-4921

Le concours du Soleil s'ouvre demain matin

(Suite de la dernière page)

bre, date de la clôture du concours. Tous les entrées doivent être remises à la poste avant minuit ce jour-là. N'oubliez pas qu'il faut absolument que les chiffres représentent selon vous le nombre de voyageurs embarqués dans les tramways les 4 et 5 octobre, c'est-à-dire vendredi et samedi.

On nous permettra de publier ici la liste complète des établissements qui sont inscrits dans notre concours. Vous n'aurez qu'à garder ces noms en mémoire pour vous rendre chez un de ceux qui auront des coupons à distribuer. D'ailleurs, vous verrez dans les montres (vitrines) de chacun des magasins l'annonce qui paraissait hier et qui paraîtra encore dans notre journal. C'est le signe grâce auquel vous reconnaîtrez les maisons de commerce qui collaborent aux trois journées de chez nous et qui veulent ainsi encourager et stimuler l'activité économique dans notre ville.

Voici cette liste. Lisez-là attentivement:

Adrien De Beaumont
L. Bouchard
W. Brunet & Cie
Jean-M. Clément
Roméo Croteau
J.-H. Drolet
Edmond Dubé
Maurice Dubé
Faguy-Lépinay
P.-L. Frenette
Napoléon Jacques
LaFayette Enregistrée
La Maison du Café
La Maison Lucille
Lamy Limitée
Ernest Lapointe
Le Guide Enregistrée
J.-E. Livernois
L.-E. Martel
Mozart Limitée
Henri Poitras
Maurice Pollack Limitée
Québec Modern Clothing
Renaud & Cie
C. Robitaille, Enr.
Delphis Sévigny
Télesphore Simard
Syndicat de Québec
Elias Thivierge
H. Thivierge, Le Costumier
Jos. Thivierge
W. Beshro
O. Couture
T.-D. Dubuc
I.-A. Fortin
Mlles Lavoie
P.-T. Legaré
Ph. Parrot
L.-A. Roy.

Les cas de scarlatine augmentent

(Suite de la dernière page)

durant le mois de septembre 1935.

VISITES SUR PLAINTES

88 Maisons furent inspectées;
51 retours faits re : Contrôle des travaux exigés.

DIFFERENTES INSPECTIONS

4 permis de plomberie accordés;
17 insp. re : plomberie;
151 insp. re : épiceries;
94 insp. re : cafés, restaurants;
254 insp. re : boulangeries;
44 insp. re : manufactures de sirop, bonbons ,etc.;
4 insp. re : buanderie chinoises;
2 insp. re : tavernes;
625 insp. re : étaux privés;
32 insp. re : marchés publics.

DESINFECTIONS DE SEPTEMBRE

447 chambres à izal seul (Maladie Cont.)
34 chambres à izal et étuve (Mal. Cont.)
9 désinfections à l'étuve seul;
9 placards re : Mal. Cont.

CONFISCATIONS EN SEPTEMBRE

Nos inspecteurs de denrées alimentaires ont confisqué : 640 livres de viandes diverses.

FEU Mme F. TURCOTTE

Rimouski, 2. (D. N. C.) —Les imposantes obsèques de madame veuve Ferdinand Turcotte, décédée récemment à l'âge de 76 ans et 4 mois, avaient lieu ces jours derniers au milieu d'un grand concours de parents et d'amis. Cette disparition plonge dans le deuil le maire de la paroisse de Rimouski, M. Georges Turcotte, secrétaire de la Coopérative fédérée ici, dont elle était la mère.

Elle laisse en outre pour déplorer sa perte ses fils MM. Louis-Albert Turcotte, de Montréal, Rehé Turcotte, de Terrebonne, Philippe Turcotte, de Rimouski : ses frères et soeurs : M. France Parent, de Bic ; M. Adélard Parent, de St-Paul, Minnesota ; Mme Vve Adélard Lavoie, de St-Anaclet, et Mme Elzéar Bélanger, de St-Simon.

M. le curé Adolphe Tremblay fit la levée du corps, et M. l'abbé Antoine Perrault officia au service.

Le "Soleil" prie le maire de la paroisse de Rimouski et les parents de la défunte d'agréer l'expression de ses profondes condoléances.

UNE *Cuisine plus propre*

ET UNE CHALEUR VIVE ET ÉCONOMIQUE

Débarrassez votre cuisine de la poussière, de la suie et des cendres en faisant installer un Brûleur à Poêle G & B Imperial chauffant à l'huile à bon marché.

Ce brûleur chauffe très vite, donne une chaleur uniforme et se règle aisément.

18 mois pour payer — 12 mois de garantie — 6 mois de service gratuit

Tous renseignements de l'IMPERIAL OIL LIMITED ou de

LUCIEN LIZOTTE, Lévis

Brûleur à Poêle G & B Imperial

LA LUTTE POLITIQUE

(Suite de la page 3)

M. Gérard Lacroix dans la division de Québec-Ouest en 1930. Ce dernier déclare que M. Wilfrid Lacroix a fortement aidé, au contraire, la cause libérale dans cette élection.

UN RALLIEMENT

Les jeunes libéraux de Québec-Ouest se réuniront ce soir en leur local de la rue Franklin pour recevoir le candidat libéral, M. Charles Parent, et M. Gérard Lacroix, avocat, qui adressera la parole en compagnie d'autres orateurs. La réunion sera sous la présidence de M. Jos. Boutet, promaire de Québec.

DANS LEVIS

Dimanche prochain, l'honorable Ernest Lapointe tiendra une assemblée à Lévis en faveur de la candidature du Dr J.-Etienne Dussault. Le candidat et d'autres orateurs, notamment MM. Amédée Gagnon et Jean-Marie Fortin, adresseront la parole avec l'honorable M. Lapointe au Manège militaire.

Mardi prochain, à St-Romuald, l'honorable Lucien Cannon parlera dans la salle de l'Exposition, en faveur de la candidature du Dr Etienne Dussault.

LA MISE EN NOMINATION

Le major Chs-G. Power, organisateur libéral, a annoncé hier qu'il y aura des assemblées contradictoires dans les comtés de la campagne lors de la mise en nomination lundi prochain. Il n'y aura pas d'assemblées contradictoires dans les comtés des villes, suivant une coutume suivie depuis longtemps.

Aux assises criminelles de l'Abitibi

(Suite de la dernière page)

quitté d'une accusation de suicide tenté à la prison de Rouyn.

AUTRES SENTENCES

Blanchie Grenier, coupable de vol, 4 mois ; Joseph Campbell, libelle diffamatoire et tentative d'entraver le cours normal de la justice, 4 mois, pour chacune des 2 offenses; James Demetrion, Louis Cafmois, Egnat Secheff et Joseph Johnnson, communiste, accusés de libelle séditieux et de libelle diffamatoire et d'avoir entravé le cours normal de la justice, 3 mois de prison chacun sur chacune des accusations. Demetrion a eu 4 mois pour avoir insulté le tribunal dans un discours communiste.

Steve Chonich, coupable de tentative de meurtre, fera 4 ans de pénitencier.

P.-E. NcGeoch, coupable de tentative de viol, fera trois ans de pénitencier.

Roméo Athate, coupable d'un vol de $25, a eu 4 mois de prison.

Philippe Trudel, coupable de parjure, passera un an en prison. Il avait raconté certains détails sous serment à la police provinciale, à propos de l'affaire Henri Bouclier, survenue il y a quelques années à Laval-sur-le-lac.

Napoléon Servant, accusé d'avoir incendié un petit pont de colonisation, a été acquitté.

Dans toutes ces causes, Me Félix Allard occupait pour la couronne avec Me Valmore Bienvenue.

Tout le monde crie: "Vive l'Ogden!"

"Vive l'Ogden!" C'est, d'un bout à l'autre du pays, le cri de tous ceux qui roulent leurs cigarettes. La fin de la crise leur a enfin permis de revenir à l'Ogden et de fumer les cigarettes de saveur surfine que seul l'Ogden peut leur procurer. Faites comme eux! Achetez un paquet d'Ogden aujourd'hui et employez les papiers "Chantecler" ou "Vogue".

Nous acceptons maintenant, comme série complète, 52 "Mains de Poker" portant n'importe quel numéro.

TABAC À CIGARETTES
OGDEN'S
"FINE CUT"
Votre Pipe Connaît le Tabac à Fumer Ogden

Certains breuvages définitivement reconnus Appétissants et Fortifiants

L'homme ne semble pas vouloir se rendre compte que si l'appétit manque et l'énergie fléchit, c'est qu'il a besoin d'un fortifiant ou d'une nourriture qui stimule le système davantage.

La manière la plus facile et la plus effective de retrouver l'appétit et l'énergie perdus, c'est de prendre une bouteille de Porter par jour — ou avec les repas. A ce propos, aucun Porter n'égale le Cream Porter Boswell. (ann.)

ARRESTATION

Après des recherches ininterrompues dans toutes les parties de la ville, les détectives Gaulin et Tanguay, de la Sûreté municipale, ont appréhendé lundi soir un individu qu'ils croient être l'auteur de l'attentat brutal commis sur la personne du Chinois Hoo Key, au cours de la soirée de samedi dernier.

Le prévenu a été appréhendé dans un théâtre de la partie basse de la ville et il sera traduit incessamment en Cour des Sessions de la Paix. La victime de l'assaut a identifié le prévenu comme étant bien celui qui l'a laissé inconscient sur le parquet de son établissement pour lui ravir ensuite une somme de $100.00.

UNE MINIATURE DE LA MISSION DE POND'S INLET

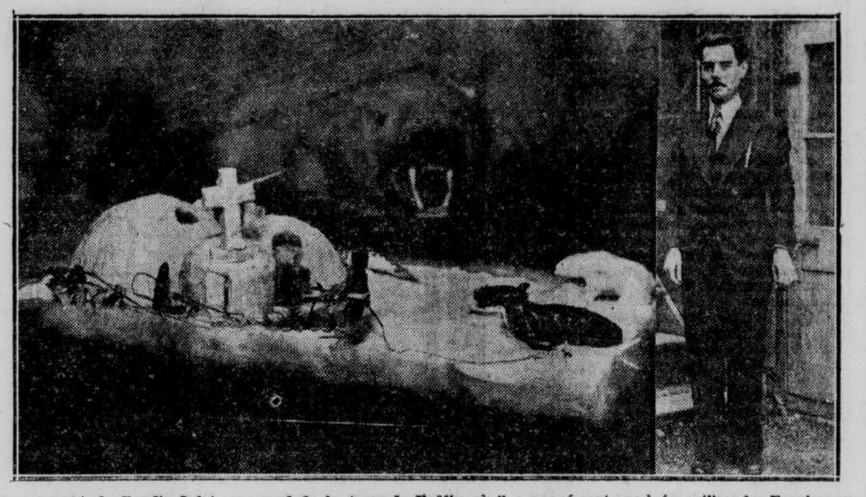

En revenant de Pond's Inlet, au nord de la terre de Baffin où il a passé sept ans à évangiliser les Esquimaux le Révérend Père Girard, O. M. I. qui dut voyager une quarantaine de jours sur le SS. "Nascopia" de la Cie de la Baie d'Hudson, avant d'atteindre Halifax, a exécuté une miniature de sa mission du pôle Nord, située à 70 milles de l'extrémité du globe. C'est un travail d'une extrême délicatesse et une reproduction fidèle de la petite église la plus rapprochée du pôle nord. Elle fut construite par le Rév. Père Girard lui-même, il y a six ans. Cette miniature est faite d'ivoire provenant du "nerval" énorme poisson des mers du nord, un peu assimilable à la baleine et dont la peau et l'huile servent à nourrir les Esquimaux et les missionnaires. Le Père Girard fera don de cette oeuvre d'art à Son Eminence le cardinal Villeneuve, O. M. I., quand celui-ci reviendra d'Europe. A droite, le Dr J.-A. Girard, frère du missionnaire, médecin de Limoilou dont l'obligeance a permis au représentant du "Soleil" de rencontrer le Rév. Père Girard, O.M.I.
(Photo du "Soleil")

L'HISTOIRE ELECTORALE

(Suite de la page 3)

cons. est élu par 812 voix de majorité. Il résigne le 29 septembre 1869, et à l'élection d'octobre de la même année, J. Scriver, libéral, est élu par acclamation. Réélu en 1872 par acclamation; en 1874 par 826 voix de majorité; en 1878, par acclamation; en 1882, par 615 voix de majorité; en 1887, par acclamation; en 1891, par 283 voix de majorité; en 1896, par 718 voix de majorité contre W.-J. White, cons.

En 1900, W.-S. MacLaren, libéral, est élu par 24 voix de majorité contre R. N. Walsh, cons., mais il est battu en 1904 par M. Walsh, qui eut 143 voix de majorité.

En 1908 J.-A. Robb, libéral, est élu par 80 xoix de majorité contre R.-N. Walsh et réélu en 1911 par 146 voix de majorité contre le même adversaire.

L'hon. J.-A. Robb fut réélu en 1917, dans les comtés unis de Chateauguay - Huntingdon par 1845 voix de majorité contre J. Morris et en 1921 par 1859 voix de majorité contre P.-D. McArthur, fermier, et 5,367 voix de majorité contre Jos. Bégin, indépendant.

L'hon. J.-A. Robb est réélu aux élections générales de 1925 et 1926 — Aux élections de 1930, J.-C. Moore, cons. est élu.

JACQUES-CARTIER

En 1867, G.-G. Gaucher, cons. est élu par 117 de majorité.

En 1872, Rodolphe Laflamme, libéral est élu par 50 de majorité et réélu par acclamation en 1874.

En 1878, Désiré Girouard, cons. est élu par 2 de majorité; réélu en 1882, par 263 de majorité; en 1887, par 196 de majorité, en 1891, par 276 de majorité. Nommé juge le 28 septembre 1895.

A l'élection partielle de décembre 1895 Napoléon Charbonneau, libéral, est élu par 574 de majorité.

En 1896, F.-D. Monk, cons. est élu par 113 de majorité contre Arthur Boyer libéral; réélu en 1900, par 292 de majorité contre J.-L. Décarie, libéral; en 1904, par 340 de majorité contre A. Boyer, libéral; en 1908 par 973 de majorité, contre U.-H. Dandurand, libéral; en 1911, par 1340 de majorité contre Louis J.-C.-E. Boyer, libéral, Ministre des Travaux publics dans le ministère Borden en 1911. Il démissionne en 1913.

A l'élection partille du 1er février 1915, J.-A. Descarrie est élu par acclamation.

Aux élections générales de 1917 D.-A. Lafortune, libéral est élu par 2311 de majorité, contre Aquila Jasmin, cons, et réélu en 1921 par 9654 de majorité contre J.-B.-H. Gohier, cons et 17,056 de majorité contre J.-A. Descarrie, ind. Décédé le 19 octobre 1922. A l'élection partielle du 20 novembre 1922, J.-Théodule Rhéaume, libéral est élu par acclamation.

J.-T. Rhéaume, libéral est réélu aux élections générales de 1925 et 1926.

En 1930, L. G. J. Laurin, cons. est élu.

JOLIETTE

En 1867, J.-B. Godin, libéral, élu par 56 de majorité.

En 1872, L.-P.-G. Baby, cons., est élu par acclamation; réélu en 1874 par 45 de majorité; en 1878 par 359 de majorité. Nommé juge le 29 octobre 1880.

A l'élection partielle de décembre 1880, L. A. McConville, cons., est élu par 540 de majorité.

En 1882, E. Guilbaut, cons.-ind. est élu par 223 de majorité. L'élection fut contestée et annulée, mais M. Guilbault fut réélu par 303 de majorité.

En 1887, M. Guilbaut est réélu par le vote de l'officier rapporteur. L'élection fut encore contestée et annulée, et à l'élection partielle de janvier 1889. Hilaire Neveu, nationaliste, est élu par 147 de majorité.

En 1891, Urbain Lippé, cons., est élu par 60 de majorité.

En 1896, C. Bazinet, libéral, est élu par 316 de majorité contre V. P. Lavallée, cons., réélu en 1900 par 85 de majorité contre J.-A. Renaud, cons.

En 1904, J.-A. Dubeau, libéral, est élu par 220 de majorité, contre J.-A. Renaud., cons., réélu en 1908 par 322 de majorité contre J.-A. Guilbeaut, cons. et battu en 1911 par J.-P.-O. Guilbault, cons. qui obtint 66 de majorité.

En 1917 J.-J. Denis, indépendant est élu par 337 de majorité contre J.-A. Dubeau, libéral, et réélu en 1921 par 2,440 de majorité, contre J.-P. Laporte, cons., et 5,938 de majorité contre P. Bonin, ind.

En 1925 et en 1926, J.-J. Denis, libéral est élu.— En 1930, C.-E. Ferland, est élu.

Deuil pour le Mercure de France

(Suite de la dernière page)

me Mme Rachilde, tous les auteurs et amis du "Mercure de France" et prolongeait ainsi la tradition des salons littéraires. Henri de Regnier, étonnant causeur, apportait les nouvelles de l'Académie Française, Georges Duhamel, celles de l'Europe anxieuse.

Ils succédaient aux premiers auteurs de la revue, Jean Moreas, Remy de Gourmont, Maurice Maeterlink, Jules Renaud et Francis Jammes. On se rappelait l'étonnant début du "Mercure de France", fondé avec 55 francs provenant de la cotisation mensuelle de onze jeunes auteurs, et qui dut son succès à ces chroniques si diverses où chacun avait le droit de tout dire, et qui constituaient comme un condensé le journalisme. "Du journalisme passé au crible, disait Valette, et débarrassé de tout ce qui est éphémère". C'est au "Mercure" que parurent les traductions de Nietzsche et celle des premiers livres de Wells. C'est le "Mercure" qui publia le premier roman de Pierre Benoit "Koenigsmark". Longtemps Alfred Valette, assisté d'un rédacteur en chef aussi actif que lui, Louis Dumur, put assurer la complète direction et administration de sa revue. Ces derniers temps, encore que très alerte, malgré ses 78 ans, il avait accueilli avec faveur la collaboration affectueuse du principal auteur édité par la maison, Georges Duhamel, en qui on se plait à voir le continuateur.

DEUX ASSEMBLEES DE M. BRASSET

Newport, Gaspé, 2. (D.N.C.) — Newport et Newport Pointe ont fait une splendide réception au candidat libéral, M. Maurice Brasset, avocat, qui a tenu des assemblées dans ces deux endroits. M. T. Côté, M. P. P., pour Gaspé-nord, l'accompagnait et fit aussi deux discours. M. Maurice Brasset a été l'objet d'une réception enthousiaste de la part des populations de ces deux endroits et des nombreux citoyens de toute la région venus assister à ces grands ralliements libéraux. Plusieurs centaines de personnes assistaient tant à l'assemblée de Newport qu'à celle de Newport Pointe. La victoire de M. Brasset est maintenant assurée et le gouvernement King comptera encore Gaspé avec un nombre considérable de votes le 14 octobre au soir. Au moins 1000 personnes à Newport Pointe se sont fait un plaisir et un devoir d'écouter les orateurs Brasset et Côté, M. P. P., et de les acclamer.

Parlant de la crise, les orateurs accusent le gouvernement Bennett de ne pas avoir fait son devoir dans le but de donner à la population entière tout le secours qu'elle avait droit et ils annoncent le glas funèbre des députés conservateurs et stevenistes du comté pour le 14 octobre prochain.

M. Brasset demanda à la foule : "Voulez-vous vivre encore 5 ans comme nous avons vécu les 5 dernières années ? Si vous voulez vivre encore dans la crainte, dans l'inquiétude dans l'anxiété, votez pour le candidat de Bennett. Mais si au contraire vous voulez vivre de beaux jours comme ceux d'autrefois sous l'administration King, votez pour le candidat libéral". Il demande à chacun de mettre de côté les taches bleues et bleues pâles, afin d'assurer au parti libéral une victoire éclatante le 14 octobre prochain.

UNE ASSEMBLEE DE J.-A. VERVILLE

Manseau, 2 (D. N. C.) — Une assemblée libérale où M. J.-A. Verville, candidat libéral dans le comté de Lotbinière, était le principal orateur a été tenue ici dans le soubassement de l'église, sous la présidence conjointe des deux maires, MM. A. Bernier et E. Charland.

Des électeurs de toutes les parties du comté, notamment de Ste-Sophie de Lévrard, de Villeroy, de St-Jacques d'Aston, de St-Flavien, de Lotbinière, et de Deschaillons, ont assisté à ce ralliement.

Le premier orateur a été M. J.-O. Crochetière, qui s'est dit heureux d'accueillir le candidat libéral, M. Verville, et qui lui a souhaité les meilleurs résultats dans cette campagne.

Au cours de ses remarques, M. Verville reprocha aux conservateurs le massacre de la carte électorale, et il fit le procès de l'administration Bennett en demandant à ses auditeurs de donner leur confiance aux candidats de M. King pour voir le pays s'engager dans une nouvelle ère de prospérité.

Au cours de cette assemblée, on remarquait sur l'estrade MM. N. Demers, de St-Agapit ; Alexandre Gaudet, d'Aston, membre de l'Assemblée Législative ; Maurice Boisvert, avocat de Québec, D. Fleury, etc., etc.

Sept orateurs ont adressé la parole, en outre du candidat M. Verville et l'auditoire a écouté attentivement leurs remarques en marge des questions politiques de l'heure.

VENTE DE LIVRES

Paris, 2. (PC-Havas) — Trois mille volumes soigneusement amassés par un fin lettré et sceptique homme politique, Eugène Lautier, constitueront la première vente littéraire de la rentrée. Toute la production contemporaine était dans la bibliothèque de celui qu'Edouard Herriot nommait "Notre Eugène National" et qui collectionnait avec un même amour les livres romanesques, les ouvrages de critique et les études sur la peinture italienne qu'il se piquait de connaître mieux que quiconque dans le monde. Et comme ces volumes s'adressaient à l'esprit le plus fin, le plus courtoisement ironique, les auteurs soignaient leurs dédicaces à tel point que cette vente constituera une sorte de concours de dédicaces sans que les expéditeurs aient pu deviner qu'ils travaillaient pour le grand public de la salle Drouot. On attend avec curiosité les prix atteints par les éditions originales d'Anatole France, Maurice Barrès, Charles Maurras, D'Annunzio, Henry Bernstein, etc.

DES SIAMOIS CHEZ LE MAIRE

Deux frères siamois, Lucio et Simplicio Godino, ont rendu visite hier à Son Honneur le maire de Québec et au chef de police de la cité, le capitaine Emile Trudel. Les visiteurs étaient accompagnés de leur gérant et de M. Vance, du théâtre Arlequin.

CANDIDAT

Sorel, 1.— (P. C.)— Le candidat conservateur dans Richelieu-Verchères, aux prochaines élections, sera le maire Ignace Archambault, de Saint-Antoine-sur-Richelieu.

SIR S. CRIPPS CRITIQUE

Brighton, 1er, (Trad. de l'A. P.). — Sir Stafford Cripps, qui ne s'entend guère avec les autres leaders travaillistes au sujet des sanctions militaires, a durement critiqué aujourd'hui la S. D. N., dans laquelle il voit un outil aux mains de puissances impérialistes suffisamment nanties.

Parlant au congrès annuel du parti travailliste anglais, il a engagé la nation à ne rien faire contre Mussolini qui puisse jeter les travailleurs anglais et italiens les uns contre les autres sur un champ de bataille.

"Personne dans ce congrès, s'écria-t-il, ne déteste Mussolini dans tous ses actes aussi cordialement que moi. Mais, si nous entreprenons d'exercer contre lui des sanctions économiques, nous pouvons nous attendre que les sanctions militaires suivront bientôt, parce qu'elles sont inséparables."

Teddy McLaughlin, a été condamné hier à quinze jours de prison pour avoir recélé un canot.

JEUDI JOURNEE DES

enfants, fillettes et garçons chez POLLACK

Grandes économies à réaliser. Hâtez-vous d'acheter les vêtements de vos enfants.

ENSEMBLES 3-PIECES en imitation de mouton de perse

7 à 10 ans 3 pièces pour **9.95**
12 à 14 ans 3 pièces pour **10.95**

Manteau modèle tailleur ajusté, demi-ceinture et plis dans le dos. Bonne doublure de kasha. Très pratique pour les temps froids. Chapeau et manchon de même tissu pour appareiller.

ENSEMBLES 3-PIECES

Pour bébés, les 3 pièces pour **4.95**

Tissu couverture très épais. Nuances beige, vert, bleu et rouge. Manteau modèle tailleur avec ceinture et poches et modèle princesse. Jambières avec boutons et casque aviateur pour appareiller. C'est une valeur exceptionnelle à ce prix.

ROBES A BOUFFANT

de fin jersey, fillettes 2-4-6 ans **1.59**

Jolis petits modèles pour ce prix exceptionnel. Nuances contrastantes. Garnitures nid d'abeilles. Collet et manches longues. Nuances rouge, bleu, vert, beige, brun et bleu marine. Profitez de cette offre pour habiller vos enfants à bon compte.

ROBES DE JERSEY DE LAINE

pour fillettes 8 à 14 ans **1.69**

Justement arrivées. Nouveaux modèles tailleur. Nuances contrastantes au collet et aux poignets. Jupe avec plis et ceinture. Nuances : bleu marine, brun, rouge, vin et vert. Très jolies pour fillettes.

2e Plancher

Entrez dans le concours du Soleil pour l'achat chez nous JEUDI, VENDREDI et SAMEDI

et gagnez un des 41 prix offerts

Chaque achat de un dollar vous donne droit à un coupon de concours.

Chaque achat fait chez nous, signifie que vous procurez de l'emploi à au moins 200 personnes de Québec. Ces coupons vous seront donnés par nos caissières.

LES TROIS JOURNEES DE CHEZ-NOUS

Souliers pour Fillettes et Garçons

Véritables coutures "Goodyear". Cuir verni et veau. Doublure de cuir et talons de caoutchouc. Modèles lacés, à courroie et Gore, très confortables. Pointures : 11 à 2. Voilà des souliers pour fillettes qui donneront un long usage.

Beaux souliers en veau noir, doublés de "kip" anglais. Modèle Blucher, semelles fortes et résistantes. Talons de caoutchouc. Pointures 1 à 5½. Vous ne trouverez certainement pas de meilleurs souliers à ce prix exceptionnel.

La paire **1.99**

Rez-de-chaussée

PARENTS c'est le temps d'habiller vos garçons

COMPLETS POUR GARCONNETS

6 à 12 ans **4.50**

Justement reçus. Bon tweed chevronné ou diagonal. Aussi belle cheviote bleu marine. Devant simple ou croisé. Confection soignée et coupe ample. Culotte golf. Tailles 24 à 30.

PALETOTS d'Automne et d'Hiver

pour garçonnets 6 à 10 ans **4.95**

La dernière nouveauté dans les paletots d'automne et d'hiver. Tissu laineux de belle qualité, doublure de flanelle ou de satin artificiel. Coupe et confection soignées. Modèles Raglan Grenadier, plis et ceinture dans le dos. Rouille, gris oxford, beige. Tailles 24 à 28.

COMPLETS POUR GARCONS

2 culottes golf **8.95**

Tweed tout laine et confection spéciale pour les jeunes qui exigent un complet de longue durée. Texture unie, chevronnée ou quadrillée. Devant simple ou croisé. Plis et ceinture dans le dos ou uni. Gris, drab, brun, oxford. Tailles 27 à 33.

PALETOTS D'HIVER

pour garçons 10 à 15 ans **10.50**

Notre assortiment est complet, nous avons tous les tissus pesants et laineux. Doublure ¾ en flanelle ou bon satin. Modes Raglan avec ceinture circulaire. Balmaccan, Tube ajusté. Modèles avec poches appliquées et revers sur manches. Coco, gris, brun, bleu, texture unie ou chevronnée, quadrillée et mixture. Tailles : 28 à 33.

Chez Pollack — 2e Plancher

M. POLLACK LTEE.

LE COIN DU RADIOPHILE

Auditions recommandées

Lily Pons, coloratura soprano de l'Opéra Métropolitain, nous viendra sur l'onde, ce soir, du poste WABC. Mademoiselle Pons qui remporta de si brillants succès à l'opéra, est une des artistes les mieux appréciées de la radio. Ce soir, elle sera accompagnée d'un orchestre de concert et d'un choeur de 18 voix, sous la direction de André Kostelanetz. Le programme dont l'émission se fera à neuf heures, comprend : "I'm In The Mood For Love" (McHugh) ; "Orientale" (Cui) ; "Blue Danube Waltz" (Strauss) ; "I Feel a Song Coming On" (McHugh) ; "Una Voce Poco Fa" du "Barbier de Séville" (Rossini).

Madame Thérèse Lambert-Gosselin sera l'artiste invité de l'Emission Sweet Caporal, sous la direction de Léo Le Sieur, aujourd'hui, 2 octobre, aux postes CRAC, CHLP, CKCH, CHRC et CRCS. Madame Lambert-Gosselin des Trois-Rivières est une interprète incomparable de la chansonnette française, et que vous entendrez pour la première fois au cours des émissions Sweet Caporal. Vous entendrez aussi les comédiens dans un sketch humoristique ; George Toupin, maitre de cérémonie, Henri Miro et le grand orchestre.

Le programme est le suivant : —

"Mimosette"	Toupin et Trio
"Rumba"	Orchestre
"Jonas dans la baleine"	Trio
"La peau de l'ours"	Sketch
"Rhapsodie hongroise"	Orchestre
"Quand je m'endors". Mme Thér. Lambert-Gosselin	
"Suzy"	Trio
"Si je n'écoutais que mon coeur"	Toupin
"La marche des policiers"	Orchestre
"Bonsoir ma chérie"	Toupin

Les amateurs de baseball seront heureux d'apprendre que, à partir, d'aujourd'hui, on fera l'émission détaillée de la série mondiale. La première partie que joueront les Tigers, gagnants de la Ligue Américaine, à Navin Field, Détroit, aujourd'hui, sera irradié à 2 heures 15, par les postes WEAF, WABC, WJZ et WOR. Les annonceurs seront Graham McNamee, Ty Tyson et Hal Totten.

RADIO-CANADA

MERCREDI, le 2

8.00 p.m.—Horaire des émissions.
8.01 p.m.—L'orchestre de concert du Château Frontenac.
5.15 p.m.—Disques.
5.30 p.m.—Les Cavaliers de LaSalle.
5.45 p.m.—Cours de la Bourse.
6.00 p.m.—Programme d'outre-mer; relais de la BBC.
6.30 p.m.—En Dinant.
7.00 p.m.—Rex Battle et son orchestre du Royal York.
7.15 p.m.—Corinne Corriveau; récital de chant.
7.30 p.m.—Discours politique.
8.00 p.m.—"Melody Mart".
8.30 p.m.—"Concert Caravan".
9.30 p.m.—Sinfonietta; sous la direction de Alfred Wallenstein; relais MBS.
10.00 p.m.—"Live, Laugh and Love".
10.30 p.m.—Joe DeCourcy et son orchestre de l'hôtel Windsor.
10.45 p.m.—Radio-journal français.
10.52 p.m.—Radio-journal anglais (édition finale).
11.00 p.m.—L'Heure exacte.

RECEPTION

Ce renseignement n'est que sur les Postes en dehors de la ville

BONNE HIER SOIR

Fourni par C. Robitaille Enr.

La demi-heure de théâtre du Dr J.-O. Lambert

Tous les amateurs de la radio apprendront avec un vif plaisir que la firme du Dr J.-O. Lambert Ltée, reprendra ses émissions régulières d'une demi-heure au poste CKAC jeudi le 3 octobre prochain à 8 hrs. p.m. De plus cette année, le poste CHRC de Québec irradiera simultanement avec CKAC, ces populaires émissions.

Le théâtre du Dr Lambert, c'est bien le nom qu'il convient de donner à ces émissions hebdomadaires devenues presqu'une tradition de l'air, entre dans sa cinquième année d'existence.

Comme par les années passées, les pièces au programme seront interpretées par l'excellente troupe que nous avons l'habitude d'entendre, sous la direction de notre distingué et populaire artiste, M. Fred Barry. La partie musicale est confiée au professeur César Uguay.

Désireuse de plaire à ses nombreux auditeurs, la direction du Dr J.-O. Lambert présentera un choix de comédies alternant avec des oeuvres d'un caractère dramatique.

M. A.-R. DEMERS, président, de la firme du Dr J.-O. LAMBERT, Ltée, Montréal.

Ne manquez pas de syntoniser avec les postes CKAC ou CHRC, jeudi, le 3 octobre prochain à 8 hrs. p.m. alors que reprendra la saison théâtrale régulière du Dr J.-O. Lambert.

ACHETEZ LES MARCHANDISES ANNONCEES
Soyez sûr d'être satisfaite

CKCV

CKCV — DESBIENS

(1310 kilocycles — 229 mètres)

MERCREDI, 2

5.00 p.m.—Le thé de 5 heures.
5.30 p.m.—Le Dilettante.
6.00 p.m.—Le Relais.
6.15 p.m.—Variétés musicales.
6.30 p.m.—Laiterie de Québec.
6.31 p.m.—La chanson française.
6.45 p.m.—La Madelon.
7.00 p.m.—Le Violon de Crémone présenté par Dubreuil & Lavoie Enr.
7.15 p.m.—La Perfection Inc.
7.30 p.m.—Les Gaietés du Régiment.
8.00 p.m.—Radio Taxis Enr.
8.15 p.m.—J.-E. Valin.
8.30 p.m.—Le Mandoliniste CKCV.
8.45 p.m.—Mus-kee-kee.
9.00 p.m.—Bohémia.
9.15 p.m.—Nos Poètes.
9.30 p.m.—Heure et Fermeture.

JEUDI, 3

8.00 a.m.—Bonjour.
8.15 a.m.—Mélodies du matin.
8.30 p.m.—L'heure du déjeuner.
9.00 a.m.—Coquetel matinal.
9.30 a.m.—Heure fourrure Frontenac.
9.30 a.m.—Concours de la Mascotte.
10.00 a.m.—Concours du Magasinage présenté par Gaudiose Lajeunesse.
10.15 a.m.—Eau Merveilleuse.
10.30 a.m.—Autobus Ste-Foy.
10.45 a.m.—La boîte à musique présenté par J.-A. Plante.
11.00 a.m.—Poèmes symphoniques.
11.30 a.m.—Paris qui chante présenté pra St-Cyr & Frère.
11.55 a.m.—Laiterie de Québec.
12.00 p.m.—J.-B. Drolet.
12.15 p.m.—Les gaietés Verdonnet.
12.30 p.m.—Heure fourrure Frontenac et pronostics de la température.
12.30 p.m.—Taxi Frontenac Enr.
12.45 p.m.—Broadway Melody.
1.00 p.m.—Les nouvelles du "Soleil".
1.15 p.m.—Au pays du Jazz présenté par Boyte et Mercier Ltée.
1.30 p.m.—Rex Battle orchestra.
2.00 p.m.—Heure fourrure Frontenac.
2.00 p.m.—Fermeture.
5.00 p.m.—Le thé de 5 heures.
5.30 p.m.—Le dilettante.
6.00 p.m.—Le relais.
6.15 p.m.—Folklore chanté.
6.30 p.m.—Bouchard & Claveau.
6.45 p.m.—St-Lawrence Clothing Co.
7.00 p.m.—La nouvelle chanson française présenté par J.-A. Rochette.
7.15 p.m.—A l'aurore.
7.30 p.m.—Joe Sergi et son orchestre de danse.
7.30 p.m.—Heure fourrure Frontenac.
8.00 p.m.—Causerie du Révérend Père Lavoie S. J.
8.30 p.m.—Orchestre CKCV.
9.00 p.m.—Muskeekee.
9.15 p.m.—Albert & Joe.
9.30 p.m.—Heure précise et fermeture.

L'ORCHESTRE CKCV

Ce soir, à 8 heures 30, l'orchestre CKCV, sous la direction de Maurice Côté, violoniste, donnera le programme suivant :

1—1er Mouvement de la Symphonie No. 1	Beethoven.
2—Menuet de l'Arlésienne	Bizet.
3—Marche alla turca	Mozart.
4—Danse Arabe	Crist.
5—Plaisir d'Amour	Martini.
6—Marche Militaire	Schubert.

NOS POETES

Nos Poetes. Au poste CKCV., la prochaine irradiation des oeuvres de nos poètes sera présentée ce soir, à 9 heures 30. Vous entendrez les poèmes favoris de Mademoiselle Atala Valois, dits par Monsieur Jean Nel. Cette série d'émission est préparée par Madame Marie-D. Boissonnault, présidente de la société des poètes Canadiens-français.

LE PERE LAVOIE A CKCV

Confucius et la Piété Filiale : Le Révérend Père Lavoie, Jésuite, Procureur des Missions de Chine, reprendra son intéressante causerie sur ce sujet, au poste CKCV, jeudi soir, à 8 heures.

CHRC

(Québec 580 kilocycles — 517.9 mètres)

MERCREDI, 2

6.05 p.m.—La chanson nouvelle (Laiterie Frontenac).
6.10 p.m.—Un moment de galeté (T. R. C. Templeton).
6.30 p.m.—La chanson choisie (Hervé Thivierge).
7.01 p.m.—Musique de danse (Mozart Ltée).
7.40 p.m.—Drame de la santé (Ironized Yeast).
7.45 p.m.—Monsieur & Mademoiselle Slater (Slater Shoe Co.).
8.00 p.m.—Emission Sweet Caporal (Imperial Tobacco Co.).
10.45 p.m.—Billy McDonald et son orchestre de danse du Château-Frontenac.
11.01 p.m.—Le reporter Buckingham; nouvelles générales.

JEUDI, 3

10.00 a.m.—Mélodies matinales (Laiterie Laval).
10.15 a.m.—Bal Musette.
11.30 a.m.—Concert varié (St-Cyr & Frère).
12.45 p.m.—Vos yeux (André Dorion OD).
1.01 p.m.—Musique du dîner (J.-B. Laliberté Ltée).
6.01 p.m.—Miettes musicales.
6.05 p.m.—La chanson nouvelle (Laiterie Frontenac).
6.10 p.m.—Un moment de galeté (Raz-Mah de Templeton).
6.30 p.m.—La chanson choisie (J.-A. Lamy Ltée).
10.00 p.m.—Discours politique (Parti Libéral).
11.01 p.m.—Le reporter Buckingham; nouvelles générales.
11.15 p.m.—Billy McDonald et son orchestre de danse du Château-Frontenac.

CRCK
CAUSERIES POLITIQUES
sous les auspices de l'Association de la Jeunesse Libérale du district de Québec.

ERNEST GODBOUT E. E. D.
3 octobre, de 7.45 à 8.00 heures p. m.
PAUL ROY
4 octobre, de 8.00 à 8.15 heures p. m.
MAURICE BOISVERT
7 octobre, de 7.45 à 8.00 heures p. m.
JACQUES CASGRAIN
8 octobre, de 7.45 à 8.00 heures p. m.
EUGENE MARQUIS
9 octobre, de 8.00 à 8.15 heures p. m.
ALBERT PELLETIER
10 octobre, de 7.45 à 8.00 heures p. m.

LES clients trouveront à notre magasin un choix considérable des nouvelles marchandises d'automne, à des prix vraiment alléchants.
L'énumération en serait trop longue, mais nous vous invitons à vous rendre à notre magasin, où vous jugerez vous-mêmes des économies que vous pourrez réaliser en faisant vos achats chez nous.

N'oubliez pas de demander les coupons du "SOLEIL"

VOYEZ NOS VITRINES
A. De Beaumont Enr.
716, rue St-Vallier, TEL. : 3-2737

CKAC

MERCREDI, le 2

7.45 a.m.—Cheerful Earful.
7.55 a.m.—Nouvelles "La Presse".
8.00 a.m.—Charlie Chappell & Cie.
8.30 a.m.—Sommaire.
8.55 a.m.—Chansons françaises.
9.00 a.m.—Cher auditoire. (C.B.S.)
9.45 a.m.—Gothamaires. (C.B.S.)
10.00 a.m.—L'Heure Nouvelles-Press-Radio.
10.05 a.m.—The Romany Trail. (C.B.S.)
10.15 a.m.—Entre vous et moi.
10.45 a.m.—Cours d'ouverture de la Bourse.
11.00 a.m.—Service Rapide.
11.30 a.m.—Variétés.
12.00 p.m.—L'Heure.
12.00 p.m.—L'Heure de galeté.
12.30 p.m.—Le programme Bee Hive.
12.45 p.m.—Cours du midi, de la Bourse.
12.55 p.m.—Mercuriale des produits laitiers.
1.00 p.m.—Ecoutons du Paul Godwin.
1.15 p.m.—L'actualité féminine.
1.30 p.m.—Jan Savitt et son orchestre. (C.B.S.)
2.00 p.m.—Variétés.
2.30 p.m.—Between the Bookends. (C.B.S.)
2.45 p.m.—Happy Hollow. (C.B.S.)
3.00 p.m.—Vivian Della Chiesa, soprano et l'orchestre de Billy Mills. (C.B.S.)
3.30 p.m.—Whoa Pineus. (C.B.S.)
4.00 p.m.—Hoosier Hop. (C.B.S.)
4.30 p.m.—Inauguration du Musée d'Histoire Naturelle Américaine de l'Institut Botanique New Hayden. (C.B.S.)
4.45 p.m.—Loretta Lee, The Clubmen et orchestre. (C.B.S.)
5.00 p.m.—L'Heure.
5.00 p.m.—Les événements sociaux.
5.15 p.m.—Allan Leafer et son orchestre. (C.B.S.)
5.30 p.m.—Le programme du Foyer.
6.15 p.m.—Nouveautés musicales.
6.25 p.m.—L'Heure Récréative.
7.00 p.m.—L'Heure.
7.00 p.m.—Nouvelles de "La Presse".
7.05 p.m.—Chansons françaises.
7.10 p.m.—Drames vécus.
7.15 p.m.—Discours politique — Parti lib.
7.30 p.m.—Les Boute-en-Train de la radio.
7.45 p.m.—Les deux copains.
8.00 p.m.—Emlsion Sweet Caporal.
8.30 p.m.—Variétés.
9.00 p.m.—L'Heure.
9.00 p.m.—Cavalcade.
9.30 p.m.—Six-Gun Justice (C.B.S.).
10.00 p.m.—Discours politique — Parti lib.
11.00 p.m.—L'Heure.
11.00 p.m.—Le reporter sportif Molson.
11.05 p.m.—"La Presse" News.
11.15 p.m.—Claude Hopkins et son orchestre. (C.B.S.)
11.30 p.m.—Johnny Hamp et son orchestre. (C.B.S.)
12.00 a.m.—Frankie Masters et son orch. (C.B.S.)
12.30 a.m.—L'orchestre de Dick Messner. (C.B.S.)
1.00 a.m.—L'Heure — Fin des émissions.

JEUDI, 3

7.45 a.m.—Cheerful Earfull.
7.55 a.m.—Nouvelles La Presse.
8.00 a.m.—Charlie Chappell & Cie.
8.30 a.m.—Sommaire.
8.35 a.m.—Chansons françaises.
9.00 a.m.—La Revue des Revues (C. B. S.)
9.45 a.m.—Men of Manhattan (C. B. S.).
10.00 a.m.—L'heure — Nouvelles Press-Radio.
10.05 a.m.—Entre vous et moi.
10.30 a.m.—Eugène Corbeil — Opérette.
10.45 a.m.—Cours d'ouverture de la Bourse.
11.00 a.m.—Service rapide.
11.30 a.m.—Variétés.
12.00 p.m.—L'Heure de Galeté.
12.30 p.m.—Programme Trifluvien.
12.45 p.m.—Cours du midi de la bourse.
12.55 p.m.—Mercuriale des produits laitiers.
1.00 p.m.—Jack Shannon, ténor (C. B. S.).
1.15 p.m.—Causerie agricole.
1.30 p.m.—Miniatures de concert (C. B. S.).
2.00 p.m.—variétés.
2.30 p.m.—Between the Bookends (C. B. S.).
2.45 p.m.—Happy Hollow (C. B. S.)
3.00 p.m.—Oleanders (C. B. S.).
3.15 p.m.—L'heure de la Valse (C. B. S.)
3.30 p.m.—Vous souvenez-vous (C. B. S.)
4.00 p.m.—La fanfare de l'Armée du Salut (C. B. S.).
4.15 p.m.—Les Hawaïens du quai d'acier de Atlantic City (C. B. S.)
4.30 p.m.—Hommages du Kentucky (C. B S.).
5.00 p.m.—Les événements sociaux.
5.15 p.m.—Odette Oligny.
5.30 p.m.—Le programme du foyer.
6.15 p.m.—Musique classique.
6.25 p.m.—L'heure récréative.
7.00 p.m.—L'heure Bulova.
7.00 p.m.—Nouvelles La Presse.
7.05 p.m.—Langelier présente.
7.15 p.m.—Buddy Clark — Chanteur Populaire (C. B. S.).
7.30 p.m.—Orchestre Hongrois.
7.45 p.m.—Le trio de l'Hôtel Queens.
8.00 p.m.—La demie heure théâtrale troupe Barry-Duquesne.
8.00 p.m.—La demie heure théâtrale, Dr J.-O. Lambert.
8.30 p.m.—Par dessus les toits, présente par L.-N. Messier.
8.45 p.m.—Les Mélodiens.
9.00 p.m.—Les vagabonds du piano.
9.15 p.m.—Le violoniste Tzigane.
9.30 p.m.—Variétés.
10.15 p.m.—Alex. Lajoie et orchestre.
10.30 p.m.—L'orchestre vin St-George.
10.45 p.m.—Clyde Barrie, Baryton (C. B. S.).
11.00 p.m.—L'heure Bulova.
11.00 p.m.—Le reporter Sportif Molson.
11.05 p.m.—La presse news.
11.15 p.m.—Guy Lombardo et orch. (C. B. S.).
11.30 p.m.—Dick Hot-Chat Gardiner et orchestre (C. B. S.).
12.00 a.m.—Frankie Masters et orchestre. (C. B. S.).
12.30 a.m.—L'orch. de Henry Busse (C. B. S.).
1.00 a.m.—L'heure fin des émissions.

STEVENS PARLE

Barrie, Ont., 1.—(P. C.)—Les dangers du monopole financier, le péril de l'amalgamation des chemins de fer canadiens, la dictature de la rue Saint-Jacques, l'union probable des libéraux et des conservateurs si ni l'un ni l'autre n'obtient une majorité suffisante pour gouverner, voilà quelques-unes des menaces dont a parlé le chef du parti de la restauration, l'honorable Herbert Stevens, au cours d'une allocution qu'il prononçait ici hier soir.

FEU EMILE PARADIS

Thetford-Mines, (D.N.C.).—Nous regrettons d'apprendre la mort de M. Emile Paradis, fils de M. Thomas Paradis et de feu dame Odélie Camden décédé ces jours derniers à la résidence de son père, rue St-Joseph, après une longue maladie soufferte avec une admirable résignation. Il était âgé de 31 ans et 1 mois.

Le regretté défunt laisse dans le deuil outre son père, un frère, M. Nazaire Paradis; ses sœurs: Mlle Eva Paradis, Mme Oscar Rousseau (Rosalie), tous de Thetford-Mines; son beau-frère, M. Oscar Rousseau; sa belle-sœur, Mme Nazaire Paradis; ses neveux et nièces: Denis et Gaston Rousseau, Madeleine, Marguerite, Jeannine, Réjeanne et Pauline Paradis.

Ses funérailles ont eu lieu en l'église St-Alphonse, vendredi matin, à 8 heures au milieu d'un nombreux concours de parents et d'amis.

M. le curé G. Sauvageau a fait la levée du corps et chanta aussi le service, assisté comme diacre et sous-diacre de MM. les abbés Paul-Emile Proulx et Arthur Nadeau, vicaire à St-Alphonse.

MM. Rosaire Lachance et Antonio Dumas firent la quête durant le service. La dépouille mortelle fut portée par MM. Rolland Brousseau, Emile St-Pierre, Joseph St-Pierre, Laval St-Pierre, Léopold Rousseau. MM. Antonio Dumas et Rosaire Lachance portaient le drapeau du Sacré-Cœur.

Conduisaient le deuil: son père, M. Thomas Paradis;son frère, M. Nazaire Paradis; ses sœurs: Mlle Eva Paradis, Mme Oscar Rousseau; son beau-frère et belle-sœur: M. Oscar Rousseau et Mme Nazaire Paradis; ses neveux et nièces: Denis et Gaston Rousseau, Madeleine et Marguerite Paradis; ses oncles et tantes: M. et Mme Thomas Camden, Mme Gédéon Brousseau, Mme Jos. Roy, de Disraéli; Mme Cyprien Morissette, Mme Honoré Morissette; ses cousins et cousines: MM. Joseph Brousseau, Mme Ludger Loignon, Alfred Blanchette, Léonard Blanchette, Emile Lafleur, William Doyon, Dorval Blanchette, Mlles Monique Camden, Jeannine Beaulieu, Mme Joseph Garneau, Odélie, Anne-Marie et Eva Camden, Hélène Morissette, John Camden, Joseph Camden, William Lemay, Alphonse Hamel, Hervé Fournier, Henri Grégoire ainsi qu'un grand nombre d'amis.

"Le Soleil" offre à la famille en deuil ses plus sincères sympathies.

ROBERVAL

Naissances

— Le 12 septembre, Marie-Dolorès-Jocelyne, fille de M. et Mme Ludger Bouchard. Parrain, M. Joseph Bouchard. Marraine, Mlle Noella Bouchard, oncle et tante de l'enfant.

— Le 15 septembre, Joseph-Conrad-Gaston, fils de M. et Mme Cyrille Bernier. Parrain, M. Conrad Girard, Marraine, Mlle Blanche Dupuis.

Triduum

Un triduum en l'honneur des Saints Martyrs Canadiens, préparatoire à la fête des Saints Martyrs a eu lieu en la paroisse St-Jean de Brébeuf, les 23, 24 et 25 septembre courant pour se terminer le 26 par une messe solennelle. La prédication durant ce triduum de prières fut faite par le révérend Père J. Carrière, S.J., supérieur de la maison St-Ignace de Chicoutimi. Le 26 au matin, il y eut communion générale de tous les paroissiens et d'unefoule considérable de la paroisse Notre-Dame.

Assemblée annuelle

Ces jours derniers eut lieu à Roberval l'assemblée annuelle des membres du Club Lizotte, à laquelle on a procédé à l'élection des officiers pour l'année courante, comme suit: Président, M. Philéas Hamel; Directeurs: MM. Hon. E. Moreau, C. L., David Néron, Lauréat Lévesque et J.-Ed. Boily; secrétaire-ptrésorier M. J.-H. Delisle, réélu.

Séance spéciale

L'honorable J.-A. Prévost, juge de la Cour Supérieure, est venu à Roberval le 17 septembre où il a tenu une séance spéciale de la Cour Supérieure durant laquelle on a fait enquête et soumis à l'audition une requête demandant l'expulsion de sur un immeuble, un failli, qui prétend avoir des droits de demeurer sur ledit immeuble. Mtre Ths-Le Bergeron, C.R., plaidait pour le requérant et Mtre Armand Boily pour l'intimé. La cause a été prise en délibéré.

Feu Xavier Brassard

Le 14 septembre, en l'église St-Jean de Brébeuf, de Roberval, ont eu lieu les funérailles de sieur Xavier Brassard, époux de feu Marie Boulet, décédé l'avant-veille, à la résidence de sa fille, Mme Jos.-H. Bolduc, à l'âge de 82 ans et 6 mois. Il était le père de Mme Jos.-H. Bolduc, fils d'Antoine, de Roberbal; de Mme Cyrias Bédard, de Ste-Jeanne d'Arc et de Mme E. Fortin, de Limoilou.

A la famille en deuil nous offrons nos sincères sympathies.

UN CONCERT

M. Antoine Montreuil, violoniste bien connu, et mademoiselle Muriel Hall, contralto de Québec, donneront un concert le 16 octobreprochain devant les sociétaires de la Caisse populaire de Québec. Au cours de cette soirée, M. Cyrille Vaillancourt, de la Caisse populaire, donnera une brève causerie.

Des ouvriers se disent en faveur du taximètre

(Suite de la page 3)

d'aller exposer le point de vue du Conseil Général devant la Commission des Services Publics.

Un délégué a ensuite fait remarquer à ses confrères que les taverniers avaient eu la permission de laisser leurs établissements ouverts jusqu'à minuit mais que la plupart n'avaient pas pensé d'augmenter les salaires de leurs commis. On prétend qu'il y en a qui ne gagnent que $7 à $8 par semaine pour 115 heures d'ouvrage. Le Conseil Général n'est pas en faveur de la fermeture des tavernes à minuit mais plusieurs délégués ont fait remarquer qu'au moins les propriétaires devraient payer les commis pour cette heure de travail. Une lettre sera envoyée au premier ministre pour lui signaler cet état de chose.

M. Thomas Robitaille, directeur de la C.T.C.C., et M. G. Picard, secrétaire, au cours de la séance, ont fait rapport du dernier congrès de la C.T.C.C. tenu à Hull et qui a remporté un grand succès et par le nombre des délégués présents et par l'importance des résolutions adoptées. Ce congrès a été précédé des conventions des fédérations de la pulpe, du bâtiment, de l'imprimerie et des barbiers. Les principales résolutions concernent l'arbitrage obligatoire qui pourrait être décrété comme amendement à la loi de l'extension juridique, le certificat obligatoire et l'application de la loi de l'extension juridique aux employés de bureaux, commis-comptables et journalistes, la création d'une magistrature du Travail, d'un conseil économique provincial, etc., etc. A la fin de la séance un délégué a donné la liste des magasins qui sont restés ouverts le jour de la Fête du Travail et déclaré qu'ils étaient la propriété de Juifs ou contrôlés par eux.

VOL AVEC EFFRACTION

Sainte-Anne de la Pérade, 1.—(D. N. C.)—Brisant une fenêtre, des voleurs ont pénétré au cours de la nuit d'hier dans les édifices de la Good Wear Hosiery Mills et se sont appropriés 70 douzaines de paires de bas, un pardessus et un complet, le tout évalué à environ $250. A 4 heures du matin, on arrêtait à Louiseville deux individus que l'on soupçonne d'avoir commis ce vol. Ils ont été incarcérés dans la prison de Trois-Rivières.

La bienveillance donne plus d'amis que la richesse et plus de crédits que le pouvoir.

E.-G. Penny est décédé à Montréal

(Suite de la dernière page)

sa belle-fille, Mme A.-G. Penny ; un petit-fils, A.-E.-G. Penny, de Québec ; deux beaux-frères, MM. G.-S. Low, du Canton de Chambly et Reginald Gilmour, de Montréal ; deux belles-soeurs, Mme G.-S. Low, du Canton Chambly, et Mme Edith Wakelin, d'Hollywood, Cal. ; quatre nièces, Mme Albert Day, Madame Heriot, Mme R.-P. Jellett, de Montréal et Mme S. Sewell, de Redwood, Cal.; ses cousins, Oliver Smith, de Montréal, et Mme June Davis, de Stratford, Ont.

Le "Soleil" offre ses vives condoléances à M. Penny et aux membres de sa famille.

COURS D'ANGLAIS

Des cours d'anglais subventionnés par le département de l'Instruction publique seront données aux membres de l'Association des Zouaves de Québec par le professeur Roland Croteau Tous les membres qui s'inscriront d'ici vendredi prochain pourront les suivre. Les cours commenceront dès lundi, le 7 octobre. Ils seront absolument gratuits et seront donnés à la salle de Zouaves. L'heure sera annoncée pluss tard.

MORT DE MONSIEUR LS-D. READMAN

M. Louis-D. Readman tavernier, est décédé ce matin à bonne heure à l'hôpital Jeffery Hale, à l'âge de 69 ans. Les funérailles du regretté défunt auront lieu samedi matin, à 8 heures, en l'église de St-Joseph.

Lui survivent, son épouse, née Délia Allard, quatre garçons, MM. John, Dollard, Paul et William Readman, quatre filles, mesdames F. Théolis (Ernestine), R. Bisson (Bertha), A. Simard (Léda) toutes trois de Montréal, et Mme E. Garneau (Germaine), de Québec, et trois soeurs, mesdames E. Gagné, J. Derouin et Mlle C. Readman, de Québec.

Nous offrons nos vives sympathies à la famille en deuil.

Il faut des égoïstes pour faire valoir les dévouements.

Rénovez
PENDANT QUE LES PRIX SONT BAS

La Carpette Sceau d'Or Congoléum illustrée est le patron "MING" No 414.

Quand vous aurez décidé de rénover l'ameublement et la décoration de votre intérieur — comme le feront la plupart des ménagères bien avisées avant le relèvement des prix dépréciés —pourquoi ne pas fixer votre choix sur des couvre-planchers qui vous assureront le maximum de beauté et de service?

Ce sont les magnifiques Carpettes Sceau d'Or Congoléum, dont les dessins artistiques font l'ornement des pièces les plus élégantes. Elles mettront dans votre maison un nouvel élément de charme et de beauté. Sans contredit *les meilleures valeurs au monde en fait d'articles de maison.* Elles sont d'une extrême durabilité, grâce aux soins qui président à leur fabrication et aux matériaux utilisés, depuis leur base de feutre extra-épaisse, jusqu'aux dessins attrayants qui en ornent la surface. Voyez à obtenir le produit *authentique.*

Attention: En achetant des articles de maison à l'heure actuelle, vous vous trouverez à économiser de l'argent plus tard, quand les prix monteront. Mais rappelez-vous que seules les *véritables* Carpettes Sceau d'Or Congoléum vous permettront de réaliser le maximum d'économie rendu possible par la modicité des prix et la qualité de ces incomparables couvre-planchers. Seules les *véritables* Carpettes Sceau d'Or Congoléum vous offrent la garantie bien définie de "Satisfaction ou argent remboursé". Le Sceau d'Or reproduit à gauche est collé à la surface de tout Congoléum *authentique . . . vérifiez-en donc la présence avant d'acheter.*

CONGOLEUM CANADA LIMITED
MONTREAL

CARPETTES SCEAU D'OR CONGOLEUM

Si vous désirez voir de véritables Carpettes "CONGOLEUM" venez à notre magasin
446 RUE ST-JOSEPH J.-W. CANTIN QUEBEC, TEL: 8007

Visitez notre département de CARPETTES CONGOLEUM
T.-D. DUBUC
214 - 218 rue St-Jean
Vous y trouverez certainement le patron et la grandeur que vous désirez.

Nous avons un assortiment complet de carrés (Rugs)
CONGOLEUM
Choix très varié de PATRONS
Une visite vous convaincra
LA COMPAGNIE PAQUET
155 à 173 rue ST-JOSEPH
Autre entrée sur le Boulevard Charest
TEL.: 8131

Voyez nos Nouvelles CARPETTES CONGOLEUM
Pianos Radios Laveuses
C. ROBITAILLE ENR
LA MAISON DU SERVICE ET DE LA QUALITE
Meubles Poeles Réfrigérateurs
Assortiment Complet en Magasin

Nous gardons la ligne complète des carpettes "Congoleum"
MOZART LIMITÉE
310, ST-JOSEPH, QUEBEC

SEance - LEAD
L'Université Laval continue sa marche ascendante vers l'avenir

(Suite de la derniere page)

Anne-de-la-Pocatière, a fait un intéressant historique de cette institution et il a dit la place qu'occuupe l'enseignement agricole et les services qu'il a déjà rendus au pays. Enfin Mgr Roy clôtura la séance par une brillante allocution dans laquelle il signala les efforts continus de l'Université Laval vers le progrès, son souci constant d'élargir le cadre de son enseignement, et il pressa la jeunesse à se grouper dans la cité idéale de l'esprit.

MGR PAQUET

Mgr L.-A. Paquet, P.A., V.G., doyen de la Faculté de Théologie, a souligné les faits principaux consignés dans les annales de la Faculté au cours de la dernière année. Il a insisté sur l'orientation et l'idéal des études théologiques conformément aux encycliques "Aeterni Patris" et "Deus Scientiarum Dominus".

Mgr Paquet rappela la nomination de M. le chanoine Cyrille Gagnon à la présidence du tribunal des causes ecclésiastiques, bel hommage aux talents, à la science et au zèle du Supérieur du Petit Séminaire de Québec. Il mentionna également la nomination de quelques jeunes professeurs distingués puis il commenta les principaux événements qui réjouissent le doyen de la Faculté de Théologie.

Commentant fort élogieusement, dans la seconde partie de son travail, les précisions apportées par le Saint-Père sur l'idéal des études théologiques, Mgr Paquet déclara que maitres et élèves étaient tous désireux d'entrer le plus intimement possible dans la pensée du Pape. "Sous l'impulsion du Pape", dit-il, " un immense mouvement intellectuel ébranle toutes les écoles chrétiennes. Les esprits deviennent plus curieux et s'abreuvent aux meilleures sources du savoir." Après avoir traité de la science théologique, qui ouvre d'infinies perspectives et par cela même s'applique à l'objet connaissable le plus élevé, allume sur les sommets le phare des vérités générales rigoureusement sûres, le Doyen conclut: "L'Université s'est toujours fait scrupule d'obtempérer à toutes les directives du Saint-Siège et elle trouve dans "les principes et certitude du passé un point d'appui nécessaire, l'élan vigoureux requis par les nécessités nouvelles."

M. LE CHAN. ROBERT

M. le chanoine Arthur Robert, supérieur du Grand Séminaire et doyen de la Faculté de Philosophie, évoqua d'abord les débuts difficiles de l'Ecole de Philosophie en 1926. Cette institution ne tarda pas cependant à sé développer sous la poussée de prêtres dévoués désireux de servir le culte du savoir, et dès 1932, l'Ecole devenait l'Institut Supérieur de Philosophie. Depuis, l'Institut ne cessa de suivre la voie progressive et le printemps dernier il méritait d'être élevé au rang de Faculté.

M. le chanoine Robert commenta l'importance des études philosophiques qui n'a jamais été mise en doute à Laval. Il rappela que tous nos évêques avaient toujours considéré la philosophie comme une science en laquelle toutes les autres puisent leur sève, puis il termina par un vibrant appel à la jeunesse étudiante, lui recommandant la culture générale par la philosophie.

M. LE JUGE ROY

M. le doyen de la Faculté de Droit rendit hommage à la mémoire de M. le professeur Baillargeon, avocat, décédé le printemps dernier. "C'était une âme noble, n'ayant d'autre idéal que le droit et la justice". M. le juge Roy, dans la seconde partie de son travail nota l'influence de certaines législations récentes sur la vie professionnelle des avocats. "Le droit privé", dit-il, "est victime d'une espèce d'intervention chirurgicale qui lui enlève son principe. A l'ancienne loi : "il faut rendre à chacun ce qui lui appartient", ont succédé des textes nouveaux par lesquels créanciers et débiteurs n'ont plus du tout à se soucier de leur parole". Selon le juge Roy, des changements analogues s'opèrent dans la vie civile, où les contrats n'engagent plus au respect de la parole donnée. "Serait-ce", conclut-il, "qu'il faille s'appuyer fortement sur des principes seulement, jusqu'à ce qu'ils cèdent".

M. LE DR DAGNEAU

M. le docteur P.-C. Dagneau, doyen de la Faculté de Médecine, débuta en signalant l'apport de l'Institut scientifique franco-canadien, qui envoya au cours de l'année dernière, trois maitres éminents qui ont fait bénéficier les étudiants de leur savoir. Le Doyen rappela ensuite les résultats bienfaisants des études du "Centre anticancéreux" de Laval.

Le recrutement de nouveaux professeurs compétents est l'un des soucis constants de la Faculté de Médecine de même que la formation de meilleurs médecins. "Les Règlements plus sévères", dit M. le Dr Dagneau, "devaient froisser certaines susceptibilités et susciter une réaction. C'était la fin des études médicales à Québec, prétendait-on. Néanmoins cette année les étudiants en première année de Médecine sont au nombre de 85. Ils n'ont jamais été plus nombreux. En terminant, le Dr Dagneau a déclaré qu'avec la persévérance et son esprit de suite, la Faculté s'appliquerait à produire des médecins de plus en plus compétents à l'honneur de Laval.

M. L'ABBE LABRIE

M. l'abbé Aimé Labrie, préfet des études dans les classes de Lettres et de Sciences au Petit Séminaire, présenta le rapport de Mgr François Pelletier, doyen de la Faculté des Arts. La Faculté a connu une grande activité au cours de la dernière année. A l'Ecole Normale Supérieure particulièrement il s'est fait un travail intense. Le nombre des élèves a augmenté sensiblement à cette Ecole dans l'intérêt surtout des maisons d'enseignement classique.

Les réformes des programmes du baccalaureat et l'immatriculation firent le principal objet des considérations relatives à l'enseignement secondaire. A l'Ecole d'Arpentage et de Génie Forestier, grâce à un octroi du gouvernement, on a pu faire l'acquisition d'accessoires de botanique et de technologie forestière. Ici, le doyen a exprimé des sentiments de gratitude au gouvernement et spécialement à l'honorable M. Honoré Mercier, ministre des Terres et Forêts. A l'Ecole de Musique, l'année a aussi été très active. On a fondé une chorale qui fait honneur à Laval. Le nombre des élèves augmentent et l'Ecole tend sans cesse à étendre ses programmes. Bientôt elle sera en mesure de préparer ses élèves au doctorat.

M. L'ABBE BOIS

C'était la première fois hier que l'Ecole d'Agriculture soumettait un rapport de ses activités. L'auditoire a fort apprécié cette initiative. M. l'abé Bois a commencé par faire l'historique de l'éducation agricole dans la province de Québec puis après avoir rappelé la fondation d'une ferme école à St-Joachim par le vénérable Mgr de Laval en 1670, institution qui eut beaucoup de succès puisque trente ans plus tard M. de la Brocquerie pouvait en faire de beaux éloges, M. l'abbé Bois évoqua les diverses autres entreprises de ce genre jusqu'à la fondation de l'Ecole de Ste-Anne en 1859. Que de difficultés de toutes sortes n'eut-on pas à surmonter pour faire de cette institution ce qu'elle est aujourd'hui. L'illustre fondateur, auquel on élevait un monument il y a quelques années, M. l'abbé François Pilote, a vaincu tous les obstacles et il a courageusement bravé des attaques parfois très agressives. L'affiliation de l'Ecole à l'Université Laval lui a imprimé un vigoureux élan et aujourd'hui les spécialistes qu'elle a formés, disséminés à travers la province, rendent d'infinis services à la classe agricole. L'Ecole d'Agriculture de Ste-Anne est devenu un centre agricole important et la société diosésaine de colonisation y a son siège d'affaires. M. l'abbé F.-X. Jean, un des professeurs les plus distingués de cette institution, consacre une grande partie de son temps et de ses énergies à l'oeuvre admirable de la colonisation.

"Vous avez constaté une fois encore", dit Mgr le Recteur dans son allocution qui suivit la lecture des rapports des doyens de facultés, "que l'Université a continué, l'an dernier, selon le rythme habituel de sa vie, l'oeuvre si importante qui lui est confiée. Sans heurts, sans à-coups ni de la bonne ni de la mauvaise fortune, elle se développe avec régularité, avec mesure, dans le sens d'un réel progrès."

Mgr Roy évoqua la mémoire de deux grands disparus au cours de l'année: M. Georges Bellerive, avocat et chevalier de la Légion d'honneur, qui a longtemps appartenu au bureau des directeurs du Syndicat financier de l'Université Laval, et de M. Elzéar Baillargeon, avocat ,professeur, à la Faculté de Droit, dont la brusque disparition a causé un deuil profond à l'Université. L'orateur rappela ensuite les promotions et les additions importantes qui ont été faites dans le personnel des différentes facultés puis il dit sa satisfaction de la création de la Faculté de Philosophie. Il loua la compétence des maitres qui dispensent leur enseignement dans cette nouvelle faculté et exprima les espoirs que justifie pareille institution.

Rappelant la nomination comme professeurs émérites de sir Thomas Chapais et sir Georges Garneau, à la Faculté des Arts, et les honorables juges Alphonse Bernier et Edouard Dorion, à la Faculté de Droit, Mgr le Recteur poursuivit: "'L'Université Laval renouvelle ce soir, à ces anciens qui l'ont tant honorée, et qui restent avec elle au titre de professeurs émérites, l'expression de sa vive gratitude. Elle est heureuse d'offrir aux nouveaux professeurs titulaires et aux nouveaux agrégés ses compliments et surtout l'expression de sa confiance".

Mgr Roy fit part de l'affiliation de plusieurs institutions d'enseignement et des demandes de plus en plus nombreuses que reçoit l'Université Laval de la part d'institutions qui veulent placer sous son égide leurs disciplines pédagogiques et leurs programmes. "L'Université ne croit pas faire oeuvre vaine", dit-il, "en étendant ainsi jusqu'à un ordre d'enseignement qui n'est pas universitaire, son action de contrôle, d'influence et de direction".

Mgr le Recteur commenta la belle activité du personnel enseignant de l'Université, et il souligna leur publication de travaux originaux hautement appréciés et leur collaboration précieuse aux différentes revues de l'Université.

Traitant ensuite des étudiants qui, l'an dernier, ont suivi les cours, ont demandé à Laval la formation spéciale, technique que requiert leur dessein d'avenir, Mgr Roy déclara:"

'Ils sont venus aussi nombreux que les années précédentes. La crise ne semble pas encore avoir écarté des avenues professionnelles les candidats aux carrières dites libérales. Il n'y a pas de diminution sensible. Le chiffre des nouveaux venus oscille chaque année autour d'une même moyenne. La médecine reste la plus recherchée des carrières, parce qu'elle offre plus de possibilités d'établissement, surtout dans les campagnes. Le droit a vu un peu diminuer le chiffre des aspirants au barreau. La chimie attire inégalement chaque année des élèves. L'Ecole d'Arpentage et de Génie forestier reprend une faveur qui avait baissé.

"C'est tout naturellement la Faculté des Arts avec ses écoles nombreuses, scientifiques, littéraires, musicales, qui groupe le plus grand nombre d'élèves.

"Les écoles scientifiques seraient davantage peuplées si les diplômes de chimistes, d'ingénieurs forestiers, d'agronomes, aboutissaient à des placements plus faciles. Quand on sait tout ce qu'il y a à faire dans notre province au point de vue de l'étude scientifique de ses forêts, de son sol, et de son sous-sol, et d'une confection plus complète et mieux documentée de nos cartes géographiques et économiques de toutes sortes, on se prend à espérer que l'enseignement supérieur scientifique que l'on a si instamment demandé, si coûteusement organisé, rendra, à des heures d'une prospérité impatiemment attendue, plus de services à la vie économique de cette province et appellera à ses écoles plus d'étudiants.

"L'enseignement classique, qui tient à notre Faculté des Arts, par l'affiliation des collèges et Petits Séminaires, est celui qui fournit à cette Faculté le plus grand nombre d'élèves. Au tableau des statistiques pour 1934-1935, il y a 1543 élèves garçons et 24 jeunes filles inscrits aux classes d'humanités, de Rhétorique et de Philosophie-Sciences, dans notre circonscription universitaire. Il y avait l'année précédente 1558 garçons et 12 jeunes filles.

"Si l'on tient compte de l'ensemble de la fréquentation des classes dans nos collèges affiliés, l'on trouve pour l'an dernier le chiffre de 5337 garçons et 107 jeunes filles, et pour l'année précédente 4830 garçons et 121 jeunes filles. Il y aurait donc eu l'an dernier une augmentation de 507 garçons dans nos collèges classiques. On sait comme, à Québec même, le chiffre des écoliers a été porté à plus de 1300, pour les deux maisons qui reçoivent maintenant tant d'enfants avides de s'instruire. C'est évidemment dans la cité idéale de l'esprit que tendent de plus en plus à se réfugier ceux à qui la cité terrestre offre si peu de chances de s'établir.

"Pourtant il semble que la cité de l'esprit est mieux gardée que jamais, que les avenues en deviennent étroites, et qu'il y a aux portes de ses quartiers multiples une police, je veux dire des jurys d'examens, qui en écartent bien des pèlerins et beaucoup de touristes.

"L'élimination de plus en plus forte empêchera sans doute une immigration trop surabondante dans cette cité tenue pour idéale.

"Je ne puis pas ne pas signaler à ceux qui s'intéressent à l'enseignement supérieur et professionnel cette élévation des niveaux d'examen qui entraine l'élévation de celui des études. Aussi longtemps que l'homme gardera ses tendances au moindre effort, il sera nécessaire d'aider sa volonté de travail par des exigences qui la tiennent bien tendue.

"Au reste, il me plait de le constater, à la louange de nos Etudiants, il y a un réel progrès de travail dans nos Facultés. A ce progrès échappent encore des Etudiants qui ne guérissent pas du mal de l'illusion, ou qui ne visent qu'au strict nécessaire de la médiocrité, mais en général il y a chez nos jeunes un souci de s'instruire, de se qualifier, de se cultiver, que nous voulons reconnaitre, et qui est le gage d'un meilleur avenir. Nous avons pu si longtemps vivre de peu de sciences aux domaines professionnels, qu'on y développe lentement un appétit qui fut trop apaisé des choses de l'esprit. Mais l'appétit est maintenant aiguisé. Offrons-lui toujours l'aliment de choix dont il a besoin.

"Ce goût plus répandu, plus avide, de savoir, se manifeste par les travaux personnels auxquels on se livre dans certaines Facultés. En sciences, à l'Ecole Supérieure de Chimie, une thèse de doctorat, solide, rigoureuse, et bien présentée, a été brillamment soutenue cette année par M. Dominique Gauvin, l'un de nos plus studieux gradués. D'autres travaux de laboratoires, dirigés par les professeurs de l'Ecole, aboutiront aussi à des thèses de doctorat. Les thèses de l'Ecole Supérieure de Chimie ont une valeur qui est hautement appréciée soit au Conseil national des Recherches, soit dans les universités.

"Nos Facultés de Théologie et de Philosophie, organisées maintenant sur le plan de la Constitution **Deus Scientiarum Dominus** deviennent aussi des laboratoires de plus hautes études et de recherche. Cette réorganisation nous donnera bientôt, sous forme de thèses, des ouvrages qui à leur tour témoigneront de cette meilleure activité qui règne dans notre maison.

"On a beaucoup parlé déjà des modifications apportées au cours de cette année à nos programmes d'études classiques et à nos règlements du baccalauréat.

"Nous avons établi, après la Troisième ou Versification, un examen appelé examen d'immatriculation, avec certificat correspondant que peuvent prendre les élèves. Il est appelé examen d'immatriculation parce qu'il termine un premier cycle d'études classiques et qu'il donne accès à des classes supérieures, que nous, de culture française, nous appelons les Humanités, et que les anglais appellent collégiales - universitaires.

"Il est bien inutile de déclarer que cet examen n'a pas été établi pour diriger nos élèves après la Versification, vers les universités anglaises de ce pays. Nous n'avions pas prévu une aussi étrange conclusion. Peu d'ailleurs ont eu assez d'imagination pour la tirer par ses cheveux.

"Cet examen aura surtout pour bon effet de faire se rencontrer, sur un programme commun de grammaire, de lettres et d'éléments scientifiques, nos maisons diversement organisées au premier stade des études classiques. Il sera plus facile ensuite de conduire jusqu'à la rhétorique, selon un rythme uniforme, certaines études, comme par exemple, celle des Mathématiques. Un même examen, prévu pour la Rhétorique, permettra d'en finir, en Rhétorique, avec certaines Mathématiques très élémentaires que l'on commençait ou que l'on recommençait jusqu'ici, en Philosophie-Sciences, parce qu'aucune sanction universitaire n'obligeait à les voir plus tôt.

"D'autre part, le certificat d'immatriculation, accordée aux élèves qui entrent en Seconde, dans cette classe du cours de lettres qu'on appelait autrefois les **Humanités**, attestera qu'ils ont parcouru avec succès la première étape du cours classique. Et pour ceux-là, très nombreux, qui sont forcés d'interrompre leurs études après la Troisième sans pouvoir atteindre la Rhétorique, ils pourront emporter avec eux un certificat qui les distinguera des porteurs de diplômes d'études primaires. Et cela aussi a son importance ou son intérêt.

"Il n'y a donc rien d'une trahison nationale dans la création du certificat d'immatriculation. Il y a au contraire un effort très utile pour coordonner mieux les programmes, pour conduire avec plus de méthodes les études, et pour stimuler aussi le travail des élèves dans les classes de grammaire.

"Nous avons confiance que cet effort donnera bientôt les meilleurs résultats. Il donne immédiatement ce résultat que des classes d'initiation scientifique sont maintenant partout organisées dans les collèges affiliés à Laval, que les enfants, sans rien sacrifier de leurs études principales, apprennent plus tôt, comme il convient, à observer la nature, à comprendre ses beautés, à surprendre ses plus faciles secrets. L'éducation littéraire proprement dite, bénéficiera elle-même de ce sens plus éveillé du regard, de l'observation et de l'intelligence de ce qui les entoure.

"D'autre part, il y a, par suite de ces changements, le résultat d'une étude meilleure, plus pédagogique et plus poussée des Mathématiques. Les répétitions indéfinies sont supprimées, et l'élève avancera plus sûrement, plus profondément, dans cette science qui est de première valeur pour la discipline de l'esprit.

"On verra donc, dans les changements apportés au programme et aux règlements d'étude, que le Conseil universitaire, sur la recommandation du Conseil des Supérieurs de nos maisons affiliées, décrétait le 22 janvier dernier, le très louable dessein que nous avons toujours eu de perfectionner notre enseignement classique, et d'être plus utiles, de cette façon qui est la meilleure, à nos jeunes élèves. Nous sauront-ils gré des efforts plus considérables qu'exigent ces progrès ? Nous osons le croire. Il y a chez eux aussi, comme dans nos Facultés, un sens du mieux, du plus parfait, du plus classique, qu'il faut à la fois reconnaitre et développer.

"Il y a à peine quelques semaines, au mois de juillet dernier, Notre Saint-Père le Pape Pie XI, nous accordait une audience privée. Au cours d'un long entretien de près de trois quart d'heure, Sa Sainteté n'a cessé de revenir sur le sujet, sur la question de l'Université, sur la nécessité pour l'Eglise d'ouvrir en tous pays des universités catholiques de première valeur. Il y va du prestige de l'Eglise, déclarait Sa Sainteté, il y va de son autorité intellectuelle dans le monde. Il ne faut pas que sur ce point l'Eglise soit dépassée par aucune autre puissance d'esprit.

"Et le Pape nous entretenait longuement de cette université de Milan, qu'il a lui-même créée, alors qu'il était archevêque de Milan, et à laquelle il porte un intérêt tout particulier.

"Cette université, que j'avais l'occasion de visiter quelques jours après, est devenue l'un des centres les plus réputés en Europe de l'enseignement supérieur. Volontiers le Saint-Père la propose comme modèle des universités catholiques.

"Le Pape, le chef spirituel non seulement de l'Eglise, mais de l'humanité, — c'est le Maitre lui-même qui a déclaré qu'il ne doit y avoir qu'un troupeau et qu'un Pasteur — le Pape réclame à bon droit des universités catholiques qu'elles tiennent le premier rang dans le monde de l'enseignement. Cela est plus nécessaire aujourd'hui à cause de tant de conflits de doctrines et d'écoles qui angoissent les esprits, qui parfois les affolent et qui mettent en péril les âmes et les sociétés. Des valeurs spirituelles qui auparavant étaient considérées comme intangibles sont assaillies de toutes parts; partout l'inquiétude, et des menaces d'effondrement. Au milieu du désarroi universel des esprits, au milieu des vagues destructives, il n'y a qu'un îlot qui démontre sa solidité inébranlable : c'est le Vatican, c'est l'Eglise de Jésus-Christ. Le président actuel de Pax Romana, la grande fédération internationale des Etudiants catholiques, écrivait récemment dans **Jeunesses** du Monde (juillet 1935): "L'immense avantage de la jeunesse catholique est de posséder, au milieu des débris du monde spirituel, un point d'appui stable et fixe: la loi catholique".

"Le Pape nous avertit que c'est aux universités catholiques à faire rempart de lumière autour de ce point d'appui. C'est à elles de faire toujours de ce point stable et fixe la pierre d'angle de toutes constructions intellectuelles; de maintenir, de grouper toujours dans la foi rédemptrice toutes les âmes, celles-là surtout, les âmes d'élite, et les âmes des jeunes qui souffrent et qui cherchent.

"C'est par la valeur de leurs maitres, par la qualité de leur enseignement que les universités catholiques peuvent accomplir le haut apostolat. C'est aussi par la qualité de leurs élèves qu'elles peuvent obtenir des succès. Et cette pensée me ramène à vous, chers Etudiants, qui êtes venus commencer avec nous une année nouvelle.

"Soyez des Etudiants sérieux : capables des joies franches de votre âge, mais soucieux aussi de culture, de travail, conscients de vos responsabilités. Collaborez ardemment avec vos maitres. Vous ne doutez pas que nous travaillerons pour vous, que nous vous donnerons ce qu'il y a de meilleur dans notre coeur et dans notre esprit. Nous vous demandons en retour d'apporter à cette Université ce qu'il y a de meilleur dans vos vingt ans.

"Ayez une grande dignité de vie. Dignité de l'esprit qui ne recherche que le vrai, dignité du coeur qui n'aime que ce qui est moralement bon; dignité de la volonté qui ne souffre aucun fléchissement de l'honneur personnel.

"Cette dignité même", conclut Mgr Roy", fera de vous des hommes de caractère; non pas des jeunes gens amorphes qui vont à toutes les convoitises, mais des jeunes gens fiers qui se redressent sans cesse vers toutes les vertus. Cette dignité vous fera ambitieux de savoir, soucieux de haute culture intellectuelle; elle vous fera aussi apôtres du bien auprès de vos camarades. Elle créera dans cette Université une atmosphère de tendresse fraternelle, de piété chrétienne, de noblesse spirituelle qui est celle-là même où il faut que vive et s'épanouisse l'élite de notre jeunesse canadienne."

Réunion des employés de restaurants

(Suite de la page 3)

tels et de restaurants.

M. Omer Fleury fut l'orateur suivant. Il affirma qu'il y avait tellement de bonnes choses à dire du mouvement ouvrier qu'il n'aurait pas le temps d'entrer dans tous les détails. Le pire ennemi du mouvement ouvrier, dit-il, est le non-unioniste. Il démontra que le mouvement international était non seulement le plus vieux mais le plus important et le plus étendu et déclara que pour faire fonctionner la nouvelle loi concernant les employés d'hôtels et de restaurants il fallait une organisation forte. Il y a dix-neuf ans qu'un local est formé à Québec et il est temps que tous les employés en fassent partie. Il fit tomber certains préjugés en disant que les unions internationales n'étaient pas des unions communistes ni socialistes mais qu'elles respectaient les droits des patrons tout en travaillant pour que les ouvriers soient respectés et touchent des salaires raisonnables. En terminant il fit un chaleureux appel aux auditeurs en les priant de rejoindre leur union. Les orateurs furent remerciés par M. Emile Légaré. M. G. DesBiens, secrétaire du Conseil Fédéré, agissait comme secrétaire de l'assemblée. M. Alf. Rioux, président du local 492, et M. L. Cassulo, le secrétaire, assistaient à cette réunion et se firent un plaisir de fournir les renseignements désirés par la foule. Une autre réunion aura lieu mercredi prochain, le 9 octobre.

(Communiqué)

Le carnaval de charité du Club Rotary

(Suite de la dernière page)

qu'un morceau de carton pour leur argent et la question sera soumise cette semaine au comité administratif.

Ce soir à 5 heures, tous les membres du Rotary se rendront au Quebec Curling Club dans le but de visiter la salle et de voir quelles mesures prendre pour l'utiliser au maximum durant cette grande vente de charité. On sait que le Rotary consacre tout son argent à aider les pauvres, les malades et spécialement les enfants infirmes et la population de Québec ne manquera pas d'encourager le Carnaval qui commencera le 10, dans quelques jours.

Dénonciation de l'inertie de M. Bennett

(Suite de la dernière page)

dicule de se prévaloir d'une mesure de la dernière heure pour faire valoir une promesse qu'on a eu cinq ans pour accomplir. L'inertie du gouvernement à l'égard du commerce américain pendant les cinq dernières années est la cause la plus profonde de l'état désastreux de nos affaires.

Quant à la Conférence impériale d'Ottawa, six mois après sa conclusion, l'Angleterre revoyait la prospérité, mais les dominions étaient dans le même état piteux qu'auparavant. Si c'est là le succès de M. Bennett, il n'a pas lieu d'en être fier. L'honneur que nous avons recueilli à Ottawa ne peut compenser pour la misère qui en est résultée.

M. Fournier blâme ensuite M. Bennett d'avoir prêté $60,000,000 au Canadien Pacifique sans l'assentiment du Parlement, puis déclare que nous avons exactement cinq fois plus de chômeurs qu'en 1930.

M. Perrault parle dans sa division

(Suite de la page 3)

rier, avocat, tandis que le candidat steveniste était accompagné de M. L.-P. de Courval.

Les électeurs ont écouté attentivement tous les candidats, et l'assemblée a été très calme. Aucun incident regrettable ne s'est déroulé au cours de la réunion, et l'honorable Joseph-Edouard Perrault a reçu un bel accueil de ses amis dans la division de Drummond-Arthabaska.

Il est faux que les lourds chagrins rendent moins sensible aux peines légères.

N'attendez pas les chances extraordinaires ; saisissez les occasions ordinaires et grandissez les.

Avis aux Acheteurs québecois

Pour vos **ACHATS D'AUTOMNE**

Visitez **A. D. SMITH**

AGENT DE MANUFACTURIERS

représentant dans la confection:

ROBES, MANTEAUX, COSTUMES, GILETS, COSTUMES DE LAINES, ETC.

Prix du Manufacturier

64 rue St-Joseph. (Ch. 1 et 21, bloc Orkin)

NE PAS FAIRE CECI

En frictions derrière les oreilles ou insérer dans les narines

Surdité

Bruits dans la Tête

Huile à Oreilles

Leonard

$1.25, chez tous les pharmaciens. Dépliant descriptif sur demande.

Egalement excellente pour surdité temporaire et bruits dans la tête dus à la congestion causée par les rhumes, l'influenza et la natation.

A.-O. LEONARD, Inc.
70 Fifth Ave., New York City

TELESPHORE SIMARD ST-ROCH

TROIS JOURS DE VENTE DE CHEZ-NOUS

chez SIMARD

En coopération avec le journal "Le Soleil"

LES TROIS JOURNEES DE CHEZ-NOUS

SPECIAUX AUX RAYONS DES TISSUS POUR MANTEAUX

ETOFFE A MANTEAUX DE LAINE

Un beau tissu fin en belle laine douce, 56 pouces de large ; noir, brun, bleu, rouge, etc. Ce tissu à beau fini très soyeux et souple, vous assurera un manteau très appréciable.

Très spécial 3 jours.

1.59

DRAP NOUVEAU

couleur unie, avec une rayure cachée. Ce tissu nouveau est un grand succès, par sa qualité et sa pesanteur.
Tout laine, en noir, bleu, brun, rouge vin, etc. 58 pouces de large.

Spécial 3 jours

1.98

DRAP "NORMANDIE"

tissu français tout laine. 56 pouces de large, riche fini, pesant et infroissable.
Noir, bleu, brun, rouge.

Spécial 3 jours

2.50

VISITEZ TOUS LES RAYONS

Prix intéressants partout.

DRAP "SUEDE"

de belle qualité de laine, fini très riche. 56 pouces de large. Toutes les couleurs ; le tissu pour le manteau de toilette.

Spécial

3.25

COUPONS DE CONCOURS

Pour chaque piastre d'achats, demandez votre coupon de concours, qui vous donne droit de concourir aux nombreux prix en argent.

IMIT. FOURRURE

nouveauté pour manteaux. 50 pouces de large. Tout laine, envers de Jersey noir, brun, gris, drab.

Spécial

3.50

Rez-de-Chaussée

TELESPHORE SIMARD

183 ST-JOSEPH TEL: 8151 ST-ROCH

FAITES TOUJOURS VOS ACHATS A UNE DES

Pharmacies O. COUTURE

51, rue SAINT-JOSEPH Tél.: 4-4031 et **29½, Chemin STE-FOY Tél.: 7960**

Vous êtes certain de toujours payer au plus bas prix du marché.

PRODUITS FRANCAIS

Histogenol Naline	1.69
Nevrosthening Freysing	1.59
Iodalose Galbrun	1.39
Bileyl Fournier	1.85
Bilactyl Fournier	1.59
Boratol	.39 et .69
Boldine Houdé	1.05
Agobyl	1.45
Caféine Houdé	1.10
Eurythmine Dethan	1.29
Fandorine	1.35
Carnine Lefrancq	3.50
Globeol	1.15
Rhino Gomenol	.89
Sir Hemostyl	1.79
Iodoscillin	1.25
Hypotensyl	1.25
Iodobesin	2.00
Kola Astier	.89
Sups Salves	4.00
Bacte Intestiphages	2.75
Haemo Cyto Sol	3.25
Sirop Roche Thiocol	.98
Piperazine Midy	1.59
Tricalcine	1.45
Sodobrol Roche	1.25
Sommifène Roche	1.25
Allonal Roche	.79
Sol Schoum	1.45
Past Paterson	1.15
Eau des Carmes Boyer	.59

TONIQUES DIVERS

Sirop Fellows	.99
Phospho Lecithin	1.00
Father John Remedy	.89
Emulsion Scott	.49 et .89
Assaya Neurall	1.00 et 1.35
Composé Lyd'a	.99
Burdock Blood B.	.99
Waterbury C. L. O.	.89
Wampole H. F. Morue	1.00
Composé Sapin Fortin	1.00
Sphincterine	1.25 et 2.00
Kondremul	1.25
Neo Chemical Food	1.00
Bonkora	.95
Kelp a Malt	.99
Haliver Malt	1.19
Haliver Oil avec Vios	1.25
Crazy Water	.69 et 1.19
Creo Terpine	.50 et 1.25
Liq. Ferroid Q. S.	1.35
Nujol	.49 et .79
H. F. Morue Sea Seal	.50
Vitalex	.75
H. F. Morue Abbot	.60 et 1.25
A. B. D. Malt	1.35
Kepler Malt	.95 et 1.50
Extract de Malt	.49 et .98
Montonique	1.00
Asthenal	1.00 et 1.50
Muskeekee	.79
Hemosthenol	1.75

TABLETTES ET PILULES

Ironized Yeast	.79
Aspirin Bayer	.25, .39 et .98
A. B. S. C. 100	.15
Anacin	.25 et .69
Aspirin Subst. 5 grs, 100	.39
Cascara, 5 grains, 100	.19
Tab. 217	.35, .75 et 1.50
Tab. 222	.45, 1.00 et 2.00
Tab. Acetyn	.25 et .35
Pilules Rouges ou Moro	.40
Fruit-a-tives	.21 et .35
Pilules Davis	.20
Tab. Robols	.25
Tab. Hormotone	1.50
Tab. Trypsogon	1.50
Tab. Baby's Own	.20
Tab. Femol	.78
Cystex	.69 et 1.35
Tab. Chase pour les nerfs	.49
Pilules Chase pour le foie	.30
Pilules Dodds	.39
Pilules Gin	.39
Caps Harlem Oil	.40
Rhumacape	1.00
Phytime Ciba	1.19
Dial Ciba	.89
Cibalgine Ciba	.89
Pil. Chamberlain	.25
Bromo Quinine	.25
Rhinex Capsules	.50 et 1.00
Pil. Milburn coeur	.45

PRESCRIPTIONS

Quelle que soit la prescription que votre médecin vous donne soyez assuré que nos pharmaciens en charge de nos laboratoires sont tout à fait qualifiés pour la remplir telle qu'elle doit l'être. Nous avons dans nos filières au delà de 100,000 prescriptions qui attestent de la confiance du public dans nos pharmacies. Nos prix sont justes et raisonnables

Amateurs de Photographie

Nous avons toujours en magasin un assortiment de Kodaks des plus variés. Nos prix varient à partir de $1.25 et plus. Nous avons toujours aussi des films frais à date et à des prix populaires. Nous développons et imprimons les films.

ARTICLES DE TOILETTE

Lotions Pivert	.98
Eau de Floride	.29 et .75
Lotion 3 Secrets	1.00
Lotion Tulipe Noire	.98
Parfum 3 Secrets	.25 et .50
Blondex	.25
Orlex comp.	.49
Shampoo Palmolive	.25
Chevuryl	1.00
Baume Italien	.29
Crème 3 Fleurs	.50
Poudre 3 Fleurs	.50, .75 et 1.00
Crèmes Ponds	.29
Pâte à dent Ipana	.39
Pâte à dent Pepsodent	.39

HUILES ET ONGUENTS

Cuticura	.25 et .45
Ong. Mentholatum	.25 et .50
Pommade Rameaux	.49 et .89
Ozonol	.30
Liniment Minard	.25
Moone's Emerald Oil	.89
Nerviline	.30
Radway Ready Relief	.30
Huile Electric Thomas	.30
Vicks Vapo Rub	.39
Ong. Zam Buck	.42
Antiphlogistine	.35 et .60
Ong. Dr Chase	.49
Baume Bengué	.59
Liniment Sauvage	.35 et .89

REMEDES DIVERS

Sel Frères Maristes	.89
Urasal	.75 et 1.50
Dissolval	1.25
Calbisma	.69
Disoma	.69
Alkaroid	.49 et .89
Lait Magnesie Philipps	.39
Buckley pour bronches	.40 et .75
Bromo Seltzer	.25, .49 et .89
Sel Eno	.47 et .79
Préparations Blue Jay	.25
Cachets Morin	.12
N. B. Yeast	.29
Petrol Agar	1.19
Coton Absorbant Lb	.29

LIVRAISON GRATUITE --- SATISFACTION --- SERVICE

LES TROIS JOURNEES DE CHEZ-NOUS

NOUS PARTICIPONS AU CONCOURS DES "TROIS JOURNEES DE CHEZ-NOUS". N'OUBLIEZ PAS DE DEMANDER LES COUPONS DU "SOLEIL".

LA SERIE MONDIALE ENTRE CUBS ET TIGERS DEBUTERA CET APRES-MIDI

On anticipe qu'une foule de quelque 50,000 amateurs assistera à la première joute de la série mondiale entre les Chicago Cubs, champions de la Ligue Nationale, et les Detroit Tigers, champions de la Ligue Américaine — Deux lanceurs droitiers, Lynwood "Schoolboy" Rowe, des Tigers, et Lonnie Warneke, des Cubs, ouvriront les hostilités.

AU NAVIN FIELD DE DETROIT

Détroit, 2.—(Par Allan Gould, de la P. A.)—L'ouverture de la série mondiale aura lieu cet après-midi, au Navin Field, lorsque les Détroit Tigers, deux fois champions de la Ligue Américaine, recevront la visite des Chicago Cubs qui viennent de décrocher le championnat de la Ligue Nationale aux dépens des St-Louis Cardinals, champions du monde pour 1934.

Le terrain des Detroit Tigers sera rempli, croit-on, à sa pleine capacité, soit 48,700, lorsque les deux brillants lanceurs droitiers de l'Arkansas, Lynwood "Schoolboy" Rowe, des Tigers, et Lonnie Warneke, des Cubs, se livreront un duel qui marquera le début d'un brillant chapitre dans l'histoire du baseball.

LONNIE WARNEKE.

On annonçait une température plus chaude pour aujourd'hui, et l'on anticipait une vente-record de billets. Il ne restait plus qu'à connaître le résultat de la vente des billets "bleacher" à $1.10, pour savoir si le Navin Field sera rempli à sa pleine capacité. Tous les billets réservés ont été vendus et les spéculateurs ont réalisé de $25 à $50 pour la vente d'un seul siège de choix.

Si elle ne dure que 5 parties, cette série rapportera $1,000,000.00, y compris $100,000 de droits de radio.

Une série de 6 ou 7 parties, ce qui est fort possible, enregistrerait un record financier. Le montant de $1,207,000.00 fut atteint en 1926 lors d'une série entre les Yankees et les Cardinals.

Les Cubs étaient favoris hier soir dans les paris pour remporter les honneurs de la première partie non seulement parce qu'ils sont les plus brillants mais aussi à cause de l'habileté de Warneke. Jusqu'ici les Tigers sont favoris pour gagner la série mais l'arrivée des supporteurs du Chicago fera probablement changer l'allure des paris.

Un groupe de chroniqueurs sportifs virent les deux clubs à la pratique hier et concèdent plus de chances aux Cubs. Le pronostic est cependant très difficile à porter. Il se peut qu'on joue 6 parties ou plus mais il est fort possible que tout soit liquidé rapidement si les Cubs continuent leur marche sensationnelle ou s'ils se font tailler en pièces par les Tigers, plus solides et surtout plus expérimentés.

Les espoirs du Chicago reposent surtout sur le long bras droit de Lon Warneke comme ceux des Tigers reposent sur Rowe. Ces deux hommes sont très habiles mais Warneke entrera dans la série avec un record de 7 victoires consécutives enregistrées le mois dernier. De plus, Rowe est toujours plus erratique quand la température est froide.

Il est maintenant entendu que Charley se servira de ses lanceurs dans l'ordre suivant : Warneke, Charlie Root, Big Bill Lee, Larry French, le fameux lanceur gaucher, servira sur la relève quand ce sera nécessaire. Warneke lancera lors de la 4e partie et lors de la 7e, si besoin il y a. De son côté, Mickey Cochrane enverra Rowe, Tommy Bridges et Elden Auker, à la suite, dans la mêlée ; il gardera Alvin Crowder et le gaucher Elon Hogsett en réserve.

Le commissaire du baseball, Kenesaw M. Landis, accompagna les quatre arbitres au Navin Field hier pour mettre la dernière main aux règlements spéciaux de ce terrain. Après l'inspection du terrain, Landis demanda aux officiels de se montrer très sévères au sujet des disputes entre joueurs. Il ne veut pas assister à une répétition de la chicane de l'an dernier, alors qu'on dut expulser Joe Medwick du terrain lors de la dernière partie.

Joe Louis, le fameux boxeur nègre de Détroit, assistera aux parties jouées à Détroit.

Détroit, 2 (P.A.) Clyde Shoun, lanceur gaucher des Chicago Cubs, s'est fracturé un pouce hier en arrêtant un dur "hit" du gérant Charlie Grim, au cours d'une pratique au terrain des Detroit Tigers.

Chicago, 3 (P.A.) — Les 37,000 sièges réservés pour les trois parties de la série mondiale des Chicago Cubs ont été vendus, hier, trois heures et cinquante-cinq minutes après l'ouverture des guichets.

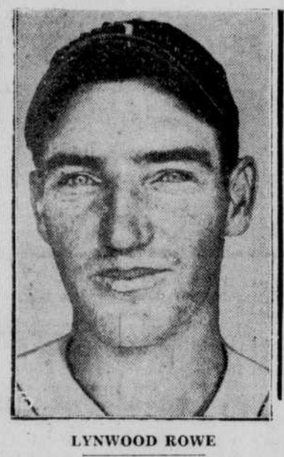

LYNWOOD ROWE

LE CLUB ATKINSON

Le club de hockey Atkinson sera réorganisé, si un groupe de jeunes sportsmen réussissent à conduire leurs préparatifs à bonne fin.

GROUPE DE MEMBRES DU POPULAIRE CLUB DE TENNIS JACQUES-CARTIER

Voici quelques-uns des membres du club de tennis Jacques-Cartier qui participaient à un tournoi "jitney" double-mixte dimanche dernier, le 29 septembre: Première rangée, de gauche à droite: M. Robert Pedneault, champion junior de la ville et détenteur du trophée Bourget, à Lévis; M. Edouard Dion, E.E.D., champion senior de la ville, Coupe Rondeau, et également champion senior du Jacques-Cartier; M. André Duval, champion juvénile de la province de Québec. Deuxième rangée: MM. Rolland LeMay, Raymond LeMay, Lorenzo Côté, Lucien Boucher, directeur, Rolland Hallé, Capitaine, Wilbrod Falardeau, vice-président; Mme J.-A. Martin, championne du club, M. Lauréat Royer, président, Emile Morency, représentant du Curling, Geo.-Henri Boulet, secrétaire, Albert Paquet, directeur, Léo Falardeau, directeur, Léo Pedneault, champion du "Jitney" avec Mme Martin, M. P.-E. Guy. Troisième rangée: Mlles Esther Roberge, Jeannette Boucher, Maria Royer, Yvette Martel, Claire Fontaine, Estelle Dufresne, runner-up du club, Annette Gauthier, Capitaine des Dames, Fleurette Dorval, Alma Carette, Cécile Delisle, Jeanne-d'Arc Delisle, Diane Gagnon. Quatrième rangée: André Letarte, Chs Coulombe, Gérard Trempe, Alphé Hallé, Raymond Thivierge, Henri Carette, Gabriel Boucher, Paul Bruneau, Fernand Gagnon, J.-Pierre Guy, Lucien Nadeau, Jules Paquet, Raymond Gauthier. Le club de Tennis Jacques-Cartier terminera ses activités d'ici quinze jours par une soirée de fermeture à son chalet.

Daniel O'Mahony, le champion mondial, tombe Billy Bartush deux fois

Le jeune et brillant gladiateur irlandais s'est assuré des deux chutes sur le lutteur ukranien, en 11.44 et 15.36 minutes. — Deux préliminaires mouvementées — Frank Judson et Henry Piers fournissent un excellent numéro, au lever du rideau.

Le champion mondial des lutteurs poids-lourds, Daniel O'Mahony, qui était à sa première visite dans la Vieille Capitale a été l'objet d'une magnifique démonstration de la part des amateurs québecois (on en comptait près de 4,000) qui s'étaient rendus au Colisée, hier soir, pour le voir à l'oeuvre contre l'agile gladiateur ukranien, Billy Bartush.

Disons de suite que le sensationnel gladiateur irlandais eut raison de son adversaire en deux temps trois mouvements, lorsqu'il s'assura de la première chute en 11.44 minutes et la deuxième, en 15.36 minutes. Nous aurions souhaité comme tant d'autres que l'attraction principale au programme extraordinaire du promoteur Asselin durât plus longtemps, mais O'Mahony qui est un jeune gaillard (il est âgé de 23 ans) mesurant au delà de six pieds, ne perdit pas un instant pour s'attaquer sans répit à Bartush qu'il réduisit à l'impuissance chaque fois que ce dernier tenta l'une de ses prises favorites. O'Mahony qui pesait 220 livres se servit d'un écrasement général, après avoir appliqué un solide coup d'avant-bras au facies de son adversaire, pour prendre la première chute, et se servit ensuite de son fameux "Irish Whip" pour tomber son homme une seconde fois.

Le match entre Charlie Straak, 235, Steve Znoski, 230, débuta par une série de taloches qui amusa fort l'assistance. Ces deux rudes lutteurs tinrent l'arbitre Georges Bélanger passablement occupé, surtout lorsqu'ils décidèrent de se prendre mutuellement la tête dans les câbles. La rencontre se termina par la victoire de Straak qui lança une couple de coups de genou dans la "boite à pain" de Znoski, pour ensuite l'écraser sous ses 235 livres.

Yvon Robert, 215, et "Red" O'Dell, 215, ont fourni le match le plus excitant de la soirée. Ces deux gladiateurs se mirent résolument à l'oeuvre dès le début des hostilités et en vinrent souvent à un échange de solides coups d'avant-bras... et de directs qui tint la foule sur pied. O'Dell en voulait évidemment au populaire gladiateur montréalais. Il n'hésita pas le moindrement pour se servir de coups prohibés aux dépens de son adversaire qui sut lui rendre la monnaie. Quelques instants avant la fin de la rencontre, Yvon lança son rude adversaire par-dessus les câbles et O'Dell lui rendit la pareille plus souvent qu'à son tour. Au son de la cloche qui mit fin à ce match nul, les deux lutteurs étaient engagés dans un échange de coups de poing.

Frank Judson, 210, et Henry Piers, 220, ont fourni une intéressante exhibition de lutte. Les prises furent remarquables par leur variété et l'on n'eut pas recours, comme dans les rencontres suivantes, aux coups prohibés. Les deux adversaires ne purent mieux faire que d'annuler au bout de 20 minutes.

LE ST-LOUIS GAGNE

Le club de balle-molle St-Louis, qui a très bien figuré dans la ligue paroissiale de Jacques-Cartier, en terminant en tête de la ligue après avoir subi seulement deux défaites pendant la saison, a remporté une deuxième victoire consécutive sur le Verdun par le haut score de 22 à 9, dans une série de trois dans cinq pour le championnat de la ligue.

Cette partie fut jouée au Parc Victoria devant une très forte assistance. La troisième partie sera jouée un soir la semaine prochaine au même endroit. La date en sera annoncée dans ce journal.

La ligue de quilles des employés de la Brasserie Champlain: Ltée

Grâce au généreux concours des directeurs de la Brasserie Champlian, Ltée, les employés de cette importante firme québecoise connaîtront une deuxième saison de quilles — Une nouvelle section — Premières parties, demain soir.

La ligue de quilles des employés de la Brasserie Champlain, Ltée, connaîtra encore cette année une saison fructueuse, grâce au généreux concours des directeurs de cette importante firme québecoise.

Cette ligue, qui en est à sa deuxième saison consécutive, comptera, de plus, une section additionnelle que nous appellerons section "B". Quatre équipes de quatre joueurs portant les noms suivants, en feront partie:

La Madelon. Bière Spéciale, Porter XXX et "Real Stout".

La section "A" comprend les quatre équipes de l'an dernier, qui étaient les suivantes:

Bureau, Vendeurs, Brassage et Embouteillage.

Les rencontres auront lieu les jeudis et vendredis soir de chaque semaine.

La Direction de La Brasserie Champlain, Ltée, qui voit d'un très bon oeil l'excellent esprit de coopération qui existe entre les employés de sa brasserie, esprit qui prendra un essort nouveau avec la coopération de ces rencontres sportives, a pris la décision de former deux sections, parmi ses employés, lors d'une réunion spéciale à laquelle furent convoqués tous les employés.

Au cours de cette assemblée, il fut procédé à l'élection d'un bureau de direction qui donna le résultat suivant:

Officiers honoraires

Président, M. Georges Couillard, président de la Brasserie Champlain Ltée.

1er vice-président, lt-colonel Oscar Gilbert, vice-président de la Brasserie Champlain Ltée.

2e vice-président, M. Nap. Bédard, directeur de la Brasserie Champlain.

Directeurs, M. Joseph Cauchon, directeur de la Brasserie Champlain; M. Jean-Paul Galipeault, avocat, directeur de la Brasserie Champlain; M. Robert Prémont, gérant de la Brasserie Champlain.

Officiers actifs

Président: J.-Lorenzo Loiselle, comptable de la Brasserie Champlain Ltée.

Trésorier, J.-B.-Alphonse Lafond, caissier de la Brasserie Champlain Ltée.

Secrétaire, J.-B. Plamondon, commis de la Brasserie Champlain Ltée.

Les équipes comprendront les joueurs suivants:

"SECTION "A"

Bureau: J. Pouliot, capitaine, J.-Lorenzo Loiselle, J.-B.-Alphonse Lafond, Paul Foly.

Vendeurs: Jos. Guiliot, capitaine, Adrien Drolet, A. Grégoire, Charles Légaré.

Brassage: Albert Gagnon, capitaine, A. Thibault, P.-H. Valcourt, Julien Métivier.

Embouteillage: Roméo St-Hilaire, capitaine, Guillaume Couillard, Emile Beaumont, Léopold Guillot.

SECTION "B"

La Madelon: Joseph Fréchette, capitaine, Louis Robitaille, Lucien Bélanger, Philippe Bissonnette.

Bière Spéciale: Dollard Matte, capitaine, A. Toupin, L. Bissonnette, Nap. Légaré.

Porter XXX: J.-Bte Vézina, capitaine, R. Tardif, Alfred Lépine, A. Corriveau.

"Real Stout": Jos. Demers, capitaine, Edgar Drolet, E. Rainville, L. Routhier.

Voici la cédule pour la saison 1935-36:

Section "A"

Octobre :—
3 1-2 Bureau vs Vendeurs.
3 3-4 Embouteillage vs Brassage.

(Suite à la page 13, 5e col.)

QUILLES

LIGUE W.-E. BEGIN

Teinturerie Française

I. Pouliot	157	166	136—	459
R. Gauthier	139	113	127—	379
Ch. Pouliot	149	130	186—	465
Tom Bresnaham	144	182	179—	505
Total	589	591	628—	1808

Haute-ville 1; Teinturerie Française 2.

Magasin Haute-Ville

O. Lacasse	120	120	120—	360
P. Daigle	214	140	140—	494
C. Décareau	159	157	160—	476
C. Ouellet	158	151	171—	480
Total	651	568	591—	1800

Charcuterie

R. Carmel	160	152	152—	465
S. Langlois	125	153	150—	428
P. Gaudreau	191	162	171—	524
O. Tremblay	179	167	143—	489
Total	655	634	617—	1906

Charcuterie 3; Mag St-Roch 0.

Magasin St-Roch

M. Bédard	103	110	109—	322
C. Rousseau	116	116	119—	351
Max. Fournier	171	110	94—	375
I. Gagnon	127	208	170—	505
Total	517	544	492—	1543

OUVERTURE DE LA CLASSE "A".

L'Association de Grosses Quilles de Québec & District, à fait lundi soir dernier, l'ouverture de sa 29ième saison consécutive, devant de bonnes assistances qui remplissaient les salles Frontenac, Chevaliers de Colomb et Limoilou, et qui furent témoins de parties intéressantes.

Bien que jouant leurs premières parties de la saison, quelques joueurs réussirent de jolis scores. Les gagnants de la soirée furent : Chevaliers de Colomb 1, Bond Clothes qui firent subir un blanchissage de 3 à 0 aux équipes Taverne Eldorado et Dundee Tailor's, pendant que Frontenac et Limoilou scoraient 2 à 1 contre A. S. des E. C. et Chevaliers de Colomb 2.

Le meilleur score d'équipes fut réalisé par les Chevaliers de Colomb 1, qui totalisèrent 2746 et Bond Clothes 958 en série d'équipe. Le toujours brillant François Raymond, fut le meilleur individuellement avec 592 et 234.

BOND, CLOTHES :—				
J. Paré	176	164	173—	513
Vallière	200	160	181—	541
N. Nolet	180	178	170—	528
A. Guay	168	161	167—	496
P. Raymond	234	177	181—	592
	958	840	872—	2670
TAV. ELDORADO :—				
Poitras, J.	160	162	138—	460
aMrtinette, H.	134	146	163—	443
Brown, A.	179	190	196—	565
Gagnon, J.	191	142	177—	510
Bernier, R.-L.	136	158	177—	471
	800	798	851—	2449

Bond Clothes gagne 3 parties.

ASS. des E. C. :—				
Verreault, F.	144	145	146—	435
Pearson, E.	144	148	170—	462
Hébert, A.-D.	164	137	149—	450
Duquet, J.	169	192	176—	537
Dupuis, R.	190	126	171—	487
	811	748	812—	2371
FRONTENAC :—				
Marois, A.	138	142	156—	436
Cadet, A.	227	197	126—	550
Simpson A.	159	157	180—	496
Frechette, E.	186	217	156—	559
Gagnon, C.	177	203	193—	573
	887	916	811—	2614

Frontenac gagne 2 parties.

DUNDEE TAILORS :—				
Fontaine	142	156	146—	444
Giguère	183	202	189—	574
Cantin, M.	153	126	142—	421
Cantin, PP.-H.	173	154	159—	486
Metivier, P.	158	212	171—	541
	809	850	807—	2466
CHEV. COLOMB, No 1 :—				
Bruneau, J.	183	180	191—	554
Guérin	183	170	160—	513
Lafrance	189	170	170—	529
Talbot, P.	177	203	182—	562
Bouchard R.	217	192	179—	588
	949	915	882—	2746

Chev. Colomb gagne 3 parties.

CHEV. COLOMB, No 2 :—				
Tremblay, E.	155	163	177—	495
Leblanc, L.	124	167	161—	452
Thibaudeau, J.	139	147	156—	442
Laliberté, A.	143	135	150—	428
Morin, E.	184	159	221—	564
	745	771	865—	2381
LIMOILOU :—				
Mathurin, J.	199	151	161—	511
Tremblay, A.	152	120	186—	468
L. Lebel	133	149	209—	491
Lachance P.	162	125	186—	473
Ruel, A.	181	140	164—	485
	827	695	906—	2428

Limoilou gagne 2 parties.

M. Gérard Letarte président du club Amateurs de raquetteurs de l'U. C.

Au cours de leur assemblée annuelle, les membres du club Amateurs de Raquettes de l'Union Commerciale de Québec ont choisi leurs officiers pour la saison 1935-36. — Le traditionnel banquet aux huîtres sera donné le 25 octobre.

PRESIDENT

M. GERARD LETARTE a été élu président du club Amateurs de Raquettes de l'Union Commerciale de Québec, dimanche dernier. Le nouveau président fut l'objet d'une jolie démonstration à l'issue de l'assemblée annuelle de ce club, l'un des plus anciens du district de Québec.

Dimanche dernier un bon groupe de membres du club Amateurs de Raquettes de l'Union Commerciale de Québec se réunissaient à leurs salles, pour procéder à l'élection des officiers pour la prochaine saison.

M. C.-H. Paquet, ancien président du club, et notre délégué votant à l'Union Canadienne, accepta de présider au choix du nouveau bureau de Direction pour la saison 1935-36, tâche dont il s'acquitta avec le tact qu'on lui connait.

M. J.-Paul Gobeil ayant refusé d'être mis en nomination pour une troisième année, le choix des membres fut unanime et M. Gérard Letarte fut élu président pour la saison 1935-36. Monsieur Letarte quoique jeune encore, a cependant une grande et précieuse expérience dans le domaine de la raquette et surtout de nombreux amis. Il saura diriger brillamment le club qui entre dans sa 53ième an-

(Suite à la page 13, 4e col.)

LES ANNEAUX

LE PEPSI-COLA

Le club Pepsi-Cola a fait l'élection de ses officiers dimanche dernier. En voici le résultat:

Président honoraire: l'hon. Maurice Dupré; président, M. Jean Simard; vice-président: M. Adélard Hamel; secrétaire: M. Alex. Ernst; secrétaire-publiciste: Henri Pageau; trésorier: M. Henri Verreault.

Voici maintenant les capitaines des anneaux: Class "B": H. Verreault, assistant. O. Gosselin; Classe "C": A. Audy, assistant, M. Pageau; Amateur: Alb. Lachance.

Club de Pichenolles: capitaine: M. Alb. Lachance.

Club de hockey: gérant, H. Pageau. Comité d'organisation, M. Pageau, Maurice Lemieux, A. Pageau, M. Lemieux et H. Verreault.

Lundi, le 30 septembre le club Pepsi-Cola recevait la visite du St-Victor qui fut battu par la faible marge de 6 points.

St-Victor 5,887; Pepsi-Cola 5893.

LE T.-D. DUBUC

Le club de balle molle T.-D. Dubuc, de St-Romuald, champion de la ligue du comté de Lévis, à maintenant terminé ses activités pour la saison présente.

La direction et tous les joueurs désirent remercier tous ceux qui contribuèrent à son succès et spécialement les membres honoraires.

ARBITRE ETRANGER POUR LE MATCH DELAMARRE-HENRI

Les représentants de Jean Henri et de Victor Delamarre se sont rencontrés hier soir avec les délégués de la Canadian Athletic Association et après une assemblée assez orageuse, on a décidé d'accepter un arbitre étranger pour la grande bataille qui aura lieu lundi soir prochain, à l'Aréna de Chicoutimi. La seule condition qui a été faite par les deux groupes est que cet arbitre devra avoir une grande compétence et qu'il devra être sous le contrôle actuel d'une Commission Athlétique officiellement reconnue. La C. A. A. n'a pas hésité à accepter les conditions imposées.

Maintenant que cette autre difficulté est réglée, on s'occupera activement d'organiser la balance du programme et la Canadian Athletic Association promet quelque chose de sensationnel à tous les amateurs du Lac-St-Jean. Trois numéros épatants seront offerts en plus de la finale entre le roi de la force et son rival de toujours, de sorte que la soirée méritera d'être suivie par tous ceux qui se disent connaisseurs dans le sport.

Les organisateurs ont eu aussi l'excellente idée de préparer la vente des billets dans toutes les paroisses de la région, ce qui rendra un grand service aux amateurs.

Nous signalerons encore une fois le fait que la soirée coïncide avec l'appel nominal des candidats aux élections fédérales, cet appel nominal se faisant à Chicoutimi et Roberval. Ceux qui seront déjà à Chicoutimi pour assister à la grande assemblée de l'après-midi trouveront facilement les moyens de rester en ville pour toute la soirée tandis que les gens qui iront à Roberval pourront facilement faire le trajet qui sépare les deux villes. Le premier numéro sera présenté à 8 heures 30 précises et l'on verra à ce qu'il n'y ait aucun retard inutile durant la soirée.

Nous Recommandons la BIERE "Champlain"

Elle est pure et forte

Fabriquée par la seule brasserie canadienne-française indépendante.

DANS LA LIGUE DES BONS SPORTS

L'assemblée annuelle de la ligue des Bons Sports a eu lieu lundi soir à l'hôtel St-Roch, sous la présidence de M. Pierre-C. Lachance.

Les officiers présents étaient, M. Lachance, président sortant de charge, M. Henri Myrand, 2e vice-président, R.-W. Anctil, trésorier, et Georges-E. Emond, secrétaire.

Les clubs présents étaient au nombre de sept, et tous désireux d'être admis membres actifs de la ligue pour la saisoin 1935-36 à savoir: Silver Granite, Royal 22e Régiment, ancien champion, Carignan, Pepsicola, Buanderie Lévis, Anglo Pul, Lauzon, ainsi que d'autres clubs qui avaient demandé leur admission par lettre et qui, pour des raisons majeures, n'ont pu assister à l'assemblée.

M. Jean-Paul Cantin propose, secondé par le lieut J.-G. Charlebois, que le même bureau de direction reste en office pour la saison 1935-36, et que de plus le directeur de chaque club fasse aussi partie du dit bureau de direction.

M. le président Lachance et M. H. Myrand remercient les délégués des clubs pour la marque de confiance qu'ils ont en eux et espèrent que l'année 1935-36 sera un succès sans précédent.

Il fut aussi décidé, sur proposition de M. Desbiens et secondé par M. Lagueux, que le secrétaire actuel s'adjoigne un asistant et secrétaire-publiciste, choix qui devra être fait à la prochaine assemblée.

Le rapport du trésorier fut ensuite soumis et adopté.

L'assemblée s'est ensuite ajournée au 21 octobre, à 8.30 h. p.m.

BOXE ET LUTTE A LA TUQUE

La Tuque, 30 — La séance de boxe et de lutte qui e ut lieu jeudi soir à l'aréna de cette ville, a été couronnée d'un franc succès. En effet, l'assistance était d'un millier de personnes et les différents combats furent tous intéressants, à l'exeption d'une coupe de combat de boxe dont le match n'était pas bien proportionné, tant par la pesanteur que par la valeur des boxeurs.

Pour ce qui est de la boxe les étrangers venus de Grand'Mère n'ont pas été heureux, puisque deux d'entre eux furent knockoutés et le troisième fit partie nulle. Le combat le plus malheureux fut celui de Pat Lapointe, de La Tuque, contre Denoncourt, de Grand'Mère, qui ne dura pas une ronde, ce dernier ayant été knockouté.

Voici les résultats :

BOXE

Vermette, de La Tuque, 120, vs Lavergne, de Grand'Mère, 115. Ce combat qui devait durer 8 rondes, fut terminé à la quatrième alors que Lavergne fut knockouté par Vermette.

Lapointe, La Tuque, 126, vs Denoncourt, Grand'Mère, 116 Denoncourt fut knouckouté à la première ronde, d'une rencontre de six

Doucet, Grand'Mère, 110, et Monahan, de La Tuque, 116. Cette rencontre de 4 rondes fut déclarée nulle par les arbitres.

Trottier, 130, vs Ruel, 121, tous deux de La Tuque, Ruel a gagné sur décision, en 4 rondes.

LUTTE

La partie de la lutte fut bien excitante et tout à fait intéressante. Là les visiteurs de Grand'Mère firent meilleure figure et les chances de chaque côté furent divisées quant à l'ensemble. Voici le résultat:

Parent, 138, de La Tuque vs Gignac, 135, de Grand'Mère. Parent prit la première chute et a gagné cette rencontre qui consistait en une chute seulement, après 14 minutes. Parent a fait une bonne lutte, et l'on pouvait voir que les deux lutteurs étaient à peu près d'égale force.

Armand Lemay, 153, de Grand'Mère vs Henri Lavoie, 170, de La Tuque. Après 20 minutes de lutte, personne n'a réussi à coller son adversaire au tapis, de sorte que cette rencontre fut déclarée nulle.

La dernière rencontre entre J. Lemay, 150, de Grand'Mère, et Jos. Nadeau, 156, de La Tuque fut celle qui a suscité le plus d'intérêt, car cette rencontre était un deux dans trois. Lemay prit lap remière chute après 16 minutes, mais Nadeau égalisa les chances à la deuxième reprise en prenant une chute sur son adversaire après 6 minutes en appliquant un ciseau fatal.

Cependant la dernière reprise dégénéra en bataille, Nadeau cherchant plutôt à jeter Lemay en dehors des cables, ce qu'il réussit plusieurs fois, mais Lemay ne tarda pas à lui faire voir son erreur en prenant une prise sérieuse après l'avoir jeté avec grande force sur le tapis, et la chute fut facile, car Nadeau était bien étourdi et on dut lui aider à se relever.

Des défis ont été lancés après chaque rencontres, et on a fixé au 16 octobre prochain la prochaine séance, qui promet d'être un vrai succès.

Arbitres : Alphonse Audet et Charles Castonguay, de Grand'Mère.

Juges : Jos. Roy, Desroches et Tremblay. Chronométreur: Généreux.

MAN. DE CHAUSSURES

Le bureau de direction de la ligue de balle-molle des Manufacturiers de Chaussures tiendra sa première assemblée de la saison vendredi soir, à huit heures, chez A.-E. Marois.

ART. LESIEUR AVEC LES CANADIENS

Montréal, 2.— (P. C.) — Art. Lesieur, joueur de défense des Providence Reds de la Canado-Américaine, a été engagé par les Canadiens de la N. H. L. Cette nouvelle a été annoncée par Ernest-J. Savard, président du nouveau syndicat qui veillera aux destinées des Habitants.

Savard a aussi confirmé la nouvelle que Paul Haynes, ancien joueur de centre des Maroons de Montréal, avait été obtenu des Boston Bruins au cours d'un échange pour Jack Riley.

Tony Savage, défense des Canadiens, est en vente mais Roger Jenkins, autre joueur de défense des Habitants demeurera sur l'équipe de MM. Savard et Forget, jusqu'à nouvel ordre. Savard a annoncé que Howie Morenz jouera avec les Chicago Black Hawks, cet hiver. Wilf. Cude gardera encore les filets des Canadiens.

LE POOL A L'A. S. Q.

La deuxième séance du tournoi de pool pour le championnat indépendant de Québec et du district sera tenue ce soir, au local de l'Association Sportive de Québec.

Les deux promoteurs du tournoi, MM. Marcel Pouliot et Georges Nadeau, figureront dans deux des trois parties qui se joueront au cours de la soirée.

La première rencontre aura lieu à 8 heures et mettra aux prises Ernest Bernard, de St-Grégoire, contre Marcel Pouliot. A 9 heures, Raymond Lachance de l'A. S. Q., fera la lutte à Gérard Côté, de Courville et le dernier match sera entre Gérard Cayer, de Limoilou contre Georges Nadeau.

Le public est cordialement invité à assister à ces joutes éliminatoires pour le championnat du pool indépendant.

Ce soir, M. Léopold Pouliot, de Montréal, fera l'ouverture de la soirée à 8 heures précises.

Les résultats du premier programme sont les suivants: Roland Paquet défait Aimé Rousseau par 100 à 68. Edm. Tremblay défait Pat. Nadeau par 100 à 24. Emilien Mathieu défait Maurice Parent, par 100 à 70.

Voici la balance de la cédule:

4 OCTOBRE:

Romain Blondeau, A.S.Q. vs Frs. Massicotte, A.S.Q.

Maurice Blondeau, A.S.Q., vs Alphonse Carrier, A.S.Q.

Gérard Cayer, Limoilou vs Alp. Robitaille R. 22 R.

6 OCTOBRE :

Lucien Desjardins, Courville vs Gabriel Bois, Indép.

Gérard St-Hilaire, Ste-Anne vs Eloi Viau, A.S.Q.

Gaston Fortin, A.S.Q. vs Fern. Gigaery, A.S.Q.

7 OCTOBRE :

Maur. Robitaille, R. 22 R. vs Laureat Levesque, St-Greg.

J.-P. Jobin, A.S.Q. vs Arthur Corbin, St-Greg.

Alb. Giguère A.S.Q. vs Alp. Bergeron, Ind.

9 OCTOBRE :

Gérard Perron, Courville vs Victor Bédard, A.S.Q.

Roger Lemoyne, A.S.Q. vs Lucien Vézina, St-Greg.

Aimé Lafrance, A.S.Q. vs Lucien Charland, A.S.Q.

11 OCTOBRE :

Ernest Nadeau, A.S.Q vs Alp. Grenier, Courville.

Ls.-Ph. Côté, Courville vs Gérard Lajoie, Ind.

Edouard Cantin, A.S.Q. vs Georges Carrier, A.S.Q.

13 OCTOBRE :

Fernand Desrosiers AS.Q. vs Raoul Lafrance, St-Grég.

Ovide Carrier, A.S.Q. vs Antoine Arbour, St-Grég.

Marc Duchesneau, A.S.Q. vs Léo. Soulard, A.S.Q.

14 OCTOBRE :

Jos. Bourré, A.S.Q. vs Armand Rancourt, Ind.

Marcel Clavet, A.S.Q. vs Paul Côté, St-Louis.

J.-M. Poitras, A.S.Q. vs Jos. Marcoux, A. S. Q.

16 OCTOBRE :

Léop. Verret, A.S.Q vs J.-P. Cantin, A.S.Q.

Cette cédule de la première ronde du tournoi de pool pour le championnat de Québec et du district est sujette à quelques légers, changements. Les adversaires ne pourront cependant être changés.

LE "GARDEN"

New-York, 2.—(P. A.)— Le combat pour le contrôle du Madison Square Garden a apparemment atteint sa ronde finale, hier, lorsque le colonel John-S. Hammond perdit sa position de président du bureau de direction. Il fut remplacé par Stanton Griffis.

John-R. Kilpatrick a été réélu président de la corporation et de sa subsidiaire, le club de hockey New-York Rangers. Edwin Lee fut nommé contrôleur et assistant-secrétaire de la corporation et des New-York Rangers, et Hamilton-V. Ball fut élu secrétaire des deux organisations. James Johnstone, "matchmaker" du Garden, conserve sa position, et Lester Patrick, gérant des Rangers, qui a été réélu vice-président.

ST-LOUIS CHAMPION

La brillante équipe du club St-Louis qui termina la cédule régulière de la ligue Paroissiale de Jacques-Cartier en première position, a décroché hier soir le championnat de la ligue en remportant une troisième victoire consécutive sur le Verdun au score de 15 à 8.

Après la partie, M. l'abbé Duval, président du circuit, présenta deux magnifiques coupes, dons de généreux sportifs, au gérant Paul Beaupré, qui à son tour les remit au captaine Roger Chatelle. Roger Chatelle, le lanceur du St-Louis, a été l'étoile de la partie, en lançant parfaitement ainsi que Ph. Côté, R. Beaulieu et Paul Côté qui ne commirent aucune erreur au champ. Ils furent bien supportés par M. Beaulieu, Beaupré, Picard et Lavigueur sur le losange.

Une mention spéciale au courageux receveur J.-E. Lavigueur, qui joua sa meilleure partie de la série et qui contribua beaucoup au championnat de son équipe.

ELECTION D'OFFICIERS AU WINTER CLUB

Les directeurs du Quebec Winter Club ont procédé à l'élection de leurs officiers, mardi soir, au cours d'une réunion à leur magnifique club de l'avenue Laurier. L'ouverture officielle du club sera faite le 12 octobre.

Voici les noms des officiers:

Président : J.-T. Donohue;

Vice-président : L. St-Laurent;

Secrétaire : H.-R. Goodday ;

Assistant-secrétaire et trésorier : J. Carter.

J.-E. Warrington fut choisi comme directeur et les présidents de comités furent élus comme suit : finance, H. Braff, club, A. G. Russell; badminton, F. Handsombody; patinage, L. J. Amyot; squash, J. de R. Tessier; natation, J. MacMillan.

AIGLES DE ST-LOUIS

St-Louis, 2.— (P. A.)— Bien que les propriétaires des Aigles de St-Louis aient annoncé que ce club n'opèrera pas cet hiver, vu le peu de revenus qu'ils en retiraient l'an dernier, il se peut qu'une autre organisation locale en prenne le contrôle.

Un groupe de sportsmen de St-Louis ont fait une offre à Redmond Quain, représentant un certain nombre de sportsmen d'Ottawa qui contrôle les intérêts de ce club. Une offre antérieure pour les joueurs et la franchise a déjà été refusée. L'une des conditions est que Quain fournissent de meilleurs joueurs pour lesquels un prix raisonnable serait payé.

LA LUTTE

Indianapolis—Ray Steele, 218, Glendale, Calif., défait Roland Kirshmeyer, 228, Oklahoma City, Okla., deux chutes contre une.

Newark N. J.—Gino Garibaldi, 218, Italie, défait Fred Grubmeier, 206, Iowa, en deux chutes consécutives.

La ligue de quilles des employés de la Bras-employés de la serie Champlain Ltée

(Suite de la page 12)

11 1-2 Brassage vs Bureau.
11 3-4 Vendeur vs Embouteillage.
17 3-4 Bureau vs Embouteillage.
17 1-2 Brassage vs Vendeurs.
25 1-2 Vendeurs vs Bureau.
25 3-4 Brassage vs Embouteillage.
31 3-4 Bureau vs Brassage.
31 1-2 Embouteillage vs Vendeurs.

Novembre :—

8 1-2 Embouteillage vs Bureau.
8 3-4 Vendeurs vs Brassage.
14 1-2 Bureau vs Vendeurs.
14 3-4 Embouteillage vs Brassage.
22 1-2 Brassage vs Bureau
22 3-4 Vendeurs vs Embouteillage.
28 3-4 Bureau vs Embouteillage.
28 1-2 Brassage vs Vendeurs.

Décembre :—

6 1-2 Vendeurs vs Bureau.
6 3-4 Brassage vs Embouteillage.
12 3-4 Bureau vs Brassage.
12 1-2 Embouteillage vs Vendeurs.
20 1-2 Embouteillage vs Bureau.
20 3-4 Vendeurs vs Brassage.
26 1-2 Bureau vs Vendeurs.
26 3-4 Embouteillage vs Brassage.

Janvier :—

3 1-2 Brassage vs Bureau.
3 3-4 Vendeurs vs Embouteillage.
9 3-4 Bureau vs Embouteillage.
9 1-2 Brassage vs Vendeurs.
17 1-2 Vendeurs vs Bureau.
17 3-4 Brassage vs Embouteillage.
23 3-4 Bureau vs Brassage.
23 1-2 Embouteillage vs Vendeurs.
31 1-2 Embouteillage vs Bureau.
31 3-4 Vendeurs vs Brassage.

SECTION "B"

Octobre :—

4 1-2 Champlain Spéc. vs La Madelon.
4 3-4 Real Stout vs Porter XXX.
10 1-2 Porter XXX vs Champlain Spéc.
10 3-4 La Madelon vs Real Stout.
18 3-4 Champlain Spéc. vs Real Stout.
18 1-2 Porter XXX vs La Madelon.
24 1-2 La Madelon vs Champlain Spéc.
24 3-4 Porter XXX vs Real Stout.

Novembre :—

1 3-4 Champlain Spéc. vs Porter XXX.
1 1-2 Real Stout vs La Madelon.
7 1-2 Real Stout vs Champlain Spéc.
7 3-4 La Madelon vs Porter XXX.
15 1-2 Champlain Spec. vs La Madelon.
15 3-4 Real Stout vs Porter XXX.
21 1-2 Porter XXX vs Champlain Spec.
21 3-4 La Madelon vs Real Stout.
29 3-5 Champlain Spéc. vs Real Stout.
29 1-2 Porter XXX vs La Madelon.

Décembre :—

5 1-2 La Madelon vs Champlain Spéc.
5 3-4 Porter XXX vs Real Stout.
13 3-4 Champlain Spéc. vs Porter XXX.
13 1-2 Real Stout vs La Madelon.
19 1-2 Real Stout vs Champlain Spéc.
19 3-4 La Madelon vs Porter XXX.
27 1-2 Champlain Spéc. vs La Madelon.
27 3-4 Real Stout vs Porter XXX.

Janvier :—

2 1-2 Porter XXX vs Champlain Spéc.
2 3-4 La Madelon vs Real Stout.
10 3-4 Champlain Spéc. vs Real Stout.
10 1-2 Porter XXX vs La Madelon.
16 1-2 La Madelon vs Champlain Spéc.
16 3-4 Porter XXX vs Real Stout.
24 3-4 Champlain Spéc. vs Porter XXX.
24 1-2 Real Stout vs La Madelon.
30 1-2 Real Stout vs Champlain Spéc.
30 3-4 La Madelon vs Porter XXX.

VANKA ZELESNIAK MIS AUX ARRETS

Philadelphie, 30 — La Commission Athlétique de l'état de Pennsylvanie a suspendu Vanka Zelesniak, gérant de Serge Kalminoff, un lutteur russe, pour sa conduite au cours de son combat entre Dan O'Mahony. Zelesniak a été suspendu pour un an.

Ce dernier sauta dans l'arène pendant la bataille et coucha O'Mahony au tapis presqu'inconscient. Les spectateurs à leur tour montèrent dans le ring et l'ordre fut difficilement rétabli.

Kalminoff a été condamné à $100 d'amende pour s'être battu trop rudement et s'être servi de tactiques illégales.

A LA CHAMBRE DE COMMERCE

Lundi, les membres du Conseil de la Chambre de Commerce junior se sont réunis sous la présidence de M. Henri Clément pour y fixer la date de la prochaine assemblée générale et mettre à l'étude divers projets qui feront partie de leur programme, cette année. Ainsi, le mardi, 8 octobre prochain, tous les membres de la Chambre de Commerce, section des jeunes, se réuniront à leurs bureaux de la rue St-Paul où d'importantes questions seront étudiées. A l'assemblée de lundi M. Clément a fait sa part aux directeurs d'une lettre du surintendant du Quebec Power dans laquelle ce dernier remercie la Chambre de Commerce des Jeunes pour leurs heureuses suggestions. En effet on sait que depuis deux mois, les tramways de la ville portent des numéros; les autorités du Quebec Power ont adopté ce nouveau système à la demande de la Chambre de Commerce junior.

POUR VOL

Ellis Maker, de Beaumont, accusé d'avoir pénétré avec effraction dans une maison et d'avoir volé $150, a été condamné hier en correctionnelle à 4 mois de prison.

M. Gérard Letarte président du club Amateurs de Raquettes de l'U. C.

(Suite de la page 12)

née consécutive d'existence.

L'élection des officiers a donné le résultat suivant : président, Gérard Letarte ; vice-président, J.-A. Belleville ; secrétaire, J.-Ulric Emond ; asst-secrétaire, Esdras Julien ; publiciste, Maurice Vézina ; trésorier, P.-A. Gilbert ; asst-trésorier, W. Pagé ; capitaine, Aurèle Villeneuve ; lieutenant, René Routhier ; porte-drapeau, Alcide Côté. Directeurs : C.-H. Paquet, Rosaire Myrand, J.-Antoine Côté, J.-Paul Gobeil, Laval Bernier, Ls-B. Asselin.

M. Paquet a aussi été élu courvoyeur.

Les deux délégués à l'Union des Raquetteurs du District de Québec Inc., sont MM. Gérard Letarte et J.-Antoine Côté.

A cette assemblée, il fut aussi décidé d'avoir le banquet aux huitres traditionnel des amateurs de raquettes de l'Union Commerciale de Québec, le vendredi soir 25 octobre. Que tous les amateurs de bonnes huitres notent cette date. Nul doute que ceux présents l'an dernier seront de la fête cette année car une surprise les attend.

A l'issue de l'assemblée, les membres se réunissaient autour de tables magnifiquement décorées et plantureusement servies à l'Hôtel Union, pour fêter le commencement de la saison 1935-36, et à la fin du banquet plusieurs discours furent prononcés par les nouveaux élus.

Tous les jeunes qui aimeraient faire partie d'un club de Raquetteurs et en même temps être membre d'un club social ouvert, toute l'année, n'auront qu'à venir le soir à 110 Du Pont et l'un des membres se fera un devoir d'énumérer tous les avantages que l'on peut en retirer. Une vaste bibliothèque, une salle de lecture, des tables de pool et de billard, etc., sont à leur disposition.

Ils pourront aussi faire partie du club d'Echecs, l'un des mieux organisés de la Province et devenir en plus un gai luron du plus ancien club de raquetteurs du district de Québec.

Aujourd'hui au Rialto

Au Rialto, les amateurs de cirque seront satisfaits à souhait, en voyant le film "The Circus Clown" avec Jos.-E. Brown, qui fut lui-même acrobate de cirque avant de paraître sur l'écran y tient le premier rôle accompagné de tout le personnel du cirque Al C. Barnes. C'est un film comique rempli de péripéties et de situations amusantes. Patricia Ellis, vedette féminine, est celle autour de qui se noue une petite intrigue amoureuse. Mais Joe est malchanceux en amour et devient la risée de tout le monde. Pendant qu'il chante et crie joyeusement pour faire rire la foule, comme le veut son métier, il dissimule les larmes que ses peines de coeur lui font verser. Un peu l'histoire de Paillasse, en somme.

Le second film est "Lac-aux-Dames" un des plus beaux films — le plus beau peut-être à certains points de vue — de la production française". — (Communiqué).

FRANCAIS MAT. : 10c SOIR : 15c

MYSTERY OF EDWIN BROOD, avec CLAUDE RAINS, l'homme invisible qui jouait dans "Invisible Man".

aussi DUDE RANGER avec GEORGE O'BRIEN, ajoutez une comédie musicale et sujets courts.

IMPERIAL 87 COTE DU PASSAGE, LEVIS

Aujourd'hui — Vue Française

FLORELLE dans LES SURPRISES DU SLEEPING

aussi Alice Faye et James Dunn dans 365 NIGHTS in HOLLYWOOD

MATINEE ... 10c.

Représentations : 1 h. 45; 7 h. et 8 h. 50.

PRINCESS "When Disaster Strikes"

ALLONS TOUS A HOLLYWOOD ! Mettons-nous en route avec cet essaim de jeunes filles charmantes ! Quel plaisir ! Quel amour ! Quelle splendeur ! Marion et Bing vous chanteront des romances qui vous réchaufferont le coeur !

Marion DAVIES, Bing CROSBY

Fifi D'Orsay, Stuart Erwin, Patsy Kelly dans "GOING HOLLYWOOD"

RICHARD DIX, MARTHA SLEEPER dans "WEST OF THE PECOS"

"How D'Ya Like That" (comédie)

DANS NOS THEATRES

EMPIRE AUJOURD'HUI

Film officiel du combat LOUIS vs BAER

Spencer Tracy, dans IT'S A Small World | Edmund Lowe, dans BLACK SHEEP

Mat. .25. Soirs, .34.

Continuel de 1 à 11 hres.

SAMEDI, à 8 h. 30 PALAIS MONTCALM LES **COSAQUES DU DON**

Dans un programme tout à fait nouveau

Billets au Contrôle : 75c, $1.00, $1.50 plus la taxe.

CAPITOL

AUJOURD'HUI — 2 grands films à 1 — 2.20; 6.45 — 8.10

Mat.: 25c Soir: 30c-40c

BETTE DAVIS et GEORGE BRENT dans "FRONT PAGE WOMAN"

aussi Aline MacMahon — Guy Kibbee dans "MARY JANE'S PA"

CANADIEN

MAT. : 15c — SOIR : 25c

DERNIER JOUR — LE BOSSU — 2 FILMS FRANCAIS ROBERT VIDALIN dans "LE PETIT PARISIEN" ET VOTRE SOURIRE avec Rudy Vallée

DEMAIN — MARIE GLORY, Victor Boucher et WARREN WILLIAM dans "SWEET MUSIC" CASE OF THE HOWLING DOG

ARLEQUIN

—AUJOURD'HUI—

Simplicio et Lucio Godino "LES JUMEAUX SIAMOIS"

Les seuls frères siamois mariés et leurs épouses NES JOINTS ENSEMBLE

Présentant leur Grande revue de vaudeville 20—ARTISTES—20

6 —Grands numéros— 6 et une fanfare sur la scène.

Sur l'écran Victor McLaglen dans "DICK TURPIN OUTLAW" aussi Cartoon et 2 COMEDIES

GROS SUCCES AU VICTORIA AVEC "ZOUZOU"

Une belle scène du film "ZOUZOU" avec JOSEPHINE BAKER et LARQUEY qui remporte cette semaine un gros succès au Victoria.

AU PRINCESS

"Going Hollywood"

Marion Davies, que l'on verra au Princess aujourd'hui, jeudi et vendredi avec Bing Crosby dans la grande production musicale "GOING HOLLYWOOD".

C'est dans cette production que Bing Crosby chante les chansons à succès : "Our Big Love Scene", "Cinderella's Fella", "We'll Make Hay While the Sun Shines", "Temptation" et "Going Hollywood". La deuxième grande vue à l'affiche est "West of the Pecos" avec Richard Dix et Martha Sleeper. Cette dernière est remarquable dans le rôle d'une jeune fille déguisée en garçon. On verra aussi les Aventures d'un Cameraman : "When Disaster Strikes", un cartoon en couleurs et une bonne comédie de George Givot et Charles Judels : "How D'Ya Like That ?"

CLASSIC "The Little Big Top"

Ricardo Cortez, Gene Raymond dans "THE HOUSE ON 56TH STREET"

Edmund Lowe, Gloria Stuart, Ruth Etting, Paul Lukas, Karloff, June Knight dans "GIFT OF GAB"

BUCK JONES: "The Red Rider", dern. ép

VICTORIA

AUJOURD'HUI JOSEPHINE BAKER DANS "ZOUZOU"

EN PROGRAMME DOUBLE AVEC Le CONTRÔLEUR des WAGONS-LITS avec DANIÈLE DARRIEUX, ALBERT PRÉJEAN, LUCIEN BAROUX

CINEMA de PARIS

FRANCE-FILM présente Aujourd'hui ARMAND BERNARD dans "Compartiment des Dames seules" avec LARQUEY - ALICE TISSOT et BARON, fils

— *En programme double* avec JEAN GALLAND dans "Amis comme Autrefois" avec ANNIE DUCAUX

CINEMA RIALTO AUJOURD'HUI

Une tragédie de l'amour poussé au paroxysme filmée avec une puissance inouie.

"LAC AUX DAMES" avec Simone Simon et Jean-Pierre Aumont

Aussi: Le grand comédien JOE E. BROWN qui force le fou rire dans "CIRCUS CLOWN" et autres sujets

MATINEE: 10 cts — SOIR: 15 cts

Nouveau programme au CANADIEN demain

ANN DVORAK et RUDY VALLEE dans une scène de "SWEET MUSIC" qui sera à l'affiche du théâtre Canadien, en programme double commençant demain.

ACTUELLEMENT AU CINEMA CARTIER

JEAN MUIR dans "OIL FOR THE LAMPS OF CHINA" avec PAT O'BRIEN et JOSEPHINE HUTCHINSON à l'affiche au Cartier aujourd'hui.

LES JUMEAUX SIAMOIS REÇUS A L'HOTEL DE VILLE

Cette photo nous fait voir les jumeaux siamois devant l'entrée de l'Hôtel de ville, où ils ont rendu visite à S. H. le maire Grégoire, au chef Trudel et au député-chef Bigaouette. Comme on le sait Simplicio et Lucio Godino suscitent un vif intérêt cette semaine à l'Arlequin du fait qu'ils sont soudés ensemble par la hanche. On distingue en outre MM. Théo. Guay de Automobile Inc., Harold Vance, gérant de l'Arlequin et Duke Dewey, gérant de publicité des fameux jumeaux. Ces derniers donnent des représentations sur la scène de l'Arlequin toute la semaine jusqu'à vendredi soir.

CARTIER AUJOURD'HUI JEUDI et VENDREDI

"FASCINANT ! EMOUVANT ! DIFFERENT !"

voilà les trois mots favoris des critiques lorsqu'ils décrivent cette grande vue animée de la zone de danger du monde !

OIL FOR THE LAMPS OF CHINA

PAT O'BRIEN JOSEPHINE HUTCHINSON JEAN MUIR

ATTRACTION SUPPLEMENTAIRE

Le meilleur pari en ville et le plus joyeux de votre vie! "Dont BET ON BLONDES" avec WARREN WILLIAM • CLAIRE DODD • GUY KIBBEE

MATINEE .12 TAXE .03 | SOIREE .21 TAXE .04

Les annonces classées du "Soleil" vous apportent du nouveau chaque jour: Lisez-les

"Le Soleil" est publié et imprimé coin des rues de la Couronne et St-Vallier, par "LE SOLEIL" Ltée – Henri Gagnon président et directeur-gérant

Téléphone le jour: 7131
Téléphones des chefs de services le soir

NOUVELLES,
M. Irénée Masson 4-0657
ANNONCES,
M. F.-L. DeHaitre 3-1442
PETITES ANNONCES.
M. Alfred Morissette ... 6719
IMPRESSIONS.
M. Ferdinand Lachance .. 4-3968

NOUS N'ACCEPTONS aucun avis de naissance, fiançailles ou mariage, communiqué par malle ou téléphone ni en est de même pour les avis "non responsables"

TARIF
DES ANNONCES CLASSIFIEES DU
"SOLEIL"

UN CENTIN DU MOT, pas moins de 25 centins par insertion

NAISSANCES, FIANCAILLES, PROCHAINS MARIAGES, MARIAGES, SERVICES ANNIVERSAIRES, GRAND'MESSES, REMERCIEMENTS POUR SYMPATHIES ET AUTRES 50 centins par insertion suivant la formule ordinaire, chaque mot additionnel 2 centins.

Les avis de NAISSANCES, FIANCAILLES, MARIAGES, devant paraître dans la Vie Sociale sont chargés au coût de $1.50 l'insertion.

LES ANNONCES devant paraître LE JOUR MEME, seront reçues jusqu'à 9 h. 30 a.m. POUR LE SAMEDI, jusqu'à 8 h. 30, vendredi soir. Nous ne pouvons garantir l'insertion des annonces reçues après les heures mentionnées

42 Succursales

A QUEBEC, où vous pouvez donner les annonces au même prix qu'au bureau:

ALLIANCE LIMOILOU (Ltée),
138, 5e Rue. Tél. 4-0581
BEAULIEU EUCLIDE,
371, St-Luc, Tél. 6050
BLAIS DAMASE, épicier,
174, rue Ste-Thérèse, Tél. 4-0249
GAGNON J.-ALB., épicier,
884, chemin Ste-Foy, Tél. 5862
CLOUTIER Mlle R.-A.,
1131, rue St-Vallier Tél. 7840
JOS. COTE (Ltée)
Succ No 2, 26, St-Jean 4-0574
Succ No 3, 332, St-Jean 2-0203
Succ. No 4, 15, Buades 2-0288
Succ. No 5, 459, St-Joseph 4-0592
Succ No 6, 321, St-Joseph 4-0082
Succ No 7, 436, St-Jean 4-0431
Succ No 8, 103, St-Joseph 4-0454
Succ No 10, 95, St-Paul 2-0341
Succ No 11, 176, 3e Avenue 4-0523
Succ No 12, 467, St-Joseph 2-0395
Succ No 13, 15, Ch Ste-Foy 4-0262
Succ No 14, 355, St-Paul 2-0117
DELISLE ALEX, restaurant,
121 de la Couronne Tél. 3-0376
DERY CHARLES-AIME,
Beauport, Tél. 4-5033
DION RENE,
786, St-Vallier, Tél. 4-0473
DUBE J.-EDM.,
152, St-Jean, Tél 2-6190
DUBE MAURICE, pharmacien,
269, St-Joseph, Tél 4-3423
DUBUC, F.-X.-LEON,
114, 14e Rue, Tél 4-1962
FORTIN Mme E.,
74, 4e Ave., Qué.-Ouest ....
GAGNON J.-EDG.,
766, St-Vallier, Tél 4-0422
GARNEAU L.-P.,
470, St-François, Tél. 3-0032
BIGAOUETTE,
1251B, St-Vallier, Tél. 4-0421
GIGUERE J.-B. tabaconiste,
223, St-Joseph, Tél. 3-0738
357, St-Joseph, Tél. 4-0562
GIROUX ADELARD,
15 de la Canardière, Tél. 4-4481
GOSSELIN J.-EMILE
96½, de la Canardière, Tél. 4-1320
LEVESQUE J.-A.,
146½, 3e Rue, Tél 4-0320
MARTEL ALEX., Loretteville,
B. P., 129, Tél. 112
TROTTIER MATT,
595, de la Canardière, Tél. 4-0051
ROBERGE OMER,
St-Romuald, Tél. 159
ROGER RENE,
297½, 1ère Ave. Tél. 4-0238
ROY Mlle B.,
193, des Franciscains, Tél. 6941
ROYER, épicier,
117, rue Victoria, Tél. 2-2083
SOUCY PAUL-H., pharmacien,
81, ave. Cartier, coin St-Cyrille), Tél. 2-1235
ROULEAU GEO.,
149 St-Patrice, Tél. 3-1431
TALBOT MAURICE,
419½, 1ère Ave. Tél. 4-4449
DEPARTEMENT DES PETITES Ann. DU "SOLEIL", Tél. 7131

Agents

AGENTS.—Vendez nos cravates, qualité insurpassable à bas prix. Travail facile et payant, vous permettant de faire 100%. Aucun capital requis. Détails et échantillons gratis. R.-C. Déry, 37 Notre-Dame-Ouest, Montréal. 28sept-2-5-9oct-2B

Achetez les marchandises annoncées dans le "SOLEIL"

Automobiles à vendre

ENCAN D'AUTOS par O. Marceau, encanteur, samedi soir le 28, à 7 heures. Beau ou mauvais temps. 15 chars vendus au plus haut et dernier enchérisseur. Aussi 12 Plymouth et Chrysler 1935 qu'il faut vendre cette semaine $200 et $300.00 réduction. Universal Auto Ltd, 25 de la Couronne, tél.: 5112-13-14. 20sept-26fs-12T

$40.00 et plus: Dodge, Chevrolet, Oakland, Studebaker, aussi plusieurs modèles sports et sedans de 1929 à 1931 avec licence 1935. Motors Limited, 15 de la Couronne. 31août-26fs-12T

J.-L. Drolet, Ltée

1928 Chevrolet Coupé	$ 50.00
1929 Chevrolet Cabriolet	150.00
1929 Ford Tudor	150.00
1929 Pontiac Panel	175.00
1930 Ford Coupé	190.00
1930 Essex Sedan	200.00
1930 Dodge Sedan	250.00
1931 De Soto Cabriolet	250.00
1932 Ford Tudor	350.00
1932 Chevrolet Coach	350.00
1932 Oldsmobile Spe Coupé	425.00
1932 Oldsmobile 8ne Coupé	425.00
1933 Ford Sedan	475.00
1932 De Soto Sedan	490.00
1933 Pontiac Spec Sedan	575.00
3 Camions Panel Chevrolet 1932 avec licence.	

Au foyer du petit char usagé en bon ordre.
J.-L. DROLET LTEE
450 Blvd. Charest — Québec.
13sept-26fs-12T

2 CADILLACS et un Packard, chassis convenant pour ambulances ou corbillards. Très bon prix. S'adresser J.-A.-T. Lambert, Inc. 27 Arago, tél.: 5118. 21sept-12fs-12T

GRAHAM-PAIGE Sedan 1931 avec licence Oakland Coupé 1931, à vendre bon marché. S'adresser à Albert Verret, 79 des Commissaires, tél.: 3-1566. 28sept-6fs-12G

OCCASIONS. — Auburn, Nash, 7 passagers, Dodge, Plymouth, Graham, Essex, Chevrolet, Pontiac, Packard. La plupart avec licence. Une visite vous convaincra de ces aubaines. Côté & Côté, 163 St-Vallier. 4sept-26fs-12T

FORD Coach, 1931
DESOTO Sedan 1930
DODGE Sedan 1929
CHEVROLET Cabriolet 1930
OLDSMOBILE Roadster 1929.
BUICK Sedan 1929
HUDSON Sedan 1928.
PONTIAC Panel 1927
Merrisset & Frère, 337 Prince-Edouard, Angle Caron, tél: 7158-7159
10sept-26fs-12G

Vente ou échange de propriétés d'articles, etc., etc., tout cela s'opère facilement au moyen d'une annonce classée

Automobiles à vendre

CHEVROLET COACH, 6 cylindres, 1931, en parfaite condition, 20,000 milles à vendre pour du comptant. S'adresser 55 St-Jérôme. 30sept-3fs-12B

RADIO D'AUTOMOBILE à vendre à sacrifice, en parfait ordre. S'adresser téléphone : 3-1982 ou 4-3351. 2oct-4fs-12B

100 A 125 CHARS, différentes marques $50.00 et plus. Aussi camion ½ tonne à 2½ tonnes, bon marché. Quebec Used Car, 230 de la Couronne, Marché St-Roch, tél.: 3-1915. 4sept-26fs-12G

FORD 1929, Coupé, avec licence, en parfaite condition. S'adresser 105, 6e Rue, Limoilou. 2oct-3fs-12B

OCCASION pour prompt acheteur, Studebaker 6, avec licence 35, en très bonnes conditions, bon marché. S'adresser Boulet et Boulet, 71 St-Pierre, tél.: 5479. 1eroct-6fs-12B

FORD TUDOR, en parfait ordre, très bien chaussé, avec licence, $22.00 pour prompt acheteur. S'adresser Garage Shell, 1ère Avenue, 5e Rue, Limoilou. 12G

CAMION C.M.C. avec hoist hydraulique, camion Ford, trois Fords Sedan et Coach 1930-31, Dodge Sedan, Reo Sedan, Essex Sedan, Ford Panel, remorqueur, tous avec licence. Parties neuves et usagées, toutes sortes, tél.: 4-1246. 1eroct-26fs-12B

Accessoires d'automobiles

PORTE-PNEU Duplex, serrure Yale pour porter un deuxième pneu à l'arrière. Très solide et sûr. A l'état d'un neuf, aussi jante (rim) 20 x 500. S'adresser Garage Donat Careau, 69 Bagot, Québec. j.n.o.-15B

AUTO SERVICE REG'D: Pièces de rechange neuves et usagées, aussi réparations, moteurs, générateurs, starter, prix défiant toute compétition. Satisfaction garantie. Une visite vous convaincra. S'adresser 197½ Couronne, tél.: 3-2692. 28sept-26fs-12G

PNEUS USAGES toutes grandeurs, vulcanisés à vendre. Vulcanisation bas prix. Spécialité réparation broche cassée dans cordon du pneu. Ouvrage garanti. Service de Pneus Parent, 133, 9e Rue, Rés.: 249, 4ème Avenue, tél.: 9658, ouvert de 8 h. a.m. à 9 h. p.m. 31août-28fs-12G

PIECES DE RECHANGE usagées, pour toute marque de chars, à bas prix, garage, réparations générales, remorquage. Auto à louer, service, conduisez vous-même. Auto Parts Sales, 65, 1ère Avenue, tél.: 4-2200. 19sept-26fs-12G

PIECES NEUVES usagées toutes marques, bas prix. Pneus, batteries, tubes. Réparations générale. Spécialité: garantie. Achetons chars usagés, brûlés, accidents. Abattoir d'Autos St-Roch, Enr., 14 St-Roch, tél.: 6451. 25sept-26fs-Acc-Autos

Animaux domestiques

MAGNIFIQUES CHATS angoras enregistrés et chiens "Boston Bull" à vendre à très bas prix. S'adresser à 851 St-Vallier. 2oct-4fs-4B

BEAU CHIEN DANOIS, 2 mois et demi à vendre, téléphone 9895. 1eroct-2fs-4B

Appartements à louer

CHATEAU LAFAYETTE – Saison hiver ou l'année. Appartements modernes, chauffés, meublés ou non, frigidaire; véranda, vue sur fleuve. Endroit idéal famille deux ou trois personnes. 131 Grande-Allée, tél. 2-2437. 7sept-26fs-5B

APPARTEMENT meublé à louer pour l'hiver, 7 pièces, bien chauffé, eau chaude, frigidaire, piano, radio, à 208 des Erables, Appt. 8. 2oct-4fs-5B

Appartements à louer

469A ST-JEAN, (vis-à-vis l'Eglise St-Jean-Baptiste) réparés à neuf, planchers en bois dur, eau chaude à l'année et poêles à gaz. APPARTEMENT No 5. Quatre pièces et chambre de bain. S'adresser à The Royal Trust Company, 58 rue St-Paul, Québec, téléphone : 2-4031. 2oct-6fs-5R

PETITS APPARTEMENTS de 1 et 2 chambres, meublés, gaz, eau chaude et froide, situés sur les Remparts. S'adresser 35 des Remparts, tél : 2-4962. 12sept-26fs-5R

APPARTEMENTS.—De 4 et 5 chambres, plus chambres de bain, à Beaumanoir, 208, avenue des Erables. S'adresser tél.: 2-1475 — le soir à 3-4498. 11sept-26fs-5R

Argent à prêter

ARGENT A PRETER:—Sur automobile ou autres bonnes garanties. Chaque transaction devra être endossée par une personne solvable. Commercial Finance Corporation Ltd., 147, Côte de la Montagne, Ch. 13, édifice Bossé, Québec. 12sept-26fs-7R

ARGENT A PRETER sur hypothèque en ville, remboursable mensuellement ou autrement. J.-C. Picher, notaire, No 473 rue St-Jean, tél.: bureau: 4-2918; rés.: 3-2459 18sept-26fs-7R

ARGENT A PRETER sur première hypothèque. Maisons à vendre à Québec et en dehors. Aussi beaux logements à louer: Courville et Québec. S'adresser L.-E. Fortier, N.P., 87 de l'Eglise, tél.: 9450; rés.: 4-5312. 19sept-26fs-7I

ARGENT A PRETER sur hypothèque et autres garanties en ville et à la campagne. Ed. Boisseau Picher, notaire, 540 rue St-Jean, Québec, tél : 3-1161 19sept-26fs-7R

PAUL GRENIER, notaire, argent à prêter première hypothèque, cité de Québec. Aussi bureau à louer, usages téléphone et sténographe. S'adresser 325 Boulevard Charest, téléphone: 3-1531. 25sept-26fs-7T

Articles de ménage

POELE — Achetons poêle cuisine, poêle fournaise toutes sortes, aussi vendons set salle à dîner, Chesterfields, bureau toilette, couchettes, sommier, matelas, chaises toutes sortes, orgue. Achetons à domicile, Pierre Denis, 186 du Pont, tél.: 4-0388. 28sept-26fs-9G

ON DEMANDE à acheter meubles et lingerie d'homme pour l'ouverture d'un magasin de seconde-main. Payons haut prix. Tél.: 2-0415. Allons à domicile. 2oct-4fs-9R

CHESTERFIELD "Mohair", lustre en verre taillé, table, en bon ordre à vendre, prix raisonnable. S'adresser au salon de barbier Figaro, 70½ St-Jean, tél.: 2-0133. 26sept-6fs-9B

POELES USAGES, charbon, bois, gaz, huile, moulin à coudre, glacière, électroliter, laveuse électrique, vitrine, brûleur à l'huile, balayeuse. Achat, vente meubles. Allons à domicile, plus haut prix payé. S'adresser 22, 4e Rue, L. Barbeau, tél.: 4-1558. 25sept-26fs-9G

PIANO KARN en parfaite condition, sofa, set de salon antique. S'adresser 40 Ste-Angèle entre 6 et 8 hrs soir ou tél.: 2-8768. 1eroct-5fs-9B

AURELE DENIS, 178 Blvd Charest, tél. : 2-8503. Commodes, bureaux, piano automatique, violons, gramophones, poêles, fournaises, pardessus d'hiver, matelas, habillement, bicycle à gazoline. Bon marché. Allons à domicile. 28sept-2oct-2fs-9T

Nouveau Seconde-Main

ACHETONS CHAUSSURES, paletots, habits, poêles, harnais, etc. Allons à domicile. A vendre chaussures, valises, montres, ferronnerie, casquette, gants, mitaines, etc. Auto Ford touring. S'adresser 64 Blvd. Charest, tél.: 2-0101. merc-cam-au12oct-9T

ACHETONS A DOMICILE, à vendre, vitrine, lit-corniche, gramophone, divanette, pupitre, fournaises, machine nues animées, lits, poêles assortis, poêle à l'huile, cruche 10 gallons, table, radio, valises, etc. G. Brousseau, 24 St-Nicolas, tél.: 2-0196. 28sept-4fs-9R

J'ACHETE. — Fournaises, meubles, lingeries, outillages. Vendons bicycles Indien à gazoline avec side-car, divanette avec matelas, jacket-heater, set déjeuner, matelas, couchettes, moulin coudre, chaises Morris. A. Bouchard, 32 St-Nicolas, tél.: 5636. 12sept-26fs-9R

Il vous est maintenant facile de vous débarrasser d'un meuble usagé qui ne vous est plus utile et qui peut servir à d'autres. Publiez une petite annonce classée dans le "SOLEIL" et voyez les résultats immédiats.

Automobiles à louer

TAXI PRIVE, 6 cts du mille, voyage en dehors ville, d'au moins 25 milles, Hôpital Laval, Beauport, Charlesbourg, 75cts, Cap-Rouge, Loretteville, $1.25. Lac Beauport, $1.75. Compérage, mariage, enterrement à prix très spéciaux. S'adresser 4-0153—3-0993. 25sept-26fs-11T

Bureaux à louer

Bureaux à louer

GRANDS et petits bureaux et magnifiques salles d'échantillons très bien éclairées avec toutes les commodités modernes. Situés à l'étage supérieur de l'édifice du "Soleil". S'adresser au Service d'Informations, bureau de l'Administration, le "Soleil". 2mrs-j.n.o

Bois de construction

MERISIER EMBOUVETE à planchers, bardeaux, pin B. C. Fir embouveté, moulures. Aussi épinette toutes dimensions. Demandez prix, ils vous intéresseront. Biodeau & Doré, Enrg., 280 St-Paul, tél.: 2-5035. 10sept-26fs-B-cons

Chambres et pensions

CHAMBRE ET PENSION, usage du bain, téléphone, eau chaude. S'adresser 258 du Roi. 2oct-4fs-26B

CHAMBRE DOUBLE ou simple à louer, près Parlement, famille privée, frais réparée, pour couple sans enfant, dame seule ou jeune fille très distinguée. S'adresser 93 Ste-Eustache. 2oct-6fs-26B

GRANDE CHAMBRE à louer, avec pension si désirée, fenêtre sur la rue, grande garde-robes, chauffée, usage du bain et téléphone. S'adresser immédiatement 317½ St-Joseph, coin Caron, tél.: 3-0993. 2-3-5oct-26T

CHAMBRE réparée à neuf, genre boudoir, avec pension, pour personne honnête, près Basilique, eau chaude, usage du téléphone. Aussi sofa antique et buffet à vendre, tél.: 3-0279. 26R

BELLES PETITES et grandes chambres à louer, pension si désirée, usage du bain et du téléphone, chauffées au calorifère, située près du Parlement, 14 St-Amable, tél. : 2-5473. 26R

CHAMBRE CONFORTABLE avec bonne pension de table. S'adresser par téléphone : 5000 ou à 72 avenue Cartier. 26-23-30sept-2oct-4fs-26B

CHAMBRE A LOUER avec du gaz, téléphone et bain, avec ou sans pension. S'adresser à 671 rue St-Vallier, tél.: 3-2433. 1eroct-3fs-26B

Chambres à louer

DEUX CHAMBRES A LOUER, conviendrait bien pour couple ou deux jeunes filles, près chambre de bain, famille privée, quartier St-Coeur de Marie. Ecrire Casier 528, "Le Soleil". 27sept-12fs-27B

13 FERLAND, à louer chambres avec ou sans gaz, propres, commodités. Possession immédiate, prix modérés. S'adresser sur les lieux. 2oct-4fs-27R

PRES EGLISE ST-ROCH, chambre confortable pour personne distinguée seulement, tél.: 3-3620. 27B

FLAT A LOUER de 2 chambres bien meublé, situé 2e plancher avec gaz, usage du bain, téléphone. S'adresser 129, du Pont. 2oct-3fs-27B

HOTEL LORRAINE. — Rue des Jardins offre pour la saison d'hiver des chambres à louer avec ou sans pension à des prix défiant toute compétition. Chambres avec bain si désirées. Service d'ascenseur. Endroit idéal. Venez vous en convaincre. 2oct-26fs-27R

BELLE CHAMBRE bien éclairée et bien chauffée, confort du chez-soi dans famille sans enfants, usage du téléphone, prix raisonnable. S'adresser 261 St-Jean, 2ème étage. 30sept-3fs-27B

CHAMBRES A LOUER pour les mois d'hiver. Confortables et modernes. Prix raisonnables. Hôtel Dohan, 7 Saint-Stanislas, Québec. 28sept-6fs-21R

CHAMBRE A LOUER, chauffées, poêle dans chaque chambre, usage du bain, téléphone, à des prix modérés. S'adresser à 298, rue St-François, tél.: 4-1521. 30sept-4fs-27B

29½ CARTIER. — Belle grande chambre à louer pour 1 ou 2 personnes, famille privée, sans enfants, usage bain et téléphone. Bon chez-soi. Tél.: 2-5496. 28sept-6fs-27R

BELLE GRANDE CHAMBRE simple et double à louer. S'adresser à 51 St-Anselme. Téléphone: 2-6302. 30sept-2oct-27G

40 DESJARDINS, en face du Palais Justice, chambres doubles et chambres simples à louer, eau chaude à l'année. S'adresser à la concierge. 26sept-6fs-27R

BELLE CHAMBRE avec chambre bain, ainsi que d'autres chambres à louer. S'adresser téléphone: 2-0403, 138 Ste-Anne. 1eroct-3fs-27R

13 FERLAND, à louer chambres avec ou sans gaz, propres, commodités. Possession immédiate, prix modérés. S'adresser sur les lieux. 27sept-4fs-27R

CHAMBRE A LOUER, famille privée, logement chauffé, usage bain et téléphone, partie centrale du Faubourg, possession immédiate. S'adresser 174 Richelieu, 2e étage. j.n.o.-27B

PETITE CHAMBRE bien éclairée et confortable à louer avec pension, très bas prix. S'adresser 146 Lockwell, tél.: 2-1444. 28sept-2fs-27R

PERSONNE DISTINGUEE trouvera une belle grande chambre dans une famille privée, tout près du Parlement. S'adresser tél.: 2-3633. 26sept-6fs-27B

BELLE CHAMBRE BOUDOIR, bien ensoleillée, à louer avec usage bain et téléphone, eau chaude à l'année. S'adresser 572 rue St-Jean. 28-30sept-2-4oct-27B

CHAMBRES A LOUER petite ou grande, très propre avec ou sans pension, eau chaude, bain, téléphone, endroit tranquille. S'adresser à 764 St-Vallier, Mme Lautier 5sept-26fs-27I

BELLE GRANDE CHAMBRE à louer pour une ou deux personnes dans une famille privée sans enfant, usage du bain et téléphone, bon chez-soi, pension si désirée. S'adresser par téléphone: 9711. j.n.o.-27B

A LOUER, grande chambre très propre, avec matelas Marshall, étage du bain, eau chaude à l'année, maison très chaude, pour gens distingués seulement. S'adresser à 40 Côte Ste-Geneviève. j.n.o.-27B

CHAMBRE double à louer, réparée à neuf. S'adresser à 26 Garneau. 28sept-6fs-27B

Chambres demandées

JEUNE HOMME demande une chambre, commodité nécessaire, propre et tranquille avec privilège de recevoir. Ecrire Casier 540, "Le Soleil". 30sept-6fs-28B

Chauffage, bois, charbon

COUR A BOIS GAUDIAS BEDARD, Enrg., Bois de première qualité. Prix spéciaux pour provisions. Satisfaction garantie. 108, 3ième Avenue, coin 3ième Rue, Québec, tél.: 4-1457. 16sept-26fs-34T

AVIS SPECIAL. — Merisier, érable, 2 pieds, corde $4.25, 2 cordes $8.25, bouleau 3 pds, $4.50, aussi 30 pcs. Slabs épinette, bouleau. Ces prix livrés en ville. P. Desharnais, 349 Marie-Incarnation, tél.: 2-1834. 21sept-26fs-34T

ATTENTION bois sec à l'abri, sapin et épinette 12 pces, $1.85 voyage, 3 pds $2.25 demi corde, croûtes bois mou 12 pces $1.90 voyage. Slabs bouleau 12 pces $2.25 voyage. Toujours bons jeunes chevaux divers prix. J.-P. Bordeleau, Enrg., 22½ St-Bernard, 1087 St-Vallier, tél.: 5687 31août-26fs-34T

BON MARCHE, voyage bois $1.50, croûtes, $2.00. Slabs bouleau, $2.25. Croûtes bois franc, $2.50, 6 poches bois, $1.00. Charbon à la poche ou la tonne. Jos. Racine, 299 la Canardière, tél.: 4-4026. mer-ven-jun-au28oct-34G

SLABS BOULEAU, 1ère qualité, $2.25 le voyage, merisier et érable 2 et 2½ pds. Aussi charbon de toutes sortes. Kirouac & Frères, 1107 St-Vallier, tél.: 6802. 26sept-26fs-34B

A VENDRE, bois de chauffage, 1ère qualité, bon marché. S'adresser R. Cantin, marchand, Charlesbourg, tél.: 4-2885. 14sept-26fs-34T

ELZEARD BEDARD, chevaux de toutes sortes, garantis au plus bas prix. Bois de 2 pds, $4.00, scié $4.50, slabs $1.50, charbon toutes sortes — 340 St-Luc, tél.: 4-3917. 24sept-26fs-34T

AVIS SPECIAL. Merisier, érable, 2 pds $4.25, 2½ pds, $5.00. Croûtes d bois mou, slabs de bouleau. Bois d'allumage, 5 poches $1.00. Ces prix sont livrés en ville. Satisfaction garantie. R. Desruisseaux, 186 Montmagny, tél.: 4-0734. 14sept-26fs-34T

Automobiles à louer

TAXI PRIVE, 6 cts du mille, voyage en dehors ville, d'au moins 25 milles, Hôpital Laval, Beauport, Charlesbourg, 75cts, Cap-Rouge, Loretteville, $1.25. Lac Beauport, $1.75. Compérage, mariage, enterrement à prix très spéciaux. S'adresser 4-0153—3-0993. 25sept-26fs-11T

Bureaux à louer

Bureaux à louer

GRANDS et petits bureaux et magnifiques salles d'échantillons très bien éclairées avec toutes les commodités modernes. Situés à l'étage supérieur de l'édifice du "Soleil". S'adresser au Service d'Informations, bureau de l'Administration, le "Soleil". 2mrs-j.n.o

Bois de construction

MERISIER EMBOUVETE à planchers, bardeaux, pin B. C. Fir embouveté, moulures. Aussi épinette toutes dimensions. Demandez prix, ils vous intéresseront. Biodeau & Doré, Enrg., 280 St-Paul, tél.: 2-5035. 10sept-26fs-B-cons

Chambres et pensions

CHAMBRE ET PENSION, usage du bain, téléphone, eau chaude. S'adresser 258 du Roi. 2oct-4fs-26B

CHAMBRE DOUBLE ou simple à louer, près Parlement, famille privée, frais réparée, pour couple sans enfant, dame seule ou jeune fille très distinguée. S'adresser 93 Ste-Eustache. 2oct-6fs-26B

GRANDE CHAMBRE à louer, avec pension si désirée, fenêtre sur la rue, grande garde-robes, chauffée, usage du bain et téléphone. S'adresser immédiatement 317½ St-Joseph, coin Caron, tél.: 3-0993. 2-3-5oct-26T

CHAMBRE réparée à neuf, genre boudoir, avec pension, pour personne honnête, près Basilique, eau chaude, usage du téléphone. Aussi sofa antique et buffet à vendre, tél.: 3-0279. 26R

BELLES PETITES et grandes chambres à louer, pension si désirée, usage du bain et du téléphone, chauffées au calorifère, située près du Parlement, 14 St-Amable, tél. : 2-5473. 26R

CHAMBRE CONFORTABLE avec bonne pension de table. S'adresser par téléphone : 5000 ou à 72 avenue Cartier. 26-23-30sept-2oct-4fs-26B

CHAMBRE A LOUER avec du gaz, téléphone et bain, avec ou sans pension. S'adresser à 671 rue St-Vallier, tél.: 3-2433. 1eroct-3fs-26B

Chambres à louer

DEUX CHAMBRES A LOUER, conviendrait bien pour couple ou deux jeunes filles, près chambre de bain, famille privée, quartier St-Coeur de Marie. Ecrire Casier 528, "Le Soleil". 27sept-12fs-27B

13 FERLAND, à louer chambres avec ou sans gaz, propres, commodités. Possession immédiate, prix modérés. S'adresser sur les lieux. 2oct-4fs-27R

PRES EGLISE ST-ROCH, chambre confortable pour personne distinguée seulement, tél.: 3-3620. 27B

FLAT A LOUER de 2 chambres bien meublé, situé 2e plancher avec gaz, usage du bain, téléphone. S'adresser 129, du Pont. 2oct-3fs-27B

HOTEL LORRAINE. — Rue des Jardins offre pour la saison d'hiver des chambres à louer avec ou sans pension à des prix défiant toute compétition. Chambres avec bain si désirées. Service d'ascenseur. Endroit idéal. Venez vous en convaincre. 2oct-26fs-27R

BELLE CHAMBRE bien éclairée et bien chauffée, confort du chez-soi dans famille sans enfants, usage du téléphone, prix raisonnable. S'adresser 261 St-Jean, 2ème étage. 30sept-3fs-27B

CHAMBRES A LOUER pour les mois d'hiver. Confortables et modernes. Prix raisonnables. Hôtel Dohan, 7 Saint-Stanislas, Québec. 28sept-6fs-21R

CHAMBRE A LOUER, chauffées, poêle dans chaque chambre, usage du bain, téléphone, à des prix modérés. S'adresser à 298, rue St-François, tél.: 4-1521. 30sept-4fs-27B

29½ CARTIER. — Belle grande chambre à louer pour 1 ou 2 personnes, famille privée, sans enfants, usage bain et téléphone. Bon chez-soi. Tél.: 2-5496. 28sept-6fs-27R

BELLE GRANDE CHAMBRE simple et double à louer. S'adresser à 51 St-Anselme. Téléphone: 2-6302. 30sept-2oct-27G

40 DESJARDINS, en face du Palais Justice, chambres doubles et chambres simples à louer, eau chaude à l'année. S'adresser à la concierge. 26sept-6fs-27R

BELLE CHAMBRE avec chambre bain, ainsi que d'autres chambres à louer. S'adresser téléphone: 2-0403, 138 Ste-Anne. 1eroct-3fs-27R

13 FERLAND, à louer chambres avec ou sans gaz, propres, commodités. Possession immédiate, prix modérés. S'adresser sur les lieux. 27sept-4fs-27R

CHAMBRE A LOUER, famille privée, logement chauffé, usage bain et téléphone, partie centrale du Faubourg, possession immédiate. S'adresser 174 Richelieu, 2e étage. j.n.o.-27B

PETITE CHAMBRE bien éclairée et confortable à louer avec pension, très bas prix. S'adresser 146 Lockwell, tél.: 2-1444. 28sept-2fs-27R

PERSONNE DISTINGUEE trouvera une belle grande chambre dans une famille privée, tout près du Parlement. S'adresser tél.: 2-3633. 26sept-6fs-27B

BELLE CHAMBRE BOUDOIR, bien ensoleillée, à louer avec usage bain et téléphone, eau chaude à l'année. S'adresser 572 rue St-Jean. 28-30sept-2-4oct-27B

CHAMBRES A LOUER petite ou grande, très propre avec ou sans pension, eau chaude, bain, téléphone, endroit tranquille. S'adresser à 764 St-Vallier, Mme Lautier 5sept-26fs-27I

BELLE GRANDE CHAMBRE à louer pour une ou deux personnes dans une famille privée sans enfant, usage du bain et téléphone, bon chez-soi, pension si désirée. S'adresser par téléphone: 9711. j.n.o.-27B

A LOUER, grande chambre très propre, avec matelas Marshall, étage du bain, eau chaude à l'année, maison très chaude, pour gens distingués seulement. S'adresser à 40 Côte Ste-Geneviève. j.n.o.-27B

CHAMBRE double à louer, réparée à neuf. S'adresser à 26 Garneau. 28sept-6fs-27B

Chambres demandées

JEUNE HOMME demande une chambre, commodité nécessaire, propre et tranquille avec privilège de recevoir. Ecrire Casier 540, "Le Soleil". 30sept-6fs-28B

Chauffage, bois, charbon

COUR A BOIS GAUDIAS BEDARD, Enrg., Bois de première qualité. Prix spéciaux pour provisions. Satisfaction garantie. 108, 3ième Avenue, coin 3ième Rue, Québec, tél.: 4-1457. 16sept-26fs-34T

AVIS SPECIAL. — Merisier, érable, 2 pieds, corde $4.25, 2 cordes $8.25, bouleau 3 pds, $4.50, aussi 30 pcs. Slabs épinette, bouleau. Ces prix livrés en ville. P. Desharnais, 349 Marie-Incarnation, tél.: 2-1834. 21sept-26fs-34T

ATTENTION bois sec à l'abri, sapin et épinette 12 pces, $1.85 voyage, 3 pds $2.25 demi corde, croûtes bois mou 12 pces $1.90 voyage. Slabs bouleau 12 pces $2.25 voyage. Toujours bons jeunes chevaux divers prix. J.-P. Bordeleau, Enrg., 22½ St-Bernard, 1087 St-Vallier, tél.: 5687 31août-26fs-34T

BON MARCHE, voyage bois $1.50, croûtes, $2.00. Slabs bouleau, $2.25. Croûtes bois franc, $2.50, 6 poches bois, $1.00. Charbon à la poche ou la tonne. Jos. Racine, 299 la Canardière, tél.: 4-4026. mer-ven-jun-au28oct-34G

SLABS BOULEAU, 1ère qualité, $2.25 le voyage, merisier et érable 2 et 2½ pds. Aussi charbon de toutes sortes. Kirouac & Frères, 1107 St-Vallier, tél.: 6802. 26sept-26fs-34B

A VENDRE, bois de chauffage, 1ère qualité, bon marché. S'adresser R. Cantin, marchand, Charlesbourg, tél.: 4-2885. 14sept-26fs-34T

ELZEARD BEDARD, chevaux de toutes sortes, garantis au plus bas prix. Bois de 2 pds, $4.00, scié $4.50, slabs $1.50, charbon toutes sortes — 340 St-Luc, tél.: 4-3917. 24sept-26fs-34T

AVIS SPECIAL. Merisier, érable, 2 pds $4.25, 2½ pds, $5.00. Croûtes d bois mou, slabs de bouleau. Bois d'allumage, 5 poches $1.00. Ces prix sont livrés en ville. Satisfaction garantie. R. Desruisseaux, 186 Montmagny, tél.: 4-0734. 14sept-26fs-34T

Chauffage, bois, charbon

A. BARBEAU.—42 rue Nelson. Bois de chauffage de toutes sortes, merisier, érable, slabs de bois mou, bois de provisions, etc. Aussi camionnage et déménagements de tous genres. Une visite est sollicitée. tél.: 3-1489 11sept-26fs-34T

AURELIUS BLOUIN, 284 Arago. Bois chauffage, slabs bouleau scié, $2.15. Bouleau 10" $2.00 corde. Slabs bois mou scié, $1.75. Merisier, érable 10 pcs $2.25 corde. Prix spéciaux pour provisions. Bois d'allumage 8 sacs $1.00. Coke 3 sacs $1.00. Stove, Chestnut 75c sac, $13.50 tonne. Cour 11 Bayard, tél.: 4-0175. 20sept-26fs-34T

ATTENTION bois sec à l'abri, sapin et épinette 12 pces, $1.85 voyage, 3 pds $2.25 demi-corde, croûtes bois mou 12 pcs $1.90 voyage. Slabs bouleau 12 pces $2.25 voyage. Toujours bons jeunes chevaux divers prix. J.-P. Bordeleau, Enrg., 22½ St-Bernard, 1087 St-Vallier, tél.: 5687. 2oct-26fs-34T

CYRILLE BUSSIERES, épicier, 49 St-Bernard, tél.: 6827. Bois franc sec, érable, merisier, toutes longueurs 10 pcs $2.00, $2.25 la corde. Aussi 12 et 15 pcs grosses croûtes d'érable et merister, slabs de bouleau, bois mou, bois d'allumage, 5 grosses poches pour $1.00. Charbon de toutes sortes. 12sept-26fs-34T

Bouchard & Claveau

ATTENTION BOIS MOU, le voyage, $1.50, slabs bois mou, $1.75, slabs bouleau, $2.25, bois franc $2.50. Demandez nos prix pour provisions. Livraison partout en ville. Bouchard & Claveau Enrg., 112, 3ème Rue, tél.: 3-1978. 19sept-26fs-34G

A.-B. FORTIN, St-Côme, Beauce. Bon bois de Beauce, érable, merisier, 2 pds, $4.00, scié, $4.50 livré, 2½ pds $5.00, bois d'été et charbon, ½ corde bois mêlé, $1.80. Slabs bouleau et d'épinette. Résidence 85½ St-Mathias. Cour 59 St-Benoit, tél.: 9481. 21sept-26fs-34T

Chevaux, voitures, harnais

CHEVAUX ET HARNAIS. A vendre ou à échanger pour du bois de chauffage, de toutes sortes. S'adresser Jean Beaupré, 152 Bayard, tél.: 3-2381. lun-mer-vend-au23oct-31T

POUR VOS ACHATS CHEVAUX, venez faire votre choix dans la plus grande, plus belle écurie Québec. Vous pouvez choisir parmi 35 à 40 chevaux de bonne qualité. Spécial: bons chevaux de chantier et belles Jumentes pour cultivateur. Cyrille Bussières, épicier, bois chauffage, coin St-Bernard et Montmagny, tél.: 6827. 28sept-

VOULEZ-VOUS DEVENIR PROPRIETAIRES

SURVEILLEZ CES ANNONCES

OCCASION en propriétés dans Belvedère, Sillery, Limoilou, St-Sauveur, etc. Prix en bas de l'évaluation municipale. Conditions faciles, de La Bruère Fortier, Notaire, 37 de la Couronne. 3-0755, le soir: 3-2580.
mar-jeu-sam-23nov-Immeubles

Emile Brousseau
IMMEUBLES-ASSURANCES
355 ST-JEAN — TEL.: 2-5768
TRES BONNES OCCASIONS.—Faubourg St-Jean-Baptiste, près de l'église, maison un seul logement, 6 chambres, plus chambre bain, cour, planchers durs, très propre, $2,600.
COIN AVE CARTIER.—Maison 3 logements, 7 chambres, modernes, très propre.
RUE SIGNAI.—En face de l'église Notre-Dame de Lourdes, maison 3 logements avec grand cour, aussi beaux arbres, hangar, prix d'occasion.
ST-ROCH.—Maison seule, 7 chambres. Prix $1,300.00, $300. à $400. comptant, balance comme loyer. 28sept-6fs-114R

Rosaire Drolet
EXPERT DANS L'ACHAT, la vente et location, l'échange de postes d'épiceries licenciés, boulangeries, maison de pension, restaurant, étal de boucher, station de gazoline avec ou sans loyer. Confiez-moi vos transactions. Rosaire Drolet, 194 des Erables, téléphone: 3-4217. 1eroct-26fs-114R

Geo. Paquet
A VENDRE.—Commerce de foin, grains, provisions, établi depuis nombre d'années, avec outillage, et propriété si désiré.
ST-DOMINIQUE, maison de trois logements, complètement détachée, coin de rue, en brique solide, à vendre en-dessous de l'évaluation municipale, à très bon acheteur.
TERRE située dans village près de Québec, du côté sud du St.-Laurent, à vendre ou à échanger contre propriété de rapport dans St-Roch de préférence.
Pour plus d'informations, s'adresser à Geo. Paquet, Immeubles en Général, 351 Blvd. Charest, tél.: 4-4221. 1eroct-6fs-Imm.-T

Roch Julien
IMMEUBLES EN GENERAL
MAGNIFIQUE résidence privée, maison de rapports, chalets d'été, plusieurs terrains les mieux localisés dans Belvedère. Aussi constructions maisons à votre goût et au prix que vous désirez payer. Prix avantageux, conditions faciles. S'adresser 435 Chemin Ste-Foy, tél.: 5593. 4sept-26fs-114R

H.-P. Cimon
IMMEUBLES ET ASSURANCES
6 COTE D'ABRAHAM — TEL.: 5169
COMMERCE de tous genres à vendre.
SILLERY, terrain les mieux situés à rente constituée ou paiements faciles.
CONSTRUCTIONS faites sur demande à Sillery, payables au mois, cottages, etc. 26sept-6fs-114R

Objets perdus

PERDUE MONTRE-BRACELET avec brillant, le 1er octobre de rue Latourelle au magasin Pollack. Récompense à qui la rapportera à 75 Latourelle, tél.: 4-1324. 2oct-2fs-87B

PERDUE ROUE avec pneu de camion à partir de Limoilou jusqu'à la pente douce. Récompence de $10.00 à qui le rapportera au Garage Morisset rue Prince-Edouard, Québec. 24sept-5fs-87B

PERDU.—Samedi soir 28 sept. un sac khaki, (pack-sack), contenant divers articles sur la route de Laval à Québec, en passant par Ste-Thérèse, St-Michel et Charlesbourg. S'adresser par téléphone 2-4896. 1eroct-6fs-87B

Porte-Cigarettes Ronson
PERDU 5 SEPTEMBRE sur local Lévis-Rivière-du-Loup porte-cigarettes Ronson avec allumeur à même. Récompense promise en retournant. H.-A. Cormier, C. N. R., Québec. 2oct-2fs-87B

On demande à acheter

Vieux Livres demandés
HISTOIRE CANADIENNE, littérature, philosophie, etc. Meilleurs prix payés. Représentant sera à Québec cette fin de semaine. Ecrire pour entrevue Classic Bookshop 1122 rue Bleury, Montréal. 30sept-3fs-86B

VIEIL OR, VIEUX BIJOUX.—Achetons vieux bijoux, chaines, bracelets, dents or. Evaluation gratis. $26 00 pour 22 karats, montre de seconde main de toutes sortes, etc. Raffinerie de l'Est, 74 St-Joseph. Ch 10, Edifice Cyr, tél.: 3-4097. 17sept-26fs-86G

NOUS SOMMES toujours acheteurs en ville et campagne de guenilles, papiers, vieux cuivré, fer, fonte, etc. Ecrivez ou téléphonez pour nos prix. Aussi linges de seconde-main de toutes sortes pour hommes et femmes, à vendre gros et détail. Ash & Cie, 55 la Reine tél.: 4-1921 20sept-26fs-86R

Mines Developement 1½c
JE SUIS ACHETEUR d'un certain lot de ces actions au prix mentionné ci-dessus. Ecrire Casier 257, "Le Soleil", Québec.
mer-sam-lun-au21oct-86R

Pension pour bébés

PENSION POUR BEBES, prendrons enfants de 6 mois à 10 ans, place ensoleillée, grand terrain. Donnerons meilleurs soins maternels, références exigées, 216 rue Maufils, tél.: 4-3122. 1eroct-2fs-90B

Propriétés à vendre

RUE D'AUTEUIL No 51, Propriété à vendre, maison double avec cour, garage, etc. S'adresser sur les lieux, tél.: 2-1439. 10sept-26fs-97B

MAGNIFIQUE PROPRIETE à vendre, pierre et brique, 14 appartements modernes, conviendrait à médecin ou autres professions. Localité 2 minutes Parlement; conditions favorables. S'adresser Rosaire Drolet, 194 Ave des Erables, tél.: 3-4217. 21sept-26fs-97R

Pianos à vendre

A VENDRE piano marque Behr Co., New-York, bon marché à prompt acheteur. S'adresser à Mme N.-L. Gilpin, 8 rue Candiac. 93B

BON PIANO à vendre, en parfaite condition, aussi orthophonique. S'adresser 118 la Couronne, tél.: 3-0112. 28sept-6fs-93B

Radios à vendre

RADIO ELECTRIQUE Echopholi, 9 lampes, modèle table Gothic, $30.00 comptant, tél.: 3-4688 ou 123 Avenue Parc, Appt 4, entre 7-8 hrs. p.m. 24sept-6fs-99B

RADIO ELECTRIQUE Echophone, 9 lampes, modèle table Gothic, $30.00 comptant, tél.: 3-4688 ou 123 Avenue Parc, Appt. 4, entre 7-8 hrs. p.m. 24sept-6fs-99B

Servantes demandées

SERVANTE générale demandée, bon salaire. S'adresser 80 La Normandie. 1eroct-3fs-104B

ON DEMANDE UNE SERVANTE assez âgée et qui devra coucher chez elle. S'adresser 184 St-Vallier, tél.: 2-4670. 104B

SERVANTE GENERALE demandée sachant faire la cuisine. Références exigées. S'adresser Mme Claude Taschereau, tél.: 6629. 2oct-2fs-104B

ON DEMANDE une fille de table à l'Hôtel Brochu, 10 Marché Champlain. Inutile de téléphoner. 104B

ON DEMANDE une servante générale, références exigées. S'adresser tél.: 3-4117 ou 74 Ave. Manrèse. 1eroct-2fs-104B

SERVANTE générale demandée. S'adresser à 446 rue St-Cyrille. 2oct-2fs-104R

Annonces non classifiées

Du nouveau à Québec
LE RESTAURANT ST-JEAN vous offre un repas complet au poulet apprêté comme chez vous, pour 25c. Vous en serez épaté, 469 St-Jean, P. Goulet, gérant. 19sept26fs-115R

Circoncision
OPERATION SIMPLE, sous anesthésie locale, permettant retour au travail le même jour, au plus tard le lendemain. Maladies urinaires et vénériennes. Traitement spécial hémorroides, varices, sans entraves aucune de travail. Dr Perrin, 24 du Pont, Québec. mer-16oct-12fs-115T

Ne restez pas sans espoir si vous perdez un objet précieux ou un animal auquel vous tenez beaucoup; une petite annonce dans le "SOLEIL" vous aidera à le retracer.

Annonces non classifiées

Les Elections Fédérales
SI VOUS VOULEZ SUIVRE avec sûreté le résultat de chaque comté le soir du scrutin, procurez-vous le livret vert, J.-A. Emond. En plus de la liste officielle des candidats vous y trouverez une foule de souvenirs politiques très intéressants datant depuis 1867. Mailez-nous 10 sous, plus un timbre de 2 sous et vous recevrez deux jours après l'appel nominal le livret en question. E.-Ernest Lemieux, agent distributeur, 94A Côte d'Abraham.

CHICOUTIMI

Plainte légitime

Plusieurs plaintes ont été portées à la police municipale à l'effet que des enfants s'amusent à courir sur les trottoirs en faisant rouler des vieux pneus devant eux. Cet amusement n'a rien de répréhensible en lui-même mais est une cause grave de danger pour les piétons qui, avec raison, se sont plaints au chef de police de ce manque d'égards et d'attention de la part de ces bambins. La police a donc décidé de sévir contre ceux qui embarrasseront les trottoirs avec ces jouets d'une grosseur démesurée et qui sont une source de craintes pour les piétons. Ces derniers ont droit de marcher sur les trottoirs et ne sont pas obligés de passer dans la rue lorsqu'ils voient arriver ces bambins avec leurs pneus. C'est pourquoi la police municipale nous a prié de bien vouloir avertir ces enfants en même temps que les parents d'avoir à s'abstenir de cet amusement aussi incommodant que disgracieux.

Cours de solfège

Dans une lettre adressée ces jours-ci à M. F.-J. Brassard, M. J.-B. Dubois, de Montréal, annonce la réouverture des cours de solfège à Chicoutimi. Le directeur des cours de solfège de la province, qui avait suspendu la classe de solfège de Chicoutimi, il y a deux ans, lors du départ pour l'Europe de M. Brassard, profite du retour définitif de ce musicient pour l'ouvrir de nouveau. Les cours de solfège de l'Ecole des Arts et Métiers commencent donc à Chicoutimi avec le mois d'octobre et seront gratuits. On ne demande qu'une chose aux élèves, c'est d'être assidus et attentifs aux cours, puisqu'ils ne se donnent qu'une fois par semaine et ne durent qu'une heure. Ces cours auront lieu à l'Académie Commerciale de Chicoutimi les jeudi.

Feu Mme J. Tremblay

Ces jours derniers, est décédée à Montréal, Mme Vve Joseph Tremblay, "Petit", née Sophie Pedneault. Elle était âgée de 58 ans. Mme Tremblay était la mère de MM. Patrick Tremblay, de Chicoutimi, Joseph et Thomas, de Kénogami; de Mmes Eustache Tremblay et Arthur Boucher, cette dernière de Ste-Anne.

La température

Nous venons de recevoir les statistiques officielles du gouvernement provincial sur la température du mois d'août qui a été particulièrement chaud. C'est à Chicoutimi qu'on a enrégistré la température maximum dans toute la province.

LA CHAMBRE DE COMMERCE DE CHARNY, SES ACTIVITES

Avec la coopération du Conseil de la municipalité de Charny, et plus spécialement du maire, M. Alfred Arcand, la Chambre de Commerce de Charny vient d'obtenir du ministère de la Voirie d'importants travaux dans les chemins de la municipalité.

Les travaux obtenus consistent en l'ouverture d'un nouveau bout de chemin d'une longueur d'un demi-mille, qui a pour effet d'éviter deux traverses à niveau des plus dangereuses pour le public. Plusieurs pères de famille, qui étaient chômeurs depuis assez longtemps, sont heureux de pouvoir enfin gagner pour subvenir aux besoins pressants de leur famille.

Depuis sa fondation, la Chambre s'est toujours appliquée à chercher du travail à ceux qui en manquent; les résultats n'ont pas toujours été en rapoprt avec les nombreuses démarches qui ont été faites dans ce sens, mais les membres n'ont pas perdu confiance, puisqu'ils ont presque tous renouvelé leur carte cette année.

La Chambre de Commerce de Charny se tient toujours en relations avec le ministre du Commerce de la province de Québec ainsi qu'avec le département du développement de la Shawinigan Power & Water et toute organisation de ce genre pouvant amener du travail pour nos gens et contribuer ainsi au développement de notre municipalité.

Tout industriel ou manufacturier, qui désirerait agrandir son champ d'activités, trouverait dans Charny l'endroit idéal pour satisfaire son ambition. Le Conseil de la municipalité exempterait de taxes toute manufacture ou industrie établie dans Charny et même un terrain serait fourni gratuitement. Les pouvoirs d'eau et d'électricité sont considérables. Les moyens de communication sont très faciles, la municipalité de Charny n'étant située qu'à quelques milles du Pont de Québec; elle est en plus le point de raccordement de nombreuses directions ferroviaires.

Afin de se rendre à la demande des automobilistes, la Chambre avait demandé au ministère des Travaux publics de diminuer les taux de péage sur le Pont de Québec; les taux ont été réduits, tel que demandé, et maintenant, suivant une demande faite récemment, elle serait heureuse de pouvoir obtenir que des séries de billets de $2.50 au lieu de $5.00 soient émises.

Dans le courant du mois de juillet dernier, les camionneurs ont demandé à la Chambre d'intercéder pour eux auprès du Ministère des Travaux publics de la province de Québec pour obtenir une réduction tant qu'aux taux de péage sur le pont de Québec; actuellement, un camionneur paie vingt-cinq sous chaque fois qu'il traverse sur le Pont, ce qui est très élevé. Alors, pour encourager le commerce, la demande a été faite par la Chambre et par plusieurs autres conseils de municipalités intéressées, à qui, la Chambre avait demandé la coopération.

Toujours dans l'intérêt du public, la Chambre a aussi demandé au gouvernement de la province de Québec de lui construire un tunnel sur la ligne du chemin de fer qui va de Charny au Pont de Québec, traverse à niveau qui est très dangereuse.

La Chambre de Commerce de Charny a été établie dans le but d'aider aux siens et nuire à personne, tout en essayant de promouvoir les intérêts communs de toutes les classes de la société et par conséquent, elle est toujours prête à aider ceux qui auraient besoin de sa coopération.

Son motto est "D'ENCOURAGER LES SIENS", et elle n'hésitera jamais devant le travail qu'il y aura à faire pour amener la prospérité dans Charny.

Que tous se donnent la main et il est certain que les résultats seront favorables.

AVIS DE SOUMISSION POUR PONT

La municipalité de l'Ancienne-Lorette, Comté de Québec, donne avis qu'elle recevra des soumissions pour la construction d'un pont sur la rivière Cap-Rouge, Site: route Cap-Rouge-Champigny jusqu'à lundi le 7 octobre à midi, 1935.

Les travaux devront être exécutés suivant les plans et devis préparés par le ministère des Travaux Publics, de la Chasse et des Pêcheries de la province de Québec.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque de garantie, accepté par une banque canadienne, et payable à l'ordre de la municipalité de l'Ancienne-Lorette, pour une somme représentant 10% du montant total de la soumission.

Les soumissionnaires pourront consulter les plans et devis au bureau du secrétaire, ou s'en procurer des copies au ministère des Travaux Publics, de la Chasse et des Pêcheries de Québec.

La municipalité ne s'engage pas à accepter ni la plus basse, ni aucune soumission.

Les soumissions devront être faites sur des formules fournies par le département.

Toutes les soumissions devront être scellés, adressées au soussigné, et porter sur l'enveloppe, en bas de l'adresse, les mots: "Soumission, pont sur rivière Cap-Rouge, la municipalité de l'Ancienne-Lorette."

Pierre Hamel,
Secrétaire-trésorier,
par Nap. Drolet,
maire.

Ancienne-Lorette, 2 octobre.

LA LOI DE FAILLITE
Avis aux créanciers de la première assemblée à la suite d'une cession

Dans l'affaire de :
L'ECONOME ENR'G.
Epiciers et Bouchers,
126, 3ème Avenue, Québec.
Débiteurs.

AVIS est par le présent donné que Odilon Létourneau et Henri Létourneau, tous deux de la cité de Québec, y faisant affaires comme épiciers et boucher, sous la raison sociale de L'ECONOME ENR'G, ont, le 27ème jour de septembre 1935, fait une cession autorisée de tous leurs biens et que la première assemblée des créanciers sera tenue au bureau du Séquestre Officiel, au Palais de Justice à Québec, jeudi le 10ème jour d'octobre 1935 à' ONZE heures de l'avant-midi.

Pour vous donner droit de voter à la dite assemblée il faut que la preuve de votre créance et procuration soient produites entre mes mains avant l'assemblée.

Ceux qui ont des réclamations contre ces Débiteurs devront les produire entre les mains du Gardien ou du Syndic lorsqu'il sera nommé avant que la distribution soit faite; autrement le produit de l'actif des débiteurs sera distribué entre les ayants droit, sans égard à telles réclamations.

Québec, le 28ème jour de septembre 1935.
J.-E. BEDARD,
Gardien.

Bureaux: 97 St-Pierre, Québec.

AU MARIAGE LEMAY-RIVARD A LOTBINIERE

Le 10 septembre a été bénit le mariage de M. Maurice Lemay, fils de M. Wenceslas Lemay à Mlle Noëlla Rivard, fille de M. Edgar Rivard. La bénédiciton nuptiale fut donnée par M. le curé E. Voyer. M. Wenceslas Lemay servait de témoin à son fils et M. Rivard accompagnait sa fille. Le programme musical fut exécuté par la chorale des Enfants de Marie. Les solistes furent Mme Rolland Lemay et M. E. Roy, agronome de Ste-Croix. La mariée portait une jolie toilette de velours brun et chapeau de même teinte. Son bouquet fait de lis et de roses. Le garçon et la fille d'honneur, M. Oscar Lemay, frère du marié et Mlle Sylvia Rivard, soeur de la mariée. Après la cérémonie une cordiale réception eut lieu à la demeure de M. Wenceslas Lemay. Les nouveaux époux partirent en voyage en automobile, et les invités les reconduisirent jusqu'à Québec.

UN COMMONWEALTH

Port-Arthur, 1.—(P. C.)—M. James Woodsworth, chef des CCF, parlant ici hier soir, au début de sa tournée dans l'Ontario, a fait le procès des libéraux, des conservateurs et des stevenistes. "Commençons par construire un "commonwealth", dit le chef des CCF, et nous assurerons un meilleur avenir à nos enfants." M. Woodsworth recommanda l'adoption d'impôts plus élevés sur la richesse et une réforme sociale capable de placer les besoins des porteurs d'obligations.

On aime mieux dire du mal de soi-même que de n'en point parler.

L'INDUSTRIE DES CONSERVES EN PROGRES DANS LE QUEBEC

Qui dit "conserves" dit "prévoyance". On entend par conserves des substances alimentaires—légumes, fruits, etc.— préparés à l'aide de divers procedés en vue de leur consommation plus ou moins lointaine.

Cette pratique permet l'utilisation dans l'alimentation de produits agricoles à leur etat naturel ou presque durant la période de non-production. Elle favorise également la culture de ces mêmes produits sur une echelle supérieure à celle de la consommation immédiate. Sous le premier rapport, elle sert les fins de l'alimentation hygiénique dans laquelle les légumes et les fruits jouent un grand rôle, et sous le second elle sert les interêts des producteurs qui peuvent développer leurs jardins potagers et leurs vergers sans avoir à redouter des pertes du fait d'une production dépassant la demande immédiate du marché.

C'est donc une industrie des plus propres à promouvoir l'expansion agricole, à assurer à la ferme des revenus plus considérables—la plupart du temps à peu de frais—et à occuper utilement et sans grands risques nombre de bras dans chaque foyer rural.

Reconnaissant la nécessité de cette industrie, le gouvernement de la province de Québec, par l'intermédiaire de la section des Conserves Alimentaires, l'une des principales du Service de l'Horticulture, s'est préoccupé de la développer sur une base méthodique et scientifique, de sorte qu'aujourd'hui elle est une source de revenus fort appréciables pour la ferme de même qu'un excellent agent de la circulation de l'argent entre les producteurs et les consommateurs, en passant par l'épicier du coin.

Elle assure également des salaires representant annuellement un total variant de $600,000 à $700,000, aux ouvriers employés dans les quelque soixante établissements de conserves qui fonctionnent en cette province et mettent sur le marché ce que l'on est convenu d'appeler les "conserves industrielles" par opposition avec les "conserves domestiques" fabriquées sur la ferme.

Le capital investi dans ces établissements est d'environ $4,600,000, la valeur des matières premières qu'ils emploient dépasse annuellement $3,000,000 et celle des conserves qu'ils fabriquent se chiffre dans les $4,700,000. A eux seuls ces chiffres justifient l'intérêt que porte à cette industrie le ministère de l'Agriculture de Québec.

Mais il est une autre branche de la même industrie qui mérite non moins la considération des autorités agricoles. Nous voulons parler de la fabrication des conserves sur la ferme, soit pour consommation domestique, soit pour le marché. Cette petite industrie tend également à se développer d'année en année. Nos fermières en comprennent l'importance et elles apprécient de plus en plus l'économie que représente pour la terme la mise en conserve de légumes, de fruits, etc., que la famille consommera au cours de l'hiver et du printemps. On ne compte plus aujourd'hui les fermes partaitement outillées pour la préparation de conserves domestiques de choix.

Les cultivateurs peuvent aussi fabriquer des conserves pour le marché après qu'un permis à cet effet leur a été delivré par le ministère de l'Agriculture. Ce permis—il en est accordé environ 1,400 chaque année—n'est delivré qu'après que les intéressés ont satisfait à des conditions d'hygiène et d'installation rigoureuses, ce qui garantit la qualité et la propreté de leurs produits. Cette fabrication sur la ferme grossit annuellement la production des grands établissements et assure l'approvisionnement plus considérable des marchés, en même temps qu'un revenu additionnel à l'exploitant.

Le public québecois a donc intérêt à encourager cette industrie de chez nous parce qu'elle est apte à améliorer dans une large proportion la position du cultivateur, à lui procurer de l'argent qu'il retournera ensuite à la ville par les voies commerciales ordinaires, sous forme d'achat de commodités que la ferme ne produit pas.

On peut affirmer que nos conserves obtiennent de plus en plus la faveur des consommateurs, et le jour où les citadins réaliseront pleinement l'importance, l'indispensabilité du principe de l'achat chez nous, principalement dans le domaine des produits de la terre, notre province aura fait un grand pas dans la voie du relèvement économique et de l'amélioration du sort de notre belle et courageuse classe agricole.

OBSEQUES DE Mme EDM. SAVARD

Les funérailles de Mme Savard, épouse de feu le docteur Edmond Savard, ancien député de Chicoutimi, Lac Saint-Jean et Saguenay aux Communes, ont eu lieu samedi dernier à la cathédrale de Chicoutimi. Le service funèbre a été chanté par M. le chanoine Joseph Tremblay, V.F., curé de la cathédrale, assisté de MM. les abbés M. Fortin et Rosaire Tremblay, vicaires. Assistaient au choeur, Mgr Léon Maurice, P.D., V.G., M. le chanoine Edmond Duchesne, supérieure du Séminaire et M. le chanoine J. Lemieux. Aux autels latéraux des messes étaient dites par MM. les abbés Jean et Arthur Fortin.

Une foule considérable assistait aux funérailles et formait le cortège, sous la direction de M. A. Aubin, entrepreneur de pompes funèbres. Les rubans mortuaires étaient tenus par Mesdames (Dr) J. Dupéré, Wm. Tremblay, Egide Lemieux et Ls.-P. Girard.

Conduisaient le deuil, ses fils, MM. Marius et Antonio Savard; ses gendres, MM. Alphonse Désilets et Léonidas Gagnon N.P.; ses petits-fils, MM. Edmond, Antonio Savard et Rodolphe Gagnon; son beau-frère, M. Joseph Blackburn; ses cousins, MM. Adélard Tremblay, H. Robitaille, Edmond Savard, Jules Tremblay, Roger Savard.

A l'orgue, la chorale de la paroisse faisait les frais du chant. M. Eugène Lemieux, maître de chapelle de l'église du Bassin, a rendu, à la fin de la messe, le chant de l'adieu "Beau ciel, éternelle patrie"; M. l'abbé A. Fortin, organiste de Chicoutimi, dirigeait le chant.

Les familles Savard, Désilets et Gagnon ont reçu de nombreux témoignages de sympathies. Madame Savard laisse trois filles, Mesdames A. Desilets, L. Gagnon et Mlle Blanche-Alice Savard, et deux fils, MM. G.-Marius et Antonio Savard.

Nous offrons de nouveau à la famille nos bien vives sympathies.

L. CURRAN CANDIDAT

Montréal, 1.—(P. C.)—Le candidat conservateur dans la division de Sainte-Anne-Montréal sera M. Louis Curran, C.R. Tel est le choix d'une convention qui a eu lieu hier soir.

MORT DE MONSIEUR ALCIDE GAGNE

Saint-Joseph d'Alma, 1.—(D.N.C.)—Nous avons appris avec regret la mort de M. Alcide Gagné ces jours derniers à l'âge de 47 ans et 7 mois après avoir été télégraphiste durant la majeure partie de sa vie et membre depuis 2 ans du personnel du bureau de colonisation de Mistassini.

Feu M. Alcide Gagné, laisse dans le deuil sa femme, née Lydia Lambert, ses frères: MM. Eugène Gagné, I.F., officier au ministère de la Colonisation à Québec, Félix, Ernest, des Frères Maristes; ses sœurs: mesdemoiselles Blanche Gagné, de Québec, et Lucienne Gagné, garde-malade à New-York; ses beaux-parents: M. et Mme Philippe Bruneau, de Lyster; sa tante: madame S. Brochu, de Victoriaville; son cousin M. G. Maheux, de Québec, etc.

Les funérailles eurent lieu dans la paroisse natale du défunt, Sainte-Anastasie. Le service fut chanté par le cousin du défunt, M. l'abbé Arthur Maheux, secrétaire général de l'université.

Le département de la colonisation s'y était fait représenter par MM. J.-E. Caron, directeur des services, et O. Degagné, chef du service.

Le Soleil prie la famille en deuil d'agréer ses profondes sympathies.

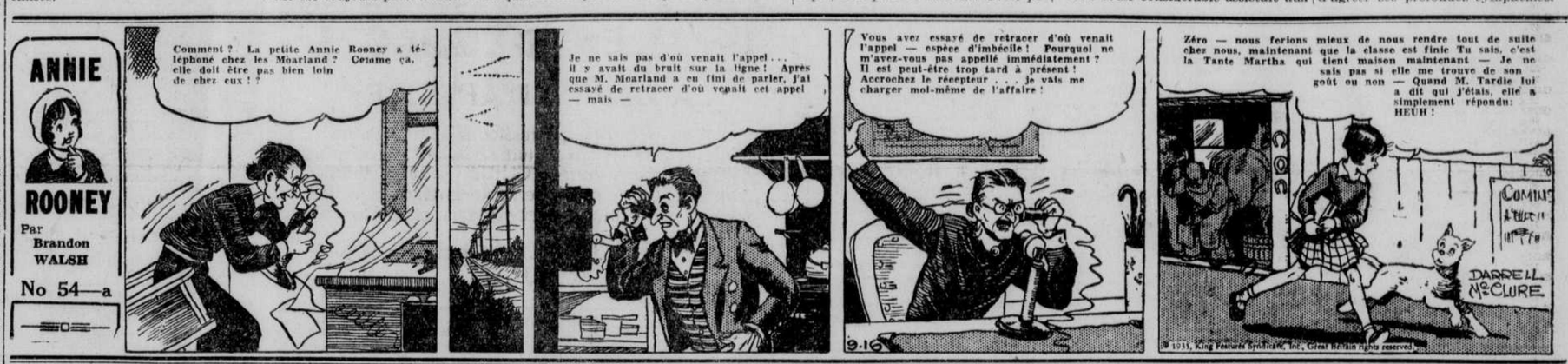

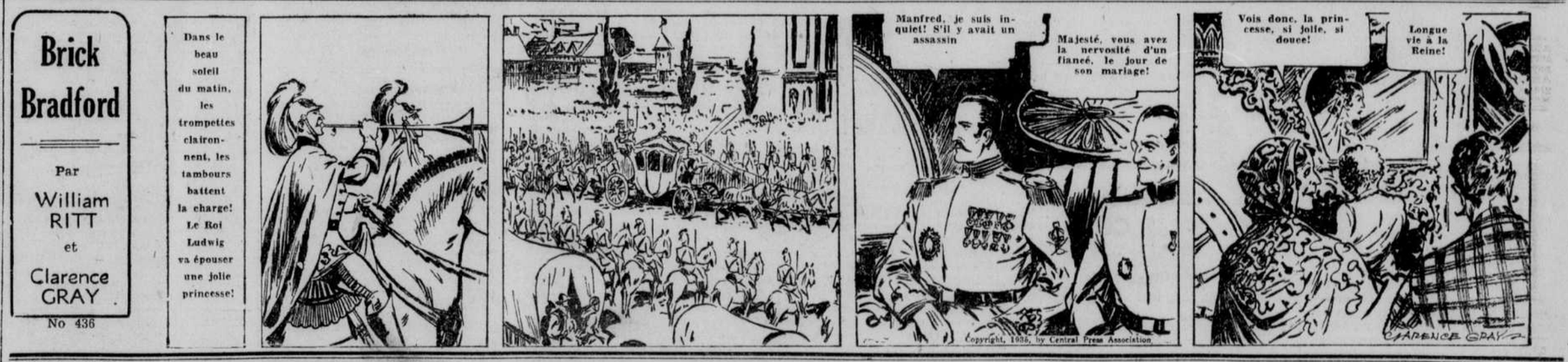

LA RUMEUR QUE LES TROUPES ITALIENNES ONT ENVAHI L'ETHIOPIE DECLANCHE UNE FORTE BAISSE EN BOURSE

SMELTERS EST DE NOUVEAU EN TETE AVEC UNE BAISSE

Montréal, 2, (P. C.). — L'activité qui caractérisa les premières minutes de la séance d'aujourd'hui s'est ralentie un peu avant-midi, à la Bourse de Montréal, en même temps que les tendances réactionnaires de la liste devenaient moins prononcées. Les spéculateurs se montrèrent cependant peu empressés à prendre position à la hausse, de sorte que les pertes restèrent en forte majorité.

Des baisses atteignant deux points furent subies par plusieurs titres, dont Consolidated Smelters. Ce dernier recula à 168, tandis que Canadian Foreign Investments baissait de 1 point à 19 après une absence de plus d'une semaine du tableau.

Parmi les leaders, International Nickel descendit de 5-8 de point à 30, C. P. R. de 3-8 à 9 3-8 et Montreal Power, Brazilian Traction et plusieurs autres subirent des reculs d'une fraction.

Canadian Celanese à 20 et Canada Cement privilégié à 51 1-2 accusaient chacun 1-2 point de perte. Quelques avances seulement furent enregistrées, Canadian Car à 5 3-4, Goodyear Tire privilégié à 54 et Dominion Bridge à 28 3-4 accusant chacun 1-4 de point de hausse.

Sur le Curb les ventes furent très nombreuses et les pertes également.

Dans la section ds valurs industrielles Distillers-Seagram recula de 5-8 de point à 24 5-8 et Fraser de 3-4 de point à 3 1-2, tandis qu'Imperial Oil, Champlain Oil privilégié et Imperial Oil restaient stationnaires.

L'activité fut beaucoup plus forte dans la section minière où Noranda perdit .50 à $39.00 et Wright Hargreaves $1 à $7.25. Pickle Crow fléchit de .16 à $2.76, Siscoe de .01 à $2.60 et Teck Hughes de $1 à $2.95.

BOURSE DE MONTREAL

(LE 1er OCTOBRE 1935)

Ventes	Valeurs	Ouv.	Ferm.	Var.
85	Ass. Brew.	10	10	+ ⅛
198	Bathurst	7⅞	7⅞	— ⅛
5	xBell Tel.	130½	131	
115	Brazilian	7⅛	7⅝	+ ⅛
210	xB.C. Pow.	24	24½	inch.
630	Do. B.	3½	3½	inch.
100	xBruc. Stl.	17⅞	17	inch.
55	Can. Bron.	29½	29¼	— ⅛
20	Do. pr.			
75	Can. Car	5⅝	5½	inch.
40	Can. Cel.	20½	20½	+ ⅛
50	Can. Cem.	53⅝	53⅝	— ⅛
15	Do. pr.	52	51½	
50	Can. Cot.	39⅛	39	inch.
830	C.G.E. pr.	57⅜	57⅜	+ ⅛
50	C.H.E. pr.	45½	45½	+ 1
395	C. In. Alc.	8	8	— ⅛
275	Do. B.	6¾	6½	— ¾
30	C. N. Pow.	20½	20½	— ⅛
315	C. P. Ry	9⅜	9⅝	— ⅛
10	C. Steam., pr	7½		
307	Con. Smel.	170	170	— ½
11	D. Brid.	29		
21	xD.C.pr.n.	15½	15½	inch.
90	D.S. & C. b.	4	4⅛	+ ⅛
180	Dt. Textile	62	61½	— ½
90	Found. Co.	11¼	11¼	inch.
50	Gurd.	4⅜	4½	+ ⅛
100	Gypsum.	5	5⅛	+ ⅛
100	xHollinger	12.60	12.60	— .15
613	Int. Nick.	30½	30⅝	+ ⅛
2,115	Imp. Tob.	13	13	inch.
28	I.P. & P. pr.	17	17	+ 2⅜
10	I. Pow., pr.	45		
5	Mas.-Har.	4¼		
325	McC.-Fr.	12¼	12⅛	— ⅛
321	xM. Pow.	31	30⅝	— ½
6	M. Tram.	93		
2	Nat. Brew.	36		
15	N. St. Car.	13		
5	Ott. Pow.	74½		
85	Pow. Cor.	7¼	7¼	— ⅛
431	Shawin.	16½	16⅝	+ ⅛
15	Sher. Wil.	10		
10	Do. pr.	102		
290	S.L. Cor.	1.05	1.15	inch.
55	Do. pr.	7½	7½	— ½
120	S. St. Pa. pr.	13⅞	13¾	— ⅛
30	St. of Can.	49½	49½	inch.
1	Vlau Bis., pr	15		
50	West. Gro.	45	45	+ 2

BANQUES

7	Canada	52¼	
45	Canadienne	130	130	inch.
173	Commerce	123	113	inch.
5	Dominion	148		
44	Montréal	154	153	— 1
8	Nova Scot.	248		
4	Royale	134½		

OBLIGATIONS

6,200	Pow. Debs.	50⅛	50⅛	inch.

TOTAL DES VENTES

	Hier	Lundi
Actions	9,200	6,311
Obligations	$6,200	$9,250
Droits		1,770

x—Ex-dividende.

MARCHE DU BETAIL

Montréal, 2. (P. C.) — Les prix se sont montrés stables et même fermes ce matin sur les deux marchés à bestiaux de Montréal, où il y avait en vente 66 bêtes à cornes, 63 veaux, 150 porcs et 2,836 moutons et agneaux.

Les bêtes à cornes comprenaient surtout des bouvillons qui obtinrent de $3.50 à $6.

Les veaux restèrent stationnaires à $3.50 pour les veaux d'herbe et jusqu'à $8 pour les veaux d'abatage de belle qualité.

Pour les brebis et agneaux châtrés de belle qualité on payait $6.50, tandis que les agneaux pesant de 100 à 110 lbs se vendaient $5.50. Pour les béliers et les rebuts, le prix fut $4.50 et pour les moutons il oscilla entre $1.50 et $3.

Le porc à bacon se vendit à raison de $9.25 les 100 lbs (nourris et abreuvés). Les plus beaux étaient $1 plus cher par tête. Pour la boucherie et les pesants on payait $8.75, pour les extra pesants $8.25 et pour les légers $8.25 également. Les truies étaient à des prix oscillant entre $7 et $8.

Véhicules de fer

Les importations de véhucules de fer accusent une légère augmentation sur le mois d'août 1934 et ont atteint $1,221,914. Les Etats-Unis nous ont fourni pour $920,000 de pièces détachées d'automobiles et le Royaume-Uni $15,000 contre $1,-023,000 et $6,000 respectivement en août 1934.

NEW-YORK CURB

(LE 2 OCTOBRE 1935)

	Ouv.	12.30
Alum. of Am.	71½	72
Am. Cyanam B.	23½	22⅞
A. Gas & Elec.	33½	33
Am. Superpower	1¾	1¾
Brazilian	7⅝	7⅝
Cities Service	1¾	1⅞
Dist. C. & S. Co. Ltd.	24⅝	24⅝
Elec. Bonds & Share	11⅜	10⅞
Ford of Can. "A"	24½	24½
Gulf Oil	61½	60
Hiram-Walker	24⅜	24⅜
Imperial Oil	18⅞	18⅜
Memphis Gas	58¾	58
Niagara & Hudson	7½	6½
Penbroad	2¼	2¼
St. Regis Paper	2	2
United L. & P.	1⅝	1⅝
Mitrels	.0850	.0850

POTINS de la Bourse

L'ACTIVITE EN AOUT

L'activité générale a atteint en août le niveau maximum pour la période de récupération, son indice étant de 107.9 au lieu de 103.0, en juillet. C'est le maximum de la période écoulée depuis le 30 septembre, 1930. Le relèvement est attribuable dans une large mesure à la reprise dans les industries extractives, les scieries, le bâtiment, la production d'énergie électrique et les exportations.

PRODUCTION MINIERE

L'indice de la production minière, basé sur neuf éléments, constitue un record dans les annales de cette industrie. Il est de 165.8 contre 135.3 en juillet, soit une amélioration correspondant à 22.5%. Les gains ajustés des exportations de nickel et de celles de cuivre correspondent à 25.5% et 23.2% respectivement. Les exportations de zinc accusent un accroissement plus notable encore. Les chargements d'or effectués par les mines canadiennes ont augmenté de 25.4%. Les expéditions d'argent ont également atteint un niveau élevé au cours du mois considéré.

LES MANUFACTURES

L'indice de la production manufacturière a haussé d'un point pour atteindre 102.7.

L'industrie automobile s'est ralentie après la grande activité qui a duré toute la saison. Les importations de caoutchouc brut ont augmenté de 199.8% alors que celles de pétrole non raffiné ont fléchi de 6.5%.

LE BOIS

On constate également un redressement dans l'exploitation forestière; les exportations de planches et madriers ont dépassé 164,000,000 de pieds, maximum-record de la période écoulée depuis octobre 1929.

Le gain des contrats de construction est de 21.1%; l'accroissement proportionnel des permis à bâtir est à peu près le même.

EXPORTATIONS

De $57,800,000 qu'elles étaient en juillet, les exportations sont passées à $71,700,-000 en août. La plus-value se répartit principalement entre les produits agricoles, les métaux, le bois et le papier.

MOYENNES (Montréal) :

Le 2 octobre.	10 Util.	20 Ind.	30 Total
Hier	59.6	57.2	58.0
Mercredi passé	59.9	57.4	58.2
Mois passé	61.0	58.3	59.2
1934	61.7	54.4	56.8
Max. 1935	64.2	63.1	63.0
Min. 1935	56.1	56.0	56.7

(1926 égale 100)

VENTES AU DETAIL

La valeur des ventes de détail accusent en août, une plus-value de 1.6% sur le mois précédent et de près de 1% sur le mois correspondant de 1934. Ce calcul est exécuté sur les déclarations fournies par 167 magasins syndiqués et 36 grands magasins. L'indice ressort à 64.0 vis-à-vis de 63.0 en juillet, et 63.4 en août 1934.

Wrigley Jr Company a déclaré son dividende régulier.

MONTREAL CURB

(LE 1er OCTOBRE 1935)

Ventes	Valeurs	Ouv.	Ferm.	Var.
59	Asbestos	13½	13½	inch.
35	Bath. "B"	2		
60	Beauharnois.	3½	3½	inch.
38	B.A. Oil	15¾		
370	B.C. Pack.	.55	.55	— .5
15	C. Dredge	32½		
100	Champ., pr.	6¾	6¾	inch.
180	Dis. Seac.	26½	25¾	— 1⅜
10	Dom. Eng.	21		
15	D. Tar, pr.	54½		
5	Fraser	3½		
20	Do. V.T.	3½		
858	Imp. Oil	19	18⅞	— ⅛
270	Int. Pete.	34	34	— ⅛
100	In. Util. A.	2¾	2¾	inch.
100	In. Ut. B.	.45	.45	+ .10
10	Melch. A.	8½		
25	Melch. B.	2⅜		
35	cP.C., pr.	92½	92½	+ ½
9	xS.C.P., pr.	94		
1	xWhitt., pr.	110½		

HORS-LISTE

50	Abit., pr.	4	4	inch.
60	xBre. C., pr.	11	11	— ⅛
3	C. Po., pr.	80		
4	C. Ind., pr.	158½		
135	Can. Malt.	31½	31½	inch.
25	xCons. Bak.	15⅝	15⅝	+ ⅜
103	Con. Pap.	1.10	1.10	inch.
60	Do. 5½'s, b'61.	16		
105	Gurd A.	25¼	25¼	— ¼
15	G.St., pr.	39		
1	D. Oilcloth.	35		
30	Mas. H., pr.	23	23	— 2
33	xMcC. F., pr	97		
25	Price Bros.	2	2	inch.

MINES

250	Big. Miss.	.48	.48	— .1
500	Braz. Gold.	.38	.38	— .5½
100	Bulolo.	32	32	— 1
100	Dome.	40½	40½	— 1
25	Falconb.	4.15		
10.300	J.M. Cons.	.12½	.12	inch.
333	Lebel (n).	.12½	.12½	inch.
330	Noranda	39½	39½	+ ⅜
2,500	Per. Gold.	.60	.61	— .1
925	Pick. Cro.	2.90	2.86	— .14
200	xPioneer.	9.40	9.40	+ .10
900	Que. Gold.	.44	.45	inch.
700	Read-Auth.	.80	.81	+ .05
1.175	Siscoe	2.62	2.61	— .1
700	Sull. Cons.	.65	.65	inch.
200	xTeck.Hug.	4.00		
750	Ventures	1.00	1.00	— .2

MINES HORS-LISTE

250	Chiboug.	.14	.14	inch.
18.800	Dupar uet.	.08½	.09	+ .00½
1.000	Lake Mar.	.02½	.02½	— .0½
4.750	Macassa	2.46	2.48	— .2
100	McWatt.G.	1.45	1.45	— .8
50	San. Ant.	2.70		
1.300	Sher.-Gor.	.81	.80½	+ .04½
9.650	Stadacona	.21	.21	— .1

TOTAL DES VENTES

	Divers	H.-Liste	Mines	M.h.-l.	Tot.
Hier:					
	2,315	889	19,988	35,890	58,782
Lundi:					
	2,021	1,487	20,380	14,200	38,088

x—Ex-dividende.

VAGUE DE VENTES PLUS FORTE A LA BSE DE NEW-YORK

New-York, 2 (PA)— Les actions ont eu tendance à baisser au commencement de la séance d'aujourd'hui, à la Bourse de New-York.

Des pertes variant d'une fraction à plus d'un point furent subies par plusieurs titres, dont les ferroviaires qui furent les plus affectées. La bordée de ventes qui balaya le marché dès l'ouverture se ralentit subséquemment, mais la liste se montra peu disposée à remonter promptement la pente.

Parmi les actions qui déployèrent une bonne activité tout en subissant des pertes on a noté American Tobacco "B", Westinghouse, New York Central, Union Pacific, Great Northern, Delaware & Hudson, U. S. Steel, Loews, Johns-Manville, U. S. Smelting, General Motors, Chrysler et Western Union

Vers midi, les ventes devinrent plus nombreuses et plusieurs des actions les plus populaires portèrent à 2 points leurs pertes initiales sous la poussée de la liquidation massive. A plusieurs reprises entre 11 heures et midi, le "ticker" prit pas mal de retard.

BOURSE DE NEW-YORK

(LE 2 OCTOBRE 1935)

	Hier ferm.	Ce matin Ouv. 12.30
A.M. Byers	17⅝	16¾ 16
Am. Tel. & Tel.	138½	138 137
Am. Waterworks	15⅜	15⅛ 14⅞
Atchison Ry.	46¼	46½ 46
Auburn Auto	38⅛	37⅛ 36¾
Bethlehem Steel	37⅝	36½ 36⅛
Cerro de Pasco	58	57⅞ 57⅝
Chrysler	71⅜	71 70⅛
Columbia Gas	11¼	11⅛ 10⅞
Cons. Gas	27⅜	27⅜ 26⅝
Gen. Electric	33¼	32⅞ 32⅝
Gen. Motors	46¼	45⅝ 44⅜
Hudson Motors	14	13⅞ 13⅝
Int'l Harvester	59	57⅛ 56⅞
Int-l Paper, pr.	15⅝	15⅝ 16⅛
Kennecott Copper	24⅝	24 24⅜
Loew's	43½	42¾ 42⅝
N.-Y. Central	23	22 21¾
Radio Corp.	7½	7⅜ 7⅜
Radio Corp. pr.	72	72 71
St. Joseph Lead	20⅜	21 21¼
South. Porto Rico		23⅛ 23⅛
Stone & Webster	6⅞	6⅝ 6¾
Union Carbide	67½	67 66¾
Union Pacific	98¼	97⅜ 95
United Aircraft	18½	18¼ 17⅝
U. S. C. I. Pipe	18	17⅝ 17½
U. S. Ind. Alcohol	43½	43¼ 43¼
U.S. Smelting, xd	99½	96½ 95¾
U. S. Steel	44⅜	44 43⅝
Vanadium	18	17⅜ 17⅜
Warner Bros.	7¼	6⅞ 6⅝
Westinghouse El.	76⅜	76 74⅞
Woolworth	61	61¼ 60½

Ventes à midi: 1,070,000 actions.

TECK HUGHES GOLD

Toronto, Ont. 2.—(P. C.)—Les produits nets de la Teck Hughes Gold Mines Ltd se sont élevés à $3,355,695 durant l'année finissant le 31 août 1935. Ces profits équivalent à 49 cents par action sur une capitalisation de 4,807,144 actions en circulation Teck Hughes a gagné 63 cents par action l'année dernière. La valeur brute de sa production a été de $4,750,955. Les revenus provenant des placements furent de $131,670, ce qui porta les profits bruts au total de $4,882,625 ou à $11.51 par tonne de minérai traitée.

Les déductions furent de $2,526,-930 ou de $5.96 par tonne comprenant $1,871,414 pour les déboursés de développement et d'exploitation, $408,572 pour les assurances et les taxes, $210,657 pour les frais généraux et $35,286 pour les dépenses encourues sur des propriétés du dehors et des travaux d'exploitations.

Durant l'année sous revue la Teck Hughes Gold Mines Ltd a traité 424,248 tonnes de minérai. Le président de la mine, M. D.-L.-H. Forbes, a annoncé une faible diminution dans le tonnage quotidien du minérai traité à la mine le 1er septembre dernier. Depuis cette date, le nouveau moulin traite environ 1,000 tonnes de minerai par jour.

RUMEUR DE GUERRE QUI FAIT AVANCER LE BLE

Winnipeg, 2. (P. C.) — Pendant que tous les autres marchés à grains du monde accusaient des gains, ce matin, le froment a exécuté un bon de 1 3-4 à 2 3-8c par boisseau ici. Les transactions ont été nombreuses.

Les rumeurs de guerre qui arrivent d'Europe ont suscité des achats qui, dès l'ouverture déclencha la hausse du marché à terme. Le blé sur octobre cotait 94 5-8c le boisseau vers le milieu de la séance, novembre était à 95 5-8c, décembre à 95c et mai à 98 3-4 cents.

Juste avant la fermeture le blé cotait $1.00 à Winnipeg, ayant monté de 3c le boisseau.

Chicago, 2. (P. A.) — Le blé à terme a touché un nouveau sommet pour la saison actuelle mais, sous la pression des prises de profit, il a dû battre en retraite peu de temps après l'ouverture. Une nouvelle disant que les troupes italiennes avaient franchi les frontières éthiopiennes donna un nouvel essor aux rumeurs de guerre qui ciculent sur la place. Par ailleurs, les rapports disant qu'il avait plu passablement en plusieurs sections de l'Argentine récemment affectées par la sécheresse contribuèrent à refroidir l'enthousiasme des spéculateurs.

Pétrole brut

Le Canada a importé 129,939,038 gallons de pétrole brut en août pour une valeur de $3,734,024 vis-à-vis de 136,017,968 gallons et $4,054,096 le mois correspondant de l'année passée. Les Etats-Unis nous en ont fourni 94,157,592 gallons.

Roan Antelope Coyper Mines a déclaré un premier dividende de 1 shilling.

Dividendes

Frost Steel Company; 1 3-4 pour cent par action de premier privilège payable le 1er novembre aux actionnaires inscrits le 19 octobre.

Montréal Tramways Company; $2.25 par action, payable le 15 octobre aux actionnaires inscrits le 6 octobre.

International Bronze Powders Ltd: 37 1-2 cents par action privilégiée 6 pour cent et 25 cents par action ordinaire payables le 15 ocotobre.

COMMENTAIRES SUR WALL STREET

La première séance du mois d'octobre s'est terminée par une réaction plutôt forte vers la baisse hier, des ventes nombreuses dans le compartiment des actions de chemins de fer obligeant le cours moyen de 60 valeurs ceprésentatives à fléchir de .6 de point à 48.8. En même temps, le total des transactions s'enfla à son plus fort chiffre depuis le 20 septembre et atteignit 1,420,310 parts, comparativement à 1,258,630 lundi. On attribue cette baisse au fait que, ces derniers temps, plusieurs indices ont révélé que les conditions étaient encore loin d'être satisfaisantes dans le domaine ferroviaire. Sur le marché des obligations une bordée de ventes caractérisa aussi la fin de la séance dans le groupe des chemins de fer. Le froment termina la séance avec des gains variant de 2 3-8 à 2 5-8c par boisseau et le maïs en mieux de 1 à 1½c. Le coton accuse aussi une bonne hausse en fermeture.

Bien que la situation ferroviaire ait accaparé une forte partie de l'attention ce matin, on se demande encore quelle a pu être la cause exacte de la baisse d'hier, dans le groupe des actions de ce nom. On a aussi étudié attentivement le rapport d'"Iron Age" déclarant que les aciéries marchaient présentement à 52½% de leur capacité. Des endroits où l'on fabrique des autos, on rapporte qu'en 1936 la production devrait accuser sur 1935 des augmentations variant de 20 à 35%, ces estimés étant basés sur l'amélioration des affaires en général par tous les Etats-Unis.

MOYENNES :
(Compilées par l'Associated Press)

Le 2 octobre.	30 Ind.	15 Ferr.	15 Util.	60 Total
Hier	67.1	24.7	36.5	48.8
Mois passé	65.2	25.5	36.6	48.1
1934	48.5	25.3	27.9	37.5
Max. 1935	68.8	27.6	39.3	50.9
Min. 1935	49.5	18.5	21.6	34.8
Max. 1934	61.4	43.0	40.6	51.4
Min. 1934	45.3	22.8	24.2	34.9
Min. 1932	17.5	8.7	12.9	15.6
Max. 1929	146.9	153.9	184.3	157.7
Min. 1927	51.6	95.3	61.8	61.8

OBLIGATIONS

FONDS D'ETATS ETRANGERS A N.-Y.

(LE 1er OCTOBRE 1935)

	Off.	Dem.
3,000 Arg. Ext. 6's, 1961	96	97¼
100,000 Australie 5's, 1955	102¼	102½
27,000 Belgique 6½'s, 1949	105½	106
6,000 Do. 6's, 1955	101⅞	103⅛
3,000 Bolivie 7's, 1958	5⅜	6½
1,000 Brazilian 6½'s, 1957	19¾	21½
12,000 Do. 7's, 1952	20⅞	21½
Do. 5's, 1951	52	53
2,000 Brisbane 5's, 1958	90	91
3,000 Bue. Ayres 6's, 1961	57	58
6,000 Chili 6's, 1961	13	13½
3,000 Colombie 6's, 1961	21	21½
3,000 Cund'ca 6½'s, 1959	9¾	11
4,000 Canada 5's, 1952	109	109¾
9,000 France 7½'s, 1941	171⅜	172
Do. 7's, 1949	170⅞	174
3,000 Allem. 5½'s, 1965	26⅜	26¾
Haiti 6's, 1952	91½	92½
3,000 Italie 7's, 1951	55⅜	56½
5,000 Japon 5½'s, 1965	84¼	84¾
Megellin 6½'s, 1954	7⅛	7¾
10,000 Milan 6½'s, 1952	43½	44
1,000 N.S.W. 5's, 1957	100	100¾
Parana 7's, 1958	10¾	11
16,000 Pérou 6's, 1960	14¼	14½
2,000 Pologne 6's, 1940	79¾	80½
Do. 7's, 1947	104¾	109
Do. 7's, 1947	104¾	109
Rio Jan. 6½'s, 1959	11	12¼
2,000 Do. 6½'s, 1953	13½	14⅜
Rio G.do S.do's, 1969	13¾	14
5,000 Rome 6½'s, 1952	46	47
San Paulo 7's, 1940	75	77⅜
Serbie 7's, 1962	25⅜	26
Soissons 6's, 1936	162½	
1,000 Roy-Uni 5½'s, 1937	107½	110

LA CONSTRUCTION A FLECHI UN PEU EN SEPTEMBRE '35

Toronto, 2 — Au cour du mois de septembre, les contrats accordés pour la construction d'édifices nouveaux ont atteint $9,427,800 d'après MacLean Building Reports Ltd, à rapprocher de $9,825,200 en août 1935 et de $8,885,100 en juilelt 1935. Les contrats pour tous les genres de construction y compris les travaux du génie furent de $14,743,100 en septembre 1935, contre $23,887,400 en août 1935 et $12,494,000 en septembre 1934. Durant les neuf premiers mois de l'année courante, les contrats pour bâtir au Canada forment le total de $132,724,200 en augmentation de 35.2 pour cent sur ceux de $98,145,100 pour la même période de 1934, et en augmentation de 109.2 pour cent sur ceux de $63,-430,700 pour la même période de 1933.

Voici comment sont repartis les contrats pour bâtir entre les différentes provinces durant septembre: Ontario, $6,382,600; Québec, $4,-691,600; Manitoba, $1,366,200; Colombie Britannique, $739,900; Nouvelle-Ecosse, $669,400; Alberta, $368,-700; Nouveau-Brunswick, $308,400; Ile du Prince-Edouard, $133,000 et Saskatchewan, $93,300.

Voici la liste des principaux contrats accordés au Canada le mois dernier:

Nouvelle aile à l'hôpital de la Longue Pointe, $1,000,000; tunnel à Toronto, $976,300; agrandissement d'un élévateur à grain à Totonto, $400,000; usine agrandie à Windsor, $350,000; système d'égoûts à Winnipeg, $344,700; maison-appartements à Montréal, $200,000; maison-appartements à Montréal, $140,000; creusage de la rivière Richelieu, $133,500; incinérateur à Québec $125,000; conduites souterraines à Montréal, $80,600; agrandissement d'un couvent à St-Vincent-de-Paul, $80,000; garage à Québec, $70,000; égoûts à Montréal, $50,000; édifice commercial dans le canton Bourlamaque, $50,000 et club à Montréal, $50,000.

DECISION REMISE

New-York, 2. (P.A.).—Les directeurs du Denver & Rio Grande Western Railroad ont décidé hier de remettre à trente jours leur décision au sujet du paiement des intérêts dûs le 1er octobre sur les obligations de la compagnie. Ils ont également différé à un mois la question d'inscrire une requête pour réorganiser leur entrepr se en vertu de la nouvelle loi de faillites des Etats-Uns.

BAISSE GENERALE DES MINES SUR LA LISTE DE TORONTO

Toronto, 2 (PC) — Les rumeurs de guerre ont été suffisamment sérieuses, aujourd'hui, pour susciter de nombreuses ventes dans la section minière de la Bourse de Toronto. Il est résulté de ces ventes que les prix ont subi de fortes baisses. A l'exception du groupe des mines d'or les transactions ne furent pas particulièrement nombreuses.

Parmi les titres qui se montrèrent nettement réactionnaires, Hollinger descendit à $11.80, avec .80 de perte sur hier; Pickle Crow perdit .11 à $2.75 et Central Patricia .10 à $1.70. Des baisses de .02 à .05 furent subies par Siscoe, Gods Lake, Macassa et McWatters, tandis que San Antonio perdait .12 à $2.60 et McKenzie .10 à .98

Dans le groupe des mines d'or, les autres valeurs à la baisse furent Dome, qui céda $1.25 à $39.25; McIntyre, qui perdit $1 à $37, Lake Shore $1 à $48.75 et Wright Hargreaves .05 à $7.20.

Le groupe des métaux communs fit meilleure figure. Des reculs de .50 furent subis toutefois par Noranda et Hudson Bay, Falconbridge céda .10, Sherritt Gordon .03 et Pend Oreille .03.

Bear et Eldorado furent les seules actions actives du groupe des mines d'argent; toutes deux baissèrent, cependant, Bear de .01 à .69 et Eldorado de .03 à $1.30, Nipissing descendit .02 plus bas à $2.15 et Castle .01 à .85.

Le groupe des pétroles se montra plutôt vigoureux. Acme resta stationnaire et Royalite, à .19 1-4, accusait 1-4 de hausse. Chemical Research changea de mains à .76.

BOURSE DES MINES

(LE 1er OCTOBRE 1935)

Ventes	Valeurs	Max.	Min.	Ferm.
1,500	Acme Oil	.17½	.17½	.17½
3,600	Afton	.63	.60	.60
200	Ajax Oil	.40	.40	.40
3,450	Armtfield	1.18	1.16	1.17
500	Algold	.40	.40	.40
170	Anglo H.	3.90	3.90	3.90
6,600	Ashley	.15	.13	.13
5,300	Astorla	.03	.03	.03
500	Bagamac	.04	.04	.04
8,000	Barry H.	.07½	.06	.06
2,600	Base Met.	.27	.27	.27
3,500	B. E. A. R.	.71	.70	.70
200	Beattie	1.40	1.40	1.40
250	Big. Miss	.49	.46	.46
3,700	Bobjo	.22	.21	.21
3,019	Bralorne	5.35	5.25	5.25
200	Buff. Ank	2.45	2.45	2.45
1,000	Buff. Can	.01½	.01½	.01½
200	Bunk. Hill	.06½	.06½	.06½
1,000	Cal. & Edm.	.60	.60	.60
3,000	Cal. Oil	.04½	.04½	.04½
1,100	Can. Mal	.57	.57	.57
300	Cariboo G.Q.	1.11	1.10	1.10
700	Castle T.	.86	.86	.86
6,750	Cen. Pat	1.86	1.80	1.80
1,500	Chibou	.14	.14	.14
10,100	Clericy	.03¼	.03	.03¼
900	Coniagas	2.40	2.40	2.40
45	Dome Ni	.41	.41	.41
1,100	Franklin	.05¼	.05¼	.05¼
2,000	Eldorado	1.36	1.33	1.33
1,735	Falcon	4.25	4.05	4.25
1,700	God's Lake	1.54	1.52	1.54
500	Graham	.02¾	.02¾	.02¾
2,100	Granada	.30	.29¼	.29¼
500	Greene	.18½	.18½	.18½
1,150	Gunnar	.61	.61	.61
500	Halcrow	.02¼	.02¼	.02¼
500	Harker	.04½	.04½	.04½
3,400	Hard Rock	.49	.46	.46
3,415	Hollinger	12.70	12.60	12.60
400	Howey	.65	.65	.65
5,500	J.M. Cons.	.12½	.11¾	.11¾
30	Kerr Lake	.45	.45	.45
500	Kirk. Hud.	.25	.25	.25
8,500	Kirk. Lake	.41½	.41	.41½
50	Lake Sh.	.49¾	.49¾	.49¾
1,110	Little L.	5.40	5.40	5.40
6,893	Lebel (n)	.14	.13	.14
9,525	Macassa	2.51	2.40	2.46
1,000	Man. & E.	.05	.05	.05
650	McIntyre	.38	.37¾	.38
21,350	McK. R.L.	1.08	1.01	1.08
6,300	McMillan	.09	.09	.09
100	McVittie	.14¾	.14	.14
5,000	McWatters	1.50	1.45	1.46
500	Morris K.	.72	.72	.72
1,000	Newbec	.02	.02	.02
210	Nipissing	2.17	2.17	2.17
1,135	Noranda	39½	39½	39½
700	O'Brien	.55	.55	.55
800	Paymaster	.23	.23	.23
100	Petrol Oil	.65	.65	.65
4,000	Perron	.62	.61	.62
14,011	Pick. Cro	3.00	2.85	2.86
730	Pioneer	9.40	9.40	9.40
1,400	Premier	1.62	1.61	1.62
200	Pros. Air	2.25	2.25	2.25
900	Read-Auth	.81	.81	.81
3,600	Red L.G.S.	.29	.27½	.29
2,650	Reno Gold	.82	.80½	.82
140	Royalite	.19¼	.19	.19
1,300	San. Ant.	2.80	2.70	2.72
9,581	Sherritt	.82	.79	.80
600	Siscoe	2.62	2.60	2.61
44,300	Sou. Tib.	.03½	.02½	.02¾
7,000	Stadacona	.21½	.21	.21
2,100	St. Anth.	.19	.18	.18
650	Sud. Basin	1.60	1.60	1.60
500	Sud. Cont.	.04	.04	.04
300	Sullivan	.65	.65	.65
3,425	Sylvanite	2.25	2.18	2.18
6,700	Tashota	.38	.35	.36
2,795	Teck. H.	4.00	3.96

MARIAGE

ARSENAULT-PARENT — On annonce pour le 5 octobre, le mariage de Mademoiselle Simonne Arsenault, fille de M. Joseph Arsenault et de dame Joseph Arsenault, née Florida Cauchon, à M. Dollard Parent, fils de feu Omer Parent et de dame Omer Parent, née Anna Côté. Le mariage sera bénit en l'église de Jacques-Cartier, à 9 heures 30. -b

DECES

assister sans autre invitation
Parents et amis sont priés d'y

GALICHAND — A Limoilou, le 1er octobre 1935, à l'âge de 43 ans, est décédée Dame Alberta Gagné, épouse de Emile Galichand, employé au C. P. R.

Les funérailles auront lieu vendredi, à 9 heures.

Départ de la maison mortuaire, No 306, 3e Avenue, à 8 heures 45, pour l'église de St-Fidèle et de là au cimetière St-Charles. 2oct-2fs-b

GUERARD — A St-Roch, le 30 septembre 1935, à l'âge de 75 ans et 5 mois, est décédé M. Jean-Baptiste Guérard, époux de Dame Elise Pouliot.

Les funérailles auront lieu jeudi, à 9 hres.

Départ de la maison mortuaire, No 41, rue Notre-Dame des Anges, à 8 heures 45, pour l'église de St-Roch et de là au cimetière St-Charles.

Il était Congréganiste à Notre-Dame de Jacques-Cartier, de l'Union de Prière. L'office des Congréganistes sera récité mercredi soir à 7 heures 30. 1er-oct-2fs-b

LORTIE — A St-Louis de Courville, à l'âge de 38 ans 7 mois, est décédée Dame Blanche Laplante, épouse de Olivier Lortie.

Les funérailles auront lieu vendredi, à 10 heures.

Départ de la maison mortuaire, à 9 heures 45, pour l'église de Courville et de là au cimetière. 2oct-2fs

READMAN—A l'Hôpital Jeffery Hale, Québec, le 2 octobre 1935, à l'âge de 69 ans, est décédé M. Louis-Delias Readman, époux de madame Delia Allard.

Les funérailles auront lieu samedi, à 8 heures.

Départ de la maison mortuaire, No 260 rue Kirouac, à 7 heures 45, pour l'église de St-Joseph, et de là au cimetière Belmont. 2oct-3fs

SERVICE ANNIVERSAIRE

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation

DORVAL — Le service anniversaire de Mme Jean Dorval, aura lieu lundi, le 7 octobre, à 8 heures 30, en l'église St-Augustin. 2oct-2fs

REMERCIEMENTS

DESROCHES — La succession de Mme Dominique DesRoches, née Malvina Carrier, remercie bien sincèrement tous les parents et amis qui lui ont témoigné des marques de sympathie à l'occasion de la mort de Mme Dominique DesRoches, soit par offrandes de messes, bouquets spirituels, tributs floraux, visite ou assistance aux funérailles. A tous un cordial merci. -b

E O N LE FLEURISTE
Morceaux mortuaires et bouquets de Mariées à tous prix.
80, ST-JEAN Tél. : 4-2703

L'Italie envahit l'Ethiopie

(Suite de la 1ère page)

testé auprès de la S.D.N. contre la violation du territoire éthiopien par les forces italiennes.

LES HOSTILITES

La nouvelle de l'invasion, démentie ce matin à Rome, ne l'était déjà plus sur la fin de l'après-midi . Ce soir (différence de 6 heures avec l'Est américain) le bruit courait que les troupes italiennes avaient occupé Adoua, théâtre du sanglant désastre éprouvé par les Italiens en 1896. Les milieux officiels refusaient de confirmer cette rumeur, disant qu'il fallait l'accueillir avec la plus grande réserve.

ORDRE DU NEGUS

Addis Abéba, 2 (C.-P.-Havas copyright) — Le Négus a donné l'ordre aujourd'hui au prince Asfavu-Ouassan Tafari, héritier du trône d'Ethiopie et commandant de l'armée de l'est, de se tenir prêt à repousser l'invasion italienne. L'empereur hésitait encore à promulguer le décret de mobilisation générale, assure-t-on.

Les troupes du prince héritier campent à Dessie, au pied du mont Moussa Ali dans la région même où l'on dit que les Italiens ont concentré 30,000 hommes de troupes, 70 chars d'assaut et plusieurs bombardiers.

Un peu plus tard on a appris de source autorisée que le Négus promulguerait ce décret demain à 9 h. du matin (1 h. est).

LE CABINET FRANÇAIS

Paris, 2 (Trad. de l'Ass'd Press) — Le monde officiel français ne dissimule à personne la gravité de la situation. On apprend de source autorisée que la dissension règne dans le cabinet, où plusieurs ministres, jugeant impossible de "monter à la fois le cheval italien et le cheval anglais", veulent qu'on se range carrément au côté de l'Angleterre.

Paris, 2 (A.P.) — On rapporte que le ministre de la marine, M. Piétri, est favorable à une action commune des flottes anglaise et française si le gouvernement français admet le principe que la France est avec l'Angleterre dans la crise actuelle.

Le gouvernement a dû dépenser $7,000,000 pour les pauvres

(Suite de la 1ère page)

mainmise de l'Etat sur la charité. Les années et l'expérience démontrent que nous avions vu juste, car la loi de l'Assistance publique rend des services inappréciables dans la province de Québec. Je me demande comment les hôpitaux pouvaient faire pour subsister avant la loi de l'Assistance publique. L'Etat donnait alors $60,000 par an. Cette année nous donnons sept millions. Depuis que la loi est en vigueur nous avons donné 37 millions. A cette époque les hôpitaux devaient vivre du dévouement de femme o mcesmmadmeaA

de femmes comme madame Beaubien que je vois ici et autres personnes charitables.

M. Taschereau démontre ensuite que l'Etat fait sa large part. Il existe actuellement plus de 150 institutions dans la province de Québec qui bénéficient de la loi de l'Assistance publique. Nous payons une allocation quotidienne généreuse pour chaque patient traité dans un hôpital. Les préjugés qui existaient contre l'Assistance publique sont tombés.

Il ne faut pas, messieurs, dit M. Taschereau aux médecins, que vous oubliiez que le contrat existant en vertu de l'assistance publique, entre le gouvernement de la province de Québec et les institutions qui bénéficient de la loi est bilatéral. En vertu de ce contrat le gouvernement s'engage à payer non seulemnt une somme quotidienne pour chaque patient mais aussi une partie du capital et du fonds d'amortissement déboursé par l'institution. L'hôpital de son côté s'engage à soigner les malades et à rémunérer les médecins qui les traitent. Je suis surpris que les institutions d'assistance publique que la province supporte très généreusement et je souligne le mot, ne puissent rémunérer ses médecins comme ceux-ci le désireraient. Il ne faut pas que vous oubliez que l'assistance publique est soutenue par les sacrifices que s'impose toute la population, car vous savez que les argents qui vont à l'assistance publique proviennent des taxes imposées à la population sur les repas, les amusements, les liqueurs et les vins et les courses. Vous admettrez aussi, j'en suis sûr, qu'il a fallu du courage pour imposer ces taxes aux contribuables au cours des dernières années. Je répète que je suis surpris que les hôpitaux laissent les médecins dans la position difficile que l'on vient de nous décrire. Votre réclamation devrait surtout s'adresser aux hôpitaux.

Vous nous demandez maintenant d'ajouter une somme annuelle de $600,000 à nos octrois afin que les médecins de Montréal soient rémunérés davantage. N'oubliez pas que si nous donnions cela à Montréal, il faudrait nécessairement que nous le faisions pour les médecins de toute la province. Il ne faut pas que vous oubliez non plus que cette année, l'assistance publique a un déficit de $2 millions, sans compter le million pris à même les revenus de la Commission des Liqueurs. Pouvons-nous imposer de nouvelles taxes pour combler ce déficit ?

Ce sont là autant d'objections qui me sont venues à l'esprit. Je me fais un peu l'avocat du diable, mais pour trouver une solution à votre problème il faut en peser tous les aspects.

Le premier ministre se demande si les hôpitaux de Montréal ne sont pas des hôpitaux fermés où seuls les médecins attachés peuvent traiter des patients. Ces médecins soignent des malades payants et très payants même.

En tous les cas, dit M. Taschereau, nous étions très pressés de vous entendre et vous pouvez compter que nous allons étudier la question sous tous ses angles. Tantôt vous avez parlé de la situation en Ontario mais n'oubliez pas qu'il y a quelques semaines le premier ministre Mitchell Hepburn a déclaré que son gouvernement ne savait plus comment il pourrait payer les secours aux chômeurs, qu'il était à bout et qu'il se verrait peut-être forcé de laisser tout le fardeau aux municipalités. Je me demande ce que nous ferions dans la province si nous étions là. Depuis 1930 nous avons payé une trentaine de millions en secours aux chômeurs et cette année nous paierons plus que l'année dernière et les années précédentes. Combien de temps pourrons-nous tenir, je me le demande, surtout depuis qu'Ottawa a considérablement réduit ses allocations à la province. Vous pouvez compter que le gouvernement de Québec fera tous les sacrifices avant d'en arriver à cette extrémité. Pour ma part je compte que les hôpitaux feront tout leur devoir envers les médecins qui traitent les patients. J'apprenais qu'une de ces institutions vient de mettre un médecin âgé à sa retraite avec une pension de $6,000 par an. Cela démontre que ses finances ne sont pas si délabrées. Pour ma part je voudrais bien que la province m'accordât une pension semblable lorsque je prendrai ma retraite.

L'honorable M. David dit ensuite quelques mots et le Dr J.-A. Lesage suggère au premier ministre que l'on pourrait peut-être nommer une commission qui étudierait la problème.

A cela M. Taschereau répond : "Le gouvernement a l'intention de s'aboucher avec les bureaux de l'administration de nos hôpitaux. Depuis 13 ans que la loi de l'assistance publique existe c'est la première fois que les médecins viennent se plandre qu'ils ne sont pas rémunérés convenablement. Nous voulons éclaicir toute cette situation. Nous ne pouvons vous donner de réponse définitive. Nous ferons comme les médecins font parfois, nous mettrons votre cas sous observation. Vous nous parlez d'une commission. On nous dit souvent que le meilleur moyen d'enterrer une question est d'en confier l'étude à une commission. Je vous avoue que l'idée m'était venue de vous faire la suggestion mais je ne voulais pas vous la proposer de peur de cette critique. S'il le faut nous nommerons une commission mais nous allons taâcher de régler le problème sans avoir à en venir là.

Dans ses remarques l'honorable M. David, après avoir loué les médecins de leur dévouement non seulement pour leurs malades mais pour l'avancement de la cause sociale dans la province de Québec, leur a fait remarquer que la grève qu'il y eut dans la profession il y a plusieurs mois a été mal vue du public. M. David est d'avis que s'il y a une classe qui ne puisse recourir à ce moyen pour revendiquer ses droits c'est bien celle des médecins. "Que vous veniez, dit-il, nous faire part de vos réclamations comme vous le faites maintenant cela est très bien. Mais je ne crois pas que vous puissiez recourir à l'autre moyen". M. David promit ensuite comme venait de le faire M. Taschereau, que la question soumise par les praticiens serait étudiée sous tous ses aspects.

LE MEMOIRE

Dans leur mémoire les médecins disent que la crise économique a atteint la profession médicale dans ses forces vives. Des plaintes justifiées ont surgi de tous côtés "en face de la tâche à accomplir, de plus en plus onéreuse et qu'on impose aux médecins sans aucune espèce de rétribution dans la très grande majorité des cas". Les médecins se demandent quelle sera leur situation demain.

Sous le titre de "Les praticiens" on dit que les praticiens se plaignent depuis longtemps, avec raison, que les dispensaire drainent une grande partie de leur clientèle, malgré et contre le désir des médecins des hôpitaux, nonobstant certaines enquêtes limitées. Une enquête conduite par le Dr Boucher, directeur du service municipal de Montréal, démontre que près de 40 pour cent des malades qui fréquentent les dispensaires seraient ou sont en état de payer. "Voilà donc, dit-on, des malades qui sont détournés de leurs médecins parce qu'ils viennent dans nos hôpitaux solliciter des consultations gratuites, que nous leur accordons, tandis que nos pharmaciens leur distribuent sans compter, des médicaments qui nous coûtent très cher".

Les médecins des hôpitaux ont décidé de se solidariser avec leurs confrères en prenant la résolution de diriger les dispensaires, à l'avenir, strictement d'après les nouveaux règlements adoptés par la majorité des hôpitaux de Montréal. On veut que les médecins soient rétribués pour leurs services aux chômeurs au même titre que le boucher et l'épicier. On déplore le fait que des médecins honnêtes, dévoués et généreux, ont été forcés de s'inscrire sur la liste des chômeurs afin de recevoir la bouchée de pain qu'on leur refuse en retour des services gratuits qu'ils donnent.

On demande donc que les soins médicaux aux chômeurs soient donnés par le médecin praticien, à son bureau, contre rétribution. Les délégués entendent appuyer par tous les moyens directs et indirects les revendications des médecins des hôpitaux et des médecins praticiens jusqu'à ce que justice soit rendue à la profession médicale; ils s'engagent à soutenir tout médecin qui serait victime de l'incompréhension ou de la vindicte des administrations hospitalières.

Le mémoire dit ensuite la détresse des médecins des hôpitaux. Par les concessions qu'ils ont faites dans les prix de leurs services en 1934, les médecins ont contribué gratuitement à la somme de $215,000 à Notre-Dame.

Après avoir cité des chiffres intéressants des institutions de Montréal, le mémoire fait siennes les demandes des médecins de l'hôpital Notre-Dame : une rémunération pour le services rendus dans les hôpitaux aux patients qui sont sous l'Assistance publique.

Le mémoire note qu'il y a dans Montréal 25 hôpitaux formant un total de 8,230 lits pour les hôpitaux canadiens-français et 3,786 pour les hôpitaux de langue anglaise. Les médecins disent qu'ils payent les taxes comme les autres et ils ne considèrent pas qu'il est juste que les médecins continuent de donner sans compter, leur cerveau, leur savoir, leur coeur, et leur argent sans aucune espèce de rétribution, ni indemnité. Québec est dans le même cas que Montréal. C'est donc une question provinciale. Les médecins des hôpitaux ne continueront pas à moins d'avoir obtenu justice.

En ce qui concerne les dispensaires ils considèrent que le dispensaire doit alimenter les lits de l'hôpital, que le dispensaire doit pouvoir permettre au médecin de s'occuper des malades présentant un intérêt scientifique et cela au bon jugement du seul médecin; le dispensaire ne doit pas être un endroit de traitement pour malades chroniques; ces malades relèvent de leur médecin, s'ils peuvent payer un tant soit peu; il appartient à la Commission du chômage de leur fournir les moyens de se faire traiter, comme en Ontario et ailleurs, s'ils sont sans travail.

Le mémoire contient aussi des considérations au sujet des bureaux d'administration des hôpitaux et au sujet du public et des devoirs publics. Il demande une commission médicale du chômage, la nomination de représentants des associations médicales régionales dans ces hôpitaux; 25 centins par mois à la Commission médicale par personne dûment enregistrée à la Commission; affectation du montant ainsi perçu au défraiement du coût des soins médicaux, etc. Avec 140,000 chômeurs à Montréal cela voudrait dire $350,000 par année.

Pour l'indemnisation des médecins hospitaliers il en coûterait par année $314,032.65 à la province et le même montant aux municipalités.

LA DELEGATION

Les membres de la délégation des médecins de la province qui ont été reçus ce matin, par le Conseil des Ministres sont les suivants : De l'Hôpital Notre-Dame : M. Laporte, administrateur, le Dr Lesage, le Dr Bourgeois, le général Panet ; délégués des médecins, le Dr P. Panneton. De l'Hôpital Saint-Luc, M. Beaudry et J.-H. Roy, administrateur ; délégués des médecins, le D. P.-A. Archambault. De l'Hôtel-Dieu : le Dr P.-A. Robichaux. De l'Hôpital Sainte-Jeanne-d'Arc.

M. Hector Panneton, administrateur, M. Paul Vaillancourt, administrateur; délégués de l'hôpital, le Dr Chs-Auguste Decary, le Dr J.-A. Manseau. De l'Hôpital Sainte-Justine, Madame Lacoste-Beaubien, administratrice et Madame Dartois, admiistratice, délégués des médecins, les Drs Ed Dubé et Pacifique Gauthier. De l'Institut Bruchési, le Dr J.-E. Dubé, administrateur, le Dr Jarry, le notaire Emile Massicotte, délégués des médecins, le Dr Bertrand ; de l'Hôpital de la Miséricorde; délégués des médecins, le Dr Crépeau, le Dr Sanche. De l'hôpital de Verdun, délégués des médecins, les Drs Thibault et Lebel; de Montréal-Est le Dr Bourbeau ; de Québec, le Dr Paul Marceau, de Lachine, le Dr Filion ; Des Trois-Rivières, les Drs Roch Hébert, le Dr Godin, le Dr Melone, le Dr Baribeau ; de St-Jean, le Dr Phaneuf ; D'Iberville, le Dr Bouthiller, M. P. P., pour Iberville.

Les délégués de l'Association Générale des Méd. des Hôpitaux étaient les Drs Albert Lesage, président, le Dr J.-E. Dubé, premier vice-président le Dr J.-A. Rouleau, deuxième vice-président, le Dr Pierre Smith, secrétaire.

Accompagnaient les médecins les personnages suivants : le Dr Durocher, président de la Fédération des sociétés Médicales de la province de Québec et gouverneur du collège des Médecins et Chirurgiens de la province ; le Dr J.-G. Gatien, président de l'Association des Médecins de l'est de Montréal ; et gouverneur du Collège des Médecins et Chirurgiens de la province ; le Dr LeCavalier, président de l'Association des Médecins de l'Ouest de Montréal ; le Dr Lamoureux, président de l'Association des Médecins. Le Dr Gagnon, président de l'Association des Médecins praticiens ; le Dr Dorval, secrétaire de la Fédération des Sociétés Médicales de la province de Québec.

CONTRE LES JUIFS

Berlin, 2. (Trad. de l'Ass'd Press). — L'élimination des Juifs de la vie publique et des affaires en général vient d'être accélérée par une circulaire interdisant à tous les notaires juifs d'exercer leur profesion. On les avait tolérés jusqu'ici comme anciens combattants des tranchées. Le "Voelkischer Beobachter", journal d'Hitler, annonce que la ligue étudiante portant le nom de Koesner — le groupement d'étudiants le plus considérable d'Allemagne — s'est "dissoute d'elle-même". Cette ligue refusait d'optempérer à l'ordre du gouvernement de chasser de ses rangs tous les "non aryens". Et le journal d'Hitler déclare :

"Avec la disparition de cette ligue les réactionnaires perdent leur dernière place forte parmi les étudiants."

NOUVELLES COMPAGNIES

Ottawa, 2. (P. C.) — Plusieurs compagnies nouvelles de la province de Québec viennent d'obtenir leurs chartes fédérales, et la "Gazette officielle", donne leurs noms comme suit :

Throgmorton Limited, Montréal, agents financiers, 2,000 actions privilégiées d'une valeur au pair de $100, chacune et 10,000 actions ordinaires sans valeur au pair; Standard Herbal Importing Co. Ltd, Montréal, importation et ventes de plantes; Climax Rock Drills, Limited, Montréal, ingénieurs, $50,000.

SERVICE MILITAIRE

Budapest, 2. (P. A.) — Un bon nombre d'Hongrois, nés entre 1905 et 1913 ont reçu l'ordre de faire leur service militaire et de se rapporter en conséquence. Aucune déclaration officielle n'accompagnait cet ordre. On n'a même pas voulu dire si cet ordre s'appliquait à tous ceux dont l'âge varie entre ces deux dates.

LES CHEMINS DE FER

Edmonton, 2. (P.C.) — L'honorable R.-J. Manion, ministre des Chemins de Fer et Canaux dans le dernier parlement, s'est déclaré opposé ici hier soir à la fusion des chemins de fer, dans un discours qu'il a prononcé pour défendre l'administration Bennett. L'honorable Manion a fait remarquer que la population du pays devrait être consultée par un plébiscite avant que ne s'accomplisse la fusion de nos réseaux ferroviaires, et il s'est dit convaincu qu'une telle proposition serait renversée par deux, trois et même quatre voix contre une.

LE DERNIER ACCUSE

Halifax, 2 (PC) —Protestant de son innocence, Genos Sanford, de Clementsport, Nouvelle-Ecosse, le seul accusé n'ayant pas encore subi sont procès des 11 inculpés des provinces maritimes dans l'affaire des cinq millions de liqueurs, attend le sort que lui réserve le grand jury de la Cour Suprême. Les dix autres ont plaidé coupable sur une accusation de conspiration. Neuf d'entre eux ont dû payer des amendes dont le total se chiffre à $16,000 et devront faire de un à 30 jours de prison. Deux furent libérés sur des sentences suspendues.

ON LES INTERNE

Montréal, 2 (P.C.) — George-S. Galt, de Mackayville, Qué. et Télesphore Legault, de Montréal, accusés tous deux de meurtre, ont été déclarés inaptes à subir un procès et leur détention immédiate dans un asile a été ordonnée par le juge C.-A. Wilson, de la Cour Supérieure, ce matin. Le premier était accusé d'avoir assassiné Flore. Anne Cardinal au mois de mai dernier et le second d'avoir tué Germaine Legault dans la banlieue de Verdun, au mois de juillet. Sur rapports des Drs Daniel Plouffe, directeur de l'Asile de Montréal et C.-A. Porteous, surintendant de l'hôpital protestant de Verdun, le juge déclara que les deux accusés ne pouvaient subir leur procès et ordonna qu'o les conduisit incessamment à l'asile.

UN PRISONNIER AVOUE

Chicago, 2. (P. A.) — Joseph Di Chiari a déclaré hier, qu'il avait mis lui même le feu à une maison de logements pour gagner une somme de $50. Dix personnes ont perdu la vie dans l'incendie et Chiari est prisonnier.

FIN D'UN TRAITE

Paris, 2. (P. A.) — Le traité mettant fin à la double taxation des firmes américaines en France, prendra effet le 1er janvier prochain, d'après un décret publié aujourd'hui dans le "Journal Officiel". Ce traité a été ratifié le 9 avril dernier. Il représente une somme globale de $120,000,000 que les firmes américaines auront de moins à payer. Plusieurs firmes américaines avaient fermé leurs portes à cause de la double taxation qui existait jusqu'ici.

SERVICES FUNERAIRES

J.-E. Lefebvre, fleuriste
SPECIALITES : Bouquets de mariés, naturels et artificiels, morceaux mortuaires et fleurs toutes occasions. Livraison à domicile, 54 Côte du Palais, tél.: 2-2180.
Serv-Fun-R

PRETS en vertu de la loi des habitations
Tout constructeur désirant obtenir de l'argent à 5% pour toute nouvelle construction est prié de communiquer avec nous.
Quebec Land Co.
229 rue St-Joseph — Tél. : 9602

VENTE DE BANQUEROUTE
UN SPECIAL POUR LES STENOGRAPHES
ROBES DE LAINE

tissu angora et poil de chameau. Prix régulier $7.95. Un prix très spécial . . . . . .
3.99
Juste les robes dont vous avez besoin pour les temps frais de l'automne et les froids de l'hiver. Vous apprécierez leur confort dès maintenant lorsque les fenêtres sont encore ouvertes et que le temps est froid. Toutes ces robes sont nouvelles et viennent d'être reçues. D'une élégance toute particulière et d'un confort incontestable. Grand choix de nuances et de texture en vogue cette saison. Nous vous conseillons de vous rendre au magasin aussi de bonne heure que possible afin d'avoir un meilleur choix. En temps ordinaire vous paieriez $7.95 pour ces jolies robes. Tailles: 14 à 44.
Troisième étage

La maison **Faguy, Lépinay, Ltée** est heureuse de participer à ces
TROIS JOURNEES DE CHEZ-NOUS
et fera la distribution des Coupons du "Soleil"

375 PAIRES DE SOULIERS POUR DAMES
Valeurs de $3.00 à $6.00
.79

Un beau lot de souliers pour dames. Soldes de lignes qu'il nous faut liquider et qui se vendent habituellement $3.00 à $6.00. Pointures: 2½ à 8 dans le lot. Grand assortiment de modèles et de nuances. Talons hauts et cubains. Jamais des souliers semblables se sont vendus à Québec pour un prix si bas. Venez de bonne heure, amenez vos amies, c'est une aubaine qui ne sera pas répétée.
Deuxième étage.

LE MAGASIN A RAYONS DE LA HAUTE-VILLE
FAGUY, LEPINAY LIMITEE
264, RUE ST-JEAN QUEBEC TEL. 2-1231

Rien nettoie, adoucit et éclaircit aussi vite et avec autant de sécurité, les yeux irrités par la poussière. Ayez toujours de la
MURINE POUR VOS YEUX 60c

Visitez nos **DEUX MAGASINS !**

PRIX SPECIAUX alléchants
Liquidation de 175 MANTEAUX en bas du prix coûtant.
100 MANTEAUX pour Dames
garnis de fourrures. Valeur jusqu'à $30.00, pour.....
6.95 et 9.95
75 MANTEAUX D'HIVER
pour fillettes, 6 à 14 ans. Val. jusqu'à $14.00, pour .
3.98 5.95 et 6.95
2000 vgs d'ETOFFE à Manteaux
de haute nouveauté, achetés directement, en vente tant qu'il y en aura, depuis . . . . . .
1.24 1.39 1.69 1.95 à 2.49
Exigez les coupons "Concours du Soleil"

PRIX SPECIAUX intéressants
Résultat de notre récent voyage chez les fabricants.
EXTRA !
CONGOLEUM de 3 verges de largeur. Valeur de 65 cents. Pour la verge carrée **49c**
CONGOLEUM de 2 verges de largeur. Valeur de 55 cents. Pour la verge carrée **45c**
BOLATUM, 2 vges de large. Nouveau produit. Dessins merveilleux. Valeur de 50c., pour **39c**
25 pièces DE Rexoleum 2 vges de largeur. Valeur réelle de 35c., en vente à . . **27c et 29c**
100 CARPETTES Légères Imperfections
2 vgs x 3 vgs Val. 4.50 pour **2.95**
2½ x 3 vgs Val. 5.50 pour **3.95**
3 x 4 vgs Val. 7.50 pour **5.95**
2x3 vgs Val. 6.50 pr **4.95**
60 CARPETTES LINOLEUM LIEGE
2½ x 3 vgs Val. 7.50 pour **5.95**
3 x 3 vgs Val. 8.50 pour **6.95**
3 x 3½ vgs Val. 9.50 pour **7.95**
3 x 4 vgs Val. 10.50 pour **8.95**
"ILS ONT DE LA VALEUR"
LES TROIS JOURNEES DE CHEZ-NOUS
ELIAS THIVIERGE 458 à 460 rue ST-JOSEPH (à St-Sauveur)
L'AMI DU FOYER H. Gendreau, gérant — Elias Thivierge, prop. 454 rue ST-JOSEPH (à St-Sauveur)

Ce Concours du "Soleil"
LES TROIS JOURNEES DE CHEZ-NOUS
Suscite un intérêt toujours croissant parce qu'il fournit aux marchands l'occasion d'affirmer leur sincère désir de donner les meilleures valeurs et le meilleur service.
Fortin déversera durant ces trois jours ; un surplus de stock de son département du gros, absolument aux prix des marchands, donnez-vous la peine de venir nous voir, quatre des prix du dernier concours ont été gagnés par les clients de I.-A. FORTIN
Demandez vos coupons pour chaque achat de $1.00 et soyez bien sûr que vous faites vos achats chez
I.-A. FORTIN ENR.
GROS ET DETAIL
123 St-Joseph 240 Blvd Charest

LIVRAISON GRATUITE
DES COMMANDES DE $2.00 ET PLUS
DANS LA VILLE
Les voyageurs ne sont pas autorisés à collecter

Biscuits mêlés avec crémés, 3 livres pour	.25	3 Boites Blé d'Inde Blue Boy	.29
Biscuits au Thé, 3 lbs pour	.25	Lait Eagle Condensé	.20
Biscuits Jam-Jam, 3 lbs pour	.25	Caustique Comfort, la boite	.10
Biscuits Village, 3 lbs pour	.25	Email, la boite	.13
Savon haché Soap Chip, 3½ livres pour	.25	Peinture, la boite	.13
Gros paquet Rinso pour	.22	Cuve galvanisée	.85
Vinaigre extra XXX, gallon	.35	Teinture Ampollina, .15, 2 pour	.25
Pot à Sirop, cristal, avec couvercle 25c pour	.15	Poudre à pâte, la livre	.15
Gros balais 5 cordes	.35	2 livres pour	.25
Ananas frais reçus, 3 boites pour	.27	4 bout. d'Essences ass. pour	.25
Très bon saumon frais reçu grosse boite de 16 onces, 3 pour	.27	Sardines Brunswick, 6 pour	.27
Une livre de bon poivre Sub., avec grand plateau gratis pour	.49	25 Enveloppes dedans bleu	.10
Du bon Thé Japon, garanti par M. Royer, la livre	.29	Grande Chaudière à lait No. 12	.39
2 livres de bon Cocoa avec grand plat à Salade en couleur gratis, le tout pour	.35	10 lbs Gruau Minute pour	.40
Nettoyeur Big Five, 6 pour	.27	Moppe à plancher pour	.15
Nettoyeur Classic, 6 pour	.27	Savon Pearl, 10 barres pour	.37
Beans aux Tomates Libby, grosse can. 28 ozs. 3 pour	.27	10 lbs de Beau Riz pour	.35
Grosse boite Tomates, 2 lbs ½ 3 pour	.23	10 lbs Gros Sel pour	.15
Macaroni ou Vermicelle Hirondelle, 3 lbs pour	.27	Gruau Quaker, sans cadeau	.27
3 savons Baby's Own pour	.25	Paquet avec cadeaux pour	.30
Soupes Clark aux Tomates ou aux Légumes, 4 pour	.25	Gros baril Moutarde Française 32 onces pour	.15
Sel Windsor, boite 1½ lb. 3 pr.	.09	Belles cuillères à thé, la doz.	.30
Tasses à Thé, vaisselle, 6 pour	.25	Oxydol, gros paquet	.22
Boite 50 bons cigares	1.15	Papier Parchemin imprimé, pour beurre, la rame	.53
Fleur Robin Hood, 7 lbs	.23	9 Gros Rouleaux de Papier à toilette pour	.25
24 livres	.79	Tuyau à poêle, la feuille	.15
Fèves bl. extra No. 1, 10 lbs	.39	Jarres à confitures, pinte 2 pr.	.25
Plat à vaisselle, fer-blanc	.39	Boules à mites, 3 lbs pour	.25
3 bout. d'Eau Merveilleuse pr.	.25	Rôtissoires d'aluminium	.89
Thé-pot en terre . . .25, 39 et	.55	Casseroles à pains	.15
Thé-pot en granit	.69	Pois garantis cuisants, 10 lbs pour	.39
Bouteille Thermos pour lunch	.35	Raisins sans noyaux, 2 lbs pr.	.23
3 lbs d'Empois pour	.27	Bleu Reckitt, la livre	.35
6 pqts Gelées O. K. pour	.25	Sel Windsor, 50 lbs	.75
Gruau Robin Hood, sans cad.	.21	Corde à linge galvanisée 50 pds	.25
3 Corn Flakes Kelloggs pour	.23	Beau crachoir d'aluminium	.25
3 boites Sel Régal en 2 lbs pr.	.17	Belles chaudières galvanisées	.25
Grande bouillioire galvanisée	.98	Jarre pour cuire les Beans	.39
Gros Savon toilette Peerless, 6 pour	.25	Brosse à plancher	.15
3 lbs Sucre en fleur pour	.23	Globe de fanal, 2 pour	.25
6 Savons du Pays pour	.25	Vermicelle fin ou Spaghetti, boite de 5 livres pour	.30
Fleur Five Roses, sac 7 livres	.25	Vermicelle Alphabet, 5 lbs pr.	.30
Café frais moulu en votre présence	.19	Bombes d'aluminium No. 8, valant $1.25 pour	1.09
Boite à Lunch	.59	Saucepan d'aluminium 6 pintes	.59
1 lb Thé Noir avec cadeau	.59	Sagou ou Tapioca, 3 lbs pour	.25
5 lbs de Riz pour	.18	Tasses et soucoupes porcelaines val. 10c, les deux pour	.07
10 lbs de beau Riz cristal pr.	.55	Assiettes blanches à diner, chacune	.07
Allumettes Buffalo, 3 pour	.22	Assiettes à soupe, chacune	.07
Vase de nuit, en granit, bébé	.29	Empois Chinois, 3 paquets pr.	.25
		Savon Lifebuoy, 3 pour	.25
		Princess Palmolive Soap. Flocons, 6 paquets pour	.25
		Savon Comfort; 10 morcx. pour	.39
		Chaussures et souliers pour écoliers à moitié prix.	
		Pois Verts, 3 cans. pour	.29
		Fèves en gousses, 3 cans. pour	.25
		Ampoules Electriques, 25, 40 et 60 watts, claires ou gelées, 2 pour	.25

DU TRAVAIL
Pour les garçons qui n'ont pas d'emplois. Vous pourrez vous faire une bon salaire en nous apportant les commandes de vos parents et amis que nous livrerons c. o. d. sur lesquelles nous vous donnerons 5 p. c. de commission pour votre travail. Découpez cette annonce et prenez les commandes.
DEMANDEZ LES COUPONS DU "SOLEIL"
Profitez du Concours du "Soleil" pour venir vous vous procurer — par vos achats — autant de coupons que possible. Mettez à profit les grandes réductions que nous vous offrons pour cette fin de semaine.
MAGASIN GUIDE Enr.
54 rue St-Joseph Téléphone 4-4068

LES CAS DE SCARLATINE AUGMENTENT

Au cours du mois de septembre, le Service Municipal d'hygiène dirigé par le Dr V. Martin, a constaté une augmentation dans le nombre des maladies contagieuses.

Par suite d'une forte augmentation dans le nombre des cas de scarlatine à Québec, le nombre des malades contagieux a augmenté en ville durant le mois de septembre, suivant les statistiques officielles du département d'hygiène remises hier au représentant du "Soleil" par le Dr Valmont Martin, directeur du service. Durant le mois de septembre 1934 il n'y avait que 39 malades contagieux à Québec contre 109 cette année. La plupart des malades ont été hospitalisés à l'hôpital civique. Voici les statistiques pour le mois de septembre 1935 avec une comparaison du mois correspondant l'an dernier :

CAS DE MALADIES CONTAGIEUSES RAPPORTES DURANT SEPTEMBRE

	Sept. 1934 Décl.	Déc.	Sept. 1935 Décl.	Déc.
Diphtérie	8	2	26	2
Scarlatine	22	0	56	1
Rougeole	0	0	3	0
Varicelle	3	0	0	0
Paralysie Infantile	3	0	1	0
Fièvre Typhoide	0	0	2	0
Fièvre Para Typhoide	1	0	0	0
Oreillons	0	0	1	0
Coqueluche	0	0	2	0
Meningite Cerebro Spinale	2	0	1	0
Ophtalmie Purulente	0	0	0	0
Rubeole	0	0	0	0
Gale	0	0	17	0
	39	2	109	3

Parmi les 109 cas déclarés en septembre, nous avons hospitalisé à notre hôpital Civique
28 cas de diphtérie dont 9 porteurs de germes;
44 cas de scarlatine;
2 cas de rougeole;
1 cas de paralysie infantile;
1 méningite aigue (douteux).

Rapport des opérations du Bureau Municipal d'Hygiène Re : Inspections
(Suite à la page 9, 1ère col.)

CAUSES AJOURNEES

Les juges de la Cour d'Appel ont consenti, hier, à remettre à la prochaine session les causes d'Emile Kronstrom, A.-J. Carpenter et Jules Lévesque vs le Roi; d'Oscar Beaulieu vs la Commission des Liqueurs et de la National Dock & Dredging Corporation vs The Silver Granite Co' Ltd, toutes causes qui sont sur le rôle actuel.

DEUIL POUR LE MERCURE DE FRANCE

Alfred Valette, fondateur et administrateur de cette publication vient de mourir — Un grand deuil pour les lettres françaises — Les débuts modestes de l'oeuvre du distingué littérateur.

Paris, 2.—(P.C. et Havas). — Avec Alfred Valette est disparu le dernier mainteneur des traditions littéraires du siècle dernier.

"Le Mercure de France" qu'il fonda avec onze jeunes littérateurs, reste le cénacle dont il fut pendant quarante-cinq ans l'âme. Curieuse maison que cet hôtel de la rue de Condé, où une des plus grandes revues françaises trouvait le moyen de prospérer sans aucun sacrifice au progrès. Pas de téléphone au "Mercure de France", pas de machine à écrire. Le courrier, Alfred Valette le rédigeait et l'écrivait lui-même à la main, comme il tenait lui-même à jour les fiches de milliers d'abonnés.

Toute sa vie fut consacrée à cette revue et à la maison d'édition annexée, et peut-être c'est l'unité absolue de la direction et de l'administration qui fit le succès du Mercure de France et le prolongea même à une époque peu favorable aux revues littéraires. C'était aussi Valette qui lisait tous les manuscrits reçus, et choisissait les traductions de Rudyard Kippling qu'il lançait soudain dans le public français avec un succès d'édition que jamais le grand romancier anglais avait connu si foudroyant dans son propre pays. Le "Mercure de France" cependant groupait les auteurs français à gros tirage comme Pierre Louys, Henri de Regnier, Albert Samain et Georges Duhamel. Il les lançait sans publicité, ce qui est mieux. Cependant chaque mardi, Alfred Valette réunissait avec sa fem-
(Suite à la page 9, 4e col.)

UN ARTISTE DU TERROIR EST DECEDE

L'abbé Joseph Le Bayon vient de mourir dans le château délabré où il vivait en ascète — Un patriote et un ami intime de Sa Sainteté Pie XI — Grand deuil pour la France.

Paris, 2 (D. N. C. et Havas) — Dans le petit village de Colpo au fin fond de la forêt armoricaine s'élève un château mystérieux et délabré bâti naguère par la princesse Bacciochi, née Elisa Bonaparte. C'est là que vient de s'éteindre dans le silence et l'obscurité un des plus fameux celtisans de notre époque, l'abbé Joseph Le Bayon.

Patriote français dont le zèle ne se démentit jamais, Le Bayon considérait que la France pour conserver son vrai visage devait favoriser l'éclosion dans le cadre national des particularismes régionaux. Aussi créa-t-il dès l'avant-guerre à l'ombre de la basilique Sainte-Anne d'Auray une sorte de "Oberramergau" breton où les artistes du terroir jouaient ses propres oeuvres écrites en patois Vannetais : la légende de la Sainte-Noyal, légende de la Sainte-Tréphine et le poème Nikolazig.

Quand la guerre éclata le dramaturge se fit homme d'action. Aumônier d'infanterie coloniale, il fit toute la campagne sur tous les fronts.

A la fin de la guerre, il se trouva en Pologne avec le grade de capitaine au moment même où s'y installait le premier nonce, Monseigneur Ratti qui devait devenir le Pape Pie onze. Entre eux se noua une véritable amitié et Le Bayon, avant de finir sa sage existence au milieu des bois, avait coutume de confier à ses intimes que ces relations avec le vicaire de Dieu étaient la seule grande fierté de sa vie.

LE CARNAVAL DE CHARITE DU CLUB ROTARY

Le club Rotary de Québec publiera samedi prochain dans le "Soleil" une page d'annonce destinée à lui procurer des fonds pour ajouter au surplus que laissera pour ses oeuvres de charité le carnaval qui aura lieu les 10, 11 et 12 octobre dans la vaste salle du Quebec Curling Club, avenue Cartier. M. M.-K. Craig, président du comité de publicité et d'autres membres en vue du club, comme MM. J Marnell, James McManamy et Son Honneur le maire Grégoire ont fait hier midi un appel à tous les membres de se presser à procurer au club les cartes d'affaires qu'il lui faut pour continuer la publication de ces annonces.

M. Marnell qui préside le travail du comité des rafles a fait rapport au club que plus de 1400 livrets ont été livrés aux membres et que la vente va très bien. Il espère que le résultat de cette année dans ce département sera meilleur que celui de l'an dernier.

Il y a lieu de croire que la ville de Québec permettra d'organiser une vente de pommes dans les rues de la cité. Le maire s'est déclaré favorable à cette idée parce que les citoyens recevront quelque chose de mieux
(Suite à la page 11, 7e col.)

L'HON. AD. GODBOUT A ST-JEAN PORT-JOLI

Saint-Jean-Port-Joli, 2.—(D. N.C.) —Dans la campagne intensive qu'il conduit aux côtés de M. Fernand Fafard, candidat libéral dans le comté de Montmagny-L'Islet, l'honorable Adélard Godbout, B. S. A., ministre de l'Agriculture, remporte de brillants succès. Ici, hier, l'auditoire, au moment où il terminait son allocution l'invitait à poursuivre son brillant exposé de la politique libérale. Il s'agissait d'une assemblée contradictoire au cours de laquelle M. Thomas Tremblay, C. R., de Montmagny, adressa également la parole. On remarquait aux côtés des orateurs outre le candidat M. Charles-A. Paquet, député de Montmagny à Québec, M. Léo Bérubé, avocat de Rivière-du-Loup.

REPONSE DE M. GER. LACROIX A M. LAVIGUEUR

M. Wilfrid Lacroix, candidat libéral officiel dans le comté de Québec-Montmorency, vient de recevoir de M. Gérard Lacroix, avocat, la lettre suivante qui mettra fin à certaines rumeurs et à certaines déclarations:

Québec, le 1er octobre 1935.
M. Wilfrid Lacroix, architecte,
132, rue St-Pierre ,
Québec.

Cher Wilfrid,

Je suis informé que dans certaines assemblées tenues dans le comté de Québec des orateurs auraient déclaré entr'autres choses que tu aurais souscrit de l'argent en faveur de mes adversaires conservateurs de 1930, dans la division de Québec-Ouest.

Si réellement une telle affirmation a été faite, je tiens à la répudier et à la contredire. Au contraire j'ai été informé depuis, par mes propres organisateurs, que tu avais au cours de cette campagne aidé l'organisation libérale, dans Québec-Ouest, et j'ai déjà eu l'occasion d'ailleurs de t'en remercier.

J'espère que ceci servira à répudier les affirmations de tes adversaires et si cette lettre peut t'aider j'en serai heureux.

Je profite de la présente pour te souhaiter plein succès dans la campagne et la victoire au jour du scrutin, ce qui, j'en suis sûr, réjouira tous les membres de notre famille.

Bien à toi,
(Signé) **Gérard Lacroix.**

Copie.
G.L.-A.P.

Le concours du Soleil s'ouvre demain matin

M. Alfred Marois, président de la Chambre de Commerce de Québec, M. R.-M. Reade, surintendant du Quebec Railway, et M. Albert Towner, membre de la Commission municipale, seront les juges. — Beau succès en perspective.

Le concours tant attendu du grand public s'ouvrira demain. La direction du "Soleil" a fait l'impossible pour le rendre aussi attrayant que possible. Les prix sont nombreux et alléchants, les magasins qui y participent comptent parmi les meilleurs

M. ALBERT TOWNER, membre de la Commission municipale, professeur à l'Académie commerciale et comptable agréé.

de la ville et les conditions imposées sont faciles à remplir.

Il nous fait plaisir d'annoncer aujourd'hui les noms des trois juges qui décideront des vainqueurs. Ce sont trois hommes bien connus dans le monde des affaires, trois personnages qui ont fait leur marque dans les différentes branches de l'activité humaine où ils exercent leurs talents. Tous les concurrents en seront assurément satisfaits.

Le premier, si l'on suit l'ordre alphabétique, est M. Alfred Marois, le populaire président de la Chambre de Commerce de Québec, un homme intègre, renseigné et compétent, d'une probité parfaitement établie. M. Ma-

M. R.-M. READE, surintendant du Quebec Railway, qui jugera le concours des Trois Journées de Chez Nous.

rois est président des Manufacturiers de Chaussures de Québec et vice-président de l'Association des Manufacturiers de Chaussures du Canada. Il était donc tout indiqué pour faire partie d'un jury dans le genre de celui que voulait constituer "Le Soleil".

Le second est M. R.-M. Reade, surintendant du Quebec Railway, dont le bon renom, la probité et l'impartialité devraient plaire à tous ceux et celles qui ont l'intention de s'inscrire dans notre concours. M. Reade est tout indiqué pour juger un concours basé sur les estimés de nombre de voyageurs ayant pris les tramways durant les deux derniers jours de la semaine.

Enfin, le troisième est un comptable agréé qui bien que jeune encore occupe les hautes fonctions de membre de la Commission municipale de la province de Québec. C'est notre estimé et distingué concitoyen, M. Albert Towner, professeur à l'Académie Commerciale.

Tels sont les trois juges que "Le Soleil" a nommés. Ils jugeront certainement en toute impartialité les réponses des concurrents et s'acquitteront de leur tâche avec toute la probité qui les caractérise. En vérité, on peut affirmer que les directeurs de notre concours ont eu la main heureuse.

Le concours va bien. Tout conver-

M. ALFRED MAROIS, président de la Chambre de Commerce, vice-président de l'Association des Manufacturiers de Chaussures du Canada.

ge vers un beau succès.

Préparez-vous donc en conséquence. Les conditions de notre concours sont faciles à remplir. Vous savez d'abord que seuls les marchands qui participent à notre concours disposent des coupons indispensables. Vous devez donc vous rendre de toute nécessité dans leurs établissements si vous voulez avoir des coupons et bénéficier des avantages de notre initiative. Ne mettez qu'un estimé sur chaque coupon. Envoyez autant de coupons que vous pourrez. Vos différentes réponses vous donneront plus de chance d'obtenir le gros lot. Ne manquez pas d'inscrire bien lisiblement vos noms et adresse sur chacun des coupons de même que le nom du magasin où vous aurez fait votre achat. Joignez-y la facture.

Chacun des prix représente une valeur de tant... dans l'établissement où vous aurez obtenu votre coupon grâce à un achat d'un dollar. Vous n'avez droit qu'à un seul prix cependant. Rappelez-vous que la décision des juges est finale.

Les résultats du concours qui s'ouvrira demain seront rendus publics aussitôt que possible après le 5 octo-
(Suite à la page 9, 1ère col.)

UNE RECOMPENSE OFFERTE PAR M. WILFRID LACROIX

M. Wilfrid Lacroix, candidat libéral officiel dans le comté de Québec, offre une récompense de $200 à quiconque lui révélera quel est l'auteur d'une circulaire injurieuse et libelleuse au dernier point, récemment envoyée par la poste à plusieurs électeurs du comté de Québec-Montmorency, L'utilisation des postes pour la diffusion d'une telle littérature mensongère et malicieuse est un acte criminel prévu par le code. De passage à nos bureaux, ce matin même, M. Lacroix nous a fait la déclaration suivante :

"Sous la signature Un Comité de la Morale publique, on a distribué par la poste, dans le comté de Québec-Montmorency, une circulaire "mensongère, injurieuse jusqu'à l'infamie, dans le but évident de nuire à "ma candidature. J'ai immédiatement informé les autorités policières de "cette félonie dont on recherche activement l'auteur. J'offre moi-même "une récompense de deux cents dollars à quiconque nous donera les in- "formations nécessaires pour livrer à la justice le lâche adversaire qui "pratique ainsi dans l'ombre la plus perfide et la plus vile calomnie. Et "je dénonce ces procédés indignes devant le tribunal de l'opinion publique".

SUR L'EAU ET DANS LE PORT

Importations de 416,607 tonnes en septembre

Au cours du mois que nous venons de terminer, il est entré, dans le hâvre local, exactement 416,607 tonnes de marchandises générales importées du continent européen et des Etats-Unis. Ces importations sont légèrement supérieures aux exportations puisque du premier au trente septembre, les navires à nous quitter ont transporté 412,089 tonnes de cargaison. Mais il faut bien remarquer que le port de Québec a reçu la visite de 120 navires contre 116 qui en sont sortis. Le tonnage brut enregistré dans les livres du maître du hâvre pour le mois de septembre est le suivant : arrivées : 7704,725 tonnes ; sorties : 695,979 tonnes. Comme on peut le constater la proportion s'est bien maintenue et si le nombre des importations est supérieur, c'est qu'il nous est arrivé plus de navires qu'il en est sorti.

LA BRUME RETARDE LA MARCHE DES NAVIRES

Les quelques vaisseaux attendus dans le port, hier soir et ce matin ne sont pas encore arrivés. Ils ont été retardés dans leur course par l'épais brouillard qui fait actuellement obstruction à la marche de tous les navires sillonnant le St-Laurent. Partie de Montréal hier, la puissante barge "J.-B. Richard" n'est pas encore entrée. On l'attend au cours de la journée.

M. F.-V. MOFFET EN TOURNEE D'INSPECTION

Revenu samedi d'une longue inspection dans le bas du fleuve, le Golfe Saint-Laurent et les côtes canadiennes, M. F.-V. Moffet, surintendant des phares et bouées, est reparti dès lundi matin pour aller inspecter les phares et bouées du Saguenay. Il fait ce travail sur le "Bernier", commandé par le capitaine Alcide Caron. Le surintendant des phares reviendra le 12 octobre.

LE "LOOS"

Le "Loos", du Département de la Marine, est attendu à Québec, vendredi, d'un voyage d'inspection dans le bas du fleuve. Il repartira quelques jours plus tard pour un premier voyage d'approvisionnement des phares d'en bas, toujours sous le commandement du capitaine Amédée Caron.

AUGMENTATION DANS LE REVENU DES DOUANES

Publié hier par M. J.-S. De Billy, percepteur des douanes dans le port de Québec, le rapport mensuel accuse une augmentation sur le mois correspondant de l'an dernier. En effet, au cours du mois qui vient de se terminer, il a été recueilli $361,462.42 contre $359,779.69 en septembre 1934, soit donc une augmentation de $1,683.73 pour cette année. C'est dans les importations surtout que l'on remarque une augmentation. Voici le rapport détaillé : les chiffres entre parenthèses sont ceux de septembre 1934.
(Suite à la page 5, 3e col.)

UNE SEANCE DU COMITE MUNICIPAL

Nos édiles ont étudié hier plusieurs réclamations— Refus dans la plupart des cas d'accidents — Un hôpital n'aura pas l'octroi demandé.

N'ayant plus rien de substantiel à se mettre sous la dent, le comité administratif a entrepris hier, à cinq heures, de déblayer les dossiers municipaux remplis de toutes sortes de réclamations contre la ville de Québec. Il y en a de toutes sortes et les échevins, sous la présidence du maire, ont refusé la plupart des demandes faites pour des accidents.

Une demande d'octroi de $2,000 faite par les raquetteurs de Québec, pour leur aider à recevoir les clubs du Canada et des Etats-Unis qui viendront ici cet hiver pour la convention internationale a été remise à cet après-midi pour avoir l'avis du trésorier à ce sujet. M. Dinan a demandé si la cité avait les voies et moyens pour voter ce montant et, à la demande de l'échevin de Champlain, la question sera discutée au mérite cet après-midi.

M. Hubert Simard, de Limoilou, a poursuivi la ville en dommages pour des infiltrations d'eau de surface dans sa cave. M. Simard réclame $400, et l'échevin Emile Morin a recommandé à ces collègues de faire plaider cette cause qu'il a qualifiée de douteuse, étant donné le rapport du chef du département de l'aqueduc, l'ingénieur J.-A. Tremblay.

Les échevins ont aussi refusé un octroi de $1500 à l'hôpital de St-François d'Assise. Ils l'avaient laissé de côté en discutant le budget de la cité et le maire a voulu faire accorder une remise de ce montant sur la taxe d'eau que les religieuses de l'hôpital paient à la ville. Les échevins ont déclaré qu'ils n'avaient pas droit de remettre une partie de la taxe d'eau et la question a été renvoyée aux calendes grecques. Le comité administratif siégera de nouveau cet après-midi.

DENONCIATION DE L'INERTIE DE M. BENNETT

Dans un discours qu'il prononçait hier à la radio, M. René Fournier, avocat, vice-président de la Jeunesse libérale, s'est attaché à démontrer que les conservateurs n'ont pas tenu leurs promesses et que, par conséquent, ils sont indignes d'un renouvellement de mandat. En 1930, M. Bennett disait à la radio que le parti conservateur s'engageait à promouvoir notre agriculture et notre industrie. Et cependant, tous les cultivateurs savent bien qu'ils n'ont pas obtenu, depuis, des prix satisfaisants pour leur bétail et leurs produits laitiers. Bien plus, le gouvernement conservateur demande aujourd'hui aux cultivateurs de ne plus produire de beurre, mais de fabriquer du fromage, et ce pendant qu'on importe de l'étranger près de 2,250,000 livres de beurre par année.

M. Bennett devait encore stabiliser les conditions économiques, libérer les tarifs et augmenter le commerce. Et pour démontrer qu'il a tenu cette promesse, le chef du gouvernement parle des négociations en cours avec les Etats-Unis. On admettra qu'il est ri-
(Suite à la page 11, 7e col.)

MORT DU SERGENT JEAN-BTE GUERARD

Comme le "Soleil" l'annonçait brièvement hier, le sergent Jean-Baptiste Guérard, l'un des officiers les mieux connus de la police municipale, et les plus estimés, est décédé lundi à l'âge de 75 ans, après avoir été attaché au département pendant 36 ans. Il était à sa retraite depuis trois ans. Né à Saint-Roch en 1860, il entrait dans la force constabulaire municipale le 3 août 1899 et devenait sergent le 22 juin 1912. Les funérailles du sergent Guérard auront lieu demain matin, à 9 heures, en l'église de Saint-Roch.

Le "Soleil" prie la famille éprouvée d'agréer l'expression de ses plus vives condoléances.

NE PAS CONFONDRE

Montréal, 2. (Spéciale) — Par l'entremise de ses procureurs, l'hebdomadaire "Le Renaissance" vient d'aviser un certain comité de Montréal connu sous le nom de "La Renaissance Canadienne" de ne plus se servir de son nom. Ce comité de la "Renaissance Canadienne" occupe les mêmes bureaux que l'"Idée Conservatrice", et dans le public on pourrait être porté à songer qu'il y a quelque relation entre l'hebdomadaire montréalais de M. Olivar Asselin et "La Renaissance Canadienne". Les circulaires de la "Renaissance Canadienne" n'ont rien à faire avec le journal de M. Asselin.

DES PROTESTATIONS

A sa dernière réunion, le Conseil de la Chambre de Commerce a pris connaissance d'une lettre adressée par le secrétaire M. Henri Loudin au Conseil Douanier et dans laquelle il est question des nouvelles impositions qui ont été instituées pour certaines marchandises importées du Japon. Dans ce communiqué à l'adresse de l'hon. G.-H. Sedgewick, la Chambre de Commerce locale proteste contre les mesures drastiques adoptées par le Conseil Douanier à ce sujet.

EMPLOYEES COIFFEUSES

Toutes les jeunes filles employées comme coiffeuses sont convoquées à une réunion qui aura lieu ce soir à 7 h. 30, à 17, rue Caron. Des questions fort importantes seront discutées.

UNE ARRESTATION

Un Chinois de cette ville, accusé d'avoir volé $130 à M. Harry Tom a été appréhendé à Trois-Rivières, alors qu'il s'apprêtait à se rendre à Montréal et de là dans son pays d'origine.

LA DIPHTERIE

On ne chôme pas au département municipal d'hygiène et le Dr Martin en a donné la preuve hier au représentant du "Soleil" quand il a annoncé que 150 enfants avaient été vaccinés contre la diphtérie au cours de l'après-midi d'hier. Le Dr Martin se rend chaque mardi à l'Orphelinat St-Sauveur pour y donner le vaccin Ramon aux enfants pauvres de la ville.

E.-G. PENNY EST DECEDE A MONTREAL

Le père de notre confrère, M. A.-G. Penny, rédacteur-en-chef du "Chronicle-Telegraph" est décédé à l'âge de 77 ans. — Un grand deuil.

M. A.-G. Penny, rédacteur-en-chef du "Chronicle-Telegraph", a été plongé dans le deuil hier par la mort de son père, M. E.-G. Penny, de Montréal, décédé à l'âge de 77 ans, après une longue et très utile carrière. Le très regretté défunt était un libéral de vieille date et il avait livré des luttes mémorables avec Sir Wilfrid Laurier. C'était, en plus, un homme d'affaires bien connu et très en vue dans les cercles financiers de la métropole.

Le regretté défunt était le fils unique de l'honorable Edward-Goff Penny, sénateur, propriétaire du "Montreal-Herald", et dès sa jeunesse il s'occupa des affaires politiques de sa ville et de son pays. Il fut échevin du quartier St-Laurent, de 1894 à 1898 et député de la même division aux Communes en 1896. En 1900, M. Penny quitta la politique active pour se consacrer aux affaires. C'était un bilingue accompli qui fut président du club de Réforme, commissaire du port de Montréal et membre du Board of Trade de Montréal.

Le fils aîné du regretté défunt, le lieut. E.-G. Penny, M. C., est mort sur les champs de bataille, à Amiens, durant la guerre.

Survivent au regretté disparu, outre M. Penny du "Chronicle-Telegraph".
(Suite à la page 10, 7e col.)

AUX ASSISES CRIMINELLES DE L'ABITIBI

L'hon. juge W. Laliberté qui présidait le terme et Me V. Bienvenue, C.R., représentant de la Couronne, sont revenus à Québec — Un seul acquittement — Causes nombreuses.

L'hon. juge W. Laliberté, de la Cour Supérieure, est revenu hier avec Me Valmore Bienvenue, procureur de la Couronne, d'Amos, Abitibi, où vient d'avoir lieu une session des Assises. Commencée le 10 sept., cette session s'est terminée hier. Le juge Laliberté a distribué bon nombre d'années de pénitencier et de prison en rendant ses sentences.

Dans toutes les causes soumises, et elles sont nombreuses, il n'y a eu qu'un seul acquittement.

La première cause entendue fut celle d'un tenancier de maisons de jeu qui en appelait d'une sentence du magistrat J.-A. Métayer. L'appel a été rejeté.

Toy Petroff et José Zanf, accusés de tentative de meurtre, ont été trouvés coupables. Le premier a été condamné à 20 ans de bagne et son complice à 15 ans de pénitencier.

Madame Léa Lafleur qui a plaidé coupable de vol a été condamnée à 3 mois de prison.

Marie-Jeanne Bergeron qui a plaidé coupable d'avoir allumé criminellement un incendie, fera 3 ans de pénitencier. La même inculpée, trouvée coupable de deux vols avec effraction, fera six mois de prison pour chacune de ces offenses avec confusion des peines.

Elle a aussi plaidé coupable à une autre accusation de vol et a reçu six autres mois.

Madame Sévérine Bergeron, coupable d'avoir blessé quelqu'un avec l'intention de lui faire mal purgera une sentence de 5 ans de bagne.

Le fils de la femme Bergeron, Xavier, a plaidé coupable à la même accusation et à eu 3 ans de pénitencier.

Ce même Xavier Bergeron a été ac-
(Suite à la page 9, 2e col.)

QUEBEC-SUD

Les dames qui ont bien voulu nous prêter leur concours aux élections fédérales de 1930 sont priées de se rendre avec leurs amies au Club de Réforme, 75, rue d'Auteuil (Esplanade), le jeudi, 3 octobre, à 4 heures de l'après-midi, pour rencontrer le major C.-G. Power, candidat libéral.

Le Comité libéral de Québec-Sud.

ASSEMBLEE LIBERALE
à Shawinigan-Falls
Discours de
L'hon. E. LAPOINTE
VENDREDI 4 OCTOBRE

Suivez la CAMPAGNE ÉLECTORALE avec le RADIO Globe Trotter RCA VICTOR

MODELE T 5-2 $66 complet

Pianos Radios Laveuses — C. ROBITAILLE ENR. LA MAISON DU SERVICE ET DE LA QUALITÉ — Meubles Poêles Réfrigérateurs

GRANDE ASSEMBLEE LIBERALE
dans QUEBEC-OUEST
VENDREDI, 4 OCTOBRE
en faveur de
CHARLES PARENT
Sous la présidence du pro-maire Jos. Boutet
au PATRONAGE LAVAL, 71, Bigaouette
Les orateurs suivants prendront la parole :
Hon. FERNAND RINFRET
Hon. LUCIEN PACAUD
CHARLES PARENT
GERARD LACROIX, C. R.
C. G. POWER
EUGENE MARQUIS
SAM. GREGOIRE
Président de la Jeunesse Libérale de St-Sauveur.

Grand ralliement libéral
L'Hon.
Ernest Lapointe
à Montréal
JEUDI, 3 OCTOBRE
Emission par CKAC de 10 h. à 11 h. p. m.

GRANDES ASSEMBLEES LIBERALES
dans Québec-Ouest
en faveur de
Charles PARENT
Hon. Fernand RINFRET
(ancien ministre du gouvernement King)
VENDREDI SOIR, 4 octobre
au Patronage Laval, 71 Bigaouette
Hon. Lucien Cannon
DIMANCHE SOIR, 6 octobre
Salle paroissiale de St-Malo
Hon. P.-J.-A. CARDIN
MERCREDI SOIR, 9 octobre
à l'Aréna
Hon. Ernest LAPOINTE
DIMANCHE SOIR, 13 octobre
dans St-Sauveur
S'il fait beau : Place St-Pierre
S'il pleut : à l'Aréna
Discours irradiés par le poste CRCK, de 8.30 p. m. à 10.30 p. m. Kyl. 1050.